



HAL
open science

Les investissements directs étrangers en Afrique centrale : attractivité et effets économiques

Ibrahim Ngouhouo

► **To cite this version:**

Ibrahim Ngouhouo. Les investissements directs étrangers en Afrique centrale : attractivité et effets économiques. Economies et finances. Université du Sud Toulon Var, 2008. Français. NNT: . tel-00274376

HAL Id: tel-00274376

<https://theses.hal.science/tel-00274376v1>

Submitted on 18 Apr 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université du Sud Toulon-Var
Faculté de Sciences Économiques et de Gestion

**LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS EN
AFRIQUE CENTRALE : ATTRACTIVITÉ ET EFFETS
ÉCONOMIQUES**

(PhD Thesis in Economics)

Thèse pour le Doctorat de Sciences Économiques
présentée et soutenue le 26 mars 2008
par

Ibrahim NGOUHO

Membres du Jury :

Maurice Catin

Professeur à l'Université du Sud Toulon-Var
(Directeur de recherche)

Philippe Hugon

Professeur à l'Université Paris X Nanterre

Dalila Nicet-Chenaf

Maître de conférences (HDR) à l'Université Montesquieu Bordeaux IV
(Rapporteur)

Nicolas Péridy

Professeur à l'Université de La Rochelle
(Rapporteur)

LEAD – Laboratoire d'Économie Appliquée au Développement

Université du Sud Toulon-Var
Faculté de Sciences Économiques et de Gestion

**LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS EN
AFRIQUE CENTRALE : ATTRACTIVITÉ ET EFFETS
ÉCONOMIQUES**

(PhD Thesis in Economics)

Thèse pour le Doctorat de Sciences Économiques
présentée et soutenue le 26 mars 2008
par

Ibrahim NGOUHOUE

Membres du Jury :

Maurice Catin

Professeur à l'Université du Sud Toulon-Var
(*Directeur de recherche*)

Philippe Hugon

Professeur à l'Université Paris X Nanterre

Dalila Nicet-Chenaf

Maître de conférences (HDR) à l'Université Montesquieu Bordeaux IV
(*Rapporteur*)

Nicolas Péridy

Professeur à l'Université de La Rochelle
(*Rapporteur*)

LEAD – Laboratoire d'Économie Appliquée au Développement

La Faculté n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans les thèses. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ici mes plus sincères remerciements à mon directeur de thèse, monsieur le professeur Maurice Catin, pour sa compréhension, sa patience, sa disponibilité et son inconditionnel soutien quotidien. Son amour pour le travail bien fait me marquera à jamais dans ma carrière de chercheur.

Mes remerciements vont également aux autorités du Commonwealth Canada qui ont financé une partie de mon programme doctoral (coursework) à l'Université d'Ottawa au Canada et aux autorités de l'Université de Toulon-Sud pour m'avoir octroyé la bourse Beguet.

Ma reconnaissance va également au Ministre de l'Enseignement Supérieur du Cameroun, au secrétaire général du MINESUP monsieur le professeur Ndam Ndjitoyap Claude, au Recteur de l'Université de Dschang et au doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université de Dschang, lesquels ont bien voulu signer ma mise en mission pour mon stage doctoral.

Je remercie le professeur Philippe Hugon et les deux rapporteurs, le professeur Nicolas Péridy et madame Dalida Nicet-Chenaf, pour avoir accepté de faire partie de ce jury.

Je voudrai également exprimer ma reconnaissance à tous les membres du LEAD et tout particulièrement Rime Mahmoud, C. Van Huffel pour leur sincère collaboration, et madame Fabre pour sa disponibilité sans faille.

Freddy Fontaine a été pour moi un guide et un ami indéfectible depuis mon arrivée à Toulon, je lui exprime ici ma reconnaissance, ainsi qu'à sa famille.

Enfin, tout ce travail n'aurait pu avoir ce dénouement sans la patience de ma femme Fadu, de mes enfants et de toute ma famille dont l'amour me poussait jours et nuits à plus d'efforts. Qu'ils trouvent tous ici ma profonde reconnaissance.

A mon père, feu Njifonfon Moundèn Soulémanou (Njima'afon)
Ex-premier Ministre du Roi des Bamoun

SOMMAIRE

LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN AFRIQUE CENTRALE : ATTRACTIVITE ET EFFETS ECONOMIQUES

CHAPITRE UN

EVOLUTION DES IDE ET DE LA CROISSANCE DANS LA CEMAC

Section 1. Evolution des IDE dans la CEMAC

Section 2. La croissance dans la région CEMAC

CHAPITRE DEUX

L'ATTRACTIVITE DE LA CEMAC

Section 1. : Les politiques d'attractivité

Section 2. Les ressources naturelles

Section 3. Les obstacles à l'entrée des IDE dans la CEMAC

CHAPITRE TROIS

LES DETERMINANTS DES IDE DANS LA CEMAC : ANALYSE EMPIRIQUE

Section 1 : Les déterminants des IDE dans les PVD : Revue de la littérature

Section 2. Un modèle gravitationnel

Section 3. Résultats

CHAPITRE QUATRE

LES EFFETS DES IDE SUR LA CROISSANCE DE LA CEMAC

Section 1. Revue de la littérature

Section 2. Modèle économétrique

Section 3. Résultats

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

L'avènement de la mondialisation est venu favoriser l'intégration des économies et les distances qui jadis paralysaient les échanges entre Etats sont de plus en plus surmontées. De nouvelles voies de financement de la croissance sont nées avec l'expansion des flux financiers internationaux. Tous les pays en développement se font aujourd'hui une concurrence acharnée en vue d'attirer les investissements directs étrangers (IDE). Au cours des quinze dernières années, l'essor économique spectaculaire de la Chine et de l'Inde grâce aux flux d'IDE venus des pays industrialisés a fini par convaincre les plus sceptiques d'Afrique qui voyaient en cela une politique néocoloniale, que l'IDE est une voie incontournable pour asseoir le développement et sortir leurs économies du cercle vicieux de la pauvreté.

Cela étant, quelles sont les raisons qui poussent les firmes multinationales (FMN) à s'installer en Afrique Centrale plutôt qu'ailleurs ? Dunning (2001) soutenait que les firmes doivent s'installer là où les « avantages spécifiques » d'un pays maximisent les avantages de la firme. A la lumière du cas des autres pays en développement auxquels Dunning pensait, la question qu'on se pose est celle de savoir si ces raisons sont les mêmes que dans la CEMAC. Quels sont les effets des entrées d'IDE sur la croissance économique de l'Afrique Centrale ? Ces effets peuvent-ils être quantifiés ? Peut-on affirmer que la contribution des IDE est la même dans tous les pays en Afrique Centrale ? Existe-il un enseignement particulier à tirer des IDE vers l'Afrique Centrale ? Nous tentons de répondre à ces diverses interrogations dans cette thèse.

I – Définition des IDE

Les bases scientifiques des IDE ont été construites à partir de trois grands courants de pensée : le courant traditionaliste, des modernistes et celui des intégrationnistes. La plus grande contribution des traditionalistes aux IDE provient de l'attention qu'elle porte aux conséquences des IDE dans les pays en voie de développement (PVD) et la critique qu'elle porte au paradigme OLI qui regarde les IDE comme étant essentiellement positifs. D'un autre côté, les contributions des modernistes (Mundell (1957), Hymer et Kindleberger (1950-1960), Ronald Coase et Oliver Williamson, Helpman, Smith, Motta, Horstmann et Markusen,

Dunning, etc.) et des structuralistes ont été largement critiquées du fait que toutes ces théories n'étaient pas vérifiables.

La seule contribution théorique qui intéresse directement ce travail est celle de Dunning (2001) et surtout la partie « L » de son paradigme éclectique, dans lequel il élabore une théorie sur les différents stades de développement par lesquels les pays passent en termes d'attractivité. La question qu'on se pose est celle de savoir à quels critères d'attractivité les pays de l'Afrique Centrale répondent.

D'une manière générale, le manuel de la balance des paiements du Fonds Monétaire International (FMI) définit les investissements étrangers (IDE) comme différentes opérations financières destinées à agir sur la marche et la gestion d'entreprises implantées dans un pays différent de celui de la maison mère. Ainsi, sous le terme d'IDE se regroupent essentiellement deux types d'opérations. D'une part, celles réalisées à partir d'une croissance interne au sein d'une même firme transnationale entre la maison mère et ses différents établissements implantés à l'étranger (filiales, bureaux de représentation, etc.): création ex nihilo de nouvelles unités, extension des capacités de production des unités déjà existantes, flux financiers entre établissements (augmentation de capital, prêts et avances de trésorerie par la maison mère, etc.); réinvestissement local des bénéficiaires. D'autre part, celles réalisées par croissance externe, à condition d'atteindre au moins 10% du capital de l'entreprise étrangère convoitée. Ce seuil est désormais retenu internationalement pour distinguer les IDE des «investissements de portefeuille», par définition beaucoup plus volatils et correspondant aux prises de participation inférieures à 10% du capital d'une entreprise. Dans ce cas précis, l'investissement est considéré par l'entreprise comme une forme de diversification internationale de son portefeuille.

2. PROBLEMATIQUE ET PLAN DU TRAVAIL

L'image de l'Afrique et particulièrement de l'Afrique Centrale comme zone d'accueil des IDE n'a pas toujours été favorable. Bien souvent, l'Afrique a été présentée à travers ses problèmes de famine, de désordre économique, d'instabilité politique. Pourtant, l'Afrique Centrale est la sous zone de l'Afrique ayant réalisé le plus fort taux de croissance moyen du PIB ces vingt dernières années. La découverte et le début de l'exploitation du pétrole au Tchad et en Guinée Equatoriale (deux pays qui étaient parmi les plus pauvres de la planète), ainsi que le renchérissement du prix du baril du pétrole, ouvrent de nouvelles perspectives à

ces pays. Pourtant, le regain de croissance constaté au cours des dix dernières années après les deux crises pétrolières des années 1980 aux conséquences désastreuses n'eut été possible sans l'apport important des investisseurs étrangers. En effet, l'exploitation pétrolière du Tchad nécessitait en investissement plusieurs fois le budget de ce pays, de même que celui de la Guinée Equatoriale. En même temps, les prospections entreprises dans les anciens pays producteurs du pétrole comme le Congo et le Gabon ont abouti à de découvertes d'un important gisement marin au Congo, et à l'exploitation d'un nouveau puit au Gabon. Toutes ces réalisations n'auraient été possibles sans les IDE qui dans le secteur des hydrocarbures affluent dans cette zone depuis une vingtaine d'années.

Cela étant, notre étude porte particulièrement sur la CEMAC c'est-à-dire la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale. Elle regroupe six pays dont le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Tchad et la République Centre Africaine (RCA) qui ne fait pas partie de cette étude.

Cette thèse tente de voir les raisons qui poussent les FMN à investir en Afrique Centrale et ensuite l'impact de ces investissements sur la croissance. L'effet des IDE est-il le même dans la CEMAC que dans les autres PVD ? Pour répondre à ces questions, notre travail est divisé en quatre chapitres.

Le premier offre un panorama de l'évolution des IDE et de la croissance dans la CEMAC. Il s'agit ici de mettre en relief les montants des IDE que reçoivent les différents pays de la CEMAC, de comparer la région CEMAC en matière d'IDE par rapport aux autres régions d'Afrique et du monde. Une analyse descriptive des IDE donne les principales origines (France, Etats-Unis, Grande Bretagne, Chine, etc.) et les destinations par pays, ainsi que les secteurs privilégiés. Il est ainsi net que le secteur des hydrocarbures accapare en moyenne 70 % des IDE et ce pourcentage va jusqu'à 90% pour certains pays comme la Guinée Equatoriale.

Le chapitre deux présente ensuite les facteurs d'attractivité de la région CEMAC prise comme entité économique. Un éclaircissement est donné sur le cadre juridique, réglementaire et institutionnel des IDE dans cette région. Les politiques économiques, monétaires et infrastructurelles en matière d'IDE en vigueur dans la CEMAC sont également passés en revue. Il apparaît ainsi que des efforts sont faits à la fois au niveau régional par la mise en place de la charte des investissements de la CEMAC et au niveau des

Etats par les politiques d'incitation (démocratisation, ouverture économique, garanties etc.). Toutefois, divers problèmes limitent les entrées d'IDE dans la CEMAC comme c'est le cas dans d'autres PVD. Il s'agit essentiellement de la corruption, du risque pays (risques économique, politique et financier), même si ces risques volent généralement en éclats en présence d'importants gisements pétroliers. Nous montrons en effet que tous les pays de la CEMAC sont producteurs de pétrole, et que ce produit représente en valeur la principale ressource d'exportation devant le bois, le coton et les autres matières premières traditionnelles comme le café et le cacao.

Le chapitre trois donne une analyse empirique des déterminants des IDE dans la CEMAC. De manière générale, dans la littérature, il est montré que les IDE des FMN dans les PVD sont sensibles à la taille du marché, à l'ouverture économique, aux coûts de la main-d'œuvre et à leur qualification, à des facteurs localisationnels comme les ressources naturelles, mais aussi et surtout aux facteurs institutionnels (taxes, lois, démocratie, etc.).

Un modèle de type gravitationnel est choisi, lequel est augmenté de certaines variables macroéconomiques et financières susceptibles d'influencer l'attractivité des IDE. La revue de la littérature montre que ce type de modèle est plus adapté dans une étude des déterminants dans les PVD. Les données sont collectées pour la période allant de 1970 à 2005. Le modèle ainsi élaboré est testé à l'aide des données statistiques des cinq pays de la CEMAC par la méthode des moments généralisés (GMM) d'Arellano-bond dans un panel dynamique.

Le chapitre quatre de notre thèse analyse les effets des IDE sur la croissance économique de la CEMAC. Il est souvent retenu que les IDE permettent de créer des emplois, d'améliorer la productivité, d'opérer des transferts de compétences et de technologies, d'accroître les exportations et de contribuer au développement économique à long terme des pays en développement. La question centrale ici est de savoir s'il y a et quelles sont les retombées positives des IDE dans les pays de la CEMAC.

Nous avons construit un modèle structurel capable de tenir compte de l'interdépendance des variables macroéconomiques représentant les canaux à travers lesquels l'IDE influence la croissance (le capital humain, le transfert des technologies et l'importation des biens de capitaux, les infrastructures, l'exportation, l'emploi, le revenu par habitant, les

exportations etc.) de manière à dégager les mécanismes explicatifs directs et indirects par lesquels les IDE agissent positivement ou négativement sur l'économie de la CEMAC.

L'estimation du modèle porte sur des données statistiques de la CEMAC collectée pour la période allant de 1960 à 2005. Les données statistiques sont obtenues à partir des sites Web bien connus ou à partir de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et des administrations spécialisées dans ces pays. Un accent particulier est mis dans l'analyse de l'entité économique de la CEMAC, en parallèle, les analyses des estimations économétriques sont également effectuées pour chacun des cinq pays de la CEMAC dont le Cameroun, le Congo et la Guinée Equatoriale, le Gabon et le Tchad. Les résultats pour les pays sont en effet très contrastés. Alors que l'entité CEMAC semble avoir bénéficié des retombées des entrées d'IDE à travers les exportations et l'emploi, les effets des IDE connaissent des fortunes diverses dans les différents pays de la région. Le Cameroun semble être celui qui a le mieux profité de ces effets, du fait de la diversification de son économie et surtout pour avoir par le passé mis en place une politique d'industrialisation. Le Tchad et le Congo étant deux pays constamment en guerre civile, les effets des IDE dans ces pays ne sont pas évidents. Dans le même ordre d'idées, les pays qui sont régulièrement désignés pour être à la base des fuites des capitaux générés par les profits des IDE ont du mal à bénéficier des fruits des IDE malgré leur abondance sur leur territoire.

CHAPITRE 1

EVOLUTION DES IDE ET DE LA CROISSANCE DANS LA CEMAC

INTRODUCTION

L'évolution des flux d'IDE dans un pays ou une région donnée est fonction de plusieurs paramètres dont la stabilité politique et économique, le dynamisme des populations et leur savoir-faire, mais surtout une certaine dotation factorielle en ressources naturelles pour ce qui est des PVD. D'une manière générale, le continent africain attire peu d'IDE même si quelques pays constituent des exceptions. De tous les flux d'IDE, seuls 40% sont allés vers les PVD en 2005 et seulement 0,48% vers l'Afrique Centrale (zone CEMAC). Il est donc clair qu'en terme de volume de flux, la part de l'Afrique Centrale reste marginale au niveau mondial. Pourtant, ces flux rapportés aux poids économiques de ces Etats représentent une manne considérable.

La mise en place du programme d'ajustement structurel (PAS) par la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire International (FMI) au début des années 1980 a été le point de départ d'une large ouverture des économies d'Afrique Centrale. D'importants investissements directs étrangers, notamment, ont financé l'exploration et la production des ressources naturelles (particulièrement les hydrocarbures, le bois et le gaz) dans les cinq pays producteurs de pétrole de la CEMAC.

Les firmes multinationales spécialisées dans le domaine des hydrocarbures sont venues remplacer les anciennes firmes coloniales qui jadis investissaient dans l'agriculture, lesquelles ont délaissé ce secteur soit à cause de la détérioration des termes de l'échange, soit à cause de la non compétitivité des produits primaires de cette région.

Pour mieux appréhender la valeur des flux d'IDE entrant dans cette région, nous consacrons la première section de ce chapitre à l'examen des montants des IDE qui entrent dans la CEMAC, leur origine et surtout leur répartition sectorielle et leur localisation. Il s'agit aussi dans cette section de voir si le monopole des investissements directs étrangers jadis détenu par la France (pays colonisateur), demeure inchangé.

La section deux analyse l'historique de la croissance économique de la CEMAC de 1960 à nos jours par rapport à l'évolution des IDE entrants. Il s'agit ici de vérifier s'il existe un changement notable sur l'évolution du taux de croissance du PIB entre la période d'avant la découverte du pétrole qui correspond à des entrées importantes d'IDE et celle de l'ère du pétrole que nous vivons actuellement dans la CEMAC.

SECTION 1 : EVOLUTION DES IDE DANS LA CEMAC

L'IDE vers l'Afrique Centrale est très volatile et d'un poids insignifiant au niveau mondial. Pourtant, cet investissement peut représenter beaucoup pour ces pays qui tirent pour la plupart leur revenu soit des taxes des entreprises multinationales, soit des revenus générés dans l'exploitation des ressources produites par ces firmes. Depuis le boom des IDE dans le monde, peu d'études ont été effectuées en Afrique, encore moins en Afrique Centrale.

Nous donnons ici un aperçu global des flux d'IDE entrant dans les pays en développement et particulièrement ceux allant vers la CEMAC jusqu'à 2005 (section 1.1), puis nous présentons les principaux pays investisseurs (section 1.2), enfin nous analysons la répartition sectorielle et la localisation des IDE (section 1.3 et 1.4).

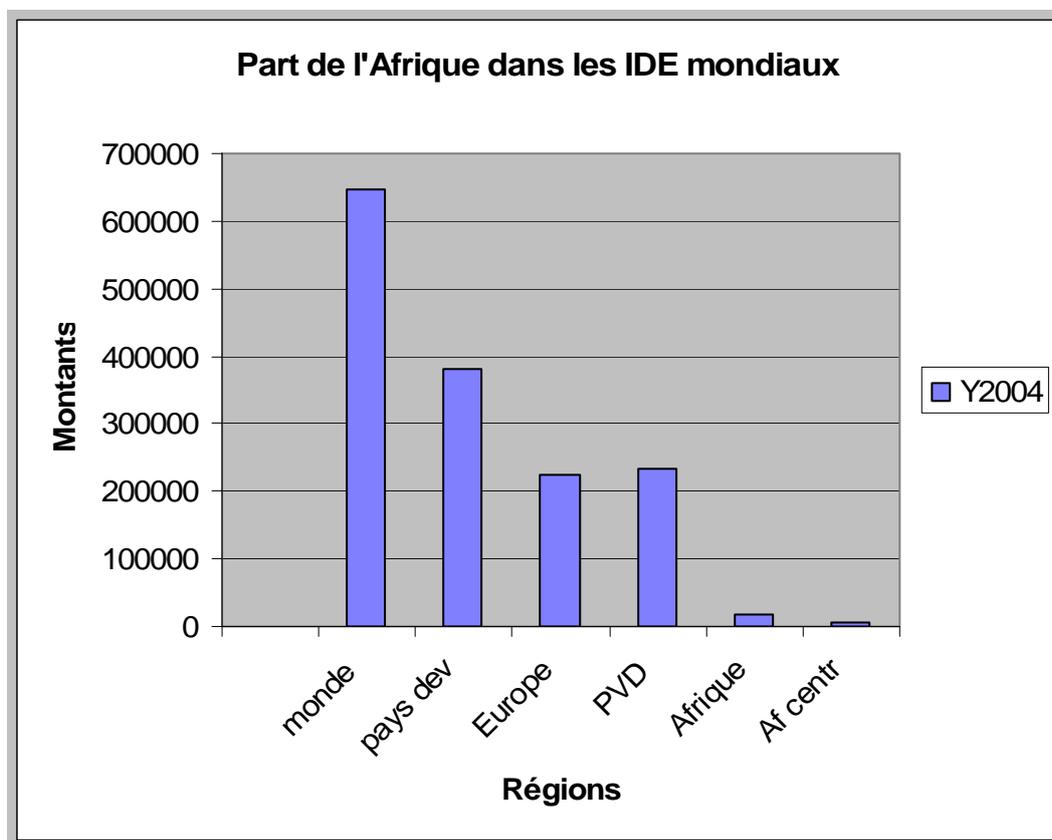
1.1-Les flux d'IDE entrant dans les pays en développement

Les flux d'investissements directs étrangers dans le monde ont connu une hausse graduelle entre 1980 et 1990. A partir de la première moitié des années 1990, ils ont connu une forte accélération, puis une baisse jusqu'en 2003, date à laquelle le montant d'IDE était de 610000 millions de \$. En 2004 les IDE dans le monde ont connu une légère hausse de 2% par rapport à sa valeur de 2003, passant ainsi à environ 622000 millions de dollars soit 648 milliards de dollars selon les estimations du World Investment Report (WIR 2005).

Les IDE dans les PVD ont connu la même tendance que les IDE mondiaux, c'est-à-dire une hausse graduelle jusqu'en 1990, puis une légère baisse dans la première moitié des années 1990 et ensuite une forte accélération jusqu'en 2000 avec un montant d'environ 660000 millions de \$. A partir de 2004, les IDE des PVD ont connu une hausse graduelle jusqu'en 2006, atteignant presque le montant record de l'année 2000 (WIR, 2005). Les pays d'Asie (la

Chine notamment) et de l'Océanie se sont taillés la part du lion avec 80% du montant total d'IDE vers les PVD. La part de l'Afrique est restée stable, mais à un niveau élevé par rapport aux années antérieures.

Graphique 1 : Part de l'Afrique dans les IDE mondiaux en millions de \$ US



Source : division des statistiques des Nations Unies.

1.1.1- Les flux d'IDE vers l'Afrique et vers la CEMAC

Afrique

La part de la région dans l'IDE mondial reste faible, atteignant 3% en 2005. Une augmentation de la rentabilité des entreprises et le niveau élevé du prix des produits de base, en 2004 et 2005, ont amené un taux de croissance de 78% des entrées d'IDE dans la région. L'Afrique du Sud est le principal pays africain bénéficiaire en 2005 : ses entrées d'IDE sont brusquement passées de 0,8 milliards de dollars en 2004 à 6,4 milliards, ce qui représente environ 21% du total de la région. Cela est principalement dû à l'acquisition de l'Amalgamated Bank of Sud Africa par la Barclays Bank (Royaume-Uni) pour 5,5 milliards de dollars. Les dix premiers pays africains bénéficiaires (Afrique du Sud, Egypte, Nigeria,

Maroc, Soudan, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo, Algérie, Tunisie et Tchad), représentent près de 86% de l'IDE total de la région. Dans huit de ces pays, les entrées d'IDE ont été supérieures à un milliard de dollars (plus de 3 milliards pour l'Egypte, le Nigeria et l'Afrique du Sud en particulier), et deux de ces dix pays sont en Afrique Centrale.

CEMAC

Les montants d'IDE de la CEMAC sont insignifiants comparés aux flux d'IDE entrant dans le monde : les flux d'IDE de la CEMAC ne représentent que 0.48% des flux d'IDE mondiaux (voir graphique 1). Les IDE vers l'Afrique Centrale ont connu une augmentation graduelle après 1991, et a ensuite réalisé un boom sans précédent à partir de 1999 grâce à la construction du pipe-line Tchad-Cameroun. L'Afrique Centrale, et particulièrement cinq des six pays de la zone CEMAC (à l'exception de la République Centre Africaine) a ainsi reçu 20% des flux d'IDE mondiaux en Afrique en 2004, soit 80% des IDE mondiaux dans la zone franc et 46% des IDE français en Afrique (représentant 82% des IDE français en zone franc) (voir tableau 1).

Tableau 1 : Pourcentage des IDE mondiaux et français vers la CEMAC en 2004

Origine / Destination	IDE mondiaux (en %)	Part de la CEMAC (en %)	IDE français	Part CEMAC (en %)
Afrique	3	20	4.9%(ASS)*	46
Zone Franc	1	80	1%	82

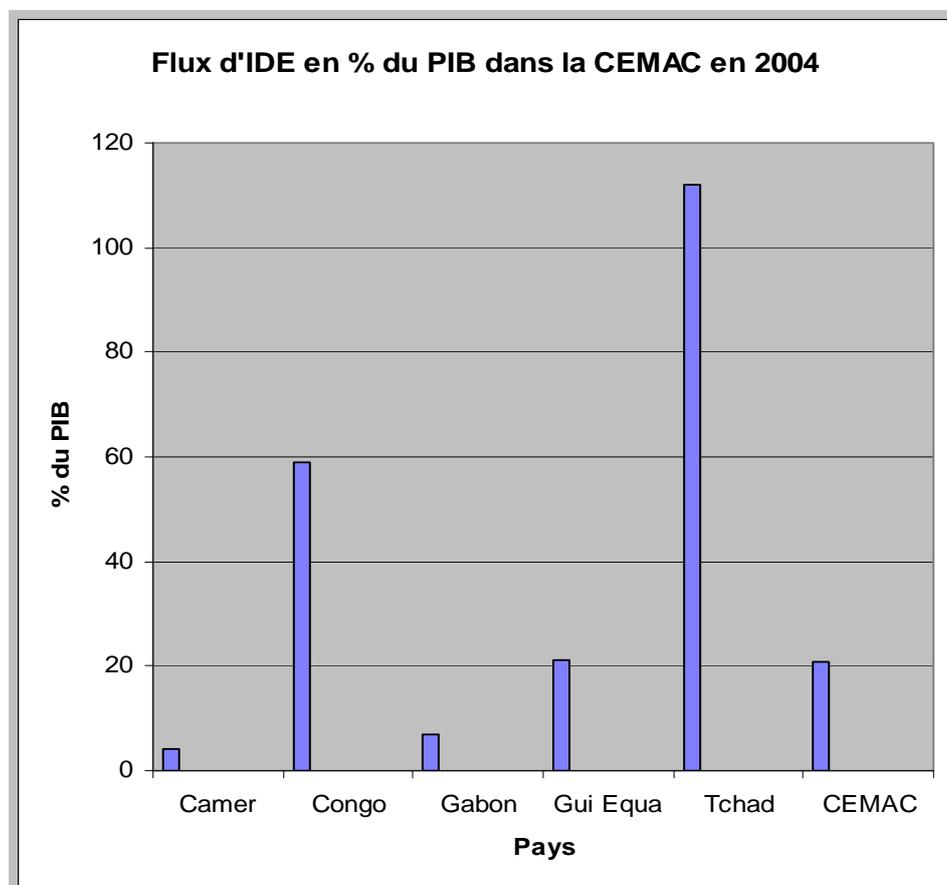
*Afrique au Sud du Sahara. Source : Afristat.

Tableau 2 : Montant des IDE mondiaux vers la CEMAC entre 2000 et 2005 en millions de dollars US

Années	2000		2005		Accroissement en valeur		Taux de croissance	
	Flux d'IDE entrant	Stock d'IDE	Flux d'IDE	Stock d'IDE	Flux d'IDE	Stock d'IDE	Flux d'IDE	Stock d'IDE
Montants								
CEMAC	378	4527	3285	13143	2907	8616	769%	190,3%

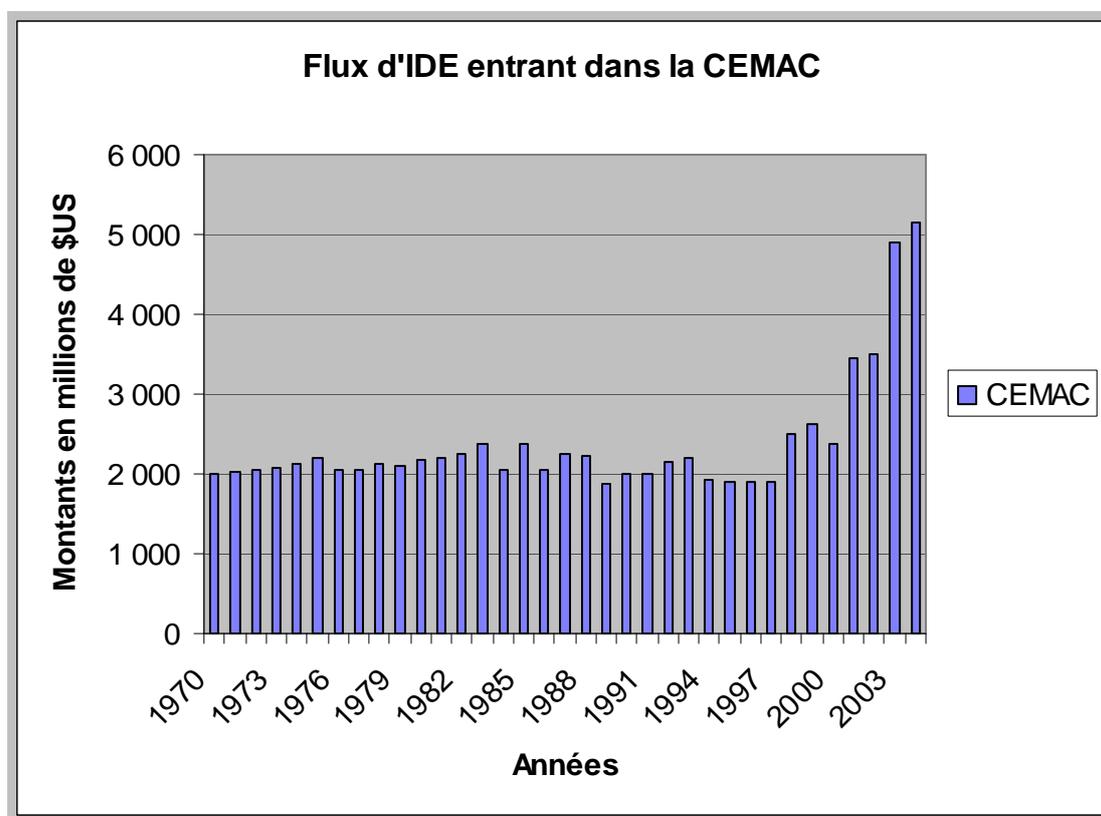
Source : Institut de la zone franc (IZF) et UNCTAD (2005).

Le montant total des IDE entrant dans la CEMAC est passé de 378 à 3285 millions de dollars US, entre 2000 et 2005 soit une augmentation de 2769%. En même temps, le stock d'IDE est passé de 4527 à 13143 millions de dollars, soit une augmentation de 190% (voir tableau 2). Par rapport à la formation brute de capital fixe, les IDE sont passés de 19.3% en 2000 à 93.6% en 2004.

Graphique 2

Source : Graphique réalisé par l'auteur à partir des données de la BEAC

Graphique 3



Source : Graphique réalisé par l'auteur à partir des données de la CNUCED

Les IDE restent fortement concentrés dans quelques pays exportateurs du pétrole. La CEMAC en particulier a souffert et continue à souffrir des maux tels la guerre civile, l'instabilité macroéconomique, la corruption, lesquelles limitent les entrées d'IDE. De plus, les problèmes d'intégration de la région ont des conséquences néfastes sur le développement de ces pays à cause d'un marché domestique réduit, des infrastructures à la traîne, des coûts de production et des salaires relativement élevés. Pourtant, le boom récent des IDE dans la CEMAC s'est accompagné d'une augmentation de la part des IDE dans le PIB de cette région qui passe de 4% en 2000 à plus de 19% et à 40% en 2005. Toutefois, l'économie camerounaise qui à elle seule pèse pour près de 40% du PIB de la CEMAC ne reçoit qu'une infime partie des IDE vers cette région (voir graphique 2).

1.1.2- Les IDE vers les pays de la CEMAC

Cameroun

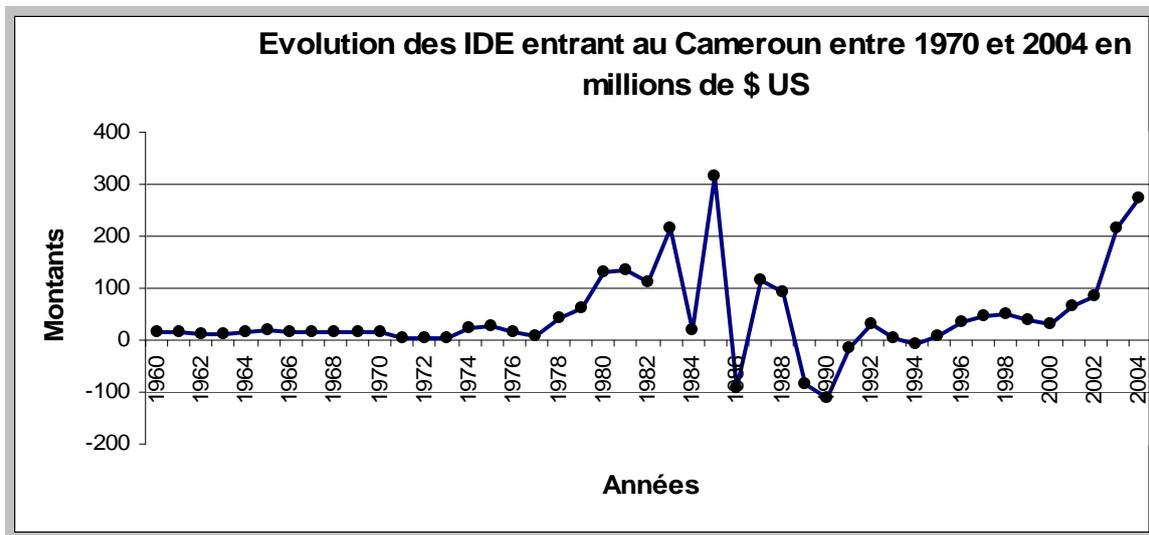
En dépit de sa force économique dans la région avec près de 40% du PIB de la zone en 2005, ce pays reste une destination marginale des IDE : il ne compte en flux comme en stock que pour 1% de l'IDE mondial en Afrique (IZF, 2003) et pour 7% des IDE vers la CEMAC.

Comme l'indique le graphique n°4, après l'indépendance du Cameroun intervenu en 1960, l'IDE a relativement progressé par rapport aux autres pays d'Afrique Centrale, peut-être grâce à la bonne gestion et à la relative stabilité économique dont jouissait ce pays¹. Cette évolution fut stoppée en 1984, date de la première tentative de coup d'Etat, mais une année après, les flux d'IDE ont repris en atteignant un niveau record de 316 milliards grâce aux investissements dans le secteur de la prospection du pétrole. En 1986, les IDE vont une fois de plus chuter et le Cameroun va même connaître des désinvestissements nets (-91 milliards de FCFA) suite au déclenchement de la crise économique dû à la mévente des produits de base et de la chute du baril du pétrole (voir graphique 4). Les faibles résultats obtenus dans le programme de redressement économique entraîneront une nouvelle chute l'année suivante. Les mesures de redressement du programme commencèrent à donner des résultats en 1991 mais les IDE sont restés néanmoins à un niveau relativement faible jusqu'en 2000, date à laquelle la construction du pipe-line Tchad-Cameroun va augmenter les IDE notamment en 2003, mais à un niveau qui reste faible par rapport aux montants investis dans les autres pays de la zone.

En 2003, la CNUCED estimait les flux d'IDE entrant au Cameroun à 215 milliards de franc CFA (contre 86 milliards en 2002) soit 13,8% de la formation brute de capital fixe, alors que le stock d'IDE pour la même période s'est élevé à 1,7 milliards de dollars US, soit 13.9% du PIB.

¹ Le revenu par habitant du Cameroun selon les Nations Unies avoisinait les 1800 \$ par habitant au début des années 1980.

Graphique 4



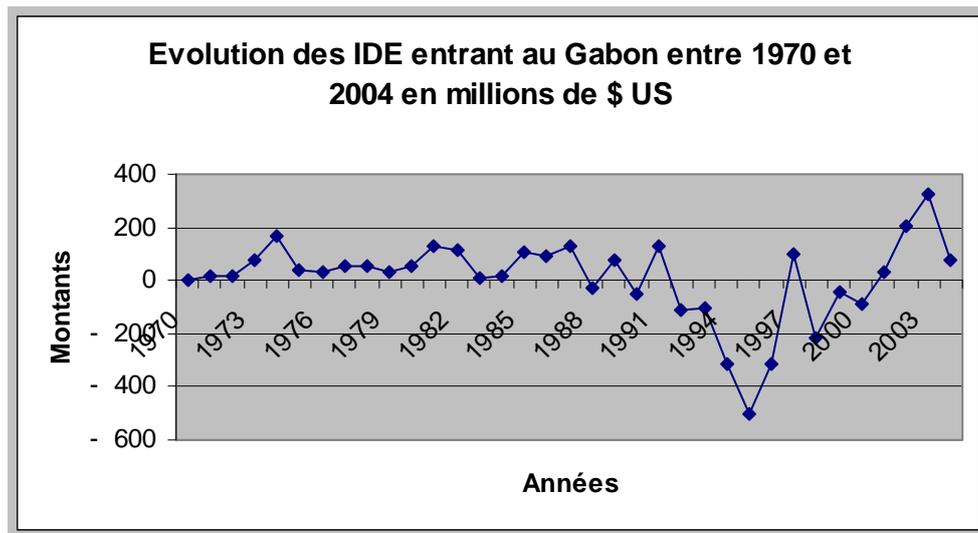
Source : Graphique réalisé par l'auteur à partir des données de l'Université de Sherbrooke

Gabon

Le Gabon est un pays d'un million d'habitant relativement attractif depuis son accession à l'indépendance à cause de ses importants gisements de pétrole. Il est resté pendant longtemps le pays d'Afrique dont le pourcentage d'IDE par habitant était le plus élevé (il était 20 fois supérieur à la moyenne africaine selon les estimations de l'IZF). Le niveau d'IDE au Gabon s'est maintenu avec quelques fluctuations jusqu'en 1993, date à laquelle ce pays a connu un désinvestissement (voire graphique 5), suite à la chute des réserves pétrolières et à la crise sociale née des revendications liées à la démocratisation du régime en place.

Le désinvestissement va s'accroître entre 1994 et 2001, malgré un code d'investissement attractif. Cette chute montre en fait la fragilité des IDE qui sont tous concentrés dans un même secteur de l'économie, qui plus est un secteur de ressources non renouvelables. Il est estimé qu'entre 1993 et 2001, plus d'un milliard de dollars ont été retirés de l'économie gabonaise plongeant du coup ce pays dans la crise malgré ses innombrables ressources naturelles. Pourtant, depuis 2002 le Gabon semble connaître de nouveau un afflux d'IDE : on estime à 559 millions de dollars le montant des flux d'IDE entré au Gabon entre 2002 et 2004. Pour l'année 2004, les flux d'IDE représentent 20,1% de la formation brute de capital fixe.

Graphique 5

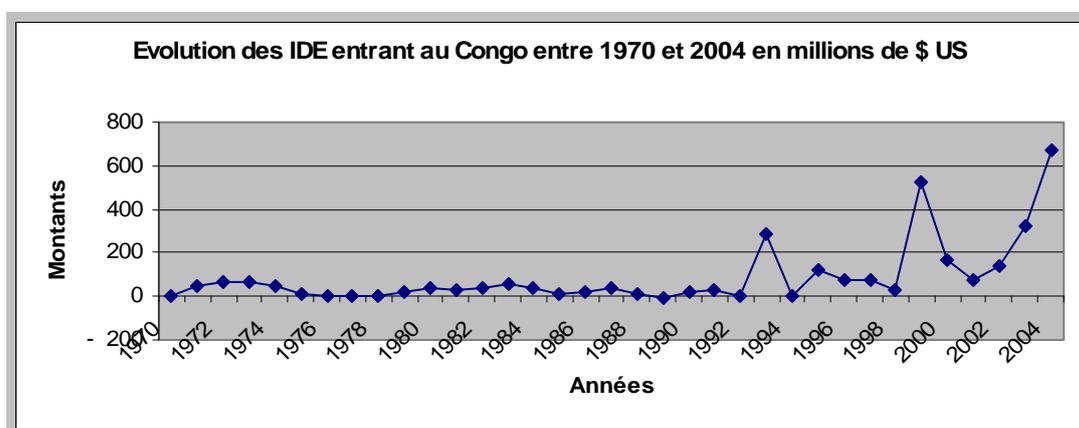


Source : Graphique réalisé par l’auteur à partir des données de l’Université de Sherbrooke

Congo

Le Congo a connu une entrée moyenne d’IDE de 30 millions de dollars par an entre 1980 et 1991. En 1992, les IDE sont tombés à leur plus bas niveau depuis plus de deux décennies (3 millions de dollars). En 1993, les entrées d’IDE ont fait un saut spectaculaire passant à 286 millions de dollars. Ils sont ensuite restés stables à 50 millions en moyenne entre 1994 et 1998 avant d’atteindre un niveau record de 521 millions de dollars. Les trois années qui ont suivi ce niveau record ont vu l’IDE régresser à 120 millions en moyenne, avant de faire un bond jamais égalé depuis son indépendance avec 668 millions de dollars en 2004 (voir graphique 6). Ce regain de vitalité est dû à la découverte de nouveaux gisements de pétrole dans le littoral congolais.

Graphique 6

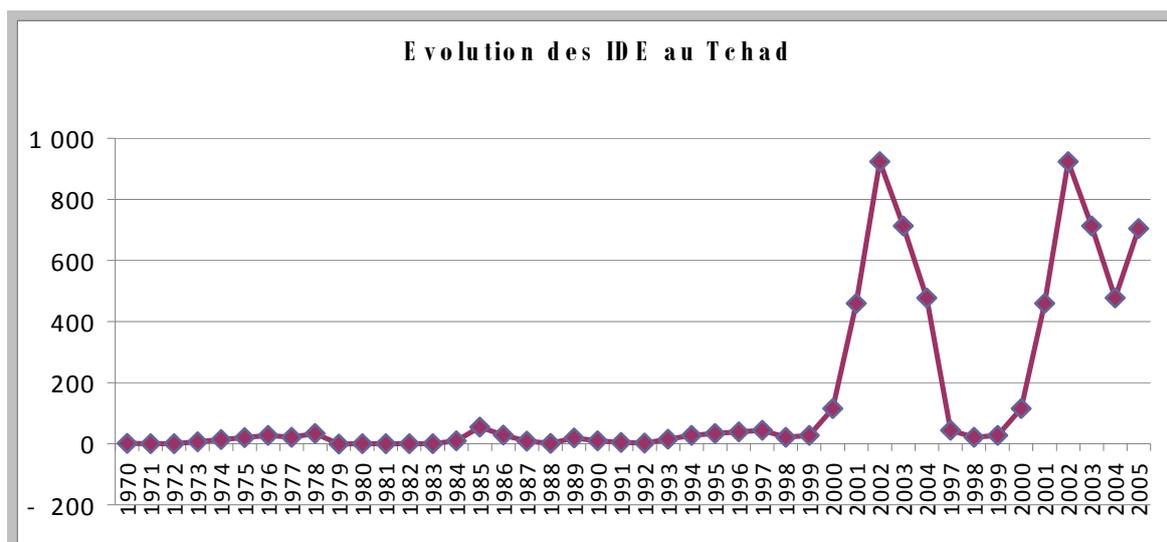


Source : Graphique réalisé par l’auteur à partir des données de l’Université de Sherbrooke

Tchad

Le Tchad est sans doute le pays qui a reçu le moins d'IDE entre l'indépendance en 1960 et l'ère de la découverte du pétrole en 1999. Cette situation est due pour une large partie aux obstacles naturels (pas de côte maritime) et surtout à la diversité ethnique et religieuse exploitée négativement par des politiciens véreux. De 1970 à 1999, L'IDE au Tchad n'a pas excédé une moyenne annuelle de 15 millions, avec des années avec zéro IDE : 1971, 1972, 1979, 1980, 1981, 1982 et 1983. Pourtant, la situation du Tchad est en train de changer et ce pays qui fait partie des pays les moins avancés voit son économie s'ouvrir grâce à la découverte de l'or noir.

Graphique 7



Source : Graphique réalisé par l'auteur à partir des données de l'Université de Sherbrooke

Après avoir connu une certaine stabilité dans la décennie 1990 à moins de 50 millions d'IDE par an, l'IDE au Tchad est passé en 2000 à 115 millions de dollars. Cette tendance s'est accentuée en 2001 et 2002 où les IDE entrants étaient respectivement de 460 et 924 millions de dollars, avant de se réduire en 2003 et 2004 à 713 et 478 millions de dollars respectivement selon les Nations Unies (voir graphique 7). Cette hausse spectaculaire est le résultat de la mise en chantier de l'oléoduc Tchad-Cameroun qui conduit le pétrole tchadien

vers l'exportation à travers le territoire camerounais. Le projet a nécessité un investissement de 3,7 milliards de dollars réparti entre les Etats-Unis, la Banque mondiale (BM), la Malaisie et les deux Etats du Cameroun et du Tchad. La part de l'IDE dans la formation brute de capital fixe (FBCF) s'est fortement accrue comme le décrit l'institut de la zone franc : de 12% en 1999 elle est ainsi passée à 36,9% ; 64% ; 73% ; 49,7% et 45,2% pour les années 2000 ; 2001 ; 2002 ; 2003 et 2004. En termes de stocks, les IDE s'élèvent à 510 millions USD soit près d'un tiers du PIB, caractérisant une situation en progression constante depuis plus de vingt ans, période où il ne représentait que 15% du PIB.

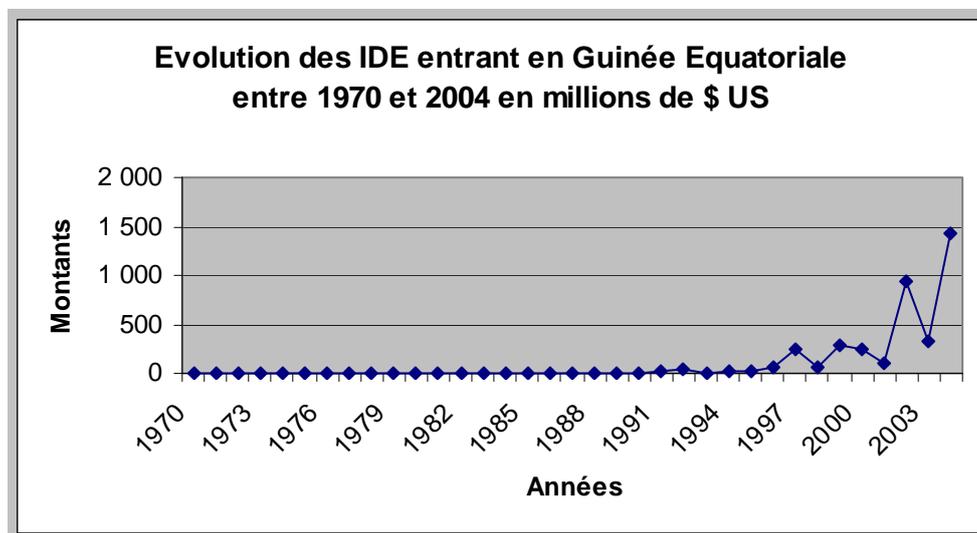
Guinée Equatoriale

La Guinée Equatoriale est devenue une destination des IDE en 1990, soit plus de trois décennies après ses voisins de la CEMAC que sont le Cameroun et le Gabon. En effet, la dictature de Macias Nguema le premier Président de la Guinée Equatoriale a tenu éloigné les investisseurs de ce petit pays de six cent mille habitants entre 1960 et 1982. En 1983, des signes d'investissement se font sentir avec le changement de régime, mais le neveu du dictateur au pouvoir n'inspire pas non plus confiance. En 1991, la hausse du prix du pétrole suite à la guerre du Golfe pousse les Etats-Unis à rechercher des nouveaux gisements pour contourner leur dépendance du pétrole du Moyen-Orient et à investir dans le secteur pétrolier en Guinée Equatoriale. Les découvertes importantes effectuées (les réserves connues sont estimées à plus de cent milliards de baril) aboutissent à une première production en 1995. Ainsi, malgré une certaine résistance à investir en Guinée due à l'environnement social et économique, les IDE commencent à affluer dans le secteur pétrolier. En 1996, ils sont passés de 63 à 248 millions de dollars, soit une augmentation de 74%. Depuis cette date, ces flux sont restés constants à un niveau élevé jusqu'au sursaut constaté en 2001, année au cours de laquelle un investissement de 945 millions de dollars fut réalisé. En 2003, suite à la découverte d'un gisement immense et d'une réserve offshore de plus de 10 milliards de baril, la Guinée Equatoriale surprend tous les observateurs économiques en se plaçant au premier rang des pays d'Afrique sub-saharienne pour ce qui est des IDE entrants, soit 1431 M USD contre 323 en 2002. Elle fait encore mieux en 2004 avec 1664 M USD. En 2004, la Guinée Equatoriale s'est hissée au 47^{ème} rang mondial des pays d'accueil des IDE, avec 0,26% des flux d'IDE dans le monde et 9,52% des IDE à destination de l'Afrique.

Le stock d'IDE s'élève à 3808 Millions de \$ en 2003, représentant 127% du PNB, contre 109,3% l'année précédente. Le pays s'affirme comme une destination stratégique d'IDE dans

le golfe de Guinée et est placé actuellement au 83^{ème} rang mondial en terme d'IDE (10^{ème} en Afrique derrière le Soudan et devant le Tchad).

Graphique 8



Source : Graphique réalisé par l'auteur à partir des données de l'Université de Sherbrooke

1.2- L'origine des IDE

En Afrique il existe une forte corrélation entre le pays d'origine des IDE et le pays d'accueil ; ainsi, les premiers investissements vers cette zone furent fortement influencés par des liens coloniaux et la langue parlée. On rencontre facilement les investisseurs français au Gabon, au Congo, au Tchad et au Cameroun, pays colonisés par la France et qui ont en commun la langue française ; on rencontre également les anglais au Cameroun (pays bilingue qui fut jadis colonisé par l'Allemagne mais placé sous mandat Français et Britannique) et enfin les Espagnols en Guinée Equatoriale.

Cela étant, les IDE engagés avant les indépendances par les colonisateurs français et anglais, se sont poursuivis jusque vers les années 1985, année au cours de laquelle une vague de libéralisation encouragée par les institutions de Bretton Woods et les Etats-Unis s'est propagée dans les PVD. Dès 1990, l'intérêt stratégique que représente le golfe de Guinée pour les Etats-Unis, allié à la découverte d'une large réserve pétrolière en Guinée Equatoriale, attire ce pays sur la liste des investisseurs de certains pays émergents que sont la Chine et la Malaisie, alors que la présence des pays européens tels la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, et

l'Espagne reste marginale. Ainsi parmi les investisseurs de la zone CEMAC, la France joue un rôle de premier plan, en tant que premier investisseur dans la zone franc en général (zone monétaire dans laquelle les pays de la CEMAC font partie). Le poids de la France est estimé à plus de 40% du stock total des IDE dans les pays africains de la zone franc (PAZF), bien que pour les investisseurs français, la zone franc reste une direction marginale (en 2002, les investissements dans cette zone ne représentaient que 1% du stock d'IDE français à l'étranger). Les pays de la CEMAC représentent plus de 82% des investissements français effectués dans les PAZF (tableau 1). Les IDE français sont répartis dans plusieurs domaines d'activités : 34% vont dans les services marchands qui recouvrent principalement les activités de holding (télécommunications, distribution d'eau et d'énergie, etc.).

En dehors de la France, les Etats-Unis tiennent une position de choix sur la liste des pays investisseurs en zone CEMAC. La totalité de l'exploitation pétrolière de la Guinée Equatoriale (les IDE du secteur pétrolier ici représentent 94% des IDE totaux en Guinée Equatoriale) est assurée par les firmes américaines. Il en est de même pour la présence américaine au Tchad ils supplantent même les français avec la totalité de la production et de l'exportation du pétrole qu'ils partagent avec la Malaisie (4%) et la BM.

Cameroun

Les flux d'IDE vers le Cameroun ont des sources assez diverses, car il faut le dire le Cameroun est le seul pays de la zone CEMAC qui a un tissu industriel et une économie assez diversifiée. La France vient en tête avec plus de 160 filiales employant quelque 30000 personnes et plus de deux cents entreprises appartenant à des ressortissants français et ceci dans tous les secteurs d'activité. Selon les données de la Banque de France (BF), les flux d'IDE français vers le Cameroun en 2003 s'élevaient à 165 millions d'Euros et témoignent d'une forte volatilité suite à la dévaluation du franc CFA de 1994. En 2003, le Cameroun était au 28^{ème} rang des pays bénéficiaires des flux d'IDE français toujours selon la BF alors que les stock d'IDE français au Cameroun sont en nette progression depuis 1999 (284 millions d'euros) jusqu'en 2002 (417 millions d'euros) même si ce montant ne représente que 0,1% des stocks d'IDE français à l'étranger.

L'IDE venant de la Grande Bretagne occupe également une place de choix dans la partie anglophone du pays, notamment dans les plantations de la Cameroon Development Corporation (CDC) : le statut particulier du Cameroun en tant que pays bilingue donne l'opportunité à la Grande Bretagne d'infiltrer le marché d'Afrique Centrale qui est une sous

zone francophone par excellence. En tant que membre de l'Union africaine, le Cameroun bénéficie des avantages spéciaux de l'Union européenne et d'un statut particulier régissant les marchés américains et africains.

Il existe également des IDE américains et malaisiens dans le secteur pétrolier, des IDE chinois dans le textile, les IDE belges, italiens, allemands, suédois, luxembourgeois, etc.

Gabon

Le Gabon quant à lui est resté pendant longtemps la chasse gardée de la France dans la zone Afrique, et ce depuis l'indépendance jusqu'à une date récente.

La France, avec ses 1241 millions d'euros est le premier investisseur au Gabon avec 60% du stock d'IDE total au Gabon lui conférant le 26^{ème} rang au monde pour les IDE français à l'étranger, et le deuxième en Afrique juste après le Maroc et de loin devant les autres pays d'Afrique sub-saharienne ou de la CEMAC. Pour ce qui est des flux d'IDE, le poids du Gabon est relativement modeste car il occupe la 38^{ème} place des pays bénéficiaires d'IDE français dans le monde et la 3^{ème} place en Afrique en 2003.

Depuis quelques années, les flux d'IDE en provenance d'autres pays ont commencé à pénétrer le marché gabonais. En 1999 le Gabon a attribué les licences de téléphonie mobile à la Hollande et à l'Egypte. A la faveur de la crise économique de 1997 dans le secteur forestier, la Malaisie a racheté plusieurs sociétés Franco-Gabonaises. De plus, en dépit des difficultés qu'a connues le secteur forestier en 2001 et en 2002, la Malaisie, l'Italie et l'Espagne entendent jouer un rôle aux cotés de la France dans le déroulage de l'okoumé et la fabrication du contre-plaqué dans un proche avenir. A la faveur des privatisations, d'autres pays comme la Norvège, le Maroc, le Portugal, l'Allemagne, la Corée du Sud, la Chine et la Libye sont prêts à investir dans différents secteurs de l'activité économique.

Tchad

Les Etats-Unis ont pris la place de premier investisseur dans le pays surtout avec ses investissements dans le secteur pétrolier. Les Etats-Unis représentent 70% du stock total d'IDE dans le pays, le reste appartenant à des investisseurs tiers tels la Malaisie, le Bénin, le Burkina Faso, l'Egypte, l'Allemagne, l'Italie, le Mali, L'île Maurice etc. La France avec 11% du stock total des investissements reste le deuxième investisseur au Tchad et ses investissements sont fortement représentés dans tous les secteurs de l'économie comme dans

les autres pays de la CEMAC et de la zone franc, avec en 2000 un montant de 155 millions USD d'actifs contre 100 millions en 1999, soit une augmentation de 50% et un doublement en deux ans, faisant ainsi du Tchad son 67^{ème} client.

Guinée Equatoriale

Les IDE entrant en Guinée Equatoriale sont en majorité des IDE américains investis dans le secteur pétrolier. Mais de nos jours, les autorités sont conscientes de la grande domination qu'exercent les firmes américaines sur le pays et elles encouragent de plus en plus les autres pays à investir. Ainsi, la présence française est de plus en plus visible dans le secteur du bâtiment, dans les banques, les services parapétroliers même si elle est encore absente dans la production pétrolière. Les flux d'IDE français s'établissent à 16 millions d'euros en 2001, le classant au 73^{ème} rang des pays récepteurs des IDE français. D'autres pays investissent aussi en Guinée Equatoriale tels le Cameroun dans les services bancaires et des assurances, et beaucoup de petites entreprises privées venant du Nigeria et du Cameroun dans le domaine de l'informel.

Congo

L'IDE au Congo a plusieurs sources avec une prédominance de la France qui intervient pratiquement dans tous les secteurs de l'activité économique.

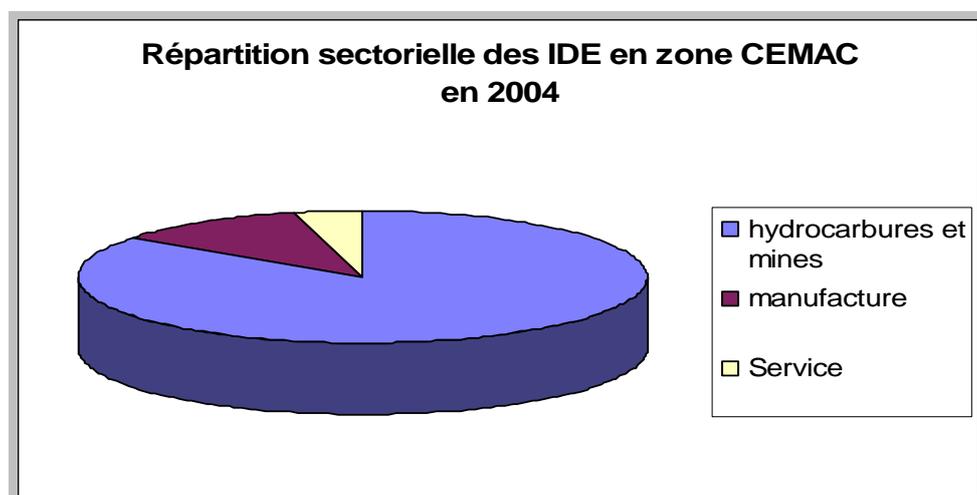
La France est intervenu au Congo à concurrence de 459 millions d'euros pour ce qui est du stock d'IDE en 2004, soit 20% du stock total d'IDE dans le pays. Ce pourcentage place le Congo au 50^{ème} rang mondial au cours de la même période des pays bénéficiaires des IDE français en terme de stock. Pour la même année, les flux d'IDE français entrant au Congo étaient de 85 millions d'euros, plaçant ainsi le Congo au 29^{ème} rang mondial des pays bénéficiaires des flux d'IDE français. Les autre pays qui ont investi au Congo sont dans l'ordre les Etats-Unis (qui a signé une convention de protection des investissements avec le Congo en 1990), l'Italie qui est aussi signataire d'une convention avec le Congo en 1994, la Chine dont la convention date de 2000 et la Grande Bretagne dont la signature de la convention date de 1989.

1.3- Répartition sectorielle des IDE dans la CEMAC

La décision d'investir en Afrique centrale repose principalement sur l'existence d'un sous-sol riche en minerais et en hydrocarbures, et la possibilité de ravitaillement d'un marché de plus de trente deux millions d'individus. La recherche d'une main-d'œuvre à bon marché est une motivation secondaire en Afrique centrale car les investisseurs reprochent souvent à cette région le coût relativement élevé de sa main-d'œuvre, en comparaison aux autres pays en développement, notamment ceux d'Asie du Sud-Est ou d'Asie du Sud-Ouest. A titre de comparaison, le salaire moyen au Gabon est de 200 euros alors que le salaire moyen en Chine est de 125 euros.

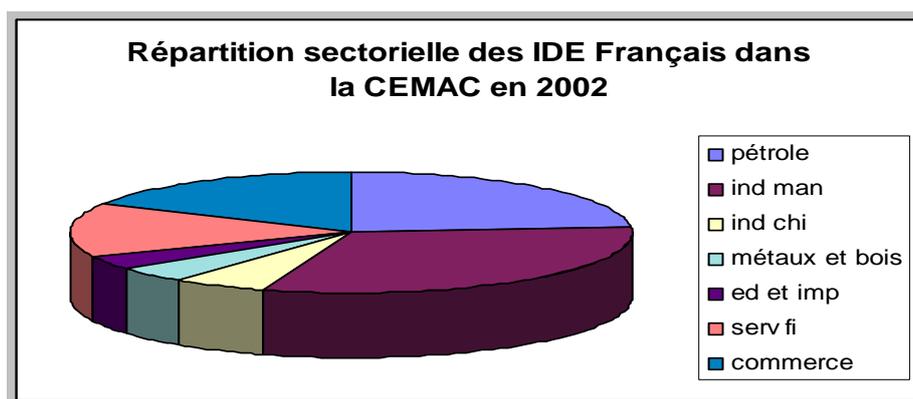
Cela étant, l'IDE vers la CEMAC est inégalement réparti dans quatre secteurs principaux de l'activité économique : primaire, minerais et hydrocarbure, manufacturier et tertiaire. Dans certains pays comme le Cameroun, le pétrole a souvent été assimilé au secteur industriel (secondaire), mais depuis quelques années et compte tenu de l'importance de cette ressource dans l'économie de chacun des pays de la CEMAC, le pétrole est comptabilisé comme un secteur particulier. La répartition sectorielle est aussi très volatile d'une année à une autre entre les secteurs et même à l'intérieur de chacun des pays de la zone. En 2004, on estime à 3171 millions de dollars le montant des IDE vers la CEMAC et, de ce montant, environ 85% de ces IDE étaient investis dans le secteur des hydrocarbures et des minerais, 11% dans le secteur manufacturier (industrie) et environ 4% dans les services (tertiaire) comme l'illustre le graphique 9.

Graphiques 9



Source : Graphique réalisé par l'auteur à partir des données de la CNUCED

Grapique 10



Source : Graphique réalisé par l'auteur à partir des données de la CNUCED

Comme nous pouvons le constater, les hydrocarbures se taillent la plus grosse part avec 85% avec le secteur minier ; il faut cependant noter que cette répartition varie selon les pays et cette part est plus ou moins justifiée selon qu'on se trouve au Tchad ou au Cameroun.

Cameroun

Les IDE couvrent pratiquement tous les secteurs d'activité économique du pays, la plus grande partie se trouvant dans le secteur secondaire. En 2003, les IDE au Cameroun opèrent sous diverses formes : certaines sont des entreprises à capitaux privés étrangers à 100% alors que d'autres opèrent en partenariat avec des nationaux ou avec l'Etat camerounais. Le gouvernement camerounais prend part dans le capital des entreprises étrangères à travers la Société Nationale d'Investissement (SNI). En 2003, les sociétés de portefeuille SNI à participations étrangères étaient de 49, soit deux dans le secteur primaire (dans les industries agro-alimentaires), 29 dans le secteur secondaire et 18 dans le secteur tertiaire. Les parts d'IDE détenus dans les secteurs économiques par les entreprises étrangères du portefeuille de la SNI sont respectivement de 13,12% pour le primaire, 74% pour le secondaire et 12,25% pour le tertiaire. Les hydrocarbures sont concentrés dans le secteur secondaire (Elf Aquitaine, Pecten, et Victoria Company, Exxon) qui sont des entreprises de production et de distribution pétrolières françaises et américaines. Les entreprises pétrolières qui s'occupent de la distribution des produits pétroliers investissent dans le secteur commercial et ces investissements proviennent des pays tels la Grande Bretagne, la France et les Etats-Unis. Les IDE dans le secteur secondaire sont également investis dans les industries du bois, dans les brasseries, les sacheries, les cimenteries, les verreries, l'électricité et l'eau, ainsi que dans

l'industrie cotonnière. Dans le secteur tertiaire, les IDE sont concentrés dans les domaines suivants : électricité, gaz et eau pour les américains et les études des projets d'électricité, de gaz et de l'eau pour ce qui est des français et une grande concentration des filiales françaises dans le secteur commercial (l'hôtellerie, publicité, assurance banques et bourse des valeurs immobilières).

Tchad

Au Tchad, environ 80% d'IDE sont concentrés dans le secteur de l'industrie dont environ 95% dans le seul secteur pétrolier. Les 20% restants étant répartis dans entre les secteurs primaire et tertiaire. La France détient le monopole des IDE dans l'agriculture avec une part importante dans la société de production de coton. La présence française dans ce secteur est aussi fortement marquée par la transformation de la canne à sucre à travers Vilgrain (sucre) et Dagriss (coton), Castel (bière). Les investissements sont américains et malaisiens dans le pétrole avec la société Exxon.

Le secteur tertiaire est celui qui traduit le plus la présence des IDE français (avec 50% du total) notamment dans les travaux publics, avec les principaux groupes français Bouygues, Vinci, et une entreprise familiale : Setuba. On trouve également des IDE français dans la distribution des produits pétroliers (Schlumberger et Foraco), le transport transit, la restauration, l'hôtellerie avec les groupes Accor et le Méridien ; le secteur financier est représenté par la Société générale, Biat, Financial, Gras Savoye, le conseil concentrant 16% des IDE.

Gabon

Selon les estimations de l'IZF en 2003, environ 60 % des IDE au Gabon vont dans le secteur pétrolier, 30% vers les services et 10% dans le primaire.

Dans le secteur primaire, l'objectif du Gabon depuis l'indépendance est d'une part de maintenir un ravitaillement permanent de la population par l'importation des produits vivriers afin de satisfaire les besoins de la population dans ce domaine, d'autre part d'encourager les firmes qui le souhaitait à investir dans l'exploitation des ressources forestières dont regorge le bassin du Congo, dans l'agro-alimentaire, etc.

Tableau 3 : Part des IDE mondiaux dans le secteur pétrolier gabonais
(En millions de dollars US)

	2000		2001	
Explorations	68	-	133	-
Part de la France	10	15%	26	20%
Développement	328	-	280	-
Part de la France	87	27%	94	34%
Total	396	-	413	-
Part de la France	97	25%	120	29%

Source : Institut de la zone franc.

Dans le secondaire, les IDE sont investis en majorité dans l'exploitation et la distribution pétrolière, l'exploitation du manganèse, les industries chimiques, manufacturières et de transformation du bois.

Dans le tertiaire, les IDE interviennent dans les banques et les assurances, dans la grande distribution et le conseil.

Congo

Le Congo est l'un des pays à risque très élevé dans la CEMAC, et la répartition de son IDE dans les secteurs économiques est influencée par ce facteur. L'IDE est concentré dans le secteur pétrolier à plus de 70%, 20% dans l'industrie hors pétrole et 10% dans le primaire.

Il n'existe quasiment pas d'industries dans le secteur primaire au Congo, à part quelques unités d'exploitation du bois, de production du sucre ou de la bière. Les conflits politiques ayant conduit à la guerre civile ont pratiquement tout détruit.

Dans l'industrie hors pétrole, l'IDE est concentré dans la transformation du bois, la fabrication des tôles et de quelques matériaux de construction, alors que tout le reste va vers le secteur pétrolier (production et distribution).

Dans le tertiaire, on dénombre quelques entreprises dans le BTP, l'électricité et l'eau ainsi que dans les banques et les assurances.

Guinée Equatoriale

L'IDE en Guinée Equatoriale est inégalement réparti entre le secteur industriel et le secteur des services (voir graphique 11).

Alors qu'avant l'indépendance la Guinée équatoriale était un pays agricole et parmi les premiers producteurs du cacao et du café en Afrique avec les IDE espagnoles et portugais, la dictature imposée par les dirigeants de ce pays après leur souveraineté a fait fuir tous les IDE. A nos jours, nul n'ose investir dans ce pays en dehors du secteur pétrolier qui détient 94% des IDE de ce pays. Les 6% restant se trouvent dans les services (électricité, eau et télécommunication, banques et assurances), dans la transformation du bois et la construction.

Graphique 11



Source : Graphique réalisé par l'auteur à partir des données de la CNUCED

1.4- La localisation des IDE

Plusieurs raisons militent en faveur du choix de la CEMAC comme lieu des localisations des firmes multinationales. Parmi celles-ci, les plus importantes sont la proximité des côtes pour le transport et l'expédition des produits, la disponibilité des ressources naturelles, la présence de zones franches.

Le quasi totalité des pays de la CEMAC à l'exception de la République Centre Africaine et du Tchad possède une côte maritime, laquelle leur sert de porte d'entrée et de sortie vers le reste du monde. L'attractivité qu'exercent certains sites à travers les infrastructures portuaires, de communications et de transports peut favoriser la localisation des IDE entrant dans la CEMAC. Ainsi, toutes les entreprises multinationales sont concentrées dans les villes portuaires de Douala au Cameroun, Pointe Noire au Congo, Port-Gentil au Gabon et Malabo en Guinée Equatoriale. Les pays qui n'ont pas d'ouverture maritime comme le Tchad et la République Centrafricaine (qui ne fait pas partie de notre étude) ne doivent leurs IDE que grâce à leurs voisins qui leur permettent d'exporter à travers leur territoire.

D'autre part, la théorie économique justifie aussi la localisation des IDE par le fait que, une fois que le pays attire une masse d'investisseurs, les autres vont souvent suivre par effet d'entraînement. Les IDE vont augmenter au fil des ans à cause de la présence des économies d'agglomération. Les nouveaux investisseurs suivent les décisions des premiers investisseurs dans leur choix d'investissement. En s'installant près des autres firmes, ils bénéficient d'effets d'entraînement positifs (nouvelles connaissances, travail spécialisé et facteurs de production) des investisseurs déjà installés dans le pays. Sur le terrain, les grandes multinationales françaises et anglaises implantées en Afrique Centrale bien avant les indépendances inspirent confiance aux nouvelles entreprises.

Le coût de la main d'œuvre peut-il justifier l'implantation des entreprises dans la CEMAC ?

Au Cameroun, le revenu per capita est de 984 dollars par an, de 5755 dollars au Gabon, 11422 dollars en Guinée Equatoriale, 1428 \$ au Congo et 630 \$ au Tchad. De plus, le SMIG varie dans cette zone d'un pays à l'autre : alors qu'il n'est que de 50 \$ par mois au Cameroun, il est de 200 \$ au Gabon, 100 \$ en Guinée, 100 \$ au Congo et 20 \$ au Tchad (estimation des Nations Unies en 2004).

Ainsi, au vu de ces chiffres et en tenant compte de la qualification de la main- d'œuvre, les travailleurs de la CEMAC ne peuvent se mesurer contre leurs homologues de l'Inde ou de

la Chine, voire même de l'Afrique de l'Ouest où les coûts de la main-d'œuvre sont beaucoup moins élevés que la moyenne de l'Afrique Centrale, ce qui justifie l'afflux des travailleurs immigrés venant de l'Asie et de l'Afrique de l'Ouest vers cette zone de l'Afrique.

La localisation des ressources naturelles dans le bassin du Congo et leur abondance sont de loin les facteurs d'attractivité les plus déterminants envers les IDE en Afrique Centrale (BM, WIR, 2005). Chaque année les entreprises investissent dans la prospection du pétrole et dans l'exploitation des autres richesses que contient le bassin du Congo. Les ressources les plus en vue sont le pétrole, le bois, le gaz, le zinc, le manganèse, la bauxite, l'agriculture, le diamant. Cependant, il faut noter que ces ressources sont inégalement réparties entre les Etats de la CEMAC, et que l'entrée des IDE est fortement influencée par la situation géographique des pays.

D'autre part, la présence des zones franches dans certaines grandes villes de la CEMAC comme Douala au Cameroun peut faciliter l'entrée des IDE, car les investisseurs sont généralement attirés par les facilités que ces zones de franchise douanière accordent souvent aux entreprises qui s'y implantent. C'est à juste titre que la BM (2001) note à propos : « les zones franches peuvent constituer une arme utile dans l'arsenal de développement lorsqu'elles sont réalisées dans des conditions propices et de bonne gouvernance ». En effet, les zones franches industrielles peuvent réaliser les objectifs essentiels de création d'emplois et d'accroissement des recettes en devises.

Au niveau de la CEMAC, ce projet louable pour l'attractivité des IDE ne fait pas encore beaucoup d'adeptes. Sur les cinq pays de la CEMAC, seuls trois de ces pays ont pu mettre en place une zone franche sous l'impulsion du FMI et de la BM. Il s'agit du Cameroun, et du Gabon et dans une moindre mesure du Congo. Cependant, ces zones éprouvent beaucoup de difficultés à fonctionner² à cause de nombreux blocages.

Conclusion

Nous avons présenté les montants et les tendances des IDE dans les différents pays de la CEMAC. Il ressort de cette présentation qu'en dépit du faible montant d'IDE par rapport aux flux mondiaux, l'IDE vers la CEMAC prend de plus en plus d'importance dans sa contribution au PIB, surtout au cours des cinq dernières années. En nous interrogeant sur l'origine des IDE, nous avons constaté que les Etats-Unis, la France, la Chine et la Malaisie

² Voir annexe 4 pour les détails du fonctionnement des zones franches dans la CEMAC

étaient les plus gros investisseurs dans le secteur pétrolier au Tchad et en Guinée Equatoriale, alors que la France vient en tête au Cameroun, au Gabon et au Congo. Ensuite, il est net que les IDE sont inégalement répartis non seulement dans les pays de la CEMAC, mais à l'intérieur de chacun des pays dans les secteurs d'activité. Le secteur pétrolier est majoritaire avec parfois plus de 80% des IDE dans les pays comme la Guinée Equatoriale (94% en 2004) et le Tchad. La question qu'on peut se poser et qu'on verra plus tard est de savoir si cette inégale répartition peut avoir une conséquence néfaste sur l'économie (crainte d'un phénomène du syndrome hollandais) ou être un puissant levier de développement. Enfin, on constate que les raisons qui poussent les IDE à se localiser dans la CEMAC semblent essentiellement liées à la recherche des ressources naturelles et non dans la réduction des coûts de production comme c'est le cas en Asie ou en Afrique de l'Ouest.

SECTION 2 : LA CROISSANCE DANS LA REGION CEMAC

La région CEMAC a une population de près de 30 millions d'habitants pour un produit intérieur brut (PIB) de 23229,8 milliards de FCFA en 2005 selon les estimations de la Banque de France. Ce PIB est inégalement réparti dans l'ensemble des pays de la CEMAC : 8770,5 milliards pour le Cameroun, 4507,7 milliards pour le Gabon, 3126,6 milliards pour le Congo, 3759 milliards pour la Guinée équatoriale et 3066 milliards pour le Tchad. La CEMAC a connue deux phases importantes dans l'évolution de sa croissance : la période d'avant la découverte du pétrole dans chacun des pays comme nous l'avons dit plus haut, qui coïncide avec les entrées importantes d'IDE et la période de l'ère pétrolière. On constate sur le tableau n°4 (bis) que les entrées d'IDE suite à la découverte du pétrole ont changé nettement l'évolution du taux de croissance dans la CEMAC. Ainsi, la croissance de la CEMAC est passée d'un taux annuel moyen de 3,3% à la première période à un taux annuel moyen de 5,1%. Le Cameroun dont l'économie ne reçoit pas beaucoup d'IDE a connu une légère baisse : son taux est passé de 4,5% à 3,3%. Le Gabon et le Congo ont quant à eux connu une baisse liée à la mauvaise gestion de la politique économique, alors que les troubles sociaux à répétition sont peut-être à l'origine de la faible performance du Congo. La Guinée Equatoriale et el Tchad ont connu un bond spectaculaire de leur croissance : 25% en moyenne

à la deuxième période contre 3% avant l'ère du pétrole pour le premier, et 16,5% de nos jours contre 1,1% seulement pour le Tchad avant la période du pétrole.

Au cours des dix premières années d'indépendance (1960-1971) la CEMAC a connu en moyenne une croissance modérée de 2,8% l'an. Cette croissance est soutenue par les exportations des produits de rente, dont les capitaux sont encore détenus par des compagnies étrangères à la région. Entre 1972 et 1975, la découverte et le début d'exploitation du pétrole au Gabon et au Congo portent la croissance à une moyenne annuelle de 6,9%. En 1977, le Cameroun commence à produire du pétrole, et la conséquence est manifeste sur le taux de croissance qui passe de 5,9% à 9,9% en 1978 et à 17% en 1979. Cette performance de l'économie camerounaise ne réussit pas à améliorer la croissance de la zone, laquelle enregistre pour la première fois une croissance négative. Ainsi, entre 1976 et 1978, la croissance moyenne annuelle tombe à -3,2%. L'économie de la zone connaît une croissance soutenue entre 1979 et 1984. En 1985-1986, une crise de liquidités occasionnée par la baisse simultanée des prix des principaux produits de rente (cacao et café) et du pétrole précipite tous les pays de la CEMAC dans une crise sans précédent. Il est estimé par la BM que le Cameroun, pays leader de la CEMAC, perd en une année près de 600 milliards de franc CFA, soit presque le budget de quatre pays de la CEMAC à cette époque. Comme conséquence, tous les pays de la CEMAC sont placés sous le plan d'ajustement structurel (PAS) avec un programme drastique : le salaire des fonctionnaires est réduit de 75% au Cameroun, suivi d'un délestage de 20000 fonctionnaires. La CEMAC connaît une croissance négative voire nulle durant les cinq années que dure la première partie du PAS entre 1985 et 1989 (voir tableau 67A en annexe 16).

A partir de 1987, la restructuration des économies de la CEMAC commence à porter ses fruits et la croissance redevient positive, à un niveau bas jusqu'en 1995, date à laquelle le pétrole est découvert au Tchad et en Guinée Equatoriale. Cette découverte est suivie quelques années plus tard par un renchérissement du prix du baril du pétrole, lequel va relancer la croissance de tous les pays de la zone. Ainsi, entre 1995 et 2004, la CEMAC connaît une croissance annuelle moyenne de 9%, ce qui la place en tête en matière de croissance en Afrique pour les dix dernières années.

Pourtant, cette vue globale de la croissance du PIB masque certaines réalités intrinsèques des Etats et une contribution inégalitaire des secteurs économiques au PIB. Le tableau 5 montre une contribution du secteur secondaire au PIB égal à 61,8% dans la CEMAC (43,7% pour le primaire et 26% pour le tertiaire). Ces chiffres laissent croire que la CEMAC a un degré d'industrialisation élevé, ce qui n'est pas le cas. En fait, ces chiffres traduisent la

dépendance des pays de la CEMAC envers l'industrie pétrolière, car si on enlève la contribution du pétrole, aucun de ces pays en dehors du Cameroun n'a une contribution du secteur industriel égale à 10%. On constate en effet que la part du secteur industriel hors pétrole ne représente que 7% au Congo, 10% au Gabon, 6,7% en Guinée équatoriale, 5% au Tchad, alors qu'elle est de 23% au Cameroun.

Tableau n° 4 : Taux annuel moyen de croissance du PIB et des IDE avant et après le boom pétrolier.

	Période D'avant l'ère du pétrole	Taux annuel moyen (en %)		Période de l'ère pétrolière	Taux annuel moyen (en %)	
		PIB	IDE		PIB	IDE
CEMAC	1960-1972	3,4	3	1972-2005	5,1	4
Cameroun	1960-1975	4,5	26	1976-2005	3,3	54
Congo	1960-1972	6,6	-35	1973-2005	2,3	2
Gabon	1960-1972	3,1	6	1972-2005	2,3	20
Guinée Eq.	1960-1991	3,2	3	1992-2005	25	3
Tchad	1960-2005	1,15	2,5	2000-2005	16,5	10,6

Source : calculs de l'auteur à partir des données de l'Université de Sherbrooke

Tableau n° 5 : Répartition par secteur du produit intérieur brut dans la CEMAC

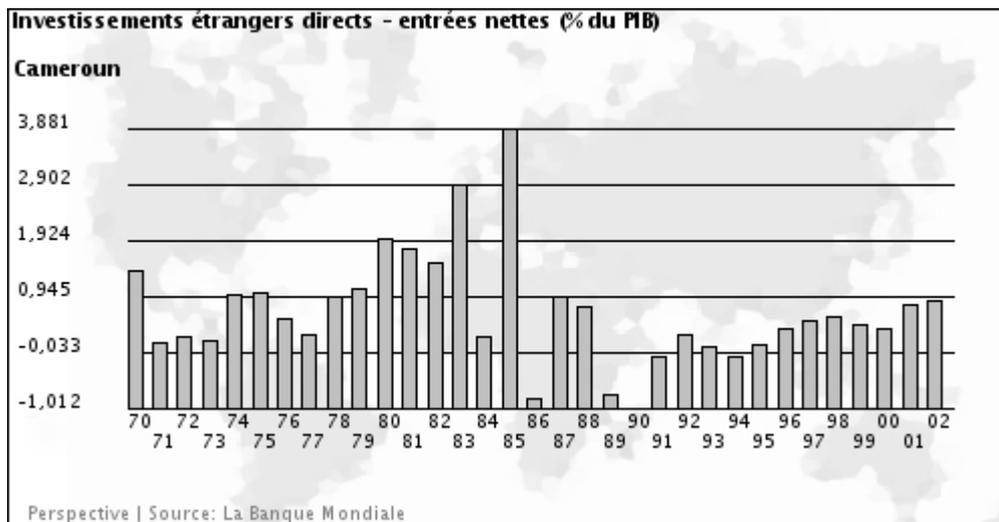
Secteurs	Produit intérieur brut				Population active		
	Secteur primaire	Secteur secondaire	Part du pétrole dans le secondaire.	Secteur tertiaire	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
Cameroun	22,5	28,1	5,3	49,4	49	15	36
Congo	4,5	73,7	63,3	21,8	29	13	58
Gabon	10,1	59,2	50,9	30,7	68	14	18
Guinée Eq.	2	94,7	88	2,9	50	20	30
Tchad	21,2	53,5	48	25,3	72	7	21
CEMAC	43,74	61,8	51,5	26,02	53,6	13,8	32,6

Source : Rapport de la Banque de France sur la CEMAC, 2005.

Au niveau des pays, on peut dire que la croissance de la CEMAC est largement influencée par celle de la Guinée Equatoriale dont les taux de croissance battent dans certaines années récentes tous les records (95% en 1996, 65% en 2000) (tableau 67A, annexe 16)).

Le Cameroun avec ses 17 millions d'habitants et 40% du PIB de la CEMAC aligne une performance économique relativement modeste au vu de ses potentialités agricoles et énergétiques. Au cours des dix dernières années, le taux de croissance moyen au Cameroun a été de 5%, de loin inférieur au taux de croissance de la CEMAC (9%). Le pourcentage des IDE par rapport au PIB est resté faiblement stable entre 1970 et 2004, avec une moyenne annuelle de 2%. Ce pourcentage est ensuite passé à 4% en 2004, soit le taux le plus bas de la CEMAC, car pour la même année, ce taux était de 9% au Gabon, 21% au Tchad, 30% au Congo et 60% en Guinée Equatoriale.

Graphique 12

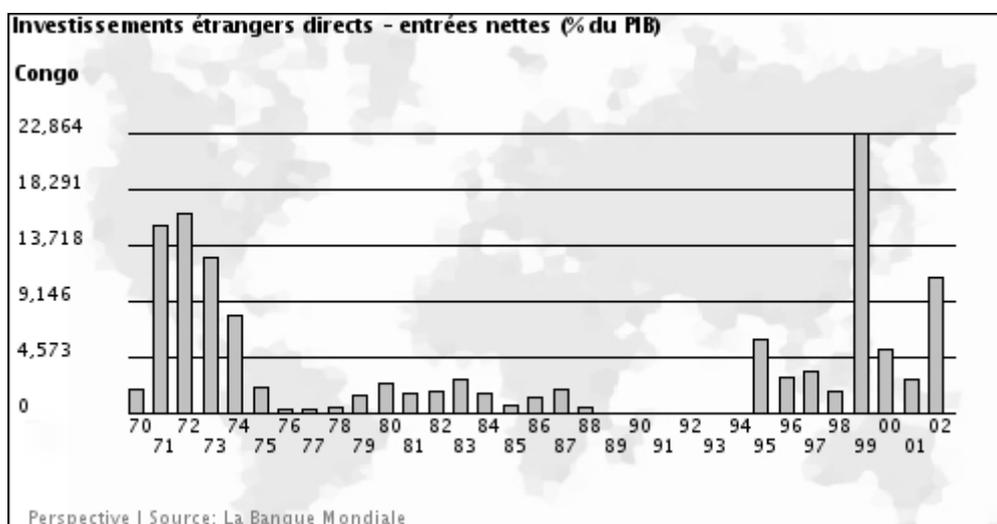


La performance économique du Gabon est la plus médiocre de la CEMAC compte tenu de ses potentialités énergétiques et minières. Avec des revenus pétroliers cinq fois supérieures à ceux du Cameroun et une population dix sept fois moins, le taux de croissance annuel moyen au Gabon n'a été que de 2% entre 1995 et 2004. Cette situation est surprenante d'autant plus que le prix du pétrole n'a pas connu de baisse spectaculaire au cours de ladite période. En 2002, les flux d'IDE ont commencé à affluer après une chute en 2000 et 2001 (voir tableau 68A, annexe 16). La part de l'IDE dans le PIB a augmenté de manière

substantielle : de -0,02% en 2001, elle est passée à 6% en 2002, 8,4% en 2003 et à 7,2% en 2004.

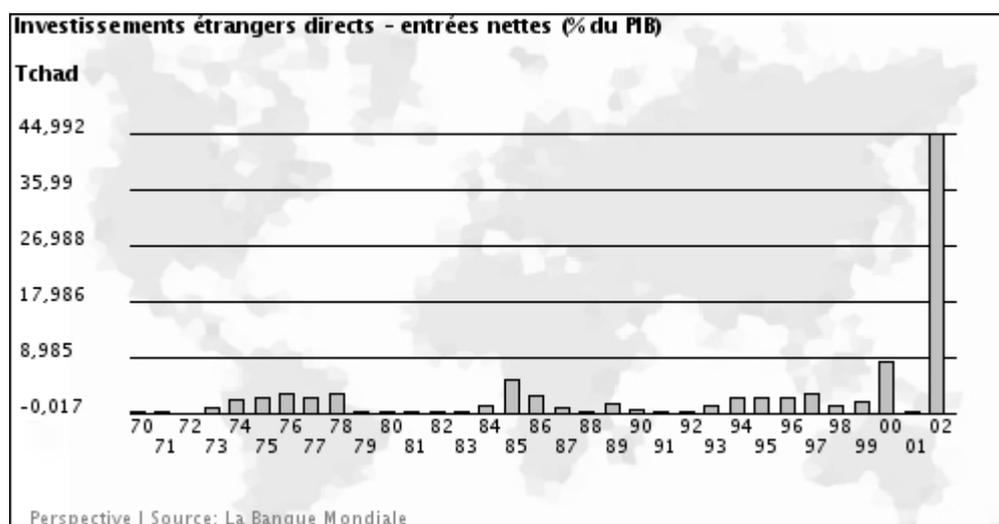
La performance du Congo s'est améliorée au cours des cinq dernières années, avec une croissance moyenne de 5%. Ce taux est inférieur à celui de la zone, mais mieux que celui du Gabon, surtout lorsqu'on sait que le Congo a connu deux guerres civiles au cours de la décennie précédente, ce qui justifie la mauvaise performance des années 1990 (taux de croissance moyen de 0,5%).

Graphique 14



Le Tchad et la Guinée Equatoriale sont les pays dont la croissance ont été remarquables au cours des dix dernières années dans la CEMAC, avec une moyenne de 8,6% pour le premier et 31,5% pour le second. Cette croissance est soutenue par les investissements réalisés dans le secteur pétrolier.

Graphique 15



Le

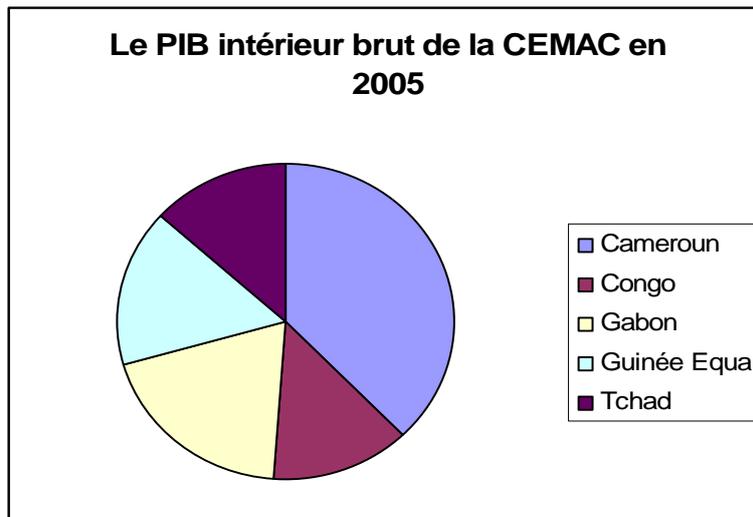
ralentissement du rythme de la croissance économique en zone CEMAC en 2004 et 2005 (+ 7,5% et 6% après + 11 % en 2003) traduit semble-t-il celui de la production pétrolière qui n'a progressé que de 2,9 % en 2005 après 24,4 % en 2004 au Gabon et au Tchad. La Guinée Equatoriale est restée le premier pays producteur de pétrole de la sous région, avec 18,2 millions de tonnes, devant le Gabon (13,3), le Congo (12,6), le Tchad (8,9) et le Cameroun (4,2). Ces cinq États membres assurent environ 12 % de la production du continent africain. En 2005, les activités pétrolières ont représenté 40 % du PIB³, 79 % des exportations et 65 % des recettes budgétaires de la CEMAC selon la Banque de France. À l'avenir, le secteur pétrolier devrait bénéficier de la poursuite du développement de la production en Guinée Équatoriale, au Congo et au Tchad. Toutefois, cette tendance pourrait être atténuée par la baisse attendue de la production au Cameroun et au Gabon.

En 2005, la croissance dans la CEMAC de l'ordre de 6% a été principalement soutenue par le secteur pétrolier mais aussi par le secteur non pétrolier qui a contribué à hauteur de 3,5 points à la croissance du PIB. Ont été particulièrement dynamiques : les activités commerciales, touristiques et de transports (en rapport notamment avec la hausse des revenus des ménages) ainsi que les productions vivrières. Les récoltes de plusieurs produits d'exportation ont également progressé.

³ Pour plus amples détails sur le PIB par secteur de la CEMAC, voir à l'annexe 1.

Graphique 16 : Le PIB des pays de la CEMAC en 2005

(Cameroun 37,7% ; Congo 13,4% ; Gabon 19,4% ; Guinée E. 16,1% et Tchad 13,1%)



Source : Banque de France

En Conclusion la croissance de la CEMAC dépend essentiellement de deux facteurs : la vente des produits primaires et la vente du pétrole. Alors que la croissance était soutenue avant le début des années 1970 par la production des produits agricoles tels le cacao, le café, le coton et les arachides, elle est soutenue après cette date par la vente du pétrole et des autres ressources minières. On constate également que la croissance dans la CEMAC est inégalement répartie : alors qu'avant 1985 le Cameroun menait le peloton des pays de la CEMAC à cause de la diversité de sa production, aujourd'hui la Guinée Equatoriale mène le peloton à cause de la richesse de son sous-sol en hydrocarbures.

CHAPITRE 2

L'ATTRACTIVITE DE LA CEMAC

INTRODUCTION

Une politique a été mise en oeuvre par les autorités de la CEMAC pour renforcer l'attractivité des IDE. Le renforcement de la capacité à attirer (mais aussi à retenir) hommes et entreprises apparaît désormais comme un élément essentiel des stratégies locales de développement qui doivent peu à peu se substituer aux politiques distributives.

On peut donc définir l'attractivité des IDE comme un ensemble des politiques économiques, fiscales, douanières et institutionnelles que les autorités ont élaboré afin de rendre la région CEMAC attractive aux yeux des investisseurs. Ces politiques tiennent compte des conventions internationales entre Etats, et respectent les principales clauses commerciales internationales en vigueur dans le monde. Elles ont été élaborées de manière à respecter les chartes des investissements en Afrique.

La section 1 donne le cadre juridique, réglementaire et institutionnel (un Etat de droit à consolider, la démocratisation, les garanties à apporter aux investisseurs etc.) qui régit l'activité des IDE dans la CEMAC. De plus, les politiques économiques mises en place par les autorités afin d'attirer les IDE sont également analysés : il s'agit de la politique de convergence macroéconomique, d'une politique d'endettement plus responsable et de la politique d'ouverture économique. Parallèlement à la politique économique, la politique monétaire en vigueur dans la CEMAC est celle de la zone franc parrainée par la France.

Il est ensuite passé en revue les principales richesses de la CEMAC, susceptibles d'attirer les éventuels investisseurs dans cette zone. Ainsi, les potentialités de chacun des pays de la CEMAC en pétrole, forêt et autres ressources naturelles ainsi que les infrastructures de cette zone sont analysées (section 2).

Enfin, la section 3 essaie d'inventorier les principaux problèmes liés à l'attractivité des IDE dans la CEMAC dont les plus importants sont la corruption endémique, le risque pays, les coups d'Etat et l'instabilité politique.

SECTION 1 : LES POLITIQUES D'ATTRACTIVITE

1.1- Le cadre juridique, réglementaire et institutionnel

1.1.1- Un Etat de droit à consolider

Dans tous les pays de la CEMAC, le système judiciaire en vigueur est celui hérité de la colonisation avec des aménagements variant d'un Etat à l'autre. En général, on trouve à la base les tribunaux de première instance, puis les cours d'appel et enfin la cour suprême qui constitue la plus haute instance en matière judiciaire et administrative. Dans certains pays tels le Cameroun et le Gabon, beaucoup d'efforts sont en train d'être faits dans le but de renforcer l'Etat de droit qui viendrait rassurer les investisseurs potentiels.

Dans la CEMAC, il existe toute une batterie de recours prévue dans la charte des investissements pour assurer aux investisseurs des garanties nécessaires pour leurs investissements (voir annexe 6 pour plus de détails). Le rapatriement des profits à concurrence de 100% et sans contrepartie est assuré dans tous les pays de la CEMAC. Par contre, les IDE sont en général plus encouragés lorsqu'ils sont réalisés en joint venture avec les partenaires locaux ou avec l'Etat, ce qui n'est pas toujours rassurant pour les investisseurs. La séparation du pouvoir entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire est officiellement acquis mais n'est pas respectée dans les faits.

Certains pays font quand même des efforts dans le respect de l'état de droit, mais des pays tels le Gabon ou la Guinée équatoriale sont les plus réfractaires dans le respect du droit des investisseurs. On ne peut pas compter le nombre de fois où les citoyens de ces pays s'en prennent aux biens des investisseurs camerounais installés dans ces pays pour une raison sans commune mesure avec l'activité économique qu'ils mènent. Il est donc clair que les Etats de la CEMAC mettent peu en pratique la réglementation en matière de commerce et d'investissement tel que prescrite dans le code des investissements de leur pays et dans la charte des IDE de la CEMAC.

La démocratisation

La tendance géopolitique peut influencer les investisseurs (UNCTAD, 2003). Après la guerre froide, l'attitude des anciens pays de l'Est et de certains pays africains a changé vis-à-

vis des Etats-Unis qui préconisaient une large ouverture commerciale (Velasco (2002), Kuczynski et Williamson (2003)). Dans la zone CEMAC, la démocratie devient de plus en plus une réalité affichée, même si sa pratique laisse parfois à désirer. La démocratisation a favorisé la liberté d'opinion, malgré l'inégale répartition du pouvoir entre le législatif, le judiciaire et l'exécutif qui détient généralement la réalité du pouvoir. Les politiques de libéralisation favorables à la privatisation, particulièrement dans les satellites de l'ancienne Union Soviétique (Congo) et dans certains pays conservateurs (Cameroun) sont de plus en plus prônées par les gouvernants. La politique économique est débattue actuellement au Parlement des pays de la CEMAC, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. La démocratie crée un cadre légal qui protège le droit des investisseurs qu'ils soient nationaux ou étrangers. Mais la démocratie n'est pas signe de la réussite si les institutions viables ne sont pas introduites et si les pays manquent des capitaux pour construire des infrastructures nécessaires, ce qui est le cas de plusieurs pays africains, aux dires d'Addison (2003). De plus, la démocratisation n'est pas synonyme de la stabilité macro-économique.

Les garanties

Un investisseur est d'autant plus motivé à investir s'il a suffisamment de garanties pour la sécurité de son investissement. Les garanties liées au rapatriement des profits à concurrence de 100% ou au rapatriement des revenus en cas de conflit ou de crise quelconque sont demandées par les firmes multinationales. Le gouvernement du Mali (2004) dans son code d'investissement stipule que les investisseurs étrangers bénéficient des mêmes privilèges que les investisseurs nationaux. Il en est de même au Cameroun et au Gabon où tout investisseur peut rapatrier son profit ou ses investissements. Pour Basile (2004), une structure concurrentielle du marché visant à préserver la liberté d'accès, constitue généralement la meilleure des garanties contre les manœuvres anti-concurrentielles qui pourraient émaner de groupes d'intérêts privés. En cas de litiges dans les pays d'Afrique Centrale, le règlement se fait à l'amiable en garantissant l'intérêt des parties en conflit. En cas d'échec, les parties peuvent recourir à la procédure d'arbitrage prévue par l'OHADA⁴ ou la charte des investissements de la CEMAC.

1.1.2 -Incitations fiscales et financières

⁴ L'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires (voir annexe 6B)

Les Etats membres de la CEMAC offrent un certain nombre d'incitations aux investisseurs potentiels de la région. Le régime général des investissements comporte des clauses qui visent soit à encourager l'investissement en général soit à l'orienter vers un secteur clé de l'économie conformément aux objectifs du gouvernement. En fait, la politique du pays d'accueil peut jouer dans le sens de l'attractivité lorsque le pays a besoin des IDE ou dans le sens du protectionnisme lorsque les dirigeants veulent protéger les industries locales contre une concurrence dont elles ne peuvent faire face. Deux types d'incitations peuvent attirer les IDE dans la zone CEMAC : les incitations fiscales et les incitations financières.

Basile (2004) pense qu'une fiscalité modérée qui se matérialiserait par un impôt sur les bénéfices des entreprises établi à un taux unique se situant autour de 20 % n'aurait pas d'effet dissuasif sur l'investisseur opérant sur le régime franc. Une littérature récente souligne l'intérêt qu'il y a, pour les Etats, à réduire l'incertitude qui caractérise l'environnement économique des entreprises. Le lien entre les décisions d'investissement et l'incertitude s'explique par l'existence d'un certain degré d'irréversibilité des investissements, où s'ajoutent au coût d'achat les coûts d'installation et d'adaptation des nouveaux matériels.

D'après les données de UNCTAD (2001), les 1185 modifications des législations nationales sur l'IDE intervenues entre les périodes 1991 et 2000 que ce soit dans les pays développés ou dans ceux en voie de développement étaient favorables aux investisseurs étrangers.

Lautier (2003) citant une source d'un expert brésilien au séminaire de la CNUCED donne une liste non exhaustive des avantages accordés à la firme américaine Ford afin qu'elle puisse s'installer dans l'Etat de Bahia au Brésil, ce qui est similaire à ce qui se passe dans certains pays d'Afrique Centrale : 1) exonération de taxes à l'importation, totale sur les équipements de production, à 90% sur les matières premières, les pneumatiques et les composants ; 2) réduction de 50% des taxes à l'importation de véhicules finis ; 3) exonération des taxes sur les produits industriels ; 4) exonération d'impôt sur les bénéfices de l'usine ; 5) don gratuit par l'Etat de Bahia du terrain de l'usine ; 6) financement bancaire à conditions préférentielles de la viabilisation du terrain ; 7) réduction non précisée de la TVA ; 8) crédit à taux réduit de 100 millions de dollars US.

Au niveau de la CEMAC, des avantages similaires sont prévus dans la charte des investissements⁵ et les IDE en bénéficient pleinement. En fait, il est évident que réduire les taxes et augmenter les mesures d'incitations affectent positivement les décisions des firmes à

⁵ Voir la politique des IDE dans la CEMAC

investir. Les mesures fiscales de soutien à l'investissement ont fréquemment été employées dans le passé, mais elles n'ont obtenu, semble-t-il, que des résultats limités et transitoires.

1.2- Les politiques économiques

La politique de convergence macroéconomique, d'ouverture et de privatisation a un but, celui d'attirer les firmes multinationales.

1.2.1- Politique de convergence macroéconomique

La banque centrale des Etats de la CEMAC a mis sur pied quatre critères devant être suivis à la lettre depuis 1994. Ces critères ont pour but d'assurer la compétitivité de ces pays et partant, rassurer les investisseurs sur la bonne gestion de la zone. Ces pays doivent :

- 1) maintenir un taux de couverture extérieur supérieur ou égal à 20% ;
- 2) assurer un solde budgétaire primaire, soit la différence entre les recettes primaires et les dépenses courantes hors les intérêts payés sur la dette extérieure, positif ou nul ;
- 3) garder une variation du stock des arriérés de la dette intérieure ou extérieure nulle ou négative ;
- 4) maintenir une variation en pourcentage de la masse salariale de la fonction publique égale ou inférieure à la variation en pourcentage des recettes budgétaires.

En 2002 quatre nouveaux critères sont adoptés et remplacent les anciens : 1) un solde budgétaire de base, hors dons, rapporté au prix nominal positif ou nul à l'horizon 2004, renseignant ainsi sur la capacité de l'Etat concerné à couvrir avec ses ressources propres les dépenses courantes et les dépenses en capital, lesquelles seraient ainsi financées au moyen des ressources internes ; 2) un taux d'inflation annuel moyen inférieur ou égal à 3% ; 3) un taux d'endettement public interne et externe inférieur à 70 pour cent du PIB à l'horizon 2004 ; 4) La non accumulation d'arriérés internes et externe (voir annexe 5 sur la procédure de surveillance multilatérale).

En plus des quatre critères ci-dessus, la surveillance multilatérale dans la CEMAC s'appuie sur un ensemble d'indicateurs traités comme des repères indicatifs. Ceux-ci permettent de procéder à un diagnostic plus approfondi sur l'évolution économique et financière de la Communauté.

1.2.2- La politique d'endettement

L'endettement est considéré comme un obstacle aux IDE car il est une source d'incertitude, de la même manière que la politique économique est aussi incertaine avec un taux d'endettement élevé. Les risques combinés d'inflation et d'imposition réduisent l'investissement. En effet, le paiement du service de la dette réduit l'excédent des ressources domestiques susceptibles d'être consacré aux investissements. Cette situation décrédibilise l'image du pays à l'échelle internationale. Ainsi, Borensztein (1990, p.315) pense que pour les investisseurs domestiques, l'existence d'une dette très élevée réduit le rendement futur des investissements car une proportion très élevée du profit sera utilisée pour le paiement de la dette.

Un taux d'endettement modéré est considéré par les investisseurs comme un signe de bonne gestion et partant, susceptible d'attirer plus d'IDE. Le Congo par exemple est le pays qui a un taux d'endettement par habitant le plus élevé au monde, ses voisins que sont le Cameroun et le Gabon font partie des pays pauvres très endettés. Le Cameroun a cependant bénéficié en Mai 2006 du point d'achèvement de l'initiative « Pays Pauvres Très Endettés » (PPTTE) et sa dette est réduite de plus de 300 millions d'euros. Il a aussi bénéficié par la même occasion (Juin 2006) d'un effacement total de sa dette publique contractée avant Janvier 2005 par le Club de Paris, alors que la Banque Africaine de Développement (BAD) a également effacé 50 milliards de FCFA de dette du Cameroun envers cette institution. Si cette tendance se généralisait, les pays de la CEMAC pourraient de ce point de vue connaître un regain de confiance de la part des investisseurs étrangers.

1.2.3 – La politique d'ouverture économique

La politique économique en vigueur dans la CEMAC depuis l'indépendance varie selon l'idéologie du pays, mais en général, on constate un certain dirigisme poussé de certains régimes liés à l'ancienne Union Soviétique comme le Congo, alors qu'au Cameroun il existe plutôt un libéralisme planifié. La crise des années 1980 va pourtant précipiter tous les pays de la CEMAC dans une ouverture économique impulsée par le FMI et la BM. A partir de cette date, tous les pays de la CEMAC qui sont en crise de liquidités s'engagent dans une politique de libéralisation économique avec pour corollaire l'ouverture des frontières, la création des zones franches et la privatisation des sociétés publiques et parapubliques. Ces mesures ont pour but d'attirer des investisseurs étrangers, et de relancer les exportations de la CEMAC qui sont déficitaires dans la quasi-totalité des pays de la zone. Parallèlement aux plans

d'ajustements structurels propres aux Etats, des mesures sont également prises au niveau de la CEMAC pour encourager la politique d'ouverture (incitations fiscales).

1.3 – La politique monétaire

Bien que disposant d'instruments variés pour soutenir et orienter l'investissement productif, la politique monétaire de la CEMAC évolue dans un contexte de fortes contraintes. La maîtrise de la politique monétaire appartient à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, qui arrête ses décisions en fonction de la situation observée dans l'ensemble de la zone franc (dont le mécanisme de fonctionnement est copié sur celui de la zone euro), et en fonction d'un objectif de stabilité des prix. En conséquence, l'arme des taux d'intérêt ne peut être mobilisée directement dans un but de soutien à l'investissement. Le taux de change joue un rôle capital dans la politique d'ouverture d'un pays aux capitaux étrangers et les investisseurs tiennent toujours compte de ce facteur avant d'injecter leurs capitaux dans l'économie des pays d'accueil. Généralement, l'impact du taux de change sur les IDE dépend de deux facteurs essentiels, à savoir le niveau du taux de change et sa variabilité. Lorsque les biens produits par suite des investissements par une multinationale sont consommés localement, une appréciation de la monnaie nationale influence directement les flux d'IDE grâce à une augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs, alors qu'une dépréciation du taux de change va entraîner une augmentation des IDE grâce à la réduction des coûts de capital. Ainsi, la réduction du taux de change du dollar à la fin des années 80 et au début des années 90 a fait dire à Froot et Stein (1991) qu'un dollar fort est lié à une faible entrée des IDE aux Etats-Unis, alors qu'une dépréciation du taux de change du billet vert augmente la capacité des firmes à investir aux US compte tenu des imperfections du marché. De même, si les biens produits par les multinationales dans la CEMAC sont destinés à l'exportation, c'est le phénomène contraire qui se produit c'est-à-dire qu'une appréciation de la monnaie locale réduit les entrées des IDE à cause des coûts internes qui rendent les produits moins compétitifs. Blonigen (1997) abonde dans le même sens en disant qu'un changement du taux d'intérêt peut affecter l'acquisition des IDE dans la mesure où il s'agit d'une prise de participation dans une entreprise étrangère qui peut générer un profit en retour dans une autre devise étrangère. L'acquisition par les firmes japonaises des firmes américaines après la dépréciation du dollar de la fin des années 80 est un exemple patent à cet égard.

Quel est le rôle du taux de change et du taux d'intérêt dans la CEMAC ?

1.3.1- Le taux de change

L'utilisation du taux de change comme politique économique et surtout comme moyen d'attraction des IDE n'est pas courant dans la CEMAC. Le Franc CFA est lié par une parité fixe à l'euro et une modification de la parité de cette monnaie revêt d'un caractère spécial à cause des conséquences qu'elle peut engendrer à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la zone CEMAC. La première dévaluation du franc CFA de l'après indépendance des pays de la zone franc dans laquelle se trouve la CEMAC eut lieu en 1994 et beaucoup ont considéré ce phénomène rare dans la zone la comme la fin de la belle époque entre le Franc français (qui garantissait sa parité) et le Franc CFA. Cette politique qui était dans la droite ligne de la restructuration des économies de la CEMAC fut initiée par le ministre français de l'économie d'alors sous l'impulsion des institutions de Bretton-Woods avec la bénédiction des Etats-Unis. Elle eut pour conséquence plutôt de rassurer les investisseurs étrangers dont le pouvoir d'investissement était doublé du jour au lendemain, et surtout qui savaient que leurs exportations allaient être bon marché en dehors de la CEMAC.

Il faut également noter le caractère incertain que représente l'environnement monétaire international sur les investisseurs de la CEMAC : la parité fixe entre le franc CFA et l'Euro voudrait dire que cette monnaie est directement liée aux variations de la monnaie européenne sans que les autorités de la CEMAC soient consultées. La CEMAC ne maîtrise pas la gestion de sa monnaie et cela n'est pas toujours rassurant pour les investisseurs étrangers.

1.3.2- Le taux d'intérêt

Le taux d'intérêt réel peut traduire le degré d'incitation à épargner dans le pays. Cette situation peut être favorable à l'entrée des IDE.

Le taux d'intérêt est profitable plutôt aux investisseurs étrangers qui sont déjà installés dans la CEMAC. La BEAC donne la possibilité aux Etats d'intervenir sur la fixation du taux d'intérêt et certains Etats le maintiennent bas dans le but de favoriser les investissements :

1)- la baisse des taux d'intérêt de court terme permet de desserrer la contrainte de solvabilité. Elle provoque en effet une réduction du montant du service de la dette pour les entreprises opérant en joint-venture avec les firmes nationales, ce qui allège la contrainte de trésorerie et limite la ponction sur le profit des entreprises.

2) La baisse des taux d'intérêt de court terme peut avoir des conséquences favorables sur l'accumulation du capital par l'influence qu'elle peut exercer sur les taux longs. L'action de la politique monétaire sur le segment court du marché, conjuguée à l'inscription de la politique monétaire dans un cadre crédible de moyen terme, permet de réduire les primes de risque incorporées dans les taux longs, et rend possible leur dégrèvement. Les agents économiques constatent que la rentabilité s'améliore et sont incités à investir. Pour qu'un effet positif de relance de l'investissement s'exerce, il est cependant indispensable que les agents anticipent la baisse du coût d'usage du capital comme durable. La crédibilité de la politique monétaire est, de ce fait, une condition impérative du succès d'une telle politique.

1.3.3- Système bancaire et financier restructuré

L'une des premières mesures de redressement des économies de la CEMAC fut la restructuration de son système bancaire, lequel est un des moyens indispensables pour crédibiliser leurs économies aux yeux des investisseurs potentiels. De nos jours, toutes les banques sont redevenues liquides et solvables et en plus ont la confiance des clients, ce qui n'existait plus vers la fin des années 1980. En effet, une dizaine de banques ont dû fermer leurs portes ou se restructurer au Cameroun à cause de la mauvaise gestion des dirigeants véreux liés au pouvoir en place. Il en a été de même au Gabon et au Congo où les dirigeants à travers les banques commerciales ont bénéficié des crédits exorbitants sans aucune garantie, faisant ainsi main basse sur l'épargne des citoyens de la CEMAC et des investisseurs étrangers qui pour certains durent fermer les portes de leurs entreprises. De nos jours, toutes les banques ont été privatisées et sont toutes redevenues liquides et prêtes à jouer leur rôle de soutien aux investisseurs étrangers qui présentent des garanties.

1.3.4- La stabilité des prix et les coûts salariaux

Les auteurs comme Serven et Solimano (1993) pensent que l'inflation a des effets négatifs sur l'IDE. La stabilité des prix est un facteur déterminant pour la réduction de l'incertitude. En effet, un niveau d'inflation élevé, qui s'accompagne généralement d'une forte irrégularité de l'évolution des prix, fausse les évaluations de rentabilité réelle des investissements et les calculs d'amortissement. Dans la CEMAC, le critère de convergence exige que tous les pays de la communauté aient un taux d'inflation inférieur ou égal à 3%

l'an. Ce taux est plus ou moins respecté dans la communauté en dehors de la Guinée Equatoriale qui connaît quelques difficultés dans la maîtrise de ses prix.

Au niveau des coûts salariaux, le gouvernement fixe un salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), lequel varie en fonction du secteur d'activité. Pour attirer les investisseurs étrangers, un SMIG relativement bas (environ 30% moins que le SMIG national) est en vigueur au Cameroun dans la zone franche de Douala. Le secteur public des pays de la CEMAC est le premier employeur de ces Etats, raison pour laquelle la fixation du taux salarial est moins le fait du mécanisme de marché que d'une décision régaliennne qui repose plus sur des considérations politiques. Ainsi, Basile (2004) pense que les salaires pratiqués dans les entreprises publiques et para-publiques ont une grande influence sur le secteur privé, non seulement à cause de la rigidité du marché de travail, mais aussi en raison du développement du secteur informel et la possibilité qui est offerte à l'investisseur de se tourner vers une main-d'œuvre non déclarée et souvent en situation illégale venant d'Afrique de l'Ouest.

1.4 - Les infrastructures

Les pays de la CEMAC considèrent que les communications constituent un facteur essentiel, non seulement pour l'intégration économique régionale, mais pour l'attractivité des IDE. Des efforts très importants sont en cours pour rattraper un retard manifeste dont on reconnaît les effets pénalisants. Les efforts portent à la fois sur le développement des infrastructures de transport et sur le réaménagement du cadre institutionnel. Il faut dire que le fait que deux des six Etats membres (le Tchad et la République Centre-Afrique) soient enclavés et qu'un troisième soit partiellement insularisé constituent un problème majeur et nécessitent le développement rapide de voies de communications routières. Le réseau régional de transit a été reconnu par un acte juridique régional le 21 Juin 1993 et complété le 22 Décembre 1994. Il comporte 3 484 km de voies routières dont 2 164 km de voies revêtues, 1417 km de voies ferroviaires, 2825 km de voies fluviales. La sous-région CEMAC est aussi desservie par des ports maritimes et des aéroports ouverts au trafic international et régional. Des auteurs comme Assiedu (2002) avancent que les infrastructures sont indirectement liées aux IDE en Afrique Sub-saharienne : les IDE dans cette région sont axés sur les ressources naturelles et nécessitent des infrastructures adaptées.

1.4.1 - Les infrastructures routières

Le réseau comprend des routes revêtues et des routes en terre et est dans l'ensemble insuffisant pour les besoins de la CEMAC, mais des efforts sont faits pour la construction des trans-Africains (le Cap-le Caire et Mombassa- Bangui) qui seront aussi utiles pour la CEMAC car ces deux routes traverseront les pays de la CEMAC. Des investissements importants sont en cours pour accroître également le réseau interne des pays de la l'Afrique Centrale. Ils proviennent des budgets nationaux, du Fonds Européen de Développement, de la Banque Islamique, de la Coopération française et d'autres sources bilatérales et multilatérales. Sont actuellement concernés les axes Libreville-Yaoundé, Douala-Bangui, Ngaoundéré vers la région sud du Tchad. Pour assurer un financement national régulier de l'entretien, la plupart des pays mettent en place un fonds routier.

Tableau 6 : Nombre de kilomètres de routes de liaison revêtues

Cameroun	R.C.A	Congo	Gabon	Guinée Équatoriale	Tchad
3.365	450	500	460	195	260

Source : Institut de la zone franc (2003).

1.4.2 - Les infrastructures maritimes

La CEMAC possède quelques ports en eau profondes et des ports fluviaux qui pourraient convaincre les hommes d'affaires désireux d'investir à s'implanter.

Le port de Douala au Cameroun

Douala/Bonabéri est un port d'estuaire accessible aux navires de 10.000 TPL. Il est relié à la mer par un chenal de 24 Km entièrement balisé, offrant un tirant d'eau de 5m80 à 8 m selon l'efficacité des dragages. Ce port est la principale porte d'entrée et de sortie des marchandises au Cameroun. Il est servi par des voies routières et par le chemin de fer trans-Camerounais (Douala-Belabo-Ngaoundéré). Cette desserte constitue une des voies de

désenclavement pour la République Centrafricaine, le Tchad et même le Nord Congo (région de la Likouala) pour les grumes à l'exportation.

Le Port de Pointe-Noire au Congo

Le Port de Pointe-Noire est situé sur un bassin portuaire d'une superficie de 84 Ha qui s'ouvre sur la baie par une passe d'entrée de 180 mètres de longueur, prolongée par un chenal d'accès long de 1200 mètres et dragué à 11,5 mètres (côtes rapportées au zéro des cartes marines). Il peut recevoir des navires ayant un tirant d'eau de 13, m20 et offre des conditions hydrologiques les plus favorables à l'implantation d'un port d'éclatement pour l'ensemble de la zone au regard de la nouvelle génération des porte-conteneurs. Il dessert le Congo et sa capitale Brazzaville, mais aussi la République Centrafricaine à travers le corridor trans-Equatorial qui s'articule autour du chemin de fer Congo Océan (CFCO), le port fluvial de Brazzaville et la navigation intérieure sur le Congo, l'Oubangui et la Sangha.

La Guinée Equatoriale

Ce pays est desservi par des petits ports de faible capacité dont les plus en vue sont les ports de Bata (600m de quai capacité théorique 240.000T/an), le port de Malabo (204m de quai, capacité théorique 200.000T/an) et le port de Luba (80m de quai d'accostage dont 30 m de quai commercial).

Le Gabon

Le Gabon est desservi par le port commercial de Libreville et celui de Port-Gentil avec des capacités bien limitées.

SECTION 2 : LES RESSOURCES NATURELLES

Les pays de la CEMAC possèdent des richesses naturelles importantes. En 1998, la CNUCED a estimé qu'il y a de façon générale une probabilité de plus de 60% pour qu'un dollar investi en Afrique aille dans les ressources naturelles et particulièrement dans le secteur pétrolier. Assiedu (2000) abonde dans le même sens dans une étude sur les déterminants des IDE en Afrique sub-saharienne: l'Afrique détient plus de la moitié du cobalt du globe, le tiers

de la bauxite et 12% de la production mondiale de pétrole, sans parler des réserves potentielles. L'explosion des prix du pétrole au cours de ces dernières années ainsi que la découverte des gisements énormes en Guinée Equatoriale et au Tchad a mis cette zone au devant de la scène. Les IDE affluent dans le secteur pétrolier comme on l'a vu dans le chapitre 1. L'objectif de cette section est de montrer le poids des ressources naturelles et particulièrement du pétrole sur l'économie de cette zone et partant le rôle majeur que les ressources naturelles jouent comme facteur d'attractivité pour les IDE.

2.1- Le pétrole et le gaz naturel

Le pétrole et la forêt représentent les principales richesses de la CEMAC. Tous les pays de cette région sont producteurs du pétrole en dehors de la République Centre- africaine. En dehors du Tchad qui est un pays sahélien, tous les pays de la CEMAC sont producteurs de bois, mais rares sont ceux qui le transforment sur place.

2.1.1- Le pétrole

La CEMAC produit selon les estimations de la BEAC en 2006 environ 61,5 millions de tonnes de pétrole brut par an (dont 4.5 millions pour le Cameroun ; 13,8 millions pour le Congo ; 13,4 millions pour le Gabon ; 18.5 millions pour la Guinée Equatoriale ; et 11,4 millions pour le Tchad). En 2004, les réserves pétrolières de la CEMAC étaient évaluées à environ 160 milliards de barils. Les pays de la CEMAC possèdent des gisements importants de pétrole, du gaz, de la bauxite, des minerais et bien d'autres encore, lesquels intéressent les investisseurs. Compte tenu du poids du pétrole qui est de loin le premier produit d'exportation, la question qu'on se pose est celle de savoir jusqu'à quand pourront -ils satisfaire la demande d'énergie ?

Selon certaines prévisions, la production de la Guinée Equatoriale amorcerait une certaine baisse en 2007 après un pic à 18,6 millions de tonnes enregistré en 2006. Elle reviendrait ainsi à 17,8 millions de tonnes en 2007, 17 millions de tonnes en 2008 et 16,2 millions de tonnes en 2009, représentant 32 % de la production sous-régionale au terme de la période sous revue. L'évolution de la production pétrolière bénéficierait cependant des travaux d'extension du champ Zafiro, de la mise en exploitation des champs Okoumé et Oveng et de la progression de la production des gisements du champ Alba. Par ailleurs, la production de méthanol se replierait sur la période (- 4,2 % en trois ans).

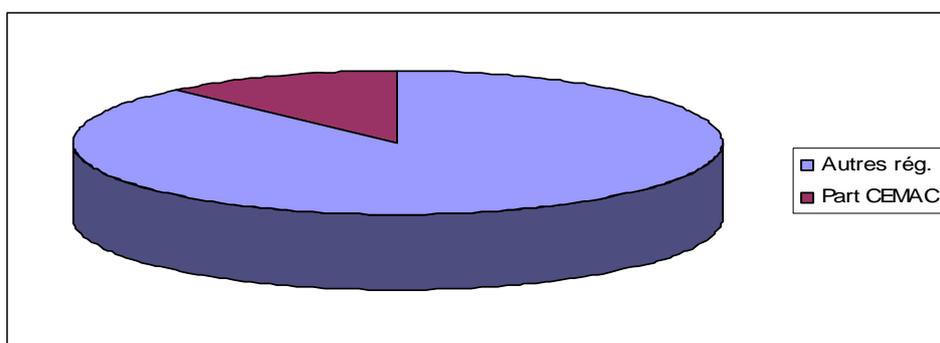
Au Congo, la production était de 15,1 % en 2007, à 11,8 millions de tonnes, avant de rebondir en 2008 suite à la mise en production du champ de Moho-Bilondo (90 000 barils par jour), pour se stabiliser autour de 13 millions de tonnes en 2009.

Parallèlement, au Gabon, après une stabilisation enregistrée au cours de la période 2003-2006, grâce notamment à la stimulation intensive des vieux champs pétroliers, le repli tendanciel de la production se poursuivrait, pour s'établir à 12,9 millions de tonnes en 2007, 11,2 millions de tonnes en 2008 et 9,8 millions de tonnes en 2009, soit un recul sensible de 27,4 % en trois ans.

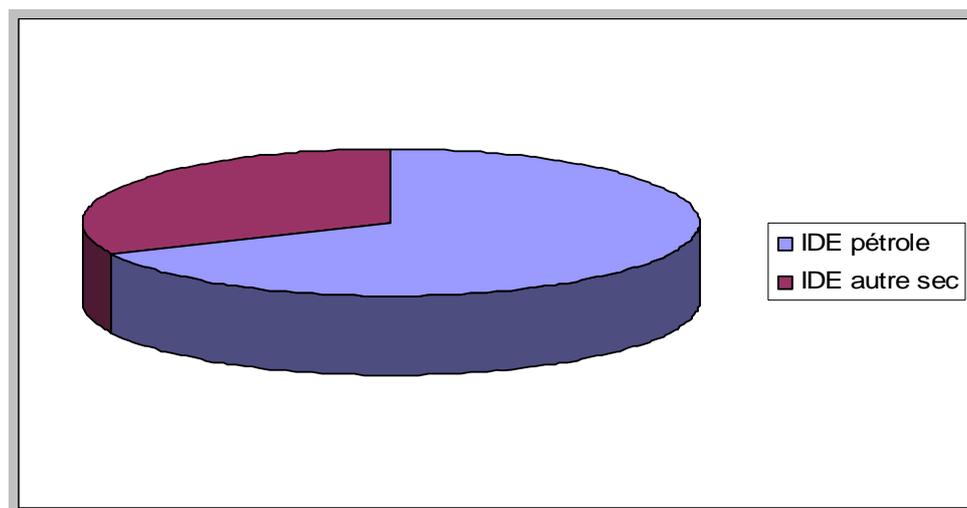
Enfin, au Cameroun, la production demeurerait modeste en raison du faible rendement des puits. Néanmoins, grâce aux investissements de stimulation programmés dans les puits en déplétion, ainsi qu'à la mise en production de nouveaux champs marginaux découverts récemment dans les principaux bassins sédimentaires du pays, cette baisse serait quelque peu contenue. En définitive, la production reviendrait de 4,5 millions de tonnes en 2006 à 3,9 millions de tonnes en 2009.

Au vu de ce qui précède, il existe donc encore de bonnes perspectives dans le domaine pétrolier et les investisseurs y répondent favorablement. Ce constat est justifié dans la déclaration de Malabo du 7 octobre 2001 (AFP), où on pouvait entendre de la bouche de certains experts de la CEMAC que la Guinée Équatoriale, le Congo et le Tchad seront dans les prochaines années les "trois pôles de croissance" de l'industrie pétrolière en Afrique centrale.

Graphique 16 : Réserves pétrolières mondiales



Source : Institut de la zone franc (2005).

Graphique 17 : IDE totaux et dans le secteur pétrolier de la CEMAC :

Source : Institut de la zone franc (2005).

2.1.2 - Le gaz naturel

Presque tous les pays de la CEMAC possèdent un potentiel gazier, mais certains gisements ne sont pas exploités par manque de moyen de financement. Ce secteur qui fait déjà l'objet des convoitises des firmes multinationales est appelé à se développer.

Les réserves de gaz naturel du Congo sont estimées à 391 milliards de m³, soit le 3ème rang en Afrique sub-saharienne après le Nigéria et le Cameroun. La plupart du gaz est associé au pétrole. Les réserves en gaz non associé sont localisées dans les champs en mer de Banga Marine et de Litchendjili (non exploités). Le gaz du champ de Kitina approvisionne depuis fin 2002 la centrale à gaz de Djéno (25 MW), le reste est torché par manque d'infrastructures. Le Cameroun dispose aussi d'un gisement considérable de gaz et de bauxite à Mini Martap et à Kribi dans l'Océan, lesquels seront exploitables bientôt. Le Cameroun possède la deuxième réserve en gaz d'Afrique sub-Saharienne et le retard constaté dans son exploitation est dû au coût exorbitant qu'il nécessite. Il est sans nul doute vrai que ces gisements sont les prochaines cibles des IDE dans la CEMAC. Son exploitation nécessite 4 milliards de \$ US d'investissement et une firme Américaine vient de remporter ce marché que d'aucuns qualifient déjà de marché du siècle au Cameroun. La firme financera conjointement l'exploitation du gisement avec le gouvernement Camerounais.

2.2- Les autres ressources

2.2.1- La forêt

L'Afrique Centrale abrite la forêt tropicale humide du bassin du Congo, qui est la deuxième grande forêt tropicale primaire du monde après les forêts amazoniennes. Sa superficie qui est de 2,1 millions km², et représente 26 % des forêts du monde et 70 % du couvert forestier d'Afrique. Malheureusement, cette forêt connaît une réduction sérieuse de 6 % chaque année, due à la pression humaine croissante. Cette forêt s'étend sur le territoire de six (6) pays: le Cameroun, la RCA, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et la République Démocratique du Congo. Aux côtés des Etats, plusieurs initiatives et organisations travaillent pour une gestion durable du massif forestier de l'Afrique Centrale qui constitue le deuxième poumon du monde, après l'Amazonie.

La gestion de cette forêt est assurée par les Etats de la CEMAC et certains organismes qui servent de partenaires techniques comme l'Organisation Africaine du Bois, la conférence sur les écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique centrale (CEFDHAC) et les projets (PRGIE).

Le bois tropical est un produit à valeur élevée qui s'exploite et se commercialise facilement, d'où la forte attractivité que ce secteur exerce sur les investisseurs. L'exploitation forestière peut donc générer d'importants bénéfices avec relativement peu d'investissements, et c'est à juste titre que les investissements étrangers dans le secteur forestier existent ici dans tous les Etats membres tentent par des réglementations à imposer un taux de transformation locale plus satisfaisant, afin d'accroître la valeur ajoutée nationale dans le bois exporté par les compagnies étrangères, de diversifier davantage les essences exploitées et de réduire les pertes en forêt. L'exploitation de la forêt en Afrique Centrale doit se faire aujourd'hui en tenant compte de l'objectif global de protection de l'environnement. Chaque Etat dispose d'un code forestier, actualisé ou en cours d'actualisation, qui régleme l'exploitation rationnelle de la forêt en encourageant la transformation locale, l'exploitation durable par la régénération, ainsi que l'intéressement des populations paysannes aux fruits de cette exploitation. L'organisation régionale est responsable de l'harmonisation des politiques forestières et de l'élaboration des stratégies communes pour la préservation des espèces rares, la protection, la restauration et le reboisement des zones exploitées, ainsi que l'amélioration de la qualité de l'environnement.

2.2.2- L'agriculture

La CEMAC dispose d'un potentiel agricole considérable: on estime que sur 184 millions d'ha cultivables, seuls environ 14 millions d'ha sont effectivement exploités, et les exploitations font en moyenne moins de 2,5 ha. Couvrant deux écosystèmes différents, avec une zone forestière et une zone sahélienne, le territoire de la Communauté se prête à une grande variété de productions. On peut les classer dans deux grands groupes: les cultures vivrières destinées à l'alimentation et les cultures de rentes destinés à l'exportation. Pour ce qu'il est des cultures de rentes, chaque pays pratique au moins une des principales cultures suivantes : café, cacao, coton, thé huile de palme, banane, tabac (voir tableaux n°17, 18,19 pour les principaux produits primaires). Il est net que le Cameroun est le poumon économique de l'Afrique Centrale, tant pour les produits essentiellement Equatoriaux tels le café et le cacao que pour les produits Sahéliens par exemple le coton ou le Cameroun concurrence le Tchad, pays Sahélien dont le coton fut depuis quarante ans le principal produit d'exportation avant la découverte du pétrole.

Tableau 7 : Production du coton fibre (unités : 1000 MT)

Pays	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Cameroun	46	47	47	53	45	71	79	79	75	75	79	71
RCA	11	13	9	10	8	12	13	14	22	17	17	9
Congo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gabon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guinée Eq.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tchad		62	68	47	33	45	61	75	85	103	103	103
CEMAC	57	122	124	110	86	128	153	170	185	195	199	183

Source Banque des Etats de l'Afrique Centrale : Rapport d'Activités 1998/1999 ; 1999/2000.

Tableau 8 : Production de café (unités : 1000 MT)

Pays	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Cameroun	111	101	115	76	50	57	52	53	53	72	65	70
RCA	18	14	12	8	11	15	9	10	15	13	13	13
Congo	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Gabon	-	-	-	-	-	-	-	1	2	1	1	1
Guinée Eq.	7	7	7	7	7	7	7	7	3	3	4	4
Tchad	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CEMAC	137	123	135	92	69	80	69	72	74	91	84	89

Source Banque des Etats de l'Afrique Centrale : Rapport d'Activités 1998-1999 ; 1999-2000.

Tableau 9 : Production du cacao (unités : 1000 MT)

Pays	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Cameroun	115	122	105	85	108	108	130	126	127	149	150	150
RCA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Congo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gabon	-	2	2	1	1	1	1	2	2	2	2	2
Guinée Eq.	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Tchad	6	5	6	5	5	4	3	5	4	5	5	5
CEMAC	123	131	114	92	115	114	135	134	134	157	158	158

Source Banque des Etats de l'Afrique Centrale : Rapport d'Activités 1998-1999 ; 1999-2000.

Entre 1989 et 2000, la production du café et du cacao a connu un ralentissement au Cameroun à cause de la mévente de ces produits à l'exportation. Cette chute dans la production fut particulièrement ressentie dans la filière café, alors que la filière coton n'a pas eu de difficultés majeures. La production du coton de la CEMAC s'est améliorée grâce à la part du Tchad et du Cameroun qui sont respectivement premier et deuxième producteur de la région.

La politique de libéralisation de la filière agricole dans laquelle les Etats membres de la CEMAC se sont engagés après l'adoption du programme d'ajustement structurel privilégie l'investissement privé dans toute la chaîne de développement de l'agriculture. Les domaines les plus prometteurs sont: 1) la production d'intrants autres que ceux polluant les nappes d'eaux souterraines ; 2) la production d'outillages agricoles adaptés aux conditions physiques et d'emploi de la zone; 3) le développement d'exploitations agricoles de grande et moyenne dimension ; 4) la transformation et conservation des produits agricoles et développement des équipements y relatifs ; 5) la production des farines composées pour enfants, à base d'aliments locaux ; 6) la production de légumes de contre-saison et horticulture ; 7) la commercialisation, distribution de produits locaux (mise en place des infrastructures de stockage, construction de marchés frontaliers et urbains payants, création d'entreprises de transports terrestre, maritime et aérien).

Les quantités exportées restent modestes par rapport au marché international (voir tableaux 10 et 11). En 1998, les exportations totales de la CEMAC sont de 900,8 millions de

dollars soit une baisse de 3% sur sa valeur de 1990 qui était de 931,7 millions de \$. Les importations ont également connu une légère baisse entre 1990 et 1998. Les pays de la CEMAC ont perdu des parts de marché au bénéfice de l'Asie et de l'Amérique latine; mais depuis la dévaluation du Franc CFA, la situation se redresse. Certaines productions alimentent les industries locales: c'est le cas du cacao pour le chocolat, du tabac pour les usines de cigarettes, de la canne à sucre pour les sucreries. Il y a encore de vastes étendues de bonne terre propices à la création de complexes agro-industriels.

Pour tout dire, les immenses terres non exploitées et le climat équatorial humide dans cinq des six pays de la CEMAC constituent des atouts majeurs pour une expansion future de l'agriculture dans cette zone. De plus, malgré les quelques contraintes qui existent çà et là, l'environnement macro-économique favorable créé dans la zone par le PAS constituent des attraits pour un investissement productif massif dans ce domaine.

Tableau 10 : Exportations agricoles de la CEMAC (unités : 100000\$)

Pays	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Cameroun	5630	3415	3556	2452	1928	5645	6238	4697	4715
Centrafrique	415	405	337	531	582	647	521	562	381
Congo	756	1044	1357	1386	851	1056	1172	1132	1160
Gabon	1031	1347	1552	1449	1136	1560	1607	1444	1470
Guinée Eq.	121	158	159	162	60	113	117	137	148
Tchad	1364	13572	12692	847	1178	1451	1279	1351	1134
CEMAC	9317	7726	8250	6824	5735	10472	10934	9323	9008

Source : Annuaire FAO Commerce, Vol. 47, 1993 ; Vol. 52, 1998.

Tableau 11: Importations agricoles de la CEMAC (unités : 100000\$)

Pays	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Cameroun	2608	1275	2249	1621	1511	1658	892	1339	1498
Centrafrique	415	405	337	531	582	647	520	562	381
Congo	756	1044	1357	1386	851	1056	1172	1132	1160
Gabon	1031	1347	1552	1449	1136	1560	1607	1444	1470
Guinée Eq.	121	158	159	162	60	113	117	137	148
Tchad	415	405	337	314	273	530	541	492	441
CEMAC	5346	4634	5991	5463	4413	5564	4849	5106	5099

Source : Annuaire FAO Commerce Vol. 47, 1993 ; Vol. 52, 1998.

SECTION 3 : LES PROBLEMES LIES A L'ATTRACTIVITE

DES IDE DANS LA CEMAC

3.1 - La corruption

Parmi les problèmes d'ordre institutionnel qui minent l'expansion des IDE dans la CEMAC, La corruption est sans doute le facteur le plus marquant des années d'indépendance de ces pays, surtout en ce qui concerne les secteurs minéraliers et pétroliers, ainsi que la passation des marchés publics. La corruption a fait l'objet de beaucoup de réflexions de la part des organisations internationales et des organismes spécialisés dans la défense des droits et de la légalité. Ainsi, des organismes comme International Country Risk Guide (ICRG), Institute for Management Development (IMD), Transparency International (CPI) ont tous développés des indices de perception de la corruption qui sont publiés régulièrement à la fin de chaque mois ou de chaque année.

Pour ce qui est des pays africains au sud du Sahara (PASS), Assiedu (2002) avance que la corruption est le plus gros facteur dissuasif pour l'implantation des IDE dans les Pays Africains.

Chaque année, l'ONG Transparency international, qui est présente dans de nombreux pays, publie son rapport sur la corruption dans les différents pays du monde. Les notes vont de 10 à 0, et sont classées des pays les moins corrompus (note proche de 10) vers les pays les plus corrompus (proche de 0).

En 2004, Transparency international épingle en particulier les pays producteurs de pétrole : « Comme l'indique l'indice de perception de corruption de Transparency international, les riches pays producteurs de pétrole tels que l'Angola, le Tchad, le Congo, le Gabon, pour ne parler que des Pays de la CEMAC, affichent des scores extrêmement faibles. Dans ces pays, le secteur pétrolier souffre d'une évaporation des revenus de la part des proches des dirigeants occidentaux des sociétés pétrolières, des intermédiaires et des fonctionnaires locaux ». Or, ce qui est intéressant dans cette liste, c'est que n'y figurent aucun des pays occidentaux producteurs de pétrole, des Etats-Unis à la Grande-Bretagne, pays dans lesquels les compagnies pétrolières sont indépendantes du gouvernement. Au contraire, tous les pays cités comme corrompus par le pétrole par Transparency

international sont des pays dans lesquels le pétrole est nationalisé et appartient à des compagnies d'Etat. Ce sont pour la plupart des pays ou d'anciens pays socialistes ou socialisants et à économie étatisée, et des dictatures sur le plan politique.

Au niveau de la CEMAC, il ressort du classement que publie l'exécutif de Transparency International (T I), que le Cameroun occupe le 8e rang des pays les plus corrompus de la planète avec 1,8 point contre 2,2 en 2002, année au cours de laquelle le pays s'est classé 13^{ème} sur les 122 de l'échantillon arrêté. Pour l'édition 2003, le Cameroun s'est classé au rang de deuxième pays africain le plus corrompu derrière le Nigeria qui occupe, pour la seconde année consécutive, le rang de deuxième pays au monde de la corruption soit 125ème parmi les 133 pays qui constituent l'échantillon retenu en 2003 (voir tableau 8). Ce constat n'a pas de quoi surprendre, du moment où le programme de gouvernance dans son dernier rapport note que le programme de lutte élaboré cette année là contre la corruption n'a pu être exécuté qu'à hauteur de 22%. D'autre part, les dernières enquêtes sur la situation de ce fléau dans le pays ont identifié six secteurs prioritaires comme étant les plus affectés. Il s'agit, par ordre, de la justice, de la police, de la santé, de l'éducation, les milieux politiques et des douanes. Pour autant, la réalité de la corruption au Cameroun permet de noter que d'autres secteurs comme celui des marchés publics où il faut donner une somme à l'ordonnateur sont de nouveau très actifs, amplifient l'état du mal, sans oublier le secteur pétrolier qui reste la chasse gardée de la présidence de la république. Comme le Cameroun, d'autres pays africains de la CEMAC restent au creux de la vague selon un rapport de Transparency International publié le 20 octobre 2004, le Gabon fut classé 74e sur les 145 pays inclus dans ce rapport et 97^{ème} en 2005, le Cameroun 137^{ème} et le Tchad 158^{ème}.

Le Gabon croule sous le poids d'une corruption incontrôlée qui sévit à tous les niveaux de l'appareil d'Etat et qui envahit en même temps le secteur privé car les hommes politiques sont également ceux qui contrôlent explicitement ou implicitement la plupart des compagnies établies au Gabon. Omar Bongo lui-même est connu, selon le Sénat américain, comme quelqu'un qui s'accapare, à titre personnel, d'au moins 10% de la rente pétrolière, de plus de 15% des recettes minières et du bois Avec sa famille et ses complices du régime.

Le cas de la corruption au Congo est un exemple dramatique du régime néocolonial en Afrique : le président congolais après avoir hypothéqué le pétrole à ELF Aquitaine, s'est trouvé battu aux élections par Lissouba , et le nouveau gouvernement congolais ayant dénoncé le contrat mafieux passé entre les anciens dirigeants d'Elf-Aquitaine (actuellement en prison) et l'ancien président Lissouba s'est vu chassé du

pouvoir par un coup d'Etat organisé par l'ancien président Denis Sassou Nguesso et financé par Elf depuis leur base d'Angola. Denis Nguesso qui est au pouvoir depuis 1971 sert aussi d'abord les intérêts de sa famille dans un pays qui ne possède aucun axe lourd, ni un hôpital de référence.

Le Tchad et la Guinée Equatoriale sont considérés comme les pays les plus corrompus au monde aux cotés de l'Azerbaïdjan et du Kazakhstan, les secteurs pétroliers étant la source de toutes les convoitises. Au mépris du peuple tchadien, le président Déby a changé la constitution en supprimant la limitation du mandat présidentiel après la découverte du pétrole afin d'assurer sa réélection aux prochains scrutins.

Il ressort de l'analyse de la corruption qu'elle n'est pas le fait le plus souvent du secteur privé, quand il fonctionne librement, mais d'abord du secteur public, livré à toutes les tentations des hommes de l'Etat. Plus généralement, Transparency note que la corruption dans les marchés publics constitue un « obstacle majeur au développement » des pays pauvres. Sur les 4000 milliards de dollars dépensés par les gouvernements pour les marchés publics, les sommes perdues en pots de vin et autres corruptions lors de la passation de ces marchés représentent au moins 400 milliards de dollars, de même, les fonds d'aide publique venus des pays riches sont systématiquement détournés. La lutte contre la corruption passerait donc en priorité par l'introduction de la bonne gouvernance dans la passation des marchés publics.

Tableau 12 : Indice de perception de la corruption de la CEMAC en 2005

Rang	Pays	IPC en 2005	Surveys used	Ecart-type	Min. et max.	Intervalle de confiance
137	Cameroon	2.2	6	0.4	1.8 – 2.7	2.0 – 2.5
152	Guinée E.	1.9	3	0.3	1.6 – 2.2	1.6 – 2.1
158	TChad	1.7	6	0.6	1.0 – 2.7	1.3 – 2.1
130	Congo	2.3	4	0.4	2.0 – 3.0	2.1 – 2.6
97	Gabon	2.9	4	1.0	2.1 – 4.1	2.1 – 3.6

Source : Transparency International.

Tableau 13 : Indice de la perception de la corruption et classement du Cameroun

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
IPC	1,4	1,5	2,0	2,0	2,2	1,8	2,1	2,2
Classement	85/85	99/99	84/90	84/91	89/102	24/133	129/145	137/158

Source : Transparency International.

3.2 - Le risque pays

Un pays est d'autant plus attractif vis-à-vis des investisseurs étrangers qu'il présente le moins de risque possible. Le pays est dit à risque lorsqu'il peut y avoir un changement politique brusque, lorsqu'il y règne une atmosphère de corruption endémique et la non-transparence institutionnelle, lorsqu'il peut suspendre le paiement ou peut modifier unilatéralement sa dette, ou tout simplement lorsqu'il est en guerre. Ces situations peuvent compromettre les bénéfices d'exploitation comme la valeur des capitaux. Ainsi, le risque pays peut prendre plusieurs facettes et reste très présent dans les transactions internationales.

Selon Bhattacharya et al. (1997), le risque élevé que représente les investissements en Afrique subsaharienne y compris dans la zone CEMAC (voir annexe n°10) expliquerait pourquoi cette dernière n'a pas beaucoup bénéficié de flux d'IDE. Faouzi (2003) pense qu'« investir, c'est en partie prendre des risques, mais pas n'importe lesquels. En réalité, les systèmes transparents où le cadre juridique est efficace et la corruption faible tendent à attirer plus d'investissement ».

Asiedu (2001) explique la faible attractivité des pays sub-sahariens par le risque politique qui sévit dans cette région. Depuis l'accession des pays de la CEMAC à l'indépendance au début des années 60, cette région a connu des périodes mouvementées jonchées de troubles sociaux et politiques. En dehors du Cameroun et du Gabon, la quasi-totalité des pays de cette zone a connu chacun un ou plusieurs coups d'Etats militaires, quand ce ne sont pas des tentatives avortées aboutissant généralement dans un bain de sang. Ce climat n'est pas favorable à un afflux des IDE, et cela explique en partie la rareté des flux de capitaux extérieurs dans cette région d'Afrique jusqu'à l'ouverture démocratique au début des années 90. Si les dirigeants de l'Afrique de l'Ouest ont accueilli la démocratie avec un certain optimisme, il n'en a pas été le cas en Afrique Centrale et particulièrement dans la zone

CEMAC où la mise en place de la démocratie s'est faite à feu et à sang (des dizaines de morts au Cameroun et au Gabon sans compter qu'à l'heure actuelle, trois des cinq chefs d'Etat qui font partie de la CEMAC, au Tchad, au Congo et en Guinée Equatoriale, sont d'anciens militaires issus des coups d'Etat parfois sanglants).

3.3 - Les coups d'Etat et l'instabilité politique

Le Cameroun n'a pas connu de coup d'Etat militaire, mais une tentative de renversement du régime civil par les militaires au début des années 80 qui s'est soldé par un échec réprimé dans un bain de sang par le régime actuel. Depuis cette date, le régime se maintient au pouvoir en se faisant réélire tous les sept ans avec la bénédiction de l'armée.

Le Gabon, tout comme le Cameroun a eu droit à une tentative de coup d'Etat, mais le régime de Bongo (au pouvoir depuis 1969) se maintient au pouvoir par la corruption des politiciens et la bénédiction de l'armée qui est dévouée entièrement à sa cause.

Le Congo est le pays que nous pouvons qualifier de « tragédie de l'Afrique Centrale », car c'est dans ce petit pays de trois millions d'habitants que la CEMAC a connu son premier coup d'Etat militaire et le premier assassinat d'un chef d'Etat après un coup d'Etat (le premier président Marien Ngouabi renversa le président élu et fut lui-même assassiné quelque temps après par un militaire). Le président actuel qui remplaça Ngouabi fut renversé par les urnes lors de la démocratisation de la CEMAC dans les années 90 et revint à nouveau au pouvoir par un coup d'Etat après une guerre civile de trois mois contre le président élu Bernard Koléla qui fut contraint à l'exil.

La Guinée Equatoriale est gouvernée par un ancien général qui renversa le dictateur Macias Nguema par un coup d'Etat sanglant et depuis lors, ce petit pays du golfe de Guinée qui vivait en reclus et qui était souvent considéré comme le plus pauvre du monde jusqu'à la récente découverte du pétrole est aujourd'hui le pays le plus riche potentiellement en Afrique Centrale devant le Gabon.

Le Tchad dont les nièmes coups d'Etat viennent d'échouer en 2006 et en 2008 a toujours été gouverné par les armes depuis la mort de son premier président Ngarta Tombalbaye assassiné lors d'un coup d'Etat militaire. Depuis lors il y a eut une succession de coups d'Etats menés soit par des rebelles (Hissène Habré) soit par des militaires (Félix Malloum, Idriss Deby) ou même par des civils (Ngoukouni Oueidei). Idriss Deby l'actuel président tente d'instaurer la démocratie, mais en même temps il a fait changer la constitution à sa guise afin de rester au pouvoir.

Nous constatons que tous ces pays affectés par de multiples coups d'Etat et une instabilité politique⁶ ne représentent pas un endroit favorable pour les IDE. Les problèmes économiques qui frappent ces pays depuis 1990 ont obligé toutefois leurs dirigeants qui sont sous la pression de la Banque mondiale à s'ouvrir et à restructurer leur pays. Le vent de la démocratie qui a soufflé en Afrique Centrale change un peu les choses.

Conclusion

Le chapitre deux avait pour but de faire ressortir les différents aspects de l'attractivité que représente la zone CEMAC. Il ressort de cette revue que des problèmes minent la zone tels la corruption, le risque pays, mais que des efforts notables ont été accomplis par les autorités de la CEMAC dans le but de rendre cette zone économiquement et politiquement attirante. La politique mise sur pied (OHADA) pour attirer les investissements en Afrique et dans la CEMAC se résume en trois points essentiels : 1) la réglementation et le renforcement de la bonne gouvernance (Etat de droit, charte des investissements) ; 2) le renforcement et la consolidation de la stabilité économique et budgétaire par la politique de convergence macroéconomique au sein de la CEMAC (taux d'inflation, masse salariale etc.), 3) favoriser de l'exploitation des ressources naturelles existantes et améliorer les infrastructures.

Une analyse empirique va nous permettre de préciser les variables qui ont joué fondamentalement dans l'attractivité des IDE entre 1960 et 2005.

⁶ Pour plus de détails sur le risque d'instabilité politique, voir annexe 10.

CHAPITRE 3

LES DETERMINANTS DES IDE DANS LES PAYS DE LA CEMAC : ANALYSE EMPIRIQUE

INTRODUCTION

Les déterminants des IDE dans les pays en développement font de plus en plus l'objet de nombreuses études. Des auteurs comme Assiedu (2001), Stiglitz (2002), Dupuch (2004), Mold (2004), Catin et Van Huffel (2004) et surtout Dunning (2001) y ont largement contribué.

Dans ce chapitre, il est question de voir si les déterminants des IDE entrants dans la CEMAC sont les mêmes que ceux des autres pays en développement. L'abondance des ressources naturelles en soi est-elle suffisante pour attirer les IDE dans la CEMAC ? 75% des pays de la CEMAC faisant partie des pays les moins avancés, il est nécessaire de vérifier s'il existe une forme particulière d'IDE allant dans cette zone.

Il s'agit également de voir si la corruption (souvent indexée dans les pays en développement comme étant un frein aux entrées d'IDE), tant décriée dans la CEMAC représente un frein à l'attractivité des IDE. Pour répondre à toutes ces interrogations, ce chapitre a pour ambition de faire une analyse empirique des déterminants des IDE dans la CEMAC.

Une revue de la littérature est présentée dans la première section. Elle permet de mettre en exergue les facteurs à l'origine des entrées massives ou parcimonieuses des IDE dans les PVD. Un accent est mis chaque fois que l'occasion s'est présentée sur les rares études portant sur l'Afrique, d'autant qu'aucune littérature (à notre connaissance) sur le sujet n'est disponible à nos jours sur la CEMAC. Ainsi, les enquêtes sur les déterminants des IDE sont passées en revue, ainsi que les déterminants d'ordre institutionnel dans les modèles empiriques, tout comme les déterminants d'ordre économique dans les modèles empiriques.

A partir de là, la section deux propose une étude économétrique des déterminants des IDE dans les pays de la CEMAC. Il est construit un modèle gravitationnel modifié, analysé dans un panel dynamique GMM, lequel tient compte des variables d'attraction et de répulsion des IDE en Afrique Centrale

Le modèle ainsi élaboré est estimé à l'aide des données collectées dans les différentes administrations des pays de la CEMAC pour la période 1970-2005.

SECTION 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE

Il existe une abondante littérature sur les déterminants des IDE dans les pays en développement. Nous examinons d'abord les résultats de certaines enquêtes qui ont pu être réalisées (sous-section 1). Nous examinons ensuite les écrits portant sur les facteurs institutionnels (la bonne gouvernance, la stabilité politique et la corruption) et les facteurs économiques (la taille du marché, les politiques monétaires et fiscales, les ressources naturelles, etc.) dans les sous-sections 2 et 3.

1.1 – Les enquêtes sur les déterminants des IDE

Au courant des années 1990, le Foreign Investment Advisory Service a mené une enquête auprès d'une centaine de grandes firmes multinationales de la Triade pour tenter de dégager les composantes les plus importantes en matière d'attractivité d'IDE. Les résultats montrent que la stabilité politique et économique s'inscrit en tête des conditions préalables à tout investissement direct étranger dans cette zone.

Une étude menée par le cabinet A.T. Kearney auprès des dirigeants de très grandes firmes mondiales trouve quant à elle que cinq facteurs ont le plus d'influence sur le choix de localisation des investissements : la taille du marché, la stabilité politique et macroéconomique, la croissance, l'environnement réglementaire, la capacité à rapatrier les profits (Development Business, 1999).

Une autre étude de la Banque mondiale menée auprès de 173 entreprises industrielles japonaises sur leurs intentions d'investissement en Asie a abouti à des résultats assez similaires. Les entreprises devaient noter de 1 à 10 plusieurs caractéristiques des pays. L'exploitation de l'enquête montre que les déterminants les plus importants sont la taille du marché, le coût du travail et la réglementation sur les IDE. Dans cette enquête, les entreprises considéraient que les incitations fiscales n'avaient pas, ou très peu, d'influence sur leurs choix de localisation.

Dans la même lignée, l'enquête conduite par la FIAS, sur l'impact de l'ouverture des pays d'Europe centrale et orientale sur les flux d'IDE vers les autres régions du monde, conclut également que la taille et le dynamisme du marché constituent les variables prépondérantes des décisions d'investissement.

Assiedu (2003) fait état de quatre sondages réalisés par la World Business Environment(WBE), la World Development Report (WDR), la World Investment Report (WIR) et la Center for Research into Economics and Finance in Southern Africa (CREFSA).

Le premier sondage couvre 10000 entreprises dans 80 pays. L'échantillon des pays africains au sud du Sahara (PASS) couvre 413 firmes dans 16 pays dont un pays de la CEMAC (le Cameroun). Les entreprises concernées devaient donner les 4 points qui selon eux contraignent l'environnement des affaires (pas de contrainte=1 à contrainte sévère=4)⁷

Le deuxième sondage fut conduit en 1996 et 1997 et couvrait 3600 firmes dans 63 pays. L'échantillon pour les PASS comprenait 540 firmes dans 22 pays dont deux pays de la CEMAC (Tchad et Cameroun). La même question était posée aux intéressés, mais cette fois-ci les notes variaient de 1 à 6 (pas de contrainte =1 à sévère contrainte =6).

Le troisième sondage réalisé en 1999/2000 couvrait 63 grandes multinationales sélectionnées sur une base de données de 100 plus grandes multinationales ; les répondants devaient donner les facteurs qui avaient un impact négatif sur les IDE dans les PASS.

Quant au dernier sondage, il couvrait 81 multinationales dans les pays de la South Africa Development Community (SADC) et il leur était demandé de donner les principales sources de risques liés à l'IDE dans cette partie de l'Afrique. D'après Assiedu le résultat de ce sondage montre que la corruption est de loin l'obstacle le plus important pour l'IDE, suivi des lois et règlements sur les IDE, l'insuffisance des infrastructures, l'instabilité macroéconomique (qui comprend l'inflation et la dévaluation) et l'instabilité politique.

1.2 – Les déterminants d'ordre institutionnel des IDE dans les modèles empiriques

D'une manière générale, il existe une certaine unanimité quant au rôle des institutions sur l'attractivité des IDE dans les pays en développement. La littérature fait ressortir quelques aspects prédominants : la qualité des institutions, le climat des investissements (réformes), la corruption, le risque politique, et la bonne gouvernance.

Lucas (1993) pense que l'instabilité politique est une préoccupation des investisseurs étrangers dans les pays en développement. Cette instabilité se manifeste souvent par la confiscation des biens, la dislocation des structures de production, le changement dans la gestion macroéconomique et surtout l'environnement réglementaire. McMilan (1995) pense au contraire que la stabilité des institutions pourrait ne pas avoir l'effet positif escompté, car

⁷ Pour les détails de ce sondage, voir Barta et al. (2003).

même si la sécurité de l'investissement est assurée, il ne peut avoir un effet aussi fort que celui créé par les forces du marché. Dans le même ordre d'idées, Wang et Swain (1997) trouvent une corrélation négative entre les flux d'IDE et l'instabilité politique des firmes multinationales et leurs filiales : l'instabilité politique, la corruption, la non-transparence institutionnelle, le paiement ou la modification de la dette souveraine, les guerres et autres coups d'Etat sont des situations qui nuisent à l'environnement des affaires et par conséquent réduisent les entrées d'IDE. Ces changements peuvent compromettre des bénéfices d'exploitation comme la valeur des capitaux. Ainsi, le risque pays est multidimensionnel et omniprésent dans l'ensemble des transactions économiques internationales.

Wilhelms (1998) analyse les déterminants des IDE entrants dans les économies émergentes entre 1978 et 1995. Pour cela, il utilise un concept novateur appelé « institutional fitness »⁸ lequel trouve ses fondements dans la théorie intégrationniste des IDE et qui stipule que l'IDE est essentiellement déterminé par les variables institutionnelles susceptibles d'apporter des changements dans la politique, les lois et leurs applications. Pour tester le concept, il utilise un modèle économétrique de panel. Le résultat qu'il obtient montre que les variables « gouvernement » et « marché » sont les déterminants les plus significatifs des IDE entrants. Il ressort de son analyse que lorsque les investisseurs sont prêts à négocier, ils recherchent la stabilité et la transparence à travers des lois justes par rapport aux privilèges.

Globerman et Shapiro (1999) abondent dans la même lignée et montrent que les bonnes institutions peuvent avoir les mêmes effets sur les IDE sortants et entrants dans la mesure où elles créent un environnement favorable aux multinationales à l'extérieur. Ces auteurs approfondissent leur idée en 2002 dans une étude sur l'impact de la gouvernance sur les entrées des IDE des Etats-Unis vers les PVD utilisant un modèle de type probit des MCO. Ils trouvent que l'infrastructure politique nationale, mesurée en fonction des six indicateurs de gouvernance estimés par Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton (1999)⁹, constitue un facteur déterminant pour les sorties des IDE américains à destination des pays en développement ou en transition.

Les travaux de J. Morisset et O. Lumenga Neso (2002) se penchent plutôt sur la corruption et la mauvaise gouvernance. Les auteurs soutiennent que la corruption augmente les coûts administratifs et par conséquent décourage l'entrée des IDE. D'autres études confirment la robustesse des facteurs politiques et institutionnels comme des déterminants

⁸ Wilhelms nomme « Institutional fitness » l'aptitude du pays d'accueil à attirer les IDE.

⁹ Ces indices, qui décrivent divers aspects de la structure de gouvernance, sont des mesures de l'instabilité politique, de la règle de droit, de la corruption, du fardeau de la réglementation, de l'expression et de la liberté politique ainsi que de l'efficacité du gouvernement.

importants de la localisation des IDE à destination des pays en développement [Stein et Daude (2001)] ou en Amérique Latine [Stevens (2000)]. Dans le même ordre d'idées, les travaux de Habib et Zuracki (2002) mettent l'accent sur la corruption en étudiant l'impact des institutions sur les IDE bilatéraux. Ces auteurs trouvent qu'une différence absolue dans les indices de corruption entre les investisseurs et l'économie hôte entraînerait un impact négatif sur les IDE.

Certains travaux empiriques mettent l'accent sur le climat d'investissement comme facteur déterminant des IDE. Les travaux économétriques en données de panel avec effets fixes menés par K. Sekkat et M. Végezonzès-Varoudakis (2004) sur un échantillon de 72 pays en développement, durant les années 1990, montrent que les réformes qui portent sur la libéralisation du commerce et du taux de change exprimées par le coefficient de Sachs-Warner ainsi que le climat d'investissement (politique et économique) sont les facteurs déterminants de l'attractivité des IDE. Selon leurs conclusions, certains pays de la région MENA (Algérie, Syrie, Egypte et Iran) souffrent d'un manque d'attractivité lié principalement au retard des réformes et à la déficience de l'environnement politique et des conditions économiques. En outre, ils expliquent que, malgré les innombrables réformes adoptées, particulièrement en Jordanie et au Maroc, ces pays demeurent tout de même moins performants comparativement aux pays de l'Asie de l'Est en matière d'attractivité des IDE. L'explication semble provenir de facteurs inobservables exprimés par les effets fixes de signe négatif obtenus par l'estimation de ce modèle en données de panel. Il serait alors nécessaire d'adopter des réformes encore plus importantes que celles mises en œuvre dans les pays de l'Asie de l'Est pour prétendre attirer plus d'IDE, estiment les auteurs de la Banque mondiale.

Certains auteurs mettent l'accent sur le risque pays dans la décision d'implantation des FMN dans les PVD. Ainsi, Cecchini (2002) ou Hassane et Zatlà (2001) tentent d'expliquer la répartition inégale des IDE dans les PVD par le risque pays. Michalet (1997) soutient quant à lui que lorsque l'environnement légal et réglementaire est sans cesse modifié de manière arbitraire, et qu'il n'existe pas de juridictions capables d'en assurer le respect, les firmes sont amenées à limiter voire à suspendre leurs engagements financiers.

Benassy-Quéré, Coupet et Mayer (2007) tentent d'évaluer économétriquement le rôle de la qualité des institutions dans un ensemble de 52 pays sur les IDE à la fois dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil en y incluant une variable institutionnelle. Ensuite, ils traitent le problème de multicollinéarité et d'endogénéité en prenant ou non le PIB par habitant dans les variables explicatives et en procédant en deux étapes par l'instrumentalisation des institutions lorsque cela s'avère nécessaire. Ils étudient en détail les

institutions à l'aide d'une base de données (profils institutionnels) mise sur pied par le ministère français de l'Economie et des Finances. Ils construisent un modèle gravitationnel de panel et les résultats obtenus montrent que les institutions du pays d'accueil influencent les IDE avec ou sans la prise en compte du PIB per capita dans le modèle. Ces résultats mettent en évidence le rôle du secteur public à combattre la corruption, à mettre sur pied un bon système fiscal, la transparence, le droit des contrats, la sécurité des droits de propriété, l'efficacité de la justice et la surveillance prudentielle.

1.3 - Les déterminants d'ordre économique des IDE dans les modèles empiriques

Dans la littérature sur les déterminants d'ordre économique des IDE, certains auteurs ont mis l'accent sur l'influence de la volatilité du taux de change sur l'attractivité des IDE dans le pays d'accueil, alors que d'autres ont considéré le taux d'inflation et le taux d'intérêt comme facteurs déterminants des IDE.

Pour Aisenman (1992), si une FMN dispose d'une structure de production flexible, la volatilité du taux de change peut se traduire par un déplacement du lieu de production de ses activités. Par contre elle a peu d'effet sur la localisation des IDE lorsque la structure de la production est rigide. La prise de décision des FMN averses aux risques dans leur localisation à l'étranger dépend de leur anticipation sur les variations futures du taux de change réel. La volatilité comme mesure de risque de change influence alors la profitabilité future des IDE et par voie de conséquence la localisation de ces derniers dans tel ou tel pays. Un écart positif (négatif) signifie que la monnaie est surévaluée (sous-évaluée) et la corrélation entre l'IDE et l'indice de change est positive. Les études de Froot et Stein (1991), Klein et Rosengen (1994) montrent que la sous-évaluation du taux de change stimule la production des exportations et attire les IDE.

L'étude de Darby et al. (1999) met l'accent sur la valeur de l'option d'attente (option to wait), dans la lignée de Pindyck (1994), sous contrainte de l'incertitude et des « sunk costs ». Dans le même ordre d'idées, Cushman (1988) estime que produire dans le marché de destination est une alternative aux exportations s'il existe une forte incertitude sur les taux de change.

Somme toute, si Cushman trouve que les effets théoriques de la volatilité du taux de change sont ambigus, dans les faits, il trouve un impact positif de la volatilité du taux de change sur les IDE sortants.

Urata et Kawai (2000) pensent que l'inflation augmente le coût de production et, partant, il a un impact négatif sur les flux d'IDE ; ceci est confirmé par Schneider et Frey (1985), Yung et al. (2000) et Urata et Kawai (2000) et par Ngouhouo (2005) pour qui l'inflation est généralement utilisée comme mesure de stabilité économique interne. Pour cet auteur, un taux d'inflation élevé reflète une instabilité macroéconomique, ce qui augmente l'incertitude et rend la situation moins attractive à l'IDE.

Jeon et Rhee (2006) trouvent que la crise financière de 1997 en Corée du Sud a apporté un changement notable dans la relation entre les IDE entrants et le taux d'intérêt. Le rôle initial d'un taux d'intérêt volatile et attractif pour les IDE s'est transformé en un rôle dubitatif (*wait and see*) et expectatif après la crise. En Afrique Centrale, zone monétaire à parité fixe avec l'euro mais pas avec le dollar, le taux d'intérêt est souvent qualifié de partiellement passif.

Des auteurs ont mis l'accent sur d'autres variables d'ordre économique et sur les facteurs naturels comme déterminants des IDE. Les modèles économétriques ont été largement utilisés dans la littérature économique pour analyser l'importance et la dynamique d'attraction (ou de répulsion) des flux d'IDE entre les pays¹⁰, même si ce dernier admet que cette analyse est plus compliquée que pour les échanges. Plusieurs travaux ont appliqué des modèles économétriques de type gravitationnel à l'explication des IDE (par exemple Walid et Safarian (1963), Egger et Pfafermayr (1998), Anderson (2004) etc.) afin d'identifier les principaux déterminants des IDE et d'apporter les validations empiriques aux modèles concurrents.

Grosse et Trevino (1996) analysent, dans le cadre d'un modèle gravitationnel les déterminants des flux d'IDE entrant aux Etats-Unis en provenance de 23 pays, sur une base bilatérale, pour la période 1980-1992. Les résultats qu'ils obtiennent à l'aide des MCO indiquent que les principales sources d'influence positive sur l'IDE entrant sont les exportations et la taille du marché des pays d'origine des IDE, alors que les principales sources d'influence négative sont les différences culturelles entre ces pays et les Etats-Unis, l'éloignement géographique ainsi que le taux de change.

¹⁰ Pour une revue de la littérature, voir par exemple Blonigen (2005).

Tableau 14: Résultats de quelques études empiriques sur les déterminants des IDE dans les PVD

Auteur (Année) Variable expliquée	Méthodologie	Variables explicatives
Asiedu. E (2001) IDE/PIB	Estimation en panel par groupe (MCO) : pays subsahariens et pays non-subsahariens (71 économies en développement, 1988-1997).	Ouverture, infrastructure et rentabilité. Les pays subsahariens n'ont pas réussi à appliquer certaines politiques d'attractivité aux IDE.
Saskia.W (1998) IDE%PNB	Estimation en panel (MCO), 67 pays émergents (1978-1995).	Indicateurs de l'adaptation institutionnelle à l'IDE (ICRG & WB) avec des variables de contrôle.
Singh & Jun (1995) IDE/PIB	Estimation en panel par groupe : critère de regroupement basé sur IDE%PIB (1%) (31 pays en développement, 1970-1993)	Risque politique (BERI), variables macroéconomiques : niveau de fiscalité et des exportations manufacturières et variables de contrôle.
Muldrun.DH (1998) PIB/IDE (rentabilité)	Evaluation du risque-pays, comparaison avec d'autres « ratings », taux-Kendall et estimation en séries croisées (38 économies, 1994-1997).	Indicateurs de risque-pays de l'ICRG, IICR, ECCR et Auteur. Faiblesse des indicateurs des agences de notation.
Pfefferman, Kisunko and Sumlinski (1998) IDE/PIB	Estimation en MCO en présence des variables de contrôle, 74 économies en développement (1970-1997)	Indicateurs mesurant l'imprévisibilité du système judiciaire en présence des variables sur les obstacles à l'IDE.
Peter Nunnenkamp (2002)	Estimation en données de panel pour les PVD	Variables de marché, variables monétaires, capital humain, taxes. Ici, les variables de marché sont les déterminants les plus significatifs.
Baniak, Jacek et Jan (2002)	Analyse de panel pour les économies en transition	Variables macroéconomiques de base, variables institutionnelles (taxes ou impositions). En cas de grandes fluctuations de ces variables, l'IDE rejettent les IDE.
Braga M., de Mendonça (2004)	Analyse en données de panel basé sur 38 PVD pour la période 1975-2000.	Niveau d'éducation, ouverture économique, risque, taux de croissance moyen, variables macroéconomiques. Les IDE sont directement reliés à la performance de la bourse et la causalité est unidirectionnelle de l'IDE vers le PIB.

Boujedra Faouzi et LEO-LIEI : IDE/PIB (2004)	Estimation en données de panel pour 49 pays développement en présence des variables de contrôle	variables financières ; les résultats montrent une forte corrélation entre le risque pays et le ration IDE/PIB.
Yélé Maweki Batana (2005)	Analyse des données dans un panel GMM pour les pays de l'UEMOA	Investissements domestiques, gouvernement, ICRG, ouverture économique, taux de change, alphabétisation, PIB, IDE
Sivakumar Venkataramany (2006)	Analyse des déterminants des IDE par les MCO pour l'économie indienne	Taille du marché mesurée par le PIB, profitabilité, taux de profit, commerce extérieur, taux d'intérêt, taux d'inflation, variation dans l'importation. Cette étude cherche à voir l'influence de ces facteurs sur les IDE.

Grosse (1997) étudie également les déterminants des flux agrégés d'IDE dans plusieurs économies d'Amérique Latine. Il construit un modèle de régression propre à chacun des pays. Les variables qui ont une influence positive sur les flux d'IDE sont le PIB, le PIB par habitant, l'inflation, le solde budgétaire et le taux d'intérêt. Les variables négativement influencées par l'IDE sont les réserves officielles, le risque propre au pays, les prix du pétrole et le taux de croissance du PIB. Seule l'estimation du coefficient du PIB ne répond pas aux attentes, alors que l'inflation et les réserves officielles ne sont pas significatives. Il faut noter que l'IDE et le commerce total affichent une forte corrélation, ce qui pousse l'auteur à maintenir la variable PIB et à supprimer la variable commerce.

Wang et Swain (1997), Mallampally et Sauvart (1999), Basile (2004) et Kruger (2004) pensent que la taille du marché constitue l'élément premier de la stratégie d'investissement à l'étranger. Pour ces auteurs, la croissance du marché est un indicateur potentiel de développement.

Dans le même ordre d'idées, une étude réalisée sur un groupe de 29 pays africains, pour la période 1996 et 1997, met en évidence l'importance de la taille du marché local sur les entrées d'IDE. Une corrélation positive est établie entre les flux d'investissements directs et le PIB (égale à 0.99) est établie (Morisset, 2000).

La capacité des pays africains à attirer les capitaux privés est aussi largement déterminée par l'existence de ressources naturelles (Morisset, 2000). C'est ainsi que les pays tels le Nigeria et l'Angola et dans une moindre mesure la Guinée Equatoriale, malgré leur

instabilité politique et économique, ont réussi à attirer beaucoup de capitaux privés grâce à leurs ressources pétrolières.

Krugell (1997) utilise quant à lui le nombre de lignes téléphonique pour 1000 habitants comme variable proxy des infrastructures, et construit un modèle de panel sur un ensemble de 17 pays d'Afrique sub-saharienne. L'auteur trouve que les infrastructures favorisent l'entrée des IDE, lesquels par ricochet augmentent la productivité des firmes multinationales. Il trouve également que dans ces pays, les infrastructures restent un goulot d'étranglement pour l'entrée des IDE.

D'autres variables ont été utilisées dans la littérature empirique pour analyser les déterminants d'ordre économiques des IDE, par exemple la politique commerciale et le degré de distorsion du commerce dans les pays à partir du niveau moyen des droits de douane, des barrières non tarifaires ou des prix relatifs des biens échangeables et non échangeables (Serranito, 2000).

Au vu de la revue empirique de la littérature, nous constatons que la plupart des travaux s'accordent sur le fait que les déterminants des IDE dépendent du pays ou de la zone économique d'accueil. Ces études montrent également que certains facteurs sont très souvent significatifs (taille du marché, institutions, ressources naturelles etc.), alors que d'autres le sont moins (distance, variables monétaires, etc.). Ces études pèchent aussi sur plusieurs points dont la mauvaise spécification du modèle (modèle gravitationnel sans effets pays d'origine comme Walid (1963) et Mafizur (2006)). D'autres encore font l'estimation sans tests de spécification pour choisir le modèle approprié. Cela a pour conséquence la présence de multicolinéarité et l'existence des biais de sélection dans le modèle.

Notre travail consistera à appliquer au modèle gravitationnel un modèle de panel dynamique GMM lequel à notre avis est suffisamment robuste pour tenir compte des insuffisances économétriques soulevés.

SECTION 2 : UN MODELE GRAVITATIONNEL

2.1 – Le modèle

2.1.1 - Modèle gravitationnel de base

Galilée fut le premier à considérer le mouvement comme une distance parcourue à partir d'un certain point et dans un temps donné. Newton développa les analyses de Galilée en donnant les définitions les plus rigoureuses de la force et de la masse, notions qu'il relia plus tard à l'accélération. Ainsi, « deux corps quelconques s'attirent selon une force proportionnelle au carré de la distance qui les « sépare ». D'où :

$$F = Gm_1 m_2 / d^2 \quad (1)$$

F représente la force de gravité, m_1 et m_2 les masses respectives des deux corps, d la distance entre les corps et G la constante gravitationnelle.

Bien plus tard, l'astronome Stewart et le sociologue Zipf ont transféré cette loi en sciences sociales et ont essayé de l'appliquer dans les interactions spatiales telles les déplacements entre pays, avec une spécification du type : $I_{ij} = G (\text{pop}_i \text{pop}_j) / D_{ij}$

où I_{ij} désigne le nombre de déplacements entre les villes i et j ; pop_i et pop_j les populations des villes i et j ; D_{ij} la distance entre les villes i et j ; G un coefficient constant.

Le modèle gravitationnel a été particulièrement utilisé dans la modélisation des flux régionaux de biens ou de facteurs à l'intérieur d'un pays ou à travers un groupe de pays (Oguledo et Macphee, 1994).

Au départ, le support théorique de ce modèle était faible mais, depuis le début des années 1970, plusieurs travaux sont venus l'enrichir. Anderson (1979) fit une première tentative de construction d'un modèle formel, Leamer et Stern (2001) ont suggéré l'inclusion d'une dotation factorielle à la place de la taille du pays comme variable explicative des échanges. En d'autres termes comme le suggère Dunning (2001), si un pays dispose de ressources susceptibles d'être vendues sur le marché international, elles vont conditionner ses échanges. Les firmes disposant des « avantages spécifiques » dans un pays dans lequel leurs profits seront maximum s'y installeront. Ce dernier décrit par exemple les étapes à travers lesquels un PVD doit passer pour mieux attirer les IDE, les mêmes étapes ont été analysées par Catin et Van Huffel (2004) dans le cadre des PVD.

Depuis, de nombreux modèles ont pris en compte la loi de gravité pour analyser les échanges commerciaux. Le flux commercial entre deux pays est proportionnel au produit de la masse de chacun des pays, généralement mesuré par le PIB, divisé par la distance entre le centre de gravité de chacun des pays, généralement leur capitale. Ainsi, Linneman (1966) donne la forme actuelle du modèle appliqué aux échanges entre deux pays : le flux d'échange du pays i vers le pays j dépendra de l'offre potentielle du pays i (E_i^p), de la demande

potentielle de j (M_j^p) et de la résistance (R_{ij}). Il suppose une élasticité constante du montant des échanges en fonction de l'offre et de la demande potentielle. Le flux d'échange entre i et j est indiqué par les flux d'exportations (X_{ij}), ce qui nous donne le résultat suivant en combinant les trois facteurs :

$$X_{ij} = \beta_0 \frac{(E_i^p)^{\beta_1} (M_j^p)^{\beta_2}}{(R_{ij})^{\beta_3}} \quad (2)$$

Dans sa forme la plus simple, tous les exposants de l'équation (2) sont égaux à 1. Les trois facteurs explicatifs de l'équation (1) sont remplacés par les variables qui les déterminent. Après quelques développements et substitutions, nous obtenons le modèle de gravité de base des échanges internationaux :

$$X_{ij} = \beta_1 Y_i \beta_2 Y_j \beta_3 P_{ij} / \beta_4 N_i \beta_5 N_j \beta_6 D_{ij} \quad (3)$$

Avec :

X = flux commerciaux

Y = produit national brut

N = taille de la population

D = distance géographique

P = facteur d'échange préférentiel.

2.1.2- Modèle gravitationnel retenu

Le modèle gravitationnel que nous allons retenir est une forme enrichie de celui d'Anderson et Matyas (1996, 1997, 1998) et de Melo et al. (2005). En fait, au lieu des flux des biens qui s'échangent entre deux pays donnés ou entre deux blocs, ou encore des échanges à l'intérieur d'un même pays entre deux ou plusieurs régions, nous retenons ici des flux d'IDE qui vont d'un bloc de pays sélectionnés que nous appelons les pays investisseurs (PI) vers un autre groupe de pays (les pays de la CEMAC) que nous appelons les PC. Les pays de la CEMAC sous étude sont au nombre de cinq et constituent les pays d'accueil des IDE en provenance des PI.

En dehors des flux d'IDE pris dans le modèle à la place des importations, nous retenons comme le recommande le modèle gravitationnel les revenus des PI et des PC,

lesquels seront donnés ici par le produit intérieur brut (PIB) du groupe des PI et de chacun des PC utilisé ici comme variable proxy de la taille du marché, la variable distance entre les PI et les pays d'accueil (D_{ij}) ainsi que les variables populations N_i et N_j des PI et des PC.

$$IDE_{ijt} = \beta_o N_{it}^{\beta_1} N_{jt}^{\beta_2} Y_i^{\beta_3} Y_j^{\beta_4} D_{ij}^{\beta_5} \mu_{ijt} \quad (4)$$

D_{ij} = distance entre le pays i et le pays j

IDE_{ij} = flux d'IDE des PI vers les PC ;

N_i (N_j) = population du groupe des PI ou des PC ;

β_o = constante

$\beta_1, \beta_2, \beta_3, \beta_4, \beta_5$ = paramètres

μ_{ijt} représente le terme d'erreur.

Ainsi, après linéarisation sous forme logarithmique nous obtenons le modèle initial suivant :

$$\begin{aligned} \ln(IDE_{ij}) = & \beta_o + \beta_1 \ln(N_{it}) + \beta_2 \ln(N_{jt}) + \beta_3 \ln(Y_i) + \beta_4 \ln(Y_j) \\ & + \beta_5 \ln(D_{ij}) + \mu_{ijt} \end{aligned} \quad (5)$$

Notre modèle est enrichi par certaines variables financières, économiques, institutionnelles, telles que le taux d'inflation (INF), le taux de change (TC), le taux d'ouverture (OUV), le taux d'intérêt (INT), les ressources naturelles en prenant pour proxy les principaux produits d'exportation de chacun des pays de la CEMAC (RN), le risque pays (RP), le nombre de lignes téléphoniques par millier d'habitant comme proxy des infrastructures (TEL). D'où l'équation 6 ci-dessous :

$$\begin{aligned} \ln(IDE_{ijt}) = & \beta_o + \beta_1 \ln(IDE_{ijt}(-1)) + \beta_2 \ln(N_{it}) + \beta_3 \ln(N_{jt}) + \beta_4 \ln(DIS) + \\ & \beta_5 \ln(INF) + \beta_6 \ln(TC) + \beta_7 \ln(ouv(-1)) + \beta_8 \ln(RN) + \beta_9 \ln(RP) + \\ & \beta_{10} \ln(INT) + \beta_{11} DUM + \beta_{12} \ln(TEL) + \beta_{13} \ln(Y_i) + \beta_{14} \ln(Y_j) + \gamma_i + \mathcal{G}_j + \mu_{ijt} \end{aligned} \quad (6)$$

où γ_i représente l'effet pays d'origine (PI) ; \mathcal{G}_j l'effet pays d'accueil des IDE (PC) ; μ_{ijt} le terme d'erreur ;

$i = 1, \dots, N$; $j = 1, \dots, T-1$; $T = 1, \dots, J = N+1$ avec le pays supplémentaire représenté par les PI (groupe des pays investisseurs de la CEMAC).

Comme nous l'avons déjà défini plus haut dans le modèle gravitationnel retenu, i représente le pays d'origine des IDE encore appelé (PI), j les pays d'accueils (PC) et t le temps. L'équation (6) représente le modèle à estimer dans un panel dynamique GMM.

2.2 – Les variables

Nous considérons trois types de variables : les variables dépendantes, les variables explicatives et les variables instrumentales. Les variables instrumentales seront choisies lors des tests économétriques et seront les valeurs retardées d'une année pour les variables explicatives, de deux années pour la variable dépendante retardée. Il est généralement admis dans la littérature que les valeurs retardées sont des bons instruments aux variables explicatives.

2.2.1 – Les variables dépendantes

La variable expliquée est : $\ln(\text{IDE}_{ijt})$. De manière générale, les variables sont exprimées en logarithme. L'un des avantages de l'estimation de la relation en logarithme est qu'on peut interpréter les paramètres comme des élasticités. L'indice i indique le groupe des pays industrialisés (PI). Ils sont constitués des principaux pays qui effectuent des investissements directs dans les pays de la CEMAC. Par ordre d'importance, on peut citer les Etats-Unis, la France, la Chine, le Royaume Uni, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, la Malaisie, le Benelux... et l'indice j le groupe des pays CEMAC (PC). L'indice t indique le temps ou l'année de référence. Les montants sont exprimés en dollars ou en millions de dollars courants (US\$) pour chaque année t .

2.2.2 – Les variables explicatives

La distance : $\ln(D_{ij})$

Lorsque le modèle est appliqué aux flux de marchandises, la distance est en général considérée comme une mesure approximative des coûts de transport. Cette interprétation n'est cependant plus défendable dans le cas des mouvements de capitaux. Aussi le rôle de la distance est-il attribué aux coûts de transaction et d'information qu'une entreprise subit

lorsqu'elle investit à l'étranger (Portes et Rey, 2000). La distance généralement retenue pour l'estimation est la distance à vol d'oiseau.

La plupart des pays d'Afrique Centrale entretiennent des relations commerciales avec les pays européens, raison pour laquelle nous avons pris le centre de l'Europe comme étant la distance d'accès aux pays industriels (PI). Les PI (y compris la Chine et la Malaisie) sont considérés comme un groupe pris dans son ensemble et non par les pays pris individuellement. Il s'agit donc d'une distance allant d'un centre pris comme proxy de la capitale du groupe (Bruxelles) vers les différentes capitales de la CEMAC que sont Yaoundé pour le Cameroun, Libreville pour le Gabon, Djamena pour le Tchad, Brazzaville pour le Congo et Malabo pour la Guinée Equatoriale. La majeure partie des études se basant sur le modèle gravitationnel montrent que la distance joue un rôle négatif sur le commerce et pour cette raison, nous attendons un signe négatif entre les IDE et la distance.

Les infrastructures : Ln (LTE)

Le niveau d'infrastructure peut constituer un environnement favorable à l'entrée des investissements étrangers. En l'absence de données statistiques, nous prenons comme variable proxy des infrastructures le nombre de téléphone pour 1000 habitants dans chacun des pays de la CEMAC. Les infrastructures de la zone seront la moyenne agrégée de celle des cinq pays sous étude. Nous attendons un signe positif de la relation entre les infrastructures et l'IDE.

Le produit intérieur brut : Ln ((Y_i et Y_j))

Le produit intérieur brut donne une mesure de l'étendue du marché : plus cette variable est élevée, plus la taille du marché est à même d'attirer les IDE. Dans la littérature, cette variable s'est révélée très pertinente dans les pays développés et un peu moins dans les pays en développement. Nous testons si les IDE sont directement liés à ces deux variables dans la CEMAC.

Les ressources naturelles : Ln (RNAT)

Les ressources naturelles ici représentent la somme des principaux produits d'exportation¹¹ (exportations agricoles+exportations des produits miniers et pétroliers+autres exportations) de chacun des pays de la CEMAC par exemple le coton et le pétrole pour le Tchad, le cacao, le café, le pétrole, le bois, la bauxite, la banane plantain¹² pour le Cameroun, le bois, le manganèse et le pétrole pour le Gabon, le bois et le pétrole pour le Congo, le pétrole et le cacao et le café pour la Guinée Equatoriale. Compte tenu du poids des ressources naturelles et notamment du pétrole dans l'économie de la CEMAC, nous attendons un signe positif de la relation entre l'IDE et les ressources naturelles.

La population : Ln ((Ni et Nj))

La population tout comme le revenu donne une mesure de la taille du marché et généralement, un pays avec une population élevée attire plus d'IDE qu'un pays faiblement habité. On constate qu'en Afrique comme dans le reste du monde, les pays fortement peuplés sont également les plus attractifs. Nous testons s'il y a une influence positive de la population sur les IDE dans la CEMAC.

L'ouverture : Ln (OUV)

L'ouverture d'une économie est mesurée par le ratio des échanges rapporté au PIB (exportations + importations divisé par le PIB). Il mesure l'importance des échanges (Wilhems, 1998) et de manière plus indirecte les restrictions commerciales. Ce ratio peut être un élément attractif pour les IDE. Nous attendons un signe positif entre l'ouverture économique et les IDE.

Le taux d'inflation : Ln (INF)

Le taux de croissance des prix¹³ à la consommation est un facteur qui semble être étroitement impliqué dans des situations de surliquidité. Dans la littérature empirique, on

¹¹ Certains de ces principaux produits ont été donnés aux tableaux 8, 9, 10,11 et 12 du chapitre 2.

¹² Le Cameroun est le deuxième exportateur au monde de la banane plantain après les Caraïbes.

¹³ Il s'agit de l'indice des prix à la consommation des pays de la CEMAC.

constate qu'un taux d'inflation élevé conduit souvent à une relation négative avec les IDE et vice versa pour un taux bas. Compte tenu des difficultés que rencontrent la plupart des pays de la CEMAC dans le respect des critères de convergence en matière de taux d'inflation, nous attendons un signe négatif entre l'IDE et l'inflation dans la CEMAC.

Le taux d'intérêt : Ln (INT)

Le taux d'intérêt mesure la capacité d'emprunt des ressources locales par les investisseurs étrangers. Plus il est bas, plus il est favorable aux entrées d'IDE. La dimension du lien entre le taux d'intérêt et l'IDE change cependant selon le régime dans lequel on se trouve. Dans le cadre de la CEMAC (zone où le taux d'intérêt est souvent qualifié de partiellement passif), nous sommes indécis sur la significativité de la relation et sur le signe attendu.

Le taux de change : Ln (TCH)

Le taux de change influence l'IDE à travers « la distorsion de change », et son instabilité décrite par la « volatilité de change. Deux arguments théoriques peuvent être avancés pour expliquer cette relation : la flexibilité de la production et l'aversion pour le risque. Un taux de change élevé dans le pays d'accueil pousse les investisseurs à investir plus dans l'optique de rapatrier plus de profit si la production est vendue à l'intérieur. Mais cet avantage peut devenir néfaste si la production est dirigée vers l'exportation. Nous sommes indécis quant au signe attendu entre l'IDE et le taux de change.

Le risque pays : Ln (RP)

Les indicateurs qui nous semblent les plus appropriés et que nous retiendrons dans notre modèle économétrique sont les données du Guide International de Risque Pays (ICRG). L'ICRG a été créé pour la prédiction du risque économique, financier et politique en 1980 par les rédacteurs de Rapports Internationaux : « Political Risk Services ». Le résultat est un système complet qui permet aux divers types de risque d'être mesuré et comparé entre différents pays (voir annexes 4 et 5).

L'évaluation du Guide International de Risque Pays (ICRG)¹⁴ repose sur 22 variables classées dans trois sous-catégories de risques : risque politique, risque financier et risque économique. Le signe attendu de la relation entre cette variable et l'IDE est négatif.

Le niveau d'endettement : DUM

Une variable muette est considérée représentant le niveau d'endettement : elle prend la valeur 1 pour les périodes de faible endettement des pays de la CEMAC (1960-1985) et 0 sinon. Nous attendons un signe négatif de la relation que cette variable peut avoir avec l'IDE.

Tableau 15 : Récapitulatif des signes attendus

Variabes	Signe attendu
Ouverture économique : Log (OUV)	+
Risque pays : Log (RP)	-
Distance : Log (DIS _{ij})	-
Ressources naturelles : Log (RNAT)	+
Population reste du monde: Log (N _i)	+
Population CEMAC : Log (N _j)	+
Infrastructures : Log (LTE)	+
Taux d'intérêt : Log (INT)	(-)
Taux d'inflation : Log (INF)	-
Taux de change : Log (INF)	(-)
Variable dummy (endettement)	-

2.3 - Les données statistiques

Comme toute étude empirique basée sur des pays en développement, il est très difficile de collecter des données statistiques. Ainsi, certains pays comme la Guinée Equatoriale et le Gabon ne possédant pas un service statistique fiable, nous nous sommes reposés sur les

¹⁴ Pour plus détails sur la méthodologie de l'ICRG, voir annexe n° 4.

services de la Banque Centrale de la CEMAC et surtout sur le site web de la division des Statistiques des Nations Unies pour réunir nos données.

Les données collectées à partir de ces deux sources pour la période 1970-2005 sont les suivantes : les investissements directs étrangers vers la CEMAC entre 1970 et 2005 ; le PIB noté Y_{it} ou Y_{jt} respectivement pour les PI et les PC au cours de la même période ; les populations N_i et N_j des PI et des PC ; les infrastructures (avec pour proxy le nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants (LTE)) ; les variations des prix à la consommation ou taux d'inflations.

Les données sur le risque pays ont été collectées à partir du site de l'ONG spécialisé dans le domaine (ICRG). Nous avons des données qui vont de 1984 à 1997 et de 2001 à 2004 pour les différentes catégories de risque-pays, sous formes mensuelles. Etant donné que nous travaillons avec des données annuelles, nous avons donc pris la moyenne annuelle de chaque catégorie de risque. Ces indices sont calculés suite à une combinaison des variables : c'est ainsi qu'on trouve des variables qui portent sur l'annulation de contrats par le gouvernement (échelle de 0 à 10), le risque d'expropriation (0-10), la corruption au sein du gouvernement (0-6), la loi et l'ordre/régime de droit (0-6) et la qualité bureaucratique (0-6). Ces critères déterminent l'impartialité et la transparence juridiques et administratives et donc les déterminants fondamentaux de l'adaptation institutionnelle à l'IDE. L'évaluation du Guide International de Risque Pays (ICRG)¹⁵ repose sur 22 variables classées dans trois sous-catégories de risque : risque politique, risque financier et risque économique. Ces indices étant constant dans le temps pour les pays de la CEMAC, nous avons utilisé la moyenne des données présentes.

Les données sur les ressources naturelles ont été collectées à partir du site Web de la CEMAC, de la BEAC, du « Penn World Table » et du site Web des Nations Unies.

La distance entre les PI et les PC notée (D_{ij}) est collectée à partir du site Web du CEFI (Université d'Aix Marseille 2).

Le taux de change entre les PI et les PC, le taux d'intérêt dans les PC, le taux d'inflation des PC ont été collectés à partir de la Division des Statistiques des Nations Unies. La même source permet de donner à la variable muette la valeur 1 dans les pays pauvres très endettés et 0 sinon.

¹⁵ Pour plus détails sur la méthodologie de l'ICRG, voir annexe n°4.

Pour tout ce travail, nous avons eu recours aux logiciels « e-views 4, e-views 5.0 et e-views 5.1 ». D'une manière générale, une observation manquante entre deux périodes a été remplacée par la moyenne des dix dernières années ou des cinq dernières années.

Les données des variables telles que la population, l'ouverture, les infrastructures ont été complétées par les données du site Web de l'Université de Sherbrooke au Canada, du bureau d'information de l'ambassade de France au Cameroun, du site de la Banque de France, et des sites Web d'Eurostat et d'Afristat pour ce qui est des IDE.

Il faut noter que le modèle log-linéaire n'est pas défini pour les observations avec un montant nul ou négatif. Deux solutions sont souvent envisagées pour résoudre le problème de la présence de 0 dans l'échantillon : soit on ignore les zéros, soit on ajoute un facteur constant à chacune des observations sur la variable expliquée. Nous avons opté pour la technique la plus générale, à l'instar de celle utilisée sur les données de la variable dépendante IDE¹⁶. En présence d'un nombre négatif dans l'échantillon, nous prenons la plus petite observation qui servira de dénominateur commun à toutes les observations de l'échantillon auquel nous ajoutons une constante. Cette technique a le double avantage de résoudre à la fois le problème de la présence d'une observation avec la valeur zéro ou de la présence d'une observation avec une valeur négative (comme dans le cas de désinvestissement dans la CEMAC). Cette méthode nous permet également d'éviter un biais de sélection dans le cas où les variables avec des valeurs zéro comme montant ne sont pas distribuées d'une manière aléatoire.

2.4 – Méthode statistique d'estimation

Notre modèle gravitationnel a été initialement estimé dans un panel par les moindres carrés ordinaires, puis dans un panel à effet fixe. Ces estimations soulèvent plusieurs problèmes :

¹⁶ Le plus grand désinvestissement eut lieu en 1996 et fut de -499. Ainsi, nous divisons toutes les observations des IDE par ce nombre, ce qui fait que toutes les observations seront supérieures à -1. Après, nous ajoutons un à tous les ratios avant de les linéariser :

IDE (nouveau) = $\ln(1 + \text{IDE}/\text{plus petite valeur négative (PPVN)})$.

Cette transformation de l'IDE ne change pas ses valeurs si :

IDE < 0 $\implies (1 + \text{IDE}/\text{PPVN}) < 1 \implies \ln(1 + \text{IDE}/\text{PPVN}) < 0$

IDE = 0 $\implies (1 + \text{IDE}/\text{PPVN}) = 1 \implies \ln((1 + \text{IDE}/\text{PPVN})) = 0$

IDE > 0 $\implies (1 + \text{IDE}/\text{PPVN}) > 1 \implies \ln((1 + \text{IDE}/\text{PPVN})) > 0$.

- 1) Il existe une forte corrélation entre les variables exogènes et le terme d'erreur. Cette corrélation introduit un biais dans l'estimateur des MCO¹⁷. On constate aussi que cet estimateur est non convergent même dans l'hypothèse de la non corrélation du terme d'erreur. Ce biais sera d'autant plus élevé que la variance de l'effet individuel est élevée.
- 2) L'existence des variables constantes dans le temps (par exemple la distance ou la variable dummy) dont le modèle à effet fixe ne s'accommode pas.

Pour toutes ces raisons, il s'avère nécessaire de trouver un modèle plus adapté. Si nous procédons à une élimination de l'effet individuel par une transformation « intra » ou within », l'estimateur LSDV (least square dummy variable) est biaisé face à un échantillon faible¹⁸.

Dans une estimation à effet aléatoire, on se retrouve en face d'un autre problème, celui de l'endogénéité des variables indépendantes et du résidu.

Anderson et Hsiao (1991) proposent deux estimateurs asymptotiquement convergents pour surmonter ce problème, lesquels consistent à instrumentaliser ces variables lorsque $T \rightarrow \infty$ et $N \rightarrow \infty$. Pourtant, ces estimateurs s'avèrent inefficaces car ils ne prennent pas en compte toutes les restrictions sur la covariance entre les variables explicatives et le terme d'erreur. Arellano et Bond (1991) ont mis au point des estimateurs efficaces sous contraintes et construits à partir des instruments basés sur l'orthogonalité entre les valeurs retardées de la variable endogène et le terme d'erreur. Les variables en niveau décalées sont de bons instruments de l'équation en différence dans la mesure où elles sont corrélées avec les variables explicatives et ne le sont pas avec les termes d'erreurs. L'estimateur ainsi obtenu est appelé l'estimateur en différence. Pourtant, cet estimateur a une faible précision et présente des biais importants lorsqu'il est appliqué aux petits échantillons, conduisant à les compléter par des régressions sur les variables en niveau. La version de White a pallié cette insuffisance en présentant un estimateur plus robuste que la version 5.1 de E-views résout facilement.

Nous utilisons un panel dynamique GMM¹⁹ d'Arellano-Bond (version de White) pour résoudre ce modèle. Cette version résout à la fois les problèmes d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité. L'estimation par la méthode des moments généralisés (GMM) est devenue l'une des méthodes standard dans les tests économétriques depuis son introduction dans la littérature économétrique par Hansen (1982). Le test GMM donne des estimations

¹⁷ Pour plus de détails, voir Hsiao (2006) : panel data analysis

¹⁸ Pour plus de détails, voir Nickell (1981).

¹⁹ Voir par exemple, Hansen, (1982) et Pagan et Vella (1989) sur le GMM en général et Ahn et Schmidt (1995), Crépon et al. (1996) et Harris et Matyàs (1996), sur le GMM et les modèles à panel dynamiques.

paramétriques consistantes dans les modèles où les fonctions de vraisemblance sont difficiles ou impossibles à formuler. En plus, les tests GMM sont multiples (système, effet fixe, effet aléatoire, différence (Arellano Bond (1991), déviation orthogonale (Arellano et Bover (1995)), et incorporent parfois des cas spéciaux tels les régressions linéaires et non linéaires, les variables instrumentales (IV), et le maximum de vraisemblance.

2.5 - Procédure

Dans le but de tester la significativité globale du modèle, nous avons utilisé trois méthodes différentes dans notre estimation. Dans un premier modèle (M1), les variables ressources naturelles (Ln (RN)) et les variables de taille du marché (Ln (Y_i, j) et Ln (N_i, j)) sont introduites dans le modèle simultanément. Dans un deuxième modèle (M2), Ln (RN) n'est pas considéré et dans le modèle M3, les variables Ln (Y_i, j) et Ln (N_i, j) sont ignorées. Nous obtenons en définitive les trois modèles suivants à estimer :

Première méthode (Modèle M1)

$$\begin{aligned} \ln(IDE_{ijt}) = & \beta_o + \beta_1 \ln(IDE_{ijt}(-1)) + \beta_2 \ln(N_{it}) + \beta_3 \ln(N_{jt}) + \beta_4 \ln(DIS) + \\ & \beta_5 \ln(INF) + \beta_6 \ln(TC) + \beta_7 \ln(ouv(-1)) + \beta_8 \ln(RN) + \beta_9 \ln(RP) + \\ & \beta_{10} \ln(INT) + \beta_{11} DUM + \beta_{12} \ln(TEL) + \beta_{13} \ln(Y_i) + \beta_{14} \ln(Y_j) + \gamma_i + \vartheta_j + \mu_{ijt} \end{aligned} \quad (6)$$

Deuxième méthode (Modèle M2)

$$\begin{aligned} \ln(IDE_{ijt}) = & \beta_o + \beta_1 \ln(IDE_{ijt}(-1)) + \beta_2 \ln(N_{it}) + \beta_3 \ln(N_{jt}) + \beta_4 \ln(DIS) + \\ & \beta_5 \ln(INF) + \beta_6 \ln(TC) + \beta_7 \ln(ouv(-1)) + \beta_8 \ln(RP) + \beta_9 \ln(INT) + \\ & \beta_{10} DUM + \beta_{11} \ln(TEL) + \beta_{12} \ln(Y_i) + \beta_{13} \ln(Y_j) + \gamma_i + \vartheta_j + \mu_{ijt} \end{aligned} \quad (7)$$

Troisième méthode (modèle M3)

$$\begin{aligned} \ln(IDE_{ijt}) = & \beta_o + \beta_1 \ln(IDE_{ijt}(-1)) + \beta_2 \ln(DIS) + \\ & \beta_3 \ln(INF) + \beta_4 \ln(TC) + \beta_5 \ln(ouv(-1)) + \beta_6 \ln(RN) + \beta_7 \ln(RP) + \\ & \beta_8 \ln(INT) + \beta_9 DUM + \beta_{10} \ln(TEL) + \gamma_i + \vartheta_j + \mu_{ijt} \end{aligned} \quad (8)$$

Dans un second temps, nous avons procédé à l'estimation des modèles M1, M2, M3 par des modèles à effets fixes. Cependant et compte tenu du fait que nous avons dans ces modèles des variables fixes dans le temps (distance et variable dummy), nous avons créé une deuxième équation, comme c'est généralement le cas dans ce type de modèle gravitationnel²⁰, appelé effet individuel (EI) :

$$EI = \beta_0 + \beta_1 DUM + \beta_2 LnDIS_{ij} + \varepsilon_{ij} \quad (9)$$

Avant ces différentes estimations, nous avons également procédé à la vérification de la stationnarité des séries. Le test utilisé est un test condensé et regroupé en un test unique généralement utilisé dans les analyses des données de panel, lequel donne une vue d'ensemble des variables (voir tableau 18).

Nous avons enfin effectué selon le cas, les tests de nullité des coefficients afin de voir s'il existe des variables inutiles dans le modèle et l'hypothèse nulle fut à chaque fois rejetée, raison pour laquelle nous avons maintenu les variables que nous exposons dans les différentes estimations.

Tableau 16 : Résultat du test de racine unitaire en données de panel

Hypothèse nulle : racine unitaire commune				
Retard considéré : 1				
Echantillon : 1970-2004				
Méthode utilisée	Test statistique	Probabilité	cross-sec.	Observations
Levin, Lin & Chu t	-14.0261 (*)	0.0000	7	222
Im, Pesaran Shin W	-13.4178 (*)	0.0000	7	222
ADF-Fisher Chi-sq.	153.792 (*)	0.0000	7	222
PP-Fisher Chi-sq.	240.586 (*)	0.0000	7	231
Hadri Z-stat	2.62636 (**)	0.0043	7	238

NB: Les probabilités du test de Fisher sont calculées utilisant la distribution Chi 2 alors

que les autres tests supposent une normalité asymptotique (tests significatifs à 1 (*) et 5% (**)).

²⁰ Voir Rahman, thèse de PhD, Université de Sidney et ETD – Gouws, AR (2005), Université de Pretoria.

SECTION 3 : RESULTATS

Les résultats²¹ de l'estimation par la méthode des moments généralisés (GMM) sont présentés dans le tableau 19. Cette estimation donne un coefficient de détermination de 48% avec une statistique de Sargan J de 41 pour le modèle (M1), un coefficient de détermination de 50% avec une statistique de Sargan J de 42 pour le modèle (M2) et un coefficient de détermination de 87% pour le modèle (M3) avec une statistique J de 112. Il faut noter que pour ce dernier modèle, nous avons pris la version de GMM robuste à l'auto-corrélation. Globalement, nous constatons que les modèles sont bien spécifiés et exempts de toute corrélation et d'hétéroscédasticité.

L'ouverture économique est non significative dans les modèle M1 et M3 et significative seulement en l'absence des ressources naturelles (Modèle M2). Il est net que les échanges de la CEMAC sont très largement conditionnés par l'exploitation et l'exportation de leurs ressources naturelles. Ce résultat peut traduire également les entraves aux échanges commerciaux qui affectent la région. Il faut rappeler que de manière générale le marché d'Afrique centrale reste très fermé malgré l'instauration de la charte de la CEMAC et la ratification du plan OHADA. Les nombreux blocages existent dans ces pays tels les contingentements, les barrières douanières abusives, les tracasseries douanières et policières malgré les slogans de libéralisation économique.

Les variables de taille du marché sont significatives dans la CEMAC ($\ln(Y_j)$ et $\ln(N_j)$) alors qu'elles ne le sont pas dans les pays d'origine des IDE dans le modèle M1. Pourtant, il faut noter que cette significativité n'est possible dans la CEMAC qu'en présence des ressources naturelles (modèle M1). En l'absence des ressources naturelles (modèle M2), ces quatre variables ne sont plus significatives. On peut donc dire que plus le pays est riche en ressources naturelles, plus il est apte à attirer les IDE et partant, peut bénéficier de la taille de son marché. On peut expliquer les résultats par la nature des IDE entrant dans la CEMAC qui sont avant tout dirigés vers les ressources naturelles, et non par une quelconque taille de marché qui n'existe du reste pas comparativement à la taille des marchés d'autres pays en développement que sont l'Inde et la Chine, voire même le Nigeria voisin. On peut noter que

²¹ Tous les résultats des tests et estimations préliminaires se trouvent à l'annexe 13 sur les déterminants des IDE.

cette significativité des variables taille du marché dans la CEMAC apparaît dans le seul modèle GMM. Ces variables ne sont pas significatives dans les autres méthodes d'estimations (MCO et effets aléatoires présentés en annexes dans les tableaux A13 et A14). La non significativité de ces variables dans les PI est due au fait que si la taille des pays d'origine est importante, elle n'est pas déterminante dans la décision d'investissement qui est souvent le fait de sociétés spécialisées.

Les ressources naturelles sont significatives (5% dans le modèle 1 et 10% dans le modèle 2) : un pays de la CEMAC qui présente un potentiel en ressources naturelles attire les IDE. Par contre, comme il a été déjà dit, lorsqu'on retire les ressources naturelles, toutes les variables de taille du marché deviennent non significatives (modèle 2), ce qui revient à renforcer l'idée selon laquelle les ressources naturelles restent dans tous les cas le vecteur d'entrée des IDE dans la CEMAC.

L'IDE retardé d'une période est fortement significatif dans tous les modèles (M1, M2, et M3): on peut entendre par là l'effet d'entraînement exercé par les IDE déjà en place sur les IDE à venir.

Les infrastructures sont significatives en présence des ressources naturelles (modèles M1 et M3), alors qu'elles ne le sont pas dans le modèle M2. On comprend qu'il existe un lien étroit entre l'exploitation des ressources naturelles et l'existence d'infrastructures.

Le risque pays est non significatif dans les modèles 1 et 2 et significatif dans le modèle 3 avec le signe attendu. La non significativité du risque pays dans les modèles M2 et M1 traduit le problème d'autocorrélation négative entre le risque pays et les variables de taille du marché (PIB et population). La variable « risque pays » est fortement significative quand on supprime les variables de taille du marché ce qui voudrait dire que le risque pays a un effet plus élevé lorsque le PIB notamment est bas.

Enfin, toutes les variables monétaires sont non significatives à l'exception du taux d'inflation qui est faiblement significatif (5%) avec un effet négatif dans le deuxième modèle M2. Cette faible significativité du taux d'inflation et la non significativité du même taux dans les deux autres modèles (M1 et M3) traduit aussi la présence d'IDE largement liés aux ressources naturelles.

L'effet individuel traduit par l'équation (7) estimé par les MCO est fortement significatif avec un coefficient de détermination de 84% et un coefficient de détermination ajusté de 83%. La distance et l'endettement (variable dummy) sont significatifs à 1% (voir

tableau 20). La distance a un signe négatif et significatif avec l'effet individuel et traduit le fait que les coûts de transaction ont un impact sur les IDE dans la CEMAC.

Tableau 17 : Résultats des estimations par la méthode GMM avec pour variable dépendante $\ln(\text{IDE}_{ij})$

	Modèle: M1	Modèle: M2	Modèle: M3
C	-	14.5372 (0.1903)	
Ln (OUV)	0.2739 (0.5454)	16.7669 (1.7556)**	0.7277 (0.9004)
Ln (LTE)	0.03762 (4.1495)***	0.0180 (0.9696)	0.0149 (1.4645)*
Ln (IDE (-1))	0.5271 (5.7029)***	0.8447 (4.3394)***	0.7277 (13.4711)***
Ln (Yi)	0.6497 (1.0632)	0.4426 (0.3179)	
Ln (Yj)	1.0327 (2.0554)**	0.1798 (0.3179)	
Ln (Ni)	4.8565 (1.0003)	2.1112 (-0.2099)	
Ln (Nj)	0.5153 (2.006)**	0.0042 (0.2092)	
Ln (RNAT)	1.2964 (2.0311)**		0.1470 (1.5185)*
Ln (RP)	-0.1166 (-0.08816)	-0.5558 (-1.1775)	-0.7157 (-4.2411)***
Ln (TCH)	-0.1970 (-0.6760)	-0.5065 (-0.6441)	-0.1095 (-0.4915)
Ln (TINF)	-0.0048 (-0.8324)	-0.0490 (-1.7471)*	-0.0037 (-0.8102)
Ln (TINT)	0.0023 (0.4443)	-0.0041 (-0.2864)	-0.0003 (-0.9280)
R ²	48%	50%	87%
R ² ajusté	47%	48%	86%
J statistique	41	42	44

Les valeurs entre parenthèses désignent les tests de Student estimés à (***) coefficient significatif au seuil de 1%, (**) coefficient significatif au seuil de 5% et (*) au seuil de 10%.

Tableau 18 : Estimation du modèle de l'effet individuel

Variable dépendante : IDE _{ijt}				
Nombre de variables : 105				
Variables	Coefficients	Ecart-type	T de Student	Prob.
DIS	-0.099102	0.000846	-117.1421 (***)	0.0000
DUM	0.088564	0.003937	22.49545 (***)	0.0000
R – carré	0.840347	Mean dependent var		-0.316845
R carré corrigé	0.838797	S.D. dependent var		0.046590
S.E. of regression	0.018706	Akaike info criterion		-5.101104
Sum squared resid	0.036040	Schwarz criterion		-5.050553
Log likelihood	269.8080	Durbin-Watson stat		2.890000

Les valeurs entre parenthèses désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%.

La variable dummy représentant le niveau d'endettement est significative mais curieusement avec un signe positif. Certes, tous les pays de la CEMAC sont sous ajustement structurel en dehors de la Guinée Equatoriale mais il faut savoir que le Cameroun, le Congo et le Tchad bien que faisant partie des pays pauvres très endettés, continuent à s'endetter pour investir, ou pour acheter des actions dans les firmes étrangères. Ainsi, la prise de participation du Tchad et du Cameroun dans la réalisation du pipe-line tchado-camerounais fut possible grâce à un emprunt bancaire contracté par ces deux Etats. Cet emprunt a permis à chacun d'eux d'avoir une part dans l'exploitation : 5% pour le Tchad et 10% pour le Cameroun (contre 55% pour les Etats-Unis et 30% pour la Malaisie).

L'effet pays (voir tableau 19) montre que les PI ont un coefficient positif avec certains pays de la CEMAC comme le Cameroun, le Gabon et le Tchad alors que le Congo, la Guinée Equatoriale et la CEMAC en général ont un signe négatif. L'explication de ces résultats paraît difficile.

Tableau 19 : Effets pays

$(\gamma_i, \mathcal{G}_j)$	Coefficients
PI	0.092500
Cameroun	0.558505
Congo	-0.368442
Gabon	0.189506
Guinée Equatoriale	-0.326047
Tchad	0.109973
CEMAC	-0.255994

γ_i , représente le groupe des pays d'origine (PI) des flux d'IDE et \mathcal{G}_j les pays d'accueil des flux d'IDE (Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad)

En conclusion, nous pouvons dire à travers les différents modèles (M1, M2, M3) estimés que les ressources naturelles sont de loin le déterminant le plus significatif des IDE dans la CEMAC. La taille du marché (population et produit intérieur brut) peut aussi jouer un rôle dans l'attraction des IDE en complément des ressources naturelles. La croissance économique peut amener de nouvelles opportunités aux IDE, mais en l'état actuel, la taille du marché de la CEMAC aurait du mal à attirer les IDE en cas d'absence de ressources naturelles. Dans la même lignée, les infrastructures jouent un rôle primordial dans l'attractivité des IDE. L'ouverture économique n'est pas décisive en matière d'attractivité, car les pays de la CEMAC restent encore relativement fermés par rapport à d'autres pays en développement. Enfin, les variables monétaires sont en général « passives » et agissent peu sur les flux d'IDE peut-être à cause de l'appartenance de la CEMAC à la zone franc qui lui dicte sa conduite et fait d'elle l'exécutant d'une politique monétaire dont elle n'a pas la maîtrise totale.

CHAPITRE 4

LES EFFETS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS SUR LA CROISSANCE DANS LA CEMAC

INTRODUCTION

Les effets des IDE sont diversement appréciés dans la zone CEMAC. Alors que beaucoup s'accordent sur le fait qu'ils constituent l'un des principaux catalyseurs du développement à cause des liquidités qu'ils apportent dans une zone jusque là faiblement performante, d'autres soutiennent par contre que les FMN constituent une économie duale et même créent un phénomène d'éviction sur les firmes locales.

Les avantages que les IDE peuvent procurer ne se manifestent pas de manière automatique et ne se répartissent pas équitablement entre les pays et les secteurs économiques. Pour que les IDE aient un maximum d'effets positifs, il incombe aux pays d'accueil de mettre en place des conditions générales favorables à l'investissement et de renforcer les capacités humaines et institutionnelles nécessaires pour les exploiter.

Des mesures prises en 1999 suite à la mise en place des programmes d'Ajustement Structurel (PAS) avaient pour objectif de rendre l'économie de la CEMAC plus compétitive et plus crédible aux yeux des investisseurs éventuels. L'ouverture économique qui a suivi ces mesures et les découvertes des gisements pétroliers, en Guinée Equatoriale et au Tchad notamment, ont eu pour effet d'augmenter les entrées d'IDE dans la zone. On assiste depuis à une croissance économique importante, avec un taux de près de 6 % depuis 1995 (voir chapitre 1, section 2). Cette recrudescence de la croissance est-elle liée aux entrées d'IDE ? De manière générale, par quels canaux se manifestent les effets des IDE sur la croissance dans cette sous-région ? Ce chapitre tente de répondre à ces questions.

Dans la section 1, nous passons en revue la littérature sur les différents effets des IDE dans les pays d'accueil. Un accent particulier est mis sur les pays en développement dont la situation est similaire à celle des pays de la CEMAC pour isoler les facteurs et les mécanismes à étudier. Cette section passe en revue notamment les analyses des retombées des IDE sur les pays d'accueil en termes d'emploi, de revenus, de transfert de technologies, de capital humain, d'investissements domestiques et de commerce extérieur.

Nous présentons ensuite dans la section 2 un modèle structurel à équations simultanées liant ces différentes variables, appliqué à chacun des pays de la CEMAC et à la zone prise comme entité économique. Le modèle est estimé par la méthode des triples moindres carrés.

La section 3 restitue les mécanismes et les effets des IDE finalement obtenus à partir des résultats économétriques.

SECTION 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE

De nombreuses études empiriques ont analysé l'impact des IDE sur les PVD avec des résultats divergents. Alors que certaines études soutiennent que l'IDE a des effets positifs sur la croissance économique des pays d'accueil, d'autres par contre pensent que l'IDE n'est pas une condition nécessaire ni suffisante. Dans la littérature sur les effets des IDE dans les pays d'accueil, on distingue d'une manière générale deux grands courants d'analyse : une étude de causalité entre les IDE et la croissance (premier paragraphe), une étude des effets d'entraînement des IDE et des « spillovers » engendrés dans les pays d'accueil (deuxième paragraphe). Il convient aussi de mettre l'accent sur les problèmes souvent rencontrés dans ces études concernant l'utilisation des méthodes statistiques (troisième paragraphe).

1.1 - Les analyses de causalité IDE-croissance

Plusieurs études ont tenté une analyse causale entre l'IDE et la croissance avec des résultats divergents.

Une étude publiée par la Banque mondiale en 1999 dans le but de trouver une relation entre les IDE et la croissance des pays en développement montre que les flux d'IDE augmentent l'investissement total et partant, la croissance des PVD. Borensztein, de Gregorio et Lee (1998) utilisant un modèle de croissance endogène vont dans le même sens : les IDE facilitent le transfert de technologie, élèvent le niveau de qualification des travailleurs et tendent à augmenter les exportations et la compétitivité dans les PVD. Leur étude de panel sur 69 pays en développement montre qu'une augmentation d'un point de pourcentage du ratio des IDE sur le PIB accroît le taux de croissance du PIB par tête du pays hôte de 0,8 pour cent. Pour Wacziarg (1998) à chaque point de pourcentage de ratio des IDE sur le PIB est associée une élévation du taux de croissance du PIB par tête de 0,3 à 0,4 pour cent. Ces résultats sont identiques à ceux de Blomstrom, Lipsey et Zejan (1992) dont l'étude porte sur des pays en développement à revenu élevé.

Loesse (2005) dans la recherche d'une relation entre l'IDE et la croissance économique en Côte d'Ivoire trouve qu'entre la période 1970-2001, les investissements directs étrangers ont été une source importante pour la croissance. Toutes choses égales par ailleurs, un point de pourcentage d'IDE supplémentaire entrant en Côte d'Ivoire engendre une augmentation de la croissance du produit intérieur brut par tête de 0,01 pour cent. L'auteur soutient que les politiques d'incitation à l'investissement mises en oeuvre ont contribué à

accroître les flux d'IDE donc la capacité productive de l'économie, ce qui a eu pour conséquence une augmentation du produit intérieur brut.

Par contre, une étude menée sur les effets des IDE dans 73 pays en développement par Singh (1988) ne fait pas apparaître d'effet significatif. Hein (1992) de son côté ne trouve pas d'effet significatif entre l'IDE et la croissance du PIB par tête d'habitant dans un échantillon de 40 pays en développement. Dans le même ordre d'idées, une étude économétrique menée par Nair-Reichert et Weinhold (2001) utilisant le test de causalité de Holtz-Eakin sur un panel de 24 pays en développement entre 1971 et 1995 ne trouvent aucune relation causale entre les IDE et la croissance. Dans la même lignée et en utilisant une fonction de production néoclassique, Saltz (1992) trouve une corrélation négative entre l'IDE et la croissance économique. Selon lui, l'IDE augmente le niveau global de l'investissement, améliore la productivité dans certains cas, mais a tendance dans beaucoup d'autres à réduire le taux de croissance. Pour confirmer ses conclusions, l'auteur étudie la relation IDE-croissance dans un échantillon de pays divisé en deux groupes distincts, selon qu'ils reçoivent plus ou moins d'IDE. L'auteur trouve que dans les pays en développement qui acceptent le rapatriement des profits sans aucune contrainte, l'IDE n'a pas d'effet positif sur la croissance. En particulier, l'auteur soutient que si l'IDE se traduit par une levée des capitaux sur le marché du pays hôte, il en résulte une redistribution des industries intensives en travail vers les industries intensives en capital, créant ainsi une perte d'emploi nette et par la suite une baisse de la demande de consommation. Un autre effet négatif peut résulter de l'extraction excessive de minerais ou de la spécialisation excessive de la production sur un bien particulier qui engendrerait une baisse des prix à l'exportation et une détérioration des termes de l'échange du pays hôte.

De même, Carkovic et Levine (2002) ne trouvent aucun lien entre l'IDE et la croissance dans un échantillon de pays de la Banque mondiale (BM). Abondant dans le même sens, Chowdhury et Mavrotas (2003) trouvent que « l'IDE ne cause pas la croissance » au sens de Granger au Chili, alors que cette relation de causalité est bidirectionnelle dans le cas de la Malaisie et de la Thaïlande.

D'autres études dans la recherche d'un lien entre l'IDE et la croissance ont donné des résultats ambigus et notamment une large étude menée par la CNUCED (1999). Dans le but d'éviter les problèmes de corrélation fréquemment rencontrés, les auteurs ont utilisé des données de panel et des variables avec retard sur un ensemble de 100 pays sur une période de cinq ans. De toutes les variables explicatives retenues, seules les variables représentant le niveau d'éducation étaient significatives.

Dans cet ordre d'idées, Zhang (2001) fait des investigations dans le but de déterminer le sens de la relation entre l'IDE et la croissance dans 11 pays d'Asie et d'Amérique Latine. Il utilise les séries temporelles propres pour chacun des pays et conduit des tests de causalité de longue période basés sur le modèle de correction d'erreur. Les résultats montrent qu'il n'existe pas de relation entre l'IDE et la croissance en Argentine dans le court et le long terme alors qu'il existe bien une relation de la croissance vers l'IDE au Brésil dans le court terme et dans le long terme en Colombie. Pour les pays d'Asie, l'auteur trouve une relation de court terme de la croissance vers l'IDE en Corée, en Malaisie et en Thaïlande. Au total dans 5 des 11 pays étudiés, la croissance est accélérée par l'IDE. Pour six pays, il n'existe pas de relation de co-intégration entre l'IDE et la croissance ; seul un pays montre une relation de causalité de la croissance vers l'IDE.

De Melo (2001) tente de corriger les insuffisances économétriques soulevées dans les premières études en faisant à la fois un test des séries temporelles et un test des données de panel. L'objectif ici est toujours le même, à savoir trouver une relation de causalité entre les IDE et la croissance économique dans le pays d'accueil au moyen d'un test de causalité. Pour ce faire, il choisit un échantillon composé des pays de l'OCDE et des pays non OCDE. Dans le premier cas, de Melo commence son test de causalité à la Granger par un test de stationnarité, et vérifie ensuite les relations à court et à long terme entre les deux variables par un test usuel (cointégration), et enfin finit son analyse par un test sur les données de panel. De Melo fait apparaître que si les IDE sont en mesure de favoriser la croissance économique, cette relation dépend du degré de complémentarité et de substitution entre l'IDE et l'investissement interne. Young et Brewer (2000) abondent dans le même sens et se demandent comment comparer l'Inde dont le taux de croissance est supérieur à 10% avec une faible présence d'IDE, l'Angola, où l'importance des IDE va de pair avec une croissance négative, la Malaisie et la Chine où les IDE s'accompagnent d'une forte croissance. L'impact des IDE sur la croissance sera donc fonction du type d'IDE, des structures du pays d'accueil et des interactions qui se développeront ou non entre les variables telles que le capital humain, l'investissement domestique, le commerce extérieur, etc.

1.2 - Les retombées des IDE dans les pays d'accueil

Les retombées des IDE dans les pays d'accueil ont fait l'objet d'une littérature abondante. Les études mettent particulièrement l'accent sur les effets des IDE sur l'emploi et la réduction de la pauvreté, le transfert de technologies et la formation d'un capital humain

capable de les maîtriser, l'évolution de l'investissement domestique, les exportations et le commerce extérieur.

1.2.1 - Effets sur l'emploi

Deux tendances s'affrontent en ce qui concerne les effets d'entraînement des IDE sur l'emploi dans les pays d'accueil, les unes vantant leurs mérites, d'autres les dénonçant (Root et Ahmed (1979), Schneider et Frey (1985), Hanson (1996) et Narula (1996), Lall (1995, p.521), la CNUCED (1994)).

Pour ce qui est de la première tendance, une contribution empirique des effets des IDE sur l'emploi est apportée par le modèle de Mickiewicz, Radocevic et Varblane (2000). Ce modèle s'appuie sur des faits observés en Europe centrale durant la période de transition de ces économies. D'après ce modèle, il existe à la fois des investissements en quête de marchés et attirés par la faiblesse du coût des facteurs. Le modèle développé comprend trois étapes principales.

Dans la première étape, l'intention des investisseurs est de gagner des parts de marchés locaux et d'utiliser une main d'œuvre à bon marché. Les IDE se limitent aux travaux d'assemblage des produits à faible intensité capitalistique et à faible valeur ajoutée. Le capital investi est faible et l'innovation technologique ne fait pas partie des objectifs essentiels des investisseurs. Comme résultat, l'impact des IDE sur l'emploi est limité, mais à travers le phénomène d'apprentissage, les firmes locales vont gagner en organisation et qualité managériale.

Dans la deuxième étape, les conditions des firmes transnationales s'améliorent au fur et à mesure que la transition évolue. A ce stade, ces firmes profitent de la faiblesse des coûts du travail mais aussi de la qualité de la main-d'œuvre. C'est ainsi que les flux d'IDE vont augmenter et commencer à transférer leur technologie. Les investissements étrangers ont alors un impact certain sur l'emploi dans le pays d'accueil.

Dans une troisième étape enfin, les investisseurs locaux deviennent à leur tour des fournisseurs au niveau régional, et le renforcement des liens de coopération avec les sous-traitants locaux conduit à la création d'emplois. L'introduction des nouvelles technologies, les investissements dans la formation et la maîtrise des techniques de pointe en étroite collaboration avec les institutions éducatives locales, ainsi que l'accès aux marchés et à la production mondiale, augmentent le rendement industriel. En général à ce stade les firmes étrangères ont des salaires supérieurs à ceux des firmes locales ; mais au fur et à mesure que

la part des IDE dans l'emploi augmente, les entrepreneurs locaux commencent à mieux payer les employés. Ainsi, la situation de l'emploi s'améliore au fur et à mesure que l'économie en transition se développe.

Gries et Jungblut (2004) tentent de montrer l'impact positif des IDE sur l'emploi dans les PVD. A l'aide d'un modèle théorique ils démontrent que l'ouverture aux capitaux étrangers a un effet positif sur la création d'emploi dans le pays hôte. Ils notent cependant que la structure des emplois créés reste ambiguë : ce sont surtout les travailleurs qualifiés qui bénéficient des emplois offerts par les firmes étrangères. Les auteurs estiment néanmoins que cette lacune pourrait être résorbée par l'envoi d'experts pour former la main-d'œuvre locale ou par l'investissement massif dans l'éducation dans le pays hôte.

Hunya et Geishecker (2005) dans la recherche des effets des IDE sur l'emploi dans les pays d'Europe de l'Est après la décentralisation, constatent que les pertes d'emplois dues à la privatisation des entreprises d'Etat ont entraîné une restructuration de ces entreprises qui s'avèrent être plus efficaces et plus efficaces. Le test économétrique effectué à l'aide d'un modèle de gravité confirme que les multinationales privilégient les employés bien formés à qui elles offrent des salaires supérieurs par rapport aux firmes locales qui offrent des salaires peu élevés à des travailleurs disposant d'un faible niveau de formation.

1.2.2 - Effets sur la distribution des revenus

Les effets des IDE sur la répartition des revenus dans les pays d'accueil ont été diversement interprétés dans la littérature. Certains auteurs soutiennent que ces effets sont positifs dans la répartition et l'amélioration des revenus des travailleurs, d'autres pas.

Les effets positifs des IDE ont été vérifiés dans le domaine de la redistribution des revenus et de la richesse dans certains pays en développement tels le Botswana contrairement à d'autres pays tels le Zaïre (de Mobutu) et l'Angola (de Dos Santos) où l'argent des multinationales a servi soit à corrompre les politiciens, soit à acheter les armes (Mold (2004)).

Aux dires de Jalilian et Weiss (2000) et soutenus par Klein, Aaron et Hadjimichael (2001) les IDE ont un effet direct sur la réduction de la pauvreté. Dollar et Kraay (2000) soutiennent que les IDE sont bons pour la croissance, laquelle croissance est bonne pour réduire la pauvreté. D'après différents rapports de la Banque mondiale et Mainguy (2005), la diminution de la pauvreté en Asie serait associée à une croissance rapide laquelle est véhiculée par les IDE, en Chine certes mais aussi au Vietnam où la pauvreté aurait chuté de 58% à 37% entre 1993 et 1998.

Bussman et al. (2000) en prenant comme indicateurs le coefficient de Gini, trouvent que les IDE tout comme les investissements domestiques ont un impact sur les revenus moyens dans les PVD. Il faut noter que ces résultats ne sont valables qu'en coupe transversale et doivent être pris avec réserve. En effet, dans une étude empirique basée sur 88 pays en développement, Milanovic (2003) n'a trouvé aucune relation entre les IDE et les inégalités de revenus.

En conclusion, on peut dire avec Lipsey (2002) qu'il faut tenir compte aussi bien des spécificités et des politiques des pays que des caractéristiques des firmes et des industries pour évaluer les retombées des IDE sur les revenus et la pauvreté.

1.2.3 - Effets sur le transfert de technologies

La littérature sur les transferts de technologies montre que les effets des IDE sur l'économie des pays d'accueil sont divers.

Dans une importante revue de la littérature dans le domaine, de Mello (1997) ressort deux voies principales par lesquelles les IDE encouragent la croissance. Les IDE permettent la diffusion du progrès technique par des effets d'entraînement et par le transfert des connaissances, notamment par l'acquisition de nouvelles techniques managerielles et organisationnelles.

Nelson et Phelps (1966), Jovanovic et Rob (1989), Grossman et Helman (1991), Segerstrom (1991) et Barro et Sala-i-Martin (1995) et plus récemment Borensztein, de Gregorio et Lee (1998), utilisant un modèle de croissance endogène soutiennent que les IDE aident à promouvoir la croissance dans les PVD en facilitant le transfert de technologie, en accroissant le niveau de qualification des travailleurs et surtout par l'augmentation des exportations et de la compétitivité. Pour eux, les IDE jouent un rôle central dans le processus de développement, contrairement aux théories traditionnelles où l'innovation technologique était laissée aux oubliettes. Dans le même ordre d'idées, les résultats des travaux de Barro et Pain (1997) et Borensztein et al. (1998) ainsi que les travaux de Brooks et Hill (2004) suggèrent que le transfert des technologies est un canal à travers lequel la croissance peut être favorisée.

Blomström et Kokko (1996) soutiennent que le « transfert de technologie entre les multinationales et leurs filiales ne s'opère pas seulement via les machines, le matériel, les brevets et l'expatriation des gestionnaires et des techniciens, mais également grâce à la formation des employés locaux des filiales. Cette formation touche la plupart des niveaux

d'emploi, depuis les simples manoeuvres jusqu'aux techniciens et gestionnaires supérieurs en passant par les contremaîtres» (p.16).

Abwona (2001) relève les autres retombées des IDE comme étant l'octroi aux pays hôtes des compétences dans le domaine de la gestion, l'accès aux marchés extérieurs et la fourniture des biens manufacturés aux pays d'accueil. De plus, les IDE peuvent avoir des effets d'entraînement dans le domaine des infrastructures.

Coe et Helman (1995), Engelbrecht (1996), Griffith, Redding et Van Reenen (2000) dans la même lignée affirment que les activités de recherche et de développement menées par les firmes multinationales étrangères exercent un effet de contagion sur les firmes locales que ce soit au niveau de la formation de la main-d'œuvre ou au niveau du rendement des inputs.

De Mello (1997) trouve que, selon les cas, l'entrée des flux d'investissements directs étrangers n'est pas nécessairement bénéfique à l'égard du pays d'accueil. L'auteur divise son échantillon de pays en deux parties, le groupe des pays « leaders » qui initient les innovations technologiques (pays développés) et le groupe des pays suiveurs (pays en développement) qui importent les technologies depuis les pays développés. Les effets des investissements directs étrangers sont généralement positifs sur la production dans les deux groupes de pays. Les effets sont aussi positifs sur la productivité totale des facteurs des pays développés mais en revanche négatifs sur la productivité des pays en développement. Ce résultat est expliqué par le fait que les pays suiveurs ne font qu'utiliser la nouvelle technologie sans une absorption réelle. Les pays développés connaissent en revanche un effet de substitution et de diffusion des nouvelles technologies par rapport à celles existantes, ce qui occasionne une production plus efficace. On peut d'ailleurs interpréter autrement ces résultats. Le transfert technologique accompagné des flux entrants d'investissements directs étrangers ne sera bénéfique au pays d'accueil que si celui-ci dispose déjà d'un niveau d'appropriation assez avancé de la technologie ou si ce dernier a un niveau important de croissance économique.

1.2.4 - Effets sur le capital humain

Au cours de la décennie écoulée, des études conséquentes sur le rôle des IDE comme vecteurs de la croissance économique à travers l'amélioration du capital humain ont été menées par Markusen (1995), Kinoshita (1998) et Sjolholm (1999). Ces auteurs soutiennent qu'un changement technologique introduit par les firmes multinationales peut provoquer des effets d'imitation et d'entraînement dans le secteur industriel.

Blomström et Kokko (2003, p.12) insistent sur l'importance relative des FMN sur l'enseignement. Pour eux, si le rôle des FMN est assez marginal sur l'enseignement primaire et secondaire, la demande de travail qualifiée par les FMN peut encourager les gouvernements à investir davantage dans l'enseignement supérieur.

Pour l'OCDE, la présence des FMN dans un pays d'accueil pourrait être un élément clé du développement des compétences d'autant que certains savoirs sont impossibles à transmettre par écrit. En effet, les compétences acquises en travaillant pour une entreprise étrangère peuvent prendre une forme non quantifiable, il s'agit bien évidemment des savoirs tacites, c'est-à-dire difficiles à codifier et à formuler. La meilleure façon de les transmettre étant d'en faire la démonstration et l'expérience. « De plus, le savoir tacite s'échange difficilement sur de longues distances. Le meilleur moyen, pour les pays en développement, d'acquérir le savoir contenu dans le processus de production des économies les plus développés pourrait donc être la présence d'entreprises étrangères dans l'économie nationale » (OCDE, 2002, p.143).

Ritchie (2001) reconnaît que les multinationales ont joué un rôle important dans la croissance de l'Asie du Sud-Est, mais il se montre plus critique sur l'impact de leurs activités sur la formation de ce qu'il appelle le « capital technique intellectuel », c'est-à-dire la connaissance et les qualifications des managers, ingénieurs, scientifiques et techniciens dans l'économie locale. Il admet que les multinationales peuvent indirectement affecter l'offre de travail en influençant les institutions éducatives des pays hôtes. Même si les multinationales investissent davantage dans la formation que les entreprises locales, le savoir-faire créé au sein de la multinationale ne se diffuse pas nécessairement au sein des entreprises locales. Les qualifications qui se transmettent sont en général confinées à des processus de production bas de gamme, et les développements technologiques sont limités à des segments étroits de production (exemple de l'emballage en Malaisie).

Ritchie soutient qu'un pays comme Singapour (dont le capital intellectuel est comparable à celui de la Corée du Sud et de Taiwan), qui a produit pendant plusieurs décennies des mémoires et des disques durs pour des multinationales, n'a jamais réussi à les produire sur une base à 100 % nationale. Selon lui, Singapour s'est engagé dans des segments de production trop restreints sur lesquels il est difficile de s'appuyer pour développer un tissu industriel national concurrentiel. Ainsi, Ritchie pense que l'IDE peut fournir un savoir explicite, mais le savoir tacite doit être développé au préalable de manière endogène avant qu'une technologie étrangère puisse être transférée dans l'économie locale. Des pays comme la Corée du Sud et Taiwan peuvent davantage bénéficier des retombées de l'IDE sur le capital

humain dans la mesure où ils se sont ouverts de manière sélective à l'IDE, notamment après avoir développé un capital intellectuel significatif.

Les effets néfastes du transfert de technologies et surtout les agissements de certaines FMN dans les PVD ont été mis en exergue également dans la littérature. Tsai (1995), Ross (2001), Hertz (2002), Stiglitz (2002), Mold (2004), Gries et Jungblut ont attiré l'attention sur les agissements des FMN et les conséquences d'une trop grande dépendance envers ces firmes. Les reproches à l'endroit des IDE relevés dans la littérature font état essentiellement des influences que ces firmes exercent sur les gouvernements locaux dans le but de préserver leurs intérêts et des inégalités dans la répartition des richesses qu'elles génèrent.

En résumé, on peut estimer avec Blomström et Kokko (2001) que les pays relativement bien dotés en capital humain ont la capacité d'attirer des investissements étrangers intensifs en technologie, lesquels peuvent contribuer à accroître la qualification du travail local. En revanche, dans les pays dont les conditions initiales sont moins favorables, les multinationales qui y investissent auront tendance à utiliser des technologies plus simples qui contribueront marginalement à l'apprentissage et au développement d'une qualification locale. Les recherches sur la relation entre IDE et formation du capital humain doivent encore être approfondies et posent la question des politiques publiques à mettre en oeuvre pour améliorer la capacité d'absorption des pays hôtes.

1.2.5 - Effets sur les investissements domestiques

Dans les études empiriques sur les effets des IDE, une question centrale revient régulièrement à savoir, dans quelle mesure l'IDE exerce un effet d'éviction ou un effet d'entraînement sur les investissements domestiques. Cette question a été largement traitée par Borenstein. D'autres études théoriques considèrent qu'il existe également des effets possibles de complémentarité entre les IDE et les entreprises domestiques (Rodriguez-Clare, 1996 ; Markusen et Venables, 1999).

Dans le World Development Report de 2001 (WIR 2001), la CNUCED (2001) avance que l'effet positif des IDE sur l'investissement domestique se manifeste à travers plusieurs canaux tels que : (1) l'accroissement de la concurrence et de l'efficacité, (2) la transmission des techniques de contrôle de qualité à leurs fournisseurs et (3) l'introduction d'un nouveau savoir-faire (effet de démonstration des nouvelles technologies). Les FMN peuvent aussi pousser les entreprises locales à améliorer leur gestion ou à adopter les techniques de commercialisation employées par les multinationales sur le marché local ou mondial.

De Gregorio et Lee (1998) montrent une relation positive entre les IDE et les investissements domestiques, même si cet impact n'est pas très significatif. De même, De Soya et Oneal (1999) affirment que les IDE encouragent les investissements locaux au lieu de leur nuire.

Bosworth et Collins (1999) estiment les effets des IDE et des flux de capitaux sur l'investissement intérieur pour un panel de 58 pays en développement entre 1978 et 1995. L'échantillon assure une bonne couverture de l'Asie de l'Est et du Sud, de l'Amérique latine, du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne. Trois types de flux sont considérés (IDE, investissements de portefeuille, prêts bancaires) qui n'apparaissent pas corrélés entre eux. Les auteurs trouvent qu'à chaque dollar d'entrée de capitaux correspond une augmentation de 50 cents des investissements intérieurs pour l'ensemble de l'échantillon. Ce résultat général cache toutefois des différences marquées selon le type de flux. En effet, l'IDE a l'impact le plus important : un dollar d'IDE augmente l'investissement intérieur de 80 cents; les investissements de portefeuille n'ont pratiquement pas d'incidence et les prêts bancaires ont un effet intermédiaire.

Dans le même sens, Agosin et Mayer (2000) étudient justement l'impact des IDE sur l'investissement intérieur par région en retenant un échantillon moins étendu que celui de Bosworth et Collins (32 pays) mais une période plus longue (1970-1996). Ces auteurs montrent que l'IDE a stimulé l'investissement intérieur en Asie (c'est-à-dire que 1 dollar supplémentaire d'IDE entraîne une augmentation de plus d'un dollar d'investissement total (*crowding in*)), qu'il a eu par contre un effet d'éviction (*crowding out*) en Amérique latine et que son incidence est plutôt neutre en Afrique, où néanmoins quelques pays semblent tirer parti des investissements étrangers (Côte-d'Ivoire, Ghana, Sénégal).

Il faut cependant noter que malgré l'effet « *crowding in* » exercé par les FMN, l'effet d'éviction a été souvent observé au niveau des pays en voie de développement et la question qu'on se pose est celle de savoir si on peut parler d'effet d'éviction dans une région comme la CEMAC où il n'existe pas vraiment d'entreprises locales capables de concurrencer les FMN.

Dans le but d'analyser les effets des FMN dans le pays d'accueil, Markusen et Venables (1999) construisent un modèle théorique dans lequel ils montrent que l'effet d'entraînement dépend de la stratégie suivie par les multinationales (production pour le marché local ou exportation à l'étranger) et du volume des liens en amont générés par elles. Pour ces auteurs, plus ces liens sont importants plus la probabilité de l'effet d'éviction sera faible. Sinon, du fait qu'elles disposent d'un pouvoir de marché en termes d'avantages technologiques, de produits

de marques ainsi que des techniques de marketing, l'entrée des firmes multinationales peut affecter négativement l'existence des firmes locales (Kumar, et Pradhan, 2002).

Bouklia et Zatla (2001) soutiennent qu'un effet d'éviction de l'investissement domestique par les IDE dans les PSEM réduit nécessairement leur contribution à la croissance économique. Les auteurs pensent qu'« à côté d'éventuels effets de seuil ou d'une insuffisante capacité d'absorption technologique des entreprises locales, c'est, tout autant, l'absence de complémentarité entre le capital étranger et local qui expliquerait le faible impact de l'IDE sur la croissance des économies sud et est-méditerranéennes ».

Dans le même ordre d'idées, une étude de Harrison et McMillan (2002) sur l'impact des IDE sur les marchés financiers de la Côte d'Ivoire entre 1974 et 1987 montre que les FMN, grâce à la supériorité de leurs garanties et de leur rentabilité, bénéficient d'un accès plus facile aux banques locales, au détriment des entreprises locales.

Cela étant, une des limites de ces analyses tient au cadre de statique comparée adopté, alors qu'il semble plus réaliste de supposer que l'incidence de l'IDE sur l'investissement intérieur est par nature dynamique et peut se dérouler en deux temps : (i) un effet initial négatif dû à l'entrée de la multinationale qui, du fait de ses avantages compétitifs, gagne des parts de marché au détriment des entreprises locales ; (ii) un effet à long terme plus favorable sur les entreprises locales, qui bénéficient des externalités liées aux activités des multinationales, par « effet de démonstration » ou diffusion du savoir-faire.

1.2.6 - Effets sur les exportations et le commerce extérieur

Dunning (1970) est l'un des premiers économistes à avoir parlé d'un lien direct entre les IDE et la politique économique à travers les échanges commerciaux. Les IDE peuvent être d'un apport considérable en devises étrangères pour les pays en développement. Dunning explique ce phénomène par la présence simultanée de trois avantages pour les FMN : 1) « ownership-spécific advantage », 2) « location advantage », et 3) « internationalization advantage », c'est-à-dire les avantages spécifiques liés à la propriété, à la localisation et à l'internationalisation du commerce (OLI).

Aitken et al (1997) montrent que la présence des firmes multinationales sur le marché domestique stimule non seulement la concurrence mais encourage également les firmes domestiques à exporter et à améliorer leur efficacité.

Rhee et Belot (1990) mettent en évidence à travers des études de cas, le rôle catalyseur des exportations des investisseurs étrangers, lesquels contribuent à la genèse d'une industrie

d'exportation dans certains pays en développement. Par exemple, l'industrie de l'habillement au Bangladesh, qui constitue la première source de devises du pays, trouve sa source dans la présence d'investisseurs coréens qui ont favorisé la création de centaines de petites entreprises locales tournées vers l'exportation. La prépondérance des multinationales américaines dans les exportations de l'industrie électronique de certains pays d'Asie à la fin des années 70 suggère également que l'IDE a pu lancer cette industrie dans la région avec le succès que l'on connaît. La part des filiales américaines dans les exportations était comprise entre 97 % aux Philippines et 75 % en Malaisie et en Thaïlande en 1982 ; elle dépassait 50 % à Singapour et atteignait 30 % à HongKong et Taiwan en 1977.

Jun et Sing (1996) trouvent un lien direct entre les exportations d'un pays en général et les IDE mais pensent que les exportations devraient être considérés comme une variable de contrôle à cause de la propension à exporter qui est on ne peut plus élevée chez les investisseurs étrangers.

Une analyse plus critique de la contribution de l'IDE au succès à l'exportation des économies asiatiques est développée dans une étude de l'OCDE (1999). Selon les auteurs, les performances commerciales des quatre principaux pays de l'ASEAN (Singapour, Malaisie, Indonésie, Thaïlande) qui reposent sur l'IDE sont en réalité cantonnées à un faible nombre de produits, en majorité intermédiaires. Les secteurs de production sous contrôle étranger seraient en réalité des « enclaves étrangères virtuelles » à l'intérieur du pays d'accueil, caractérisées le plus souvent par un faible potentiel à augmenter la valeur ajoutée avec des transferts de technologie réduits. Les ratios élevés de dépendance à l'importation des exportations des multinationales sont considérés comme symptomatiques de la faible intégration des filiales étrangères dans l'économie locale. L'exemple de l'industrie du matériel de traitement automatique des données, où les importations représentent respectivement 80 % et 95 % de la valeur des exportations des biens finals en Thaïlande et en Malaisie, illustre bien ce problème. Les auteurs en concluent un peu rapidement que ces pays n'ont pas réussi à améliorer leur appareil de production pour faire face à la montée en puissance de la Chine et du Vietnam, ce qui expliquerait en partie leurs problèmes structurels croissants qui ont débouché sur la crise financière asiatique.

La CNUCED a testé cette relation dans un modèle simple couvrant 33 pays en développement en 1995 (UNCTAD 1999, p. 246-47). L'intérêt de leur analyse est de décomposer les exportations selon leur intensité technologique. Les régressions mettent en évidence une relation positive et significative : une augmentation de 1 % de l'IDE par habitant dans un pays est associée à une hausse de 0,45 % des exportations manufacturières totales du

pays. L'élasticité apparaît plus élevée (0,78) pour les exportations les plus intensives en technologie. Parmi les autres variables explicatives, les dépenses de R&D et la valeur ajoutée manufacturière par tête sont également significatives. Ces résultats peuvent être critiqués dans la mesure où ils n'établissent pas une causalité directe ; ils suggèrent néanmoins que l'IDE peut être un facteur de soutien des exportations.

1.3 – Le choix des méthodes d'analyse

Etant donné que l'IDE est susceptible d'être attiré par la forte croissance d'un pays, les relations observées peuvent de manière générale souffrir de problèmes de causalité dont l'un des plus importants est l'omission de variables explicatives importantes de la croissance économique. Il est en effet démontré qu'une telle omission conduit à des estimations fallacieuses du fait de la corrélation entre l'IDE et d'autres variables exogènes qui à leur tour peuvent affecter la croissance. Ainsi, le risque de biais de simultanéité est fort probable car l'IDE peut absorber l'impact des variables omises et il convient, dans la mesure du possible, de rendre compte des effets indirects, des canaux par lesquels les IDE agissent sur l'évolution de la production.

Sur le plan méthodologique, il nous apparaît aussi que certaines études économiques ont pu pécher par un manque de rigueur.

- 1) Des auteurs utilisent un ensemble de pays hétérogènes dans l'analyse de panel, alors que ces pays devraient être choisis selon des critères bien précis. Les études à sections croisées entre pays supposent une certaine structure économique commune, ce qui est loin d'être le cas. Il est net que la croissance des pays est influencée non seulement par l'IDE, mais aussi par des facteurs institutionnels, politiques, fiscaux, etc. qu'il convient alors d'explicitier (Alaya, 2006).
- 2) L'absence de tests préliminaires dans certaines études biaise certains résultats.
- 3) L'utilisation d'un modèle de panel à la place de celui en séries temporelles ou vice versa n'est pas toujours justifié.
- 4) Les études de causalité aboutissent à des résultats divergents qui peuvent être attribués à deux causes principales : i) le choix du nombre de retards dans la plupart de ces études est arbitraire (Kasibhatla et Sawhney (1996)) ; ii) l'utilisation du test statistique de Fisher pour tester la causalité, alors qu'il est de nos jours bien établi que ce test est non valide si les séries sont intégrées d'ordre un (I (1)) comme le soulignent Zapata et Rambaldi (1997) et Gujarati (2004). De plus, la plupart des études basées sur les séries chronologiques étudient rarement

la double causalité, donnant seulement une vue partielle des relations économiques possibles (Zhang (1995)).

Nous tentons de tenir compte de ces limites au cours de notre analyse économétrique.

SECTION 2 : MODELE ECONOMETRIQUE

Le modèle économétrique élaboré de manière originale pour analyser les effets des IDE dans la CEMAC est un modèle à système d'équations simultanées. Il a pour but de tenir compte de l'interdépendance entre les variables retenues. Ce modèle est préféré au modèle VAR pour les raisons suivantes : 1) le modèle VAR est plus efficace lorsque le nombre de variables est réduit, 2) il a été prouvé que le test de Fisher généralement utilisé pour l'analyse de la causalité dans le modèle VAR est non valide (voir page précédente).

Il faut rappeler qu'un modèle à système d'équations simultanées peut être résolu de deux manières. Soit on résout les équations du système une à une sous forme de régressions multiples, soit on les résout simultanément. Dans les deux cas, il faut respecter une règle élémentaire : le nombre de variables endogènes doit être égal au nombre d'équations. La deuxième méthode est préférée à la première malgré sa complexité, car ayant l'avantage d'être claire sur le choix des instruments utilisés. Les équations du modèle interdépendant dynamique que nous retenons sont estimées par les triples moindres carrés (TMC).

Le choix d'un modèle dynamique des triples moindres carrés à variables instrumentales pour l'estimation s'est fait au détriment des autres méthodes (DMCO, GMM, VAR et logarithme de vraisemblance) à cause de sa robustesse dans les simulations effectuées et dans les analyses empiriques antérieures. En effet, la méthode des triples moindres carrés est la version des DMCO de la méthode SUR (Singly Unrelated Regression) et se présente comme la méthode appropriée quand les variables explicatives sont corrélées avec les termes d'erreur et lorsqu'il existe une hétéroscédasticité.

Nous présentons successivement : i) le système d'équation testé, ii) les définitions des variables retenues dans l'analyse économétrique, iii) les données statistiques, les sources et les techniques de collecte des données, iv) la méthode d'estimation.

2.1 - Le modèle : un système d'équations simultanées

Afin de tenir compte des insuffisances économétriques précédemment évoquées dans la revue de la littérature, nous entendons construire un modèle structurel composé de plusieurs équations simultanées. Le but recherché ici est de relier la croissance économique aux IDE et aux autres facteurs tels que les exportations, le capital humain, l'emploi, les infrastructures, etc. La forme générale du système peut s'écrire de la manière suivante :

$$f(y_t, x_t, \beta) = \varepsilon_t$$

où y_t est le vecteur des variables endogènes, x_t le vecteur des variables exogènes et ε_t est le vecteur des résidus possiblement corrélé ; le but de l'estimation étant de trouver le vecteur des paramètres β .

La structure du modèle est représentée par un système de huit équations simultanées qui se présente comme suit :

Equation n° 1:

$$\ln(EPT_{it}) = f(\ln EPT(-1), \ln IMP_{it}, \ln CRO_{it}, \ln IDE, \ln INV_{it}, \ln EMP_{it}, \ln RNH_{it}, \ln EDU_{it}, \ln LTE_{it}, \ln TCH_{it})$$

Equation n° 2:

$$\ln(IMP_{it}) = f(\ln IMP(-1), \ln CRO_{it}, \ln IDE_{ijt}, \ln EPT_{it}, \ln EDU_{it}, \ln EMP_{it}, \ln RNH_{it}, \ln INV_{it}, \ln LTE_{it})$$

Equation n° 3:

$$\ln(EMP) = f(\ln EMP(-1), \ln IMP_{it}, \ln EPT_{it}, \ln RNH_{it}, \ln LTE_{it}, \ln IDE_{it}, \ln CRO_{it}, \ln EDU_{it}, \ln INV_{it})$$

Equation n° 4:

$$\ln(EDU_{it}) = f(\ln EDU(-1), \ln CRO_{it}, \ln IDE, \ln INV_{it}, \ln IMP_{it}, \ln EMP_{it}, \ln IMP_{it}, \ln EPT_{it}, \ln RNH_{it})$$

Equation n° 5:

$$\ln RNH_{it} = f(\ln RNH_{it}(-1), \ln IMP_{it}, \ln EMP_{it}, \ln RNH_{it}, \ln IDE_{it}, CRO_{it}, \ln EDU_{it}, \ln INV_{it})$$

Equation n° 6:

$$\ln INV_{it} = f(\ln(INV_{it}(-1), \ln IDE_{it}, CRO_{it}, \ln EDU_{it}, \ln IMP_{it}, \ln LTE_{it}, \ln EMP_{it}, \ln EPT_{it}, \ln RNH_{it}, \ln TINF_{it}))$$

Equation n° 7:

$$\ln LTE_{it} = f(\ln LTE_{it}(-1), \ln(IMP_{it}), \ln EPT_{it}, \ln RNH_{it}, \ln IDE_{it}, CRO_{it}, \ln EMP_{it}, \ln EDU_{it}, \ln INV_{it})$$

Equation n° 8:

$$CRO_{it} = f(\ln IMP_{it}, \ln INV_{it}, \ln EPT_{it}, \ln EDU_{it}, \ln RNH_{it}, \ln LTE_{it}, \ln EMP_{it})$$

avec :

CRO_{it} : taux de croissance annuel du PIB du pays i.

Ln est mis pour logarithme

EDU_{it} : capital humain disponible dans le pays i au temps t.

IDE_{it} : flux d'IDE entrant dans le pays i au temps t.

IMP_{it} : importation des biens de capitaux physiques du pays i au temps t.

EMP_{it} : emploi total disponible dans le pays au temps t.

RNH_{it} : revenu par habitant dans les pays de la CEMAC

LTE_{it} : infrastructures disponibles dans le pays i au temps t

EPT_{it} : exportations du pays i au temps t

INV_{it} : investissements domestiques du pays i au temps t.

$i = 1, \dots, i = N$ représente chacun des pays de la CEMAC

$t = 1960, \dots, t = 2004$: indice temporel.

β_0 : terme constant.

Ce modèle est composé de huit variables endogènes (énoncées à gauche du signe égale de chacune des 8 équations ci-dessus) et de douze variables exogènes, huit variables endogènes retardées d'une période et quatre variables iso-temporelles purement exogènes : (taux d'inflation (TINF), taux d'intérêt (TINT), taux de change (TCH) et IDE.

2.2 – Les variables

2.2.1 – Les variables endogènes

Les exportations : Ln (EPT)

Il s'agit de l'ensemble des exportations des biens et services à prix constants de chacun des pays de la CEMAC. Les recettes d'exportation ont de tout temps constitué la principale ressource des pays en développement en général et en particulier ceux de l'Afrique Centrale. Elles ont permis à ces pays de se constituer des réserves à l'aide desquelles ils ont assuré le remboursement de leurs dettes extérieures ainsi que les règlements de leurs factures d'importations. Vue sous cet angle, leur instabilité a été néfaste pour la croissance de ces économies. Elle a empêché la mise en place d'une politique de développement adéquate, stable et durable. Pour ce qui est de l'équation (1), comme nous l'avons vu dans la section précédente, l'impact direct et indirect des IDE sur les exportations a fait l'objet d'une large littérature avec des résultats parfois mitigés. Nous testons s'il y a un signe positif entre l'IDE et les exportations dans les pays de la CEMAC et dans la zone en général.

L'importation des biens de capitaux : Ln (IMP)

Cette variable est la somme des importations des biens de capital autres que le secteur agricole : des machines et des pièces détachées, des usines clés en main et du matériel industriel, l'achat des brevets et des biens entrant dans le forage et l'exploitation des puits de pétrole. IMP est utilisée comme une variable proxy de diffusion possible des technologies incorporées dans les machines et autres biens industriels selon l'importance des capacités d'absorption et des efforts d'innovation du pays d'accueil. Nous testons s'il y a un signe positif entre l'IDE et les importations de biens de capitaux dans l'équation (2).

L'emploi : Ln (EMP)

Il s'agit ici du nombre de personnes actives pendant la période 1960-2004. Au niveau de la CEMAC, cette variable sera la somme de chacun des cinq pays de la CEMAC. Dans l'équation 3 nous testons s'il y a un effet positif des IDE sur l'emploi.

Le capital humain : Ln (EDU)

Les pays qui se sont dotés d'une masse critique de ressources humaines qualifiées ont eu une croissance rapide. Nous prenons comme variable proxy du capital humain dans la CEMAC le nombre de personnes scolarisées dans la tranche d'âge de 15 à 24 ans, comme dans la plupart des études où les données sont difficiles à collecter. La variable est renseignée entre 1960 et 2004 dans tous les pays de la CEMAC. Nous vérifions dans l'équation 4 s'il y a un éventuel effet positif des IDE sur le capital humain.

Le revenu par habitant : Ln (RNH)

Le revenu national par tête est égal au revenu national total divisé par le nombre d'habitants. A la différence du PIB par habitant, il intègre le revenu des nationaux vivant à l'étranger et enlève celui des étrangers vivant sur le territoire national (y compris le rapatriement des profits des FMN). Prendre le revenu national est très important dans les pays africains à cause de nombreux travailleurs émigrés qui vivent à l'extérieur et qui expédient leurs avoirs dans leur pays d'origine. Le RNH peut être choisi en plus du taux de croissance du PIB à cause de l'absence de corrélation entre ces deux variables. Le but du test ici est de savoir si les IDE favorisent directement et/ou indirectement l'augmentation du revenu national par habitant (équation 5) et si ce dernier a des effets sur la croissance (équation 8).

L'investissement domestique : Ln (INV)

L'investissement domestique est l'ensemble des investissements exprimés en dollar déflatés par l'indice de prix base 100 en 1990 dans la CEMAC entre 1970 et 2004. Nous testons notamment dans l'équation 6 s'il y a un effet « *crowding in* » ou un effet « *crowding out* » comme souligné au chapitre précédent entre les flux entrants d'IDE et les investissements domestiques.

Les infrastructures : Ln (LTE)

Les infrastructures sont en général constituées des voies de communications (routes bitumées et non bitumées, voies de communications maritimes, nombre de lits d'hôpitaux par habitant, lignes téléphoniques par pays, etc.). Par manque de données statistiques, nous prenons pour proxy des infrastructures le nombre de lignes téléphoniques. L'estimation de l'équation 7 cherche à voir s'il y a un effet positif des IDE sur le développement des infrastructures comme c'est souvent le cas dans la littérature.

Le taux de croissance : CROit

La variable considérée ici est le taux de variation annuel (exprimé en %) du PIB (à prix constant) de l'économie. L'équation (8) cherche à saisir les effets sur la croissance des 7 variables précédentes, qui peuvent être influencées par les IDE.

2.2.2- Les variables exogènes

Les variables exogènes sont : le taux de change, le taux d'intérêt et le taux de croissance des prix (définis au chapitre 3) et ici les IDE.

Les variables endogènes retardées d'une période sont également considérées dans ce modèle comme explicatives. De plus, et c'est l'intérêt du modèle, une variable endogène est souvent considérée comme une variable explicative dans une autre équation.

En ce qui concerne les variables instrumentales, le choix est très délicat et tel qu'il est envisagé dans la plupart des manuels d'économétrie (Greene, Maddala), les variables exogènes (retardées ou non) et les variables endogènes retardées sont retenues comme instruments. Chaque équation du système aura pour instruments sa variable endogène retardée de deux périodes et les variables exogènes non retardées ou/et retardées d'une période.

2.3 – Les données statistiques

Nous utilisons les données allant de la période 1960 à 2004 pour les cinq pays de l'Afrique Centrale que sont le Cameroun, le Gabon, le Congo, la Guinée Equatoriale et le Tchad.

Il est net que dans la CEMAC comme dans tous les pays en développement, le manque de données statistiques constitue la principale limite rencontrée par les chercheurs et cette étude ne fait pas exception à la règle.

Les données proviennent de sources diverses dont les plus importantes sont : le site Web de l'Université de Sherbrooke (une partie des données sur la croissance et l'IDE), le site Web de l'université de Toronto (consommation, exportation, importation), la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (une partie des données sur le taux de croissance du PIB, et certaines données macroéconomiques), les administrations nationales des cinq pays de la CEMAC, la division des statistiques des Nations Unies, l'Institut de la Zone Franc, le site Web de la Banque de France, Eurostat, etc.

Lorsqu'une observation manque entre deux valeurs, nous utilisons la méthode de l'interpolation. Lorsque les valeurs manquantes sont nombreuses, nous leur attribuons la moyenne des 10 dernières années, sinon des cinq dernières années.

De même, par souci de rendre les séries stationnaires, nous utilisons comme au chapitre trois les fonctions logarithmiques de toutes les séries. Cela étant, le modèle étant sous forme logarithmique, il faut faire face au problème des observations négatives ou des valeurs nulles. La solution que nous proposons est celle de la transformation des données, comme celle effectuée sur l'IDE au chapitre 3, note 27.

Le taux de change utilisé dans ce travail est le taux officiel entre l'euro/ le dollar et le franc CFA, soit un euro/dollar pour 650/550 franc CFA. Il faut rappeler qu'il existe une parité fixe entre l'euro et le franc CFA, alors que cette parité n'existe pas entre le dollar et le franc CFA.

2.4 – Méthode statistique d'estimation

Nous utilisons avant toute estimation le test de Dickey-Fuller Augmenté (ADF,1981) pour tester la racine unitaire et nous utilisons les critères d'information appropriées (critères d'informations d'Akaike (CIA) et de Schwarz(SC), etc.) dans le but de déterminer les structures des retards nécessaires aux séries sous études. Blough (1992) soutenait que les tests de racine unitaire peuvent faussement rejeter l'hypothèse nulle de non stationnarité lorsque la croissance ou l'IDE possède un pouvoir faible contre l'hypothèse alternative. Cela étant dû au fait qu'en échantillons finis, il a été découvert que certains processus de racines unitaires exhibent un comportement proche d'un processus stationnaire de bruit blanc (White noise). Ces problèmes méthodologiques sont en fait dus à l'utilisation des valeurs critiques basées sur

la distribution asymptotique de Dickey-Fuller. Ainsi, compte tenu de tous ces problèmes potentiels dans le test de la racine unitaire, nous nous servons des résultats du test de KPSS décrit dans Kwiatkowski et al. (1992) dans le but de confirmer la validité des résultats du test de Dickey-Fuller Augmenté. Ce test nous permet en fait de savoir si le test ADF est valide.

Nous avons dans un deuxième temps cherché à connaître le nombre de retard optimal de chacune des séries utilisant le critère d'Akaike (AIC) pour le Cameroun, le Gabon, le Congo, le Tchad et la CEMAC alors que pour la Guinée Equatoriale le critère de Schwarz était mieux adapté. Nous avons ensuite conduit un test de diagnostic pour vérifier la présence d'une mauvaise spécification dans les résultats obtenus.

Après l'exécution des tests préliminaires, nous avons ensuite procédé à l'estimation des modèles proprement dits. Il faut noter ici que pour un modèle dynamique, le test de Durbin Watson (DW) n'est pas valide, raison pour laquelle nous avons opté pour la neutralisation de l'autocorrélation et de l'hétéroscédasticité dans le modèle en utilisant la version robuste du modèle des triples moindres carrés.

Enfin, la matrice de corrélation (voir annexe 12) de la CEMAC montre une forte corrélation entre les variables endogènes et les variables explicatives. En gros, les tests préliminaires démontrent l'évidence d'une bonne spécification économétrique du modèle. De même, la stabilité des variables CROit et Ln (IDE) a pu être vérifiée. En effet, toutes les racines se trouvent à l'intérieur du cercle unitaire et satisfont les conditions de stabilité dans tous les pays pris individuellement et dans la zone CEMAC prise comme entité. L'estimation du modèle s'est faite à l'aide de la méthode des triples moindres carrés ordinaires (TMCO) pour les raisons évoquées plus haut.

2.5 - Procédure d'estimation

L'estimation de notre modèle se fera en deux temps : l'estimation des équations une à sept puis l'estimation de l'équation huit.

Dans un premier temps, il est retenu d'évaluer les effets des IDE sur les différentes variables qui peuvent influencer la croissance économique : ainsi les effets des IDE sur les exportations (eq.1), les importations de bien de capitaux (eq.2), l'emploi (eq.3), le capital humain (eq.4), le revenu par habitant (eq.5), les investissements domestiques (eq.6) et les infrastructures (eq.7).

La deuxième étape mesure l'impact de ces variables (EPT, IMP, EDU, RNH, INV, LTE) sur la croissance. Cette étape est basée sur l'estimation de l'équation 8, sans l'IDE

comme variable explicative, à partir du système d'équations à huit équations et huit variables endogènes.

Nous clôturons cette section par une analyse synthétique des effets des IDE sur la croissance de la CEMAC telle que tirée des différents résultats du modèle.

SECTION 3 - RESULTATS

3.1 - Effets indirects des IDE sur la croissance de la CEMAC

Au vu des résultats obtenus, toutes les variables sont stationnaires en niveau, en différence première ou en différence deuxième et valides à différents niveaux conventionnels (1%,5% et 10%) dans les tous pays de la CEMAC, ainsi que dans la CEMAC prise comme entité. Les résultats des tests de ADF sont présentés dans le tableau 22 pour la CEMAC et à l'annexe 17 pour les autres pays de la CEMAC. Nous présentons le résultat des effets des IDE sur les différents canaux par lesquels ils transitent pour influencer la croissance (effets indirects) avant d'envisager les effets des IDE sur la croissance proprement dite dans la CEMAC et enfin les mécanismes de transmission des IDE sur la croissance.

Tableau 20 : Résultat du test de racine unitaire

ZONE CEMAC					
Pays CEMAC	Variables	ADF	Probabilité ADF	Ordre d'intégration	Décision de la stationnarité
	CSM	-4.805848	0.0019(***)	I(1)	OUI
	IDE	-7.996747	0.0000(***)	I(1)	OUI
	EPT	-2.816504	0.0645(**)	I(2)	OUI
	IMP	-2.817013	0.0060(***)	I(2)	OUI
	DUM	-6.543735	0.0039(***)	I(1)	OUI
	RNH	-3.941062	0.00039(***)	I(1)	OUI
	INV	-5.544151	0.0000(***)	I(1)	OUI
	EMP	-2.719049	0.0080(***)	I(2)	OUI
	CRO	-4.052273	0.0139(**)	I(0)	OUI
	EDU	-4.476764	0.0046(***)	I(0)	OUI

NB : (***) Les probabilités du test de ADF sont significatives au seuil de 1%

(**) Les probabilités du test de ADF sont significatives au seuil de 5%

3.1.1 - Effets des IDE sur les exportations (Ln (EPT), eq.1)

Le modèle dont les résultats sont présentés dans le tableau 21 présente un coefficient de détermination de 56% avec un coefficient de détermination ajusté de 44%. Le coefficient de détermination est assez faible, mais comme nous le savons, ce coefficient a moins d'importance dans ce genre de modèle. Fondamentalement, il apparaît que l'effet des IDE sur les exportations est positif et significatif. Ce résultat conforte ceux de nombreuses études empiriques qui soutiennent l'hypothèse de la contribution positive des FMN aux performances à l'exportation du pays d'accueil. Le résultat de la CEMAC s'explique par la nature des produits exportés : les ressources naturelles et notamment les hydrocarbures et de manière générale par le fait que les filiales des FMN implantées dans la CEMAC adoptent une stratégie verticale en exportant une partie de leur production dans leurs pays d'origine ou vers leurs firmes mères.

On constate qu'il existe une relation non significative entre l'exportation et le taux de change dans cette zone, ce qui renforce l'idée selon laquelle les variables monétaires jouent rarement un rôle clé dans la politique macroéconomique dans la zone franc dont la CEMAC fait partie. En effet, et d'une manière générale, une politique de dévaluation de la monnaie sert à rendre plus compétitifs les produits du pays qui dévalue, et de ce fait tend à augmenter ses exportations. Le taux de change ne joue ici qu'un rôle marginal à cause de la fixité de la parité monétaire de la zone franc avec l'euro, sauf en cas de dévaluation qui arrive très rarement²². Il faut dire que les produits exportés par les pays de la CEMAC (les hydrocarbures notamment) sont toujours demandés quelque soit le taux de change.

Au niveau des Etats²³, on constate que les effets²⁴ des IDE sur les exportations sont également tous significatifs avec des signes attendus, sauf en Guinée Equatoriale. Les effets des IDE sur les exportations s'expliquent largement par la part des IDE dans le secteur pétrolier, lequel est de loin le premier secteur d'exportation de la CEMAC. Nous rappelons que les IDE pétroliers représentent plus de 90% des IDE au Tchad, plus de 80% au Congo, au Gabon et environ 20 % au Cameroun. Parallèlement, les exportations du pétrole représentent plus de 90% des exportations en valeur du Tchad et en Guinée Equatoriale, plus de 80% de celles du Congo et du Gabon et environ 40% des exportations du Cameroun en 2004.

²² Pour mémoire, une seule dévaluation du franc CFA a eut lieu en 1994 depuis les indépendances de ces pays en 1960 et surtout depuis l'instauration de la zone franc en 1943.

²³ Les résultats par pays sont donnés à l'annexe 16.

²⁴ Les estimations faites au niveau des Etats sont données aux annexes 16 et 17.

On peut du reste noter que le Tchad et le Congo connaissent une balance commerciale excédentaire en valeur depuis quelques années grâce aux IDE du secteur pétrolier. La Guinée Equatoriale est le premier pays d'accueil des IDE dans la CEMAC et possède grâce aux exportations du pétrole, des excédents commerciaux énormes qui en font le détenteur de plus de la moitié des réserves financières de la CEMAC au sein de la banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). L'effet non significatif de l'IDE dans ce pays serait dû au fait que les revenus pétroliers datent seulement du début des années 2000.

Tableau 21 : Estimation de l'équation d'exportation de la CEMAC

Variable dépendante: EPT				
Nombre d'observations:377				
Variabes	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-7.366	6.986	-1.054	0.292
EPT(-1)	0.389	0.236	1.641 (**)	0.101
IDE	0.218	0.107	2.1693 (**)	0.005
CRO	0.062	0.127	0.492	0.622
IMP	-0.008	0.103	-0.084	0.932
RNH	0.159	0.169	0.938	0.348
INV	0.002	0.017	0.130	0.896
EDU	-0.001	0.003	-0.538	0.590
LTE	1.426	1.208	1.180	0.238
TCH	-0.024	0.152	-0.162	0.871
EMP	1.426	1.208	1.180	0.238
R-squared	0.569	Mean dependent var		6.853
Adjusted R-squared	0.440	S.D. dependent var		0.290
S.E. of regression	0.046	Sum squared resid		0.070
Durbin-Watson stat	1.945			

Test de Student entre parenthèse: (**) significatif à 5%. P-value : relatif au test effectué.

3.1.2 - Les effets des IDE sur l'importation des biens de capitaux (Ln (IMP), eq. 2)

L'estimation de l'équation n°2 est donnée au tableau 22. Le coefficient de détermination est de 88% et le coefficient de détermination ajusté de 86%. L'IDE est significatif et positif (le test de Student est significatif à 1%), ce qui veut dire qu'une variation de l'IDE entraîne une variation des importations de bien de capitaux dans le même sens au niveau de la CEMAC. Ce résultat est conforme à ceux obtenus par Nelson et Phelps (1966),

Jovanovic et Rob (1989), Grossman et Helman (1991), Segerstrom (1991) et Barro et Sala-i-Martin (1995) et Borensztein, de Gregorio et Lee (1998) dans le cadre des PVD. Il s'explique également par les avantages fiscaux que les pays d'accueil accordent aux FMN, ce qui les encourage à importer plus de matériels entrant dans la transformation ou dans la production des marchandises destinées à l'exportation. On constate également qu'une hausse du revenu national par habitant (RNH) augmente les importations des biens de capitaux (EMP).

Au niveau des pays pris individuellement, les effets des IDE sur les importations des biens de capitaux sont significatifs dans les nouveaux pays pétroliers que sont le Tchad et la Guinée Equatoriale. De ce point de vue, ces deux pays sont particulièrement vulnérables au syndrome hollandais, d'autant plus qu'il s'agit de pays démunis. La situation est particulièrement difficile pour le Tchad qui doit importer l'essence et les produits dérivés du pétrole car n'ayant pas de raffinerie, et importer également les produits vivriers.

Au Cameroun, on peut supposer que la relation non significative s'explique par le fait que ce pays importe de moins en moins d'entreprises clés en main (lesquelles constituent la majeure partie de ce type de capitaux). Ceci peut se justifier par le pourcentage du secteur industriel dans l'économie camerounaise qui est de nos jours de 25% selon les données de la BEAC, alors que ce pourcentage est inférieur à 10% dans les autres pays de la CEMAC (voir chap.1). D'autre part, le fait qu'il n'y ait pas eu de nouvelles découvertes importantes de pétrole au cours des dernières années peut aussi expliquer ce résultat.

Pour ce qui est du Congo et du Gabon, la relation non significative peut s'expliquer par la baisse de la production du pétrole et l'effort de remboursement de la dette extérieure. En effet, la dette exorbitante du Congo nécessite un effort particulier, ce qui limite ses importations au minimum vital, par exemple les importations de biens de consommation et du matériel d'entretien et des pièces de rechange utiles dans l'industrie pétrolière et du bois.

Quant à la Guinée Equatoriale et au Tchad, la relation significative entre IDE et IMP peut s'expliquer par la volonté de ces deux pays de combler le retard infrastructurel accumulé au cours des années de misère et par les achats d'équipements et matériels nécessaires aux les filiales des multinationales en place dans le secteur pétrolier. Il faut mentionner ici la dépendance de ces pays vis-à-vis de l'extérieur non seulement pour les pièces de rechange nécessaires dans l'industrie pétrolière, mais aussi pour les biens de consommation. Le véritable problème pour ces pays est de les voir perdurer dans le rôle d'importateur de nouvelles technologies sans aucun autre effort d'industrialisation à terme.

Tableau 22 : Estimation de l'équation d'importation des biens de capitaux

Variable dépendante : IMP				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	2.722	1.650	1.650	0.100
IMP (-1)	0.286	0.383	0.745	0.456
IDE	0.231	0.117	1.972(**)	0.049
CRO	0.218	0.193	1.126	0.260
EPT	-0.017	0.282	-0.063	0.949
INV	0.115	0.225	0.512	0.609
RNH	0.261	0.132	1.971(**)	0.049
EDU	0.008	0.013	0.627	0.530
LTE	0.001	0.002	0.592	0.554
R-squared	0.889	Mean dependent var		6.978
Adjusted R-squared	0.862	S.D. dependent var		0.253
S.E. of regression	0.093	Sum squared resid		0.290
Durbin-Watson stat	1.622			

Test de Student entre parenthèse : (**) significatif à 5%. P-value : relatif au test effectué.

3.1.3 - Effets des IDE sur l'emploi (Ln (EMP), eq.3)

Les résultats du modèle présentant les effets des IDE sur l'emploi sont donnés dans le tableau 23. Le coefficient de détermination ajusté est de 99%. L'IDE est significatif (au seuil de 10%) avec un signe positif. Une hausse des entrées d'IDE tend à entraîner une augmentation de l'emploi dans la CEMAC. Ainsi, il n'existe pas d'effet « crowding out » entre l'emploi et les entrées d'IDE dans la CEMAC.

On constate également que le revenu per capita est significatif et agit sur l'emploi. En d'autres termes, plus un pays dispose de revenu d'appoint, plus il a la capacité de créer des emplois.

Au niveau des pays pris individuellement, on constate que les IDE sont tous significatifs à l'exception de la Guinée Equatoriale (voir annexe 16), ce qui confirme le

résultat trouvé au niveau de la CEMAC. Tous les pays de la CEMAC bénéficient donc largement des IDE pour la création d'emploi. L'Etat a du reste besoin des recettes générées par les redevances pétrolières consécutives aux IDE investis pour créer des emplois publics et parapublics²⁵.

Le Cameroun est le pays qui reçoit le moins d'IDE et connaît également le taux de chômage le plus élevé de la CEMAC. Cette situation est liée directement à la baisse de sa production pétrolière par rapport au début des années 1980. Le taux de chômage était alors de 4% après la découverte du pétrole vers la fin des années 1970.

La situation au Gabon est beaucoup plus nuancée à cause de la faible population de ce pays. Même si la production de pétrole baisse, elle reste néanmoins trois fois supérieure à celle du Cameroun, mais avec une population huit fois plus petite. Ainsi, une variation des IDE entrant dans le secteur pétrolier au Gabon n'aura pas autant d'importance qu'au Cameroun, même si paradoxalement le choc est souvent moins ressenti au Cameroun à cause de la diversification de son économie.

Tableau 23: Estimation de l'équation d'emploi

Variable dépendante : EMP				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	0.026	0.136	0.191	0.848
EMP (-1)	0.766	0.234	3.274(***)	0.001
EMP (-2)	0.226	0.227	0.995	0.320
LTE	2.150	4.460	0.480	0.630
EDU	-9.190	0.0001	-0.640	0.522
INV	-0.002	0.003	-0.681	0.496
RNH	0.004	0.001	2.387(***)	0.017
EPT	0.006	0.008	0.720	0.472
IDE	0.001	0.001	1.437891 (*)	0.151
CRO	0.000844	0.002098	0.402167	0.687
R-squared	0.99	Mean dependent var		6.788
Adjusted R-squared	0.98	S.D. dependent var		0.109
S.E. of regression	0.0007	Sum squared resid		1.872
Durbin-Watson stat	1.822			

Test de student entre parenthèse : (***) significatif à 1%, (*) significatif à 10%.

P-value : relatif au test effectué. Test robuste à l'autocorrélation.

²⁵ Dans tous les pays de la CEMAC, l'Etat est le premier employeur, avec un trésor public dont les fonds dépendent au moins pour 45% des redevances pétrolières financés par les IDE. Ce pourcentage va jusqu'à 90% voir plus, pour le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Tchad et le Congo.

Dans les autres pays de la CEMAC (Guinée Equatoriale, Congo) la situation est similaire à celle du Gabon car l'Etat est le premier employeur à cause de la faible population de ces deux pays. L'emploi ici est donc directement relié aux recettes pétrolières qui dépendent à leur tour des entrées d'IDE.

3.1.4 : Effets des IDE sur le capital humain (Ln (EDU), eq.4)

Les résultats de l'équation estimée des effets des IDE sur le capital humain se trouvent au tableau 24. Le coefficient de détermination est de 57% et il apparaît que les entrées d'IDE n'ont aucune influence sur le taux de scolarité dans la CEMAC. Ce résultat ne recouvre pas celui de l'OCDE (2002, p. 143) et celui de Blomström et Kokko (2003, p.12) qui insistent sur l'importance relative des FMN sur l'enseignement notamment supérieur dans les pays hôtes. La non significativité des effets des IDE sur le capital humain dans la CEMAC est peut-être le fait de la variable proxy choisie comme capital humain. Il faut par contre noter que l'augmentation de l'investissement domestique, du revenu per capita et de l'emploi encouragent l'éducation jeune.

Les résultats obtenus au niveau de la CEMAC s'observent dans tous les pays de la CEMAC où les IDE sont non significatifs en dehors du Gabon, même si le résultat de ce pays doit être pris avec une certaine réserve. En effet, en matière d'éducation, seulement 66,2% d'adultes sont alphabétisés et 41% de jeunes n'atteignent pas le cours moyen 1 (CM1). De plus, alors que les dépenses d'éducation et de formation étaient de 4,5% du PIB en 1985, elles représentent seulement 2,8% en 1999. C'est le Tchad qui a le potentiel de capital de capital humain le plus faible dans la CEMAC à cause de ses ressources limitées, de sa situation géographique proche du désert du Sahara et des problèmes de gouvernance qui minent ce pays. Au Cameroun, seule l'école primaire est non payante, mais toujours pas obligatoire comme c'est le cas dans certains pays d'Afrique de l'Ouest comme le Burkina-Faso. Comme conséquence, tous les enfants des pauvres ne franchissent pas la barrière du cours moyen 2, ou quand ils le franchissent ils ne dépassaient pas la cinquième.

Tableau 24: Estimation de l'équation du capital humain

Variable dépendante : EDU				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-408.707	216.633	-1.886	0.060
IMP	5.274	10.631	0.496	0.620
EDU (-1)	0.457	0.177	2.582 (***)	0.010
IDE	-3.119	2.719	-1.146	0.252
INV	10.354	4.879	2.122 (**)	0.034
EPT	20.873	14.838	1.406 (*)	0.160
CRO	3.055	2.612	1.169	0.243
RNH	5.895	2.680	2.198 (**)	0.028
LTE	-0.032	0.096	-0.341	0.733
EMP	66.23	39.510	1.676 (*)	0.094
R-squared	0.579	Mean dependent var		19.998
Adjusted R-squared	0.461	S.D. dependent var		1.918
S.E. of regression	1.407	Sum squared resid		63.381
Durbin-Watson stat	2.075			

Test de student entre parenthèse : (***) significatif à 1%, (**) significatif à 5%.

P-value : relatif au test effectué. Test robuste à l'autocorrélation et à l'hétéroscédasticité.

3.1.5 – Les effets des IDE sur le revenu par habitant (Ln (RNH), eq. 5)

Les résultats du modèle présentés au tableau 25 donnent un coefficient de détermination de 94% et un coefficient de détermination ajusté de 93%. Les effets des IDE sont significatifs avec une probabilité de 10%. Une variation des IDE entraîne un accroissement du revenu par habitant dans le même sens. Le résultat obtenu ici montre que le comportement des IDE peut jouer un certain rôle sur le niveau de vie dans les pays de la CEMAC. En effet, la reprise des cours du pétrole et des autres matières premières, conjuguée aux nouvelles découvertes des gisements pétroliers a relancé depuis une dizaine d'années les flux d'IDE et le niveau de revenu par tête a été multiplié par deux voire par trois dans certains pays de la zone (voir tableau n°7, chapitre 1 section 2). Les importations de biens de capitaux et le capital humain sont également significatifs et ont un impact sur le revenu per capita. En d'autres termes, plus un pays a la possibilité d'importer les biens de capitaux et consacrer plus de moyens pour son éducation et plus le revenu par habitant peut s'accroître.

Tableau 25 : Estimation de l'équation du revenu national par habitant

Variable dépendante : RNH				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-11.74	9.620	-1.221	0.223
RNH (-1)	0.621	0.137	4.504 (***)	0.000
IDE	0.218	0.132	1.642 (**)	0.101
CRO	0.001	0.169	0.008	0.993
IMP	1.040	0.458	2.267(**)	0.024
EPT	0.608	0.595	1.020	0.308
INV	-0.040	0.298	-0.135	0.892
EDU	0.031	0.012	2.599 (***)	0.009
LTE	-0.004	0.004	-0.975	0.330
EMP	1.645	1.754	0.937	0.349
R-squared	0.945	Mean dependent var		3.145
Adjusted R-squared	0.930	S.D. dependent var		0.384
S.E. of regression	0.101	Sum squared resid		0.327
Durbin-Watson stat	1.701			

Test de student entre parenthèse : (***) significatif à 1% et (**) significatif à 5%. P-value : relatif au test effectué.

Les résultats au niveau des pays sont donnés à l'annexe 15. Le revenu par habitant a connu un boom inimaginable en Guinée Equatoriale : alors qu'il n'était que de 200\$ par an il y a une dizaine d'années, le revenu national équato-guinéen est estimé actuellement à plus de 9000\$ par an grâce à l'afflux des IDE dans le secteur pétrolier. Le niveau de l'éducation s'est tout aussi amélioré à la faveur de l'augmentation du revenu, et de plus en plus de jeunes vont en formation à l'étranger aux frais de l'Etat, ce qui était impossible il y a dix ans. Ce résultat est cependant à nuancer dans la mesure où la distribution du revenu est très inégalement répartie au profit des dirigeants.

Le revenu par habitant est aussi directement relié aux IDE entrants au Congo dont le revenu per capita est classé au troisième rang derrière la Guinée Equatoriale et le Gabon dans la CEMAC. Dans le même ordre d'idées, le revenu national par habitant au Gabon est resté pendant longtemps l'un des plus élevés d'Afrique grâce aux IDE. Le Gabon a été le premier pays d'accueil par habitant pendant plus de vingt ans, et la chute des entrées d'IDE au Gabon dans les années 1990 a fait chuter le revenu par habitant de ce pays. Plus de 60% de la

population vivaient encore, en 1999, en dessous du seuil de pauvreté c'est-à-dire avec des revenus mensuels inférieurs au SMIC de 64.000 francs CFA (97,567 euros).

De même, l'amélioration du revenu par habitant est tout aussi nette au Tchad depuis le boom des IDE vers la fin des années 1990. En effet, le revenu par habitant de ce pays est passé de 193 \$ en 2000 à 630 \$ en 2005 grâce aux IDE entrées dans le secteur pétrolier.

La situation au Cameroun n'est pas similaire à celle des autres pays de la CEMAC car ce pays bénéficie de moins d'IDE à cause de sa faible production pétrolière. Un quart du budget en 2006 du Cameroun provient du secteur pétrolier, contre plus de 80% dans tous les autres pays de la CEMAC.

3.1.6 – Les effets des IDE sur les investissements domestiques (ln (INV), eq.6)

L'estimation économétrique de l'équation n° 6 est donnée dans le tableau 26. Le coefficient de détermination est de 57% et le coefficient de détermination ajusté de 46%. Les effets des IDE sur les investissements domestiques présentés sont significatifs avec un signe négatif. Une variation des IDE entraîne une variation de l'investissement domestique dans le sens contraire. On peut donc apparemment retenir l'existence d'un phénomène « crowding out » entre l'IDE et les investissements domestiques dans la CEMAC. Cette situation paraît avoir plusieurs explications :

(i) La restructuration de l'économie des pays de la CEMAC sous ajustement structurel et particulièrement au Cameroun, le pays leader, a donné lieu à la liquidation des entreprises para-publiques, lesquelles ont été acquises par les filiales des firmes étrangères. Les firmes locales n'avaient ni les moyens financiers, ni le capital humain nécessaire pour concurrencer les filiales des FMN pendant la liquidation des entreprises publiques. Les FMN préfèrent acheter à bas prix²⁶ des entreprises déjà implantées et les restructurer plutôt que d'en créer de nouvelles.

Ainsi, au cours des dix dernières années, il est estimé que le Cameroun a cédé plus de 250 entreprises publiques et para-publiques aux investisseurs étrangers. Même les entreprises des secteurs stratégiques chers à Stiglitz comme l'eau ont été cédées aux filiales des FMN américaines et françaises pour la plupart. En réalité, une opération de fusion-acquisition peut être bénéfique pour le pays d'accueil si une structure plus moderne et plus efficace qui facilite

²⁶ Pour mémoire, la société de communication INTEICAM du Cameroun fut vendue à France TELECOM pour un franc symbolique, alors que les spécialistes estimaient sa valeur à 15 milliards de FCFA à l'époque.

le transfert de technologie est implantée à la place de l'ancienne. Par contre, si elle n'est qu'une prise de contrôle ou de passation de pouvoir comme c'est le cas pour l'entreprise d'électricité acquise par une firme américaine au Cameroun, il existe là surtout un phénomène de substitution au profit des FMN.

(ii) L'afflux des IDE dans un pays oriente les produits fabriqués au détriment des investissements locaux.

Le tableau 8 montre qu'une variation du revenu per capita (RNH), des importations de biens de capitaux (IMP) et des infrastructures (LTE) entraîne une variation du même signe des investissements domestiques.

Les estimations des effets des IDE sur les investissements domestiques sont donnés à l'annexe 16. On retrouve les « effets d'éviction » des IDE sur l'investissement domestique au Cameroun, au Congo et au Tchad alors que les effets des IDE sur l'investissement domestique ne sont pas significatifs au Gabon et en Guinée Equatoriale.

Le phénomène du syndrome hollandais fut testé en 1986 au Cameroun et au Congo par Dinamona (1986) et au Cameroun par Ngouhouo (1992) entre les secteurs agricole et pétrolier. Le résultat fut net pour le Congo. Ce pays est tombé dans le piège du syndrome suite à la découverte du pétrole, alors que le Cameroun y a largement échappé à l'époque grâce à la vigilance de ses dirigeants d'alors qui lancèrent une révolution agricole en même temps que la découverte du pétrole et conservèrent une partie des recettes pétrolières dans un compte hors budget pour les générations futures et pour financer l'agriculture. Le risque est grand pour les nouveaux pays pétroliers tels le Tchad et la Guinée Equatoriale de tomber dans le piège du syndrome.

L'euphorie née de la découverte du pétrole au sud du Tchad et l'espoir de nouvelles découvertes dans la prospection engagée par les Chinois au Nord du pays attirent toute la population de la périphérie vers le centre. Il est loin la période où le Tchad ne jurait que par la culture du coton, désormais le rêve est de voir son fils ou un membre de la famille cadre ou simple ouvrier dans une société pétrolière qui pourtant ne recrute qu'une minorité.

Le constat est le même en Guinée Equatoriale, quatrième producteur africain du cacao et du café vers les années 1960, mais dont les exportations se résument en quelques dizaines de tonnes par an de nos jours. Même si la mévente de ces produits suite à la détérioration des termes de l'échange y est pour beaucoup, il n'en demeure pas moins vrai que la découverte du pétrole est venue sonner le glas de ces cultures qui étaient plus pénibles et rémunéraient moins.

Tableau 26 : Estimation de l'équation d'investissement domestique

Variable dépendante : INV				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-13.83	15.84	-0.873	0.383
INV (-1)	0.266	0.161	1.654(*)	0.091
IDE	-0.583	0.194	-3.002(***)	0.002
CRO	0.088	0.188	0.470	0.638
IMP	2.722	0.752	3.616(***)	0.0007
EXP	1.182	0.959	1.232	0.218
RNH	0.379	0.256	1.478(*)	0.140
EDU	-0.008	0.021	-0.420	0.674
LTE	0.013	0.007	1.909(**)	0.057
EMP	1.777	2.675	0.664	0.506
TINF	0.029	0.027	1.090	0.276
TINT	-0.0001	0.001	-0.282	0.777
Observations: 42				
R-squared	0.573	Mean dependent var		7.575
Adjusted Rsquared	0.460	S.D. dependent var		0.102
S.E. of regression	0.398	Sum squared resid		2.612
Durbin-Watson stat	1.697			

Test de student entre parenthèse : (***) significatif à 1% et (**) significatif à 5%. P-value : relatif au test effectué.

3.1.7 – Les effets des IDE sur les infrastructures (Ln (LTE), équation n°7)

Les résultats présentés au tableau 27 montrent un coefficient de détermination de 90% et un coefficient de détermination ajusté de 87%. Les effets des IDE sur les infrastructures sont significatifs au seuil de 5% avec un test de Student de 2,11. On constate aussi que les exportations, le revenu per capita et l'emploi ont un effet direct sur les infrastructures. Ce résultat est très perceptible actuellement dans la CEMAC où le boom de la téléphonie mobile brise les distances jadis entretenues par le manque criard des infrastructures routières et maritimes. De manière générale, l'exploitation des ressources pétrolières a facilité la création d'infrastructures routières, hospitalières et éducatives dans le but de rendre vivable les villages dans lesquels les travailleurs expatriés résident. Partout, on a vu naître dans des sites pétroliers de petites villes avec des infrastructures modernes dans le secteur de l'eau courante, de l'électricité, du bâtiment et des infrastructures sportives. Des villes comme Limbe au Cameroun, Ndoba au Tchad et Port-gentil à Libreville sont devenues des chefs lieux des départements grâce à l'exploitation du pétrole.

Tableau 27 : Estimation de l'équation d'infrastructures

Variable dépendante : LTE				
Nombre d'observations: 377				
	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-148.227	54.73	-2.708	0.007
IMP	-1.495	1.480	-1.009	0.313
EDU	0.0309	0.071	0.433	0.665
IDE	1.261	0.595	2.116(**)	0.035
LTE (-1)	0.053	0.166	3.19 (***)	0.001
RNH	1.25	0.904	1.387 (*)	0.166
EPT	7.871	3.369	2.33 (**)	0.020
CRO	0.946	1.006	0.940	0.347
INV	3.134	1.647	1.902 (**)	0.058
EMP	27.632	9.816	2.815 (***)	0.005
R-squared	0.90	Mean dependent var	39.735	
Adjusted R-squared	0.87	S.D. dependent var	15.952	
S.E. of regression	5.64	Sum squared resid	1020.43	
Durbin-Watson stat	1.80			

Test de student entre parenthèse : (***) significatif à 1%, (**) significatif à 5%. P-value : relatif au test effectué.

Au niveau des pays (voir annexe 15), les effets des IDE sur les infrastructures sont significatifs avec un signe positif pour le Cameroun alors qu'ils sont non significatifs pour les autres pays de la CEMAC. On peut croire que la relation établie au niveau de la CEMAC est surtout influencée par celle du Cameroun, lequel possède comme nous l'avons vu au chapitre un, la moitié du parc infrastructurel de la CEMAC. Pourtant, les résultats obtenus doivent être pris avec retenue car les infrastructures ne se limitent pas au nombre de téléphone pour 1000 habitants, proxy que nous avons utilisé dans cette analyse faute d'autres données. En fait, les infrastructures sont l'un des talons d'Achille des PVD en général et de la CEMAC en particulier et l'arrivée des IDE ne peut qu'améliorer une situation qui perdure. Ainsi, un économiste de la Banque mondiale a qualifié la Guinée Equatoriale « de pays chantier », pour décrire toutes les réalisations dans le domaine infrastructurel qui sont en cours à la faveur du boom pétrolier. Des routes, des stades de football, des bâtiments abritant les ministères se créent... Le Tchad ne fait pas exception à la règle, et actuellement tout près de Djamena, une nouvelle ville est en construction pour accueillir l'immigration qui gagne la capitale tchadienne à la faveur du boom pétrolier.

3.2 - Les effets des IDE sur les facteurs potentiels de la croissance

- L'analyse des équations 1 à 7 permet de conclure que de manière générale, les entrées d'IDE dans la CEMAC tendent directement à favoriser les exportations, les infrastructures, le revenu par habitant, l'emploi, les importations des biens de capitaux et de manière indirecte, le capital humain à travers le revenu national par habitant. De plus, il faut mentionner les effets supplémentaires des IDE à travers différentes boucles d'amplification sur les infrastructures (LTE) et les investissements domestiques (INV) par l'intermédiaire des exportations (EPT) ou de l'emploi (EMP) (voir boucle n°1) et les effets des IDE sur le capital humain (EDU) par l'intermédiaire du revenu national par habitant (RNH), ou encore sur les investissements domestiques (INV) et le capital humain par l'intermédiaire des importations des biens de capitaux (IMP) et du revenu per capita (voir boucle n°2).

Les deux boucles sont reliées entre elles à travers notamment la relation entre les entrées d'IDE, la création d'emploi et l'amélioration du revenu national par habitant (voir boucle n°3). Les effets décrits par les deux premières boucles ainsi que leur relation d'interdépendance à travers la boucle n° 3, le tout formant une synergie, sont présentés dans le schéma 1.

Finalement, à travers les différentes relations interdépendantes estimées (i) entre les infrastructures (LTE) et les investissements domestiques (INV), (ii) entre les importations des biens de capitaux (IMP) et le revenu par habitant (RNH), (iii) entre le revenu par habitant et le capital humain (EDU), il apparaît que les IDE jouent significativement sur l'ensemble des facteurs potentiels de la croissance considérés.

- Par ailleurs, les IDE exercent un effet négatif sur les investissements domestiques, un effet « crowding out » sur les entreprises locales. Cet effet négatif des IDE sur les investissements domestiques affecte par ce canal indirectement le capital humain, le revenu, les infrastructures et l'emploi. Cette relation négative réduit l'impact positif, sinon fragilise les boucles d'amplification 1 et 2 et partant les relations d'interdépendance entre les infrastructures et les investissements domestiques d'une part, entre le capital humain et le revenu national par habitant d'autre part.

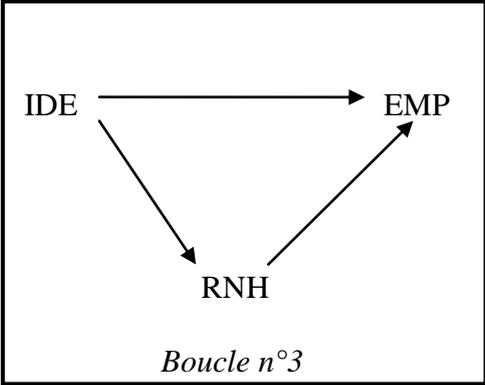
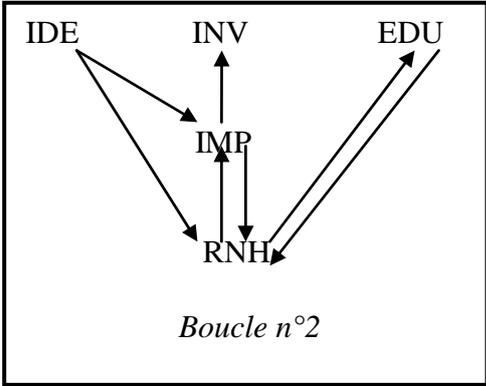
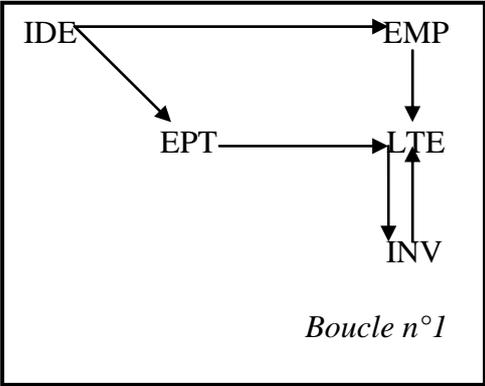


Tableau 28 : récapitulatif des effets indirects de l'IDE sur la croissance du PIB dans la CEMAC

X \ Y	EPT	IMP	EMP	EDU	RNH	INV	LTE	CRO
EPT				+			+	+
IMP					+	+		
EMP				+		+	+	+
EDU					+			
RNH		+	+	+		+	+	
INV				+			+	
LTE						+		
CRO								
IDE	+	+	+		+	-	+	
TINF								
TINT								
TCH								
CRO(-1)								
IDE(-1)								
IDE(-2)							+	
EDU(-1)				+				
EPT(-1)	+							
INV(-1)						+		
RNH(-1)					+			
LTE(-1)							+	
EMP(-1)			+					

NB : Les variables en caractère gras sont les variables endogènes (Y) alors que les autres (X) sont des variables explicatives ou exogènes.

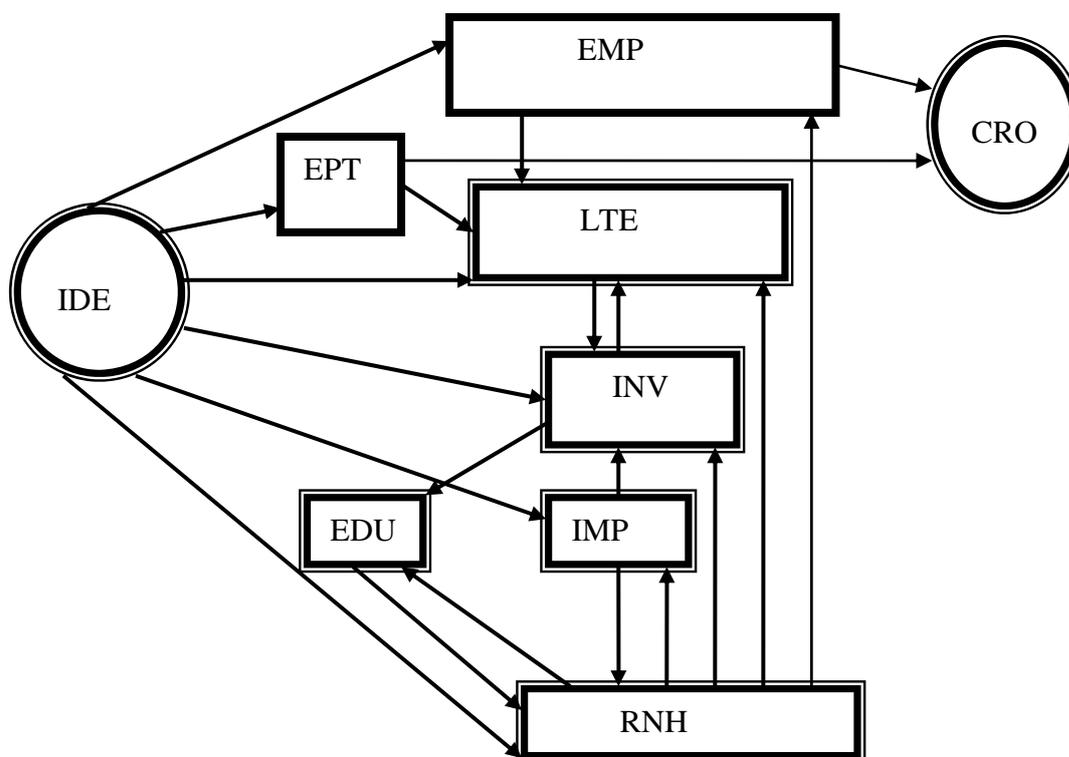
3.3 – Les variables de croissance

Dans une deuxième étape, il convient d'examiner les effets des variables EPT, IMP, EMP, RNH, INV, LTE, et EDU sur la croissance. Les résultats de cette estimation sont consignés dans le tableau 29 et dans le schéma n°1. Fondamentalement, il apparaît que seule l'évolution de l'emploi (Ln EMP) et des exportations (Ln EPT) ont un effet significatif direct sur la croissance dans la CEMAC. Les deux variables sont significatives au seuil de 5% avec des signes positifs. Les exportations représentent du reste la variable à partir de laquelle tous les pays de la CEMAC tirent leurs revenus constitués de la vente des matières premières et particulièrement du pétrole brut. En considérant les relations obtenues précédemment, c'est l'emploi qui représente de manière globale le principal facteur par lequel les autres variables transitent pour agir sur la croissance (voir schéma n°1).

Tableau n° 29 : variables explicatives de la croissance (sans les IDE).

Variable dépendante : CRO				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-16.55881	8.350219	-1.983039	0.0555
CRO (-1)	0.387480	0.151248	2.561879***	0.0150
EDU	-0.009073	0.017805	-0.509584	0.6136
EPT	0.964945	0.478697	2.015773**	0.0518
INV	0.184478	0.303592	0.607651	0.5475
EMP	3.351333	1.438439	2.329840***	0.0259
RNH	0.073104	0.202327	0.361313	0.7201
LTE	0.002565	0.003652	0.702386	0.4872
IMP	-0.079145	0.273886	-0.288970	0.7744
R-squared	0.408882	Mean dependent var		0.454454
Adjusted R-squared	0.269795	S.D. dependent var		0.155713
S.E. of regression	0.133060	Sum squared resid		0.601968
F-statistic	2.939761	Durbin-Watson stat		2.094760
Prob (F-statistic)	0.013106			

Test de Student entre parenthèse : (**) significatif à 5%, P-value relatif au test effectué

Schéma n°1 : Récapitulatif des effets des IDE sur la croissance

NB : Toutes les relations sont positives, sauf l'effet de IDE sur INV indiquée par un signe négatif.

3.4 – Les effets des IDE sur la croissance dans la CEMAC : mécanismes explicatifs

En définitive, par différents canaux représentés dans le schéma n°1, les IDE influencent la croissance positivement et négativement. Les mécanismes de base méritent une analyse précise.

3.4.1- Les influences positives des IDE sur la croissance

Les influences positives des IDE sur la croissance peuvent être décomposées sur un plan analytique. Elles passent par quatre canaux principaux comme l'indique le schéma n° 1 : 1°) IDE-EPT-CRO, 2°) IDE-EMP-CRO, 3°) IDE-IMP-RNH-EMP-CRO, avec deux boucles d'amplification, les relations interdépendantes entre IMP et RNH et entre EDU et RNH, 4°) IDE-LTE-INV-EDU-RNH-EMP-CRO.

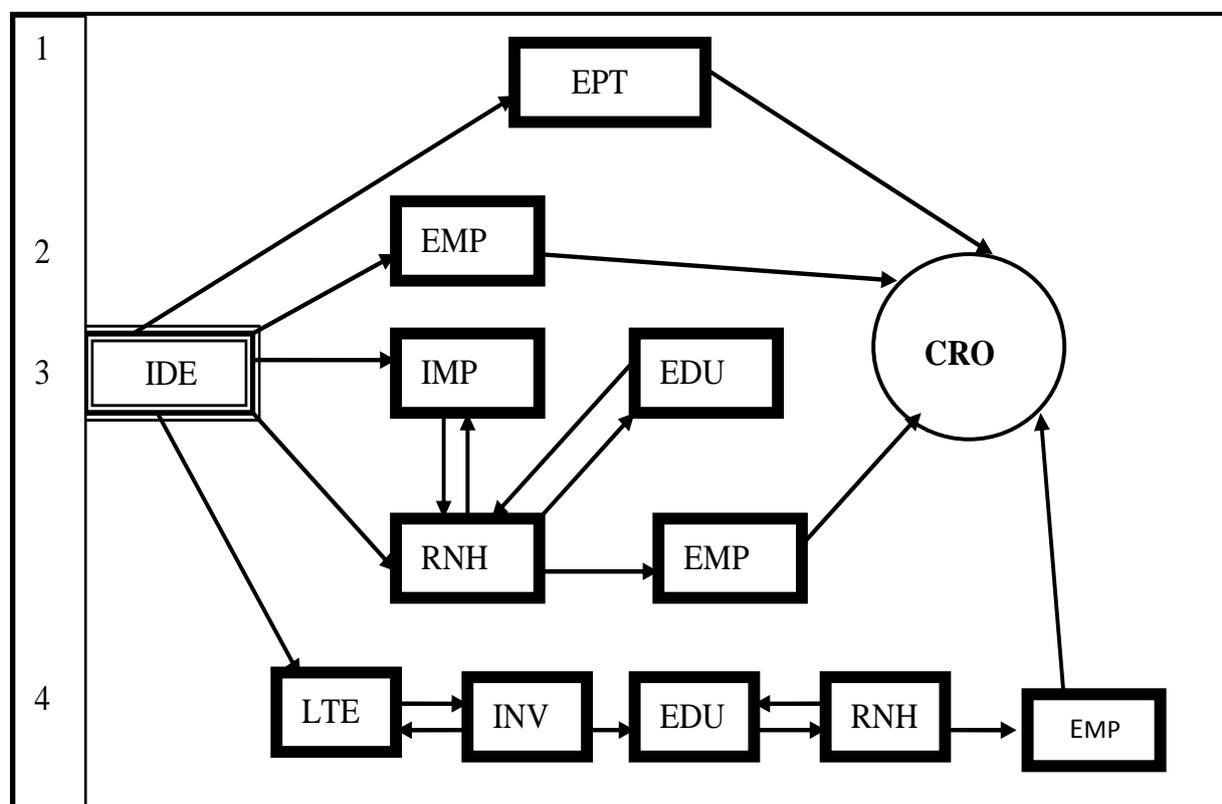
Par le canal n°1, les entrées d'IDE influencent la croissance à travers les exportations. Généralement, dans les pays en développement, quel que soit le secteur d'activité, les filiales des FMN sont plus orientées vers l'exportation par rapport aux firmes locales. Les filiales des FMN de la CEMAC produisent pour l'exportation et une augmentation des exportations correspond à une injection de revenu dans l'économie pouvant donner lieu à des effets multiplicateurs. On peut dire que les exportations sont le premier support du produit intérieur brut dans la CEMAC (voir chapitre 1). Il faut du reste rappeler, comme exemple marquant, que la dévaluation du franc CFA en 1994 qui avait pour but la relance des exportations de la CEMAC a eu un « effet boule de neige » sur la croissance, car un an après cette dévaluation tous les pays de la CEMAC ont vu leur économie croître positivement (voir annexe 16, tableau A67).

Par le canal n°2, les entrées d'IDE peuvent influencer la croissance par la création d'emplois, qui donne lieu à des revenus et à un supplément de consommation. Il faut noter qu'on estime par exemple à 60000 les emplois créés dans la sous-traitance des hydrocarbures au Cameroun suite aux entrées d'IDE (MINEFI, 2004).

Le troisième canal par lequel l'IDE contribue positivement à la croissance passe par l'importation des capitaux, le revenu national par habitant et l'emploi. Il est clair que les biens de capitaux importés sont utilisés pour développer la production, les revenus, et favoriser l'éducation et l'emploi.

Le dernier canal par lequel l'IDE exerce un effet positif sur la croissance passe comme l'indique le schéma n° 1 par l'intermédiaire des infrastructures (LTE), des investissements domestiques, du revenu per capita et de l'emploi. Les FMN ont besoin d'infrastructures pour acheminer leur production. Les infrastructures peuvent encourager l'investissement domestique et le développement d'activités productives. De là, l'investissement domestique et la hausse du revenu par habitant peuvent aider à l'amélioration du capital humain et à une augmentation des emplois.

Il est donc net que ces différentes variables contribuent peu ou prou, et selon les intensités variées, à la croissance économique de la CEMAC. De ce point de vue, l'emploi se présente encore plus que les exportations comme la variable essentielle par laquelle toutes les autres transitent pour atteindre la croissance. De manière générale, le renforcement de la croissance dans la CEMAC se vérifie donc par une dynamisation conjuguée de l'emploi et des exportations.

Schéma n° 2 : Effets positifs des IDE sur la croissance

NB : les chiffres du rectangle gauche indiquent les différents canaux.

Toutes les relations sont de même sens. Les signes + n'ont pas été indiqués sur les flèches

3.4.2 - Les effets néfastes des IDE sur la croissance : « crowding out » et « dutch disease »

L'IDE peut aussi influencer négativement la croissance dans la CEMAC en affectant les investissements domestiques et donc le capital humain, le revenu per capita et l'emploi (voir schéma n°3), avec un effet plus ou moins marqué sur les infrastructures. Cet effet de « crowding out » sur les entreprises locales peut entraîner un certain effet de « syndrome hollandais ».

1) Effet « crowding out »

Comme nous l'avons vu, les IDE exercent un effet « crowding out » sur les entreprises locales dans la CEMAC. En effet, les filiales des FMN ont des puissants moyens financiers pour barrer la voie à certaines formes de concurrence locale et peuvent exercer des pressions de toutes sortes sur les dirigeants de la CEMAC pour asseoir leur monopole. Ainsi et contrairement à la plupart des études effectuées sur les pays développés et sur la Chine où les IDE exercent un effet « crowding in » (voir par exemple l'étude de De Gregorio et Lee, 1998), nos résultats renforcent plutôt ceux obtenus dans les PVD par Kumar et Pradham (2002), et surtout ceux de Bouklia et Zatla (2000) portant sur des pays du sud-est méditerranéen.

2) Conséquences de l'effet « crowding out » : un possible effet de « dutch disease »

L'expression « syndrome hollandais » ou « mal hollandais » (Dutch disease) a surgi au cours des années soixante dix, au moment où eurent lieu les débats relatifs aux problèmes qui risquaient de se poser à la Grande Bretagne, suite à la découverte de gisements de pétrole ; elle fait référence aux difficultés rencontrées par l'économie hollandaise à la suite de la mise en exploitation dans les années soixante des réserves de gaz naturel du gisement de Slochteren. Ce syndrome décrit une économie divisée en au moins deux secteurs : un secteur industriel en forte expansion du fait d'une nouvelle découverte de richesse naturelle (gisement minier ou pétrolier) et un secteur manufacturier en récession « lagging sector » qui chute à cause d'une orientation des facteurs, une émigration des travailleurs en particulier, de ce secteur vers le secteur en expansion.

Au niveau de la CEMAC, région essentiellement rurale jusqu'à la découverte du pétrole, on a pu assister à une certaine « désagriculture » de l'économie au profit d'une industrie pétrolière en plein boom.

La manifestation du « syndrome hollandais » pour ce qui est des anciens pays producteurs du pétrole comme le Cameroun, le Gabon et le Congo, s'est clairement exprimée au niveau de l'indice des prix à l'importation, de l'immigration interne et des exportations. Si on s'en tient à la théorie, le boom du secteur pétrolier dans la CEMAC suite aux entrées massives des flux d'IDE devrait augmenter les importations (non seulement des capitaux physiques liés à la production des FMN, mais aussi des produits vivriers dans les pays non auto-suffisants en produits alimentaires), ce qui devait par conséquent augmenter les prix internes suite à une plus grande demande. A terme, ces importations augmentent production et

exportation des FMN au détriment de celles des firmes locales. Au niveau interne, le boom du secteur pétrolier attire la population agricole vers les grandes villes et il se produit ce qu'on appelle la « dés-agriculturation ». Cette émigration de la population rurale vers le secteur secondaire ne s'est pourtant pas produite comme dans le cas typique du « mal hollandais ». Le secteur pétrolier ne pouvant absorber qu'une partie de l'exode rural, cette population est venue remplir les principales villes de la CEMAC où elle exerce des petits métiers quand elle ne se fait pas tout simplement entretenir par ceux qui, dans la famille exercent un emploi rémunéré. Comme conséquence, le secteur informel et le taux de chômage dans les villes de Douala et Yaoundé au Cameroun et dans les autres capitales ont augmenté. La demande interne s'accroît, ce qui entraîne une inflation persistante au niveau de ces pays.

Par ailleurs, une augmentation des entrées d'IDE dans le secteur pétrolier peut entraîner une baisse des investissements dans les autres secteurs industriels et empêcher l'éclosion ou le développement d'industries en germe. Au Cameroun comme au Congo, le caractère excluant des exportations de pétrole vis-à-vis des autres exportations est net au début des années 1980. Contrairement au cas du Congo, où seul un produit (le pétrole) assure l'essentiel des recettes d'exportation, le Cameroun a semble-t-il échappé à la maladie hollandaise car au total, on n'observe pas de changement significatif dans la structure des exportations du Cameroun après le retournement du marché pétrolier en 1986.

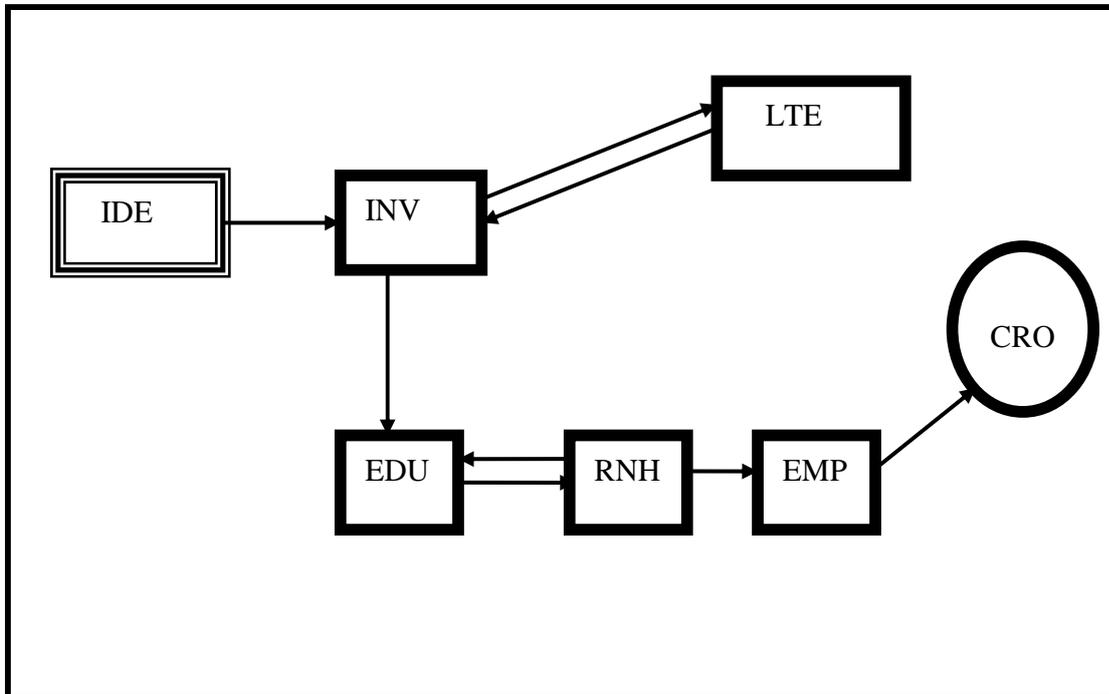
Au niveau des prix, on constate au Cameroun une évolution contrastée des prix relatifs à l'exportation des produits agricoles pendant la période de croissance des recettes pétrolières. L'absence de baisse durable du prix réel perçu par les paysans est due au fait que les pouvoirs publics ont essayé de maintenir, par l'intermédiaire des caisses de stabilisation, les prix payés aux producteurs des cultures des produits primaires à des niveaux élevés dans le but de préserver leur pouvoir d'achat.

Au Congo, Les importations des produits alimentaires ont fortement augmenté à partir du second choc pétrolier «de telle manière qu'elles ont occupé le premier rang des volumes débarqués au port de Pointe Noire, soit 33,2% du débarquement au premier semestre 1984» selon les estimations de la BEAC. L'insuffisance grave de l'agriculture vivrière et de la pénurie de cheptel sont les principales causes qui expliquent la forte croissance des importations alimentaires. Mais, l'accroissement des produits alimentaires peut être aussi lié à la substitution des modes de consommations importées aux modes de consommations traditionnels. Il faut dire que dans ce pays, « l'effet de démonstration » mis en relief par Veblen y joue pleinement son rôle : l'attraction que les modèles de consommation des pays riches exercent sur la propension à consommer du Congo et du Gabon touchent même les

hommes politiques de premier plan. Ces modes de consommation comme l'affirme Koutassila (2007) sont bien connus : « Le contact avec les cadres des sociétés étrangères, la formation des élites en Europe, la publicité rudimentaire des commerçants, les moyens d'information modernes, ont contribué à faire connaître et à faire désirer les produits dont jouissent les consommateurs des pays développés. L'effet de démonstration aboutit ainsi à une augmentation de la propension à consommer des produits importés au détriment des produits locaux ».

Dans le cas du Gabon, du Tchad et de la Guinée Equatoriale, l'orientation marquée sur un seul produit d'exportation qu'est le pétrole fait craindre un effet de syndrome hollandais dans les prochaines années si rien n'est fait pour contrer le mal. En effet, on assiste à une augmentation des importations des biens de capitaux orientés vers le secteur pétrolier et des produits vivriers, à une flambée des prix et à une émigration sans précédent vers les grandes villes alors que les infrastructures d'accueils ne suivent pas.

Schéma n°3 : Effets négatifs des IDE sur la croissance



NB : Toutes les relations sont positives, sauf l'effet de IDE sur INV indiquée par un signe négatif.

3.5- Une mesure des effets globaux des IDE

On peut tenter de mesurer à l'aide d'une simulation mathématique du modèle, les effets spécifiques de l'évolution annuelle des IDE et leur contribution à la croissance du PIB des pays de la CEMAC, en moyenne pendant la période étudiée (1960-2005).

3.5.1- Sensibilité de la croissance du PIB par rapport aux entrées d'IDE

Le modèle permet de mesurer l'effet global qu'une variation des IDE exerce sur la croissance du PIB. La méthode consiste à résoudre mathématiquement l'équation n° 8 (ci-dessous) tiré du système estimé plus haut réduit aux seules variables significatives sans effet de retard.

Equation n° 1:

$$\text{Ln}(EPT_{it}) = f(\text{ln IDE})$$

Equation n° 2:

$$\text{Ln}(IMP_{it}) = f(\text{ln IDE}_{ijt}, \text{ln RNH})$$

Equation n° 3:

$$\text{Ln}(EMP) = f(\text{ln RNH}_{it})$$

Equation n° 4:

$$\text{Ln}(EDU_{it}) = f(\text{ln INV}_{it}, \text{ln EMP}_{it}, \text{ln EPT}_{it}, \text{ln RNH})$$

Equation n° 5:

$$\text{LnRNH}_{it} = f(\text{ln IMP}_{it}, \text{ln IDE}_{it}, \text{ln EDU}_{it}, \text{ln INV}_{it})$$

Equation n° 6:

$$\text{LnINV}_{it} = f(\text{LnIDE}_{it}, \text{ln IMP}_{it}, \text{ln LTE}_{it}, \text{ln RNH}_{it},)$$

Equation n° 7:

$$\text{LnLTE}_{it} = f(\text{ln EPT}_{it}, \text{ln RNH}_{it}, \text{ln IDE}_{it}, \text{ln EMP}_{it}, \text{ln INV}_{it})$$

Equation n° 8:

$$CRO_{it} = f(\ln EPT_{it}, \ln EMP_{it})$$

Soit :

$$CRO_{it} = b_0 + b_1 \ln(EPT_{it}) + b_2 \ln(EMP_{it}) \dots\dots\dots(8)$$

On remplace ensuite les variables Ln (EPT) et Ln (EMP) de l'équation (8) par les variables significatives issues de leurs équations respectives données plus haut. On obtient ainsi l'équation réduite de CRO :

$$CRO_{it} = b_0 + f(IDE_{it}) + x(k_t) \dots\dots\dots(9)$$

Avec $x(k_t)$ représentant la combinaison des paramètres et des exogènes ne dépendant pas des IDE. Des paramètres estimés, on obtient en définitive la relation suivante :

$$CRO_{it} = 0,29 \ln IDE \dots\dots\dots(10)$$

Ainsi, une croissance des entrées d'IDE de 1% (toutes choses égales par ailleurs) entraîne dans une année une croissance supplémentaire de 0.29% du PIB dans la CEMAC. Différents effets de retard, en considérant l'auto-régressivité qui affecte certaines variables du modèle, amènent certes un impact supérieur à moyen et long-terme.

Une évaluation de l'élasticité de CRO par rapport à IDE a été aussi effectuée à l'aide du modèle établi pour chacun des Etats et les évaluations montrent l'hétérogénéité de la CEMAC.

Pour le Cameroun, d'après le modèle, la croissance est directement influencée par l'emploi, les exportations, mais aussi les infrastructures et l'effet « crowding out » des IDE sur l'investissement domestique n'est pas vraiment significatif au seuil de 10%. Une entrée des IDE de 1% (ceteris paribus) entraîne dans une année une augmentation de la croissance de 0,38%. Ce résultat traduit la sensibilité plus profonde du PIB du Cameroun aux entrées d'IDE, de l'envergure de la réponse du tissu industriel du Cameroun, lequel transforme déjà sur place

certaines matières premières de la région comme le pétrole, le bois, l'alumine, le cacao et le café. De plus, les effets d'entraînement engendrés par les IDE sont relativement plus importants, les effets sur l'investissement domestique indirectement positifs.

En ce qui concerne le Gabon, l'IDE influence la croissance à travers le seul revenu par habitant. Une entrée de 1% d'IDE entraînerait une augmentation de 0.01% de croissance. Ce résultat traduit la très faible incidence des IDE sur le PIB du Gabon, et cela se ressent sur le terrain : le Gabon est resté pendant plus de 40 ans le pays le plus riche de la CEMAC en terme de revenu per capita, voir de l'Afrique-subsaharienne (Afrique du Sud non comprise). La politique gouvernementale ici a été d'acheter la paix sociale et le pouvoir par la distribution des revenus et l'achat des politiciens. Comme conséquence, cette économie est la moins performante, et les Gabonais qualifiés « des moins entrepreneurs » de la CEMAC. En plus, la chute de la production des hydrocarbures donne des insomnies aux dirigeants gabonais sur l'après pétrole.

La croissance de la Guinée Equatoriale est positivement influencée par le revenu par tête et par les importations des biens de capitaux. Ici une entrée de 1% (toujours avec l'hypothèse ceteris paribus) d'IDE entraîne une augmentation du taux de croissance du PIB de 0,08%. A titre de comparaison, le PIB de la Guinée Equatoriale est donc un peu plus sensible aux entrées d'IDE que celui de son voisin gabonais, mais l'élasticité reste faible. Pourtant, la Guinée Equatoriale possède des réserves financières considérables, dont l'usage à des fins viables pourrait à terme changer le visage économique du pays.

L'insensibilité du PIB par rapport aux entrées d'IDE semble totale au Congo, et l'effet à peine perceptible au Tchad (0,003). Cette situation pourrait s'expliquer par la désarticulation des secteurs économiques voire les frais des guerres fratricides dont ces pays font l'objet depuis leur accession à l'indépendance. Il faut rappeler que les infrastructures économiques sont détruites au Tchad en moyenne tous les deux ans, et qu'il faut à chaque fois recommencer à zéro. Il en est de même pour le Congo dont toutes les infrastructures de la capitale ont été détruites à deux reprises pour des coups et contre-coups d'Etat et parfois téléguidés par des FMN du pétrole.

Au total, le modèle laisse suggérer que la sensibilité du PIB par rapport aux IDE entrants dans la CEMAC est largement influencée par celle du Cameroun, pays économiquement dominant dans la zone. Si le Cameroun reçoit moins de flux que ses voisins, il possède une économie plus diversifiée, capable de mieux exploiter les revenus générés par les IDE. Ce

résultat rejoint en un sens celui des économistes qui parlent d'un « certain seuil de développement » à atteindre par le pays d'accueil des IDE afin que ses effets soient visibles.

3.5.2- La contribution des IDE à la croissance des pays de la CEMAC entre 1960 et 2005.

Pour évaluer les effets des IDE entrants au cours du temps dans la CEMAC, nous divisons notre période d'étude en trois.

La première période va des années d'obtention des indépendances des différents pays de la CEMAC, au début de l'exploitation du pétrole qui correspond à des entrées importantes d'IDE. Cette période comme l'indique le tableau n° 30 se situe entre 1960 et 1975 pour le Cameroun, entre 1960 et 1972 pour le Gabon, entre 1960 et 1972 pour le Congo, entre 1960 et 1992 pour la Guinée Equatoriale et entre 1960 et 1999 pour le Tchad.

La deuxième période considérée est la période de l'exploitation du pétrole qui coïncide plus ou moins avec l'attraction des IDE. Ces périodes vont des années du début d'exploitation du pétrole à 2005 et sont indiquées dans le tableau n° 31 pour chaque pays.

Une troisième période est isolée, elle va de 2000 à 2005 pour chacun des pays de la CEMAC et ses résultats sont consignés dans le tableau n° 32.

Nous reprenons dans les trois périodes les mêmes élasticités pour chacun des pays obtenus à la section précédente. Nous considérons les taux moyens annuels de croissance des IDE²⁷ pour chacune des périodes et pour chacun des pays. Les contributions des IDE à la croissance sont données à la colonne cinq de chaque tableau.

Tableau n°30 : Effets des IDE sur la croissance des pays de la CEMAC avant l'ère du pétrole

	Période	(1)Elasticité	Taux (en %) annuel moyen de croissance des IDE (2)	Effets des IDE sur la croissance (3)=1*2(en %)	Taux (en %) annuel moyen de croissance du PIB (4)	Contribution des IDE à la croissance du PIB (en %) (5) = 3/4
Cameroun	1960-1975	0,380	3	1,1	4,5	24
Congo	1960-1971	0,000	26	0	6,6	0
Gabon	1960-1972	0,010	-35	-0,3	3,1	-9
Guinée E.	1960-1992	0,080	6	0,4	3,2	12,5
Tchad	1960-2000	0,003	3	0,009	1,2	0,7
Cemac	1960-1971	0,290	2,5	0,7	3,4	20,5

Source : Calculs de l'auteur à partir des précédentes estimations

²⁷ Ces taux d'IDE sont bien entendus ici, déflatés des prix comme le PIB, pour pouvoir être comparés.

Cela étant, avant l'ère des entrées importantes des IDE et de la période pétrolière, on a constaté des situations divergentes.

Au niveau de la CEMAC prise comme entité économique, on constate avec le tableau n° 30 que le taux annuel moyen de croissance des IDE est de 2,5%, une valeur assez faible due notamment au Gabon qui, entre 1960 et 1971 a connu un solde négatif d'IDE (voir chapitre 1, tableau 4). La contribution des IDE à la croissance de 3,4 % observée dans la période (voir colonne 5, du tableau n° 30) est de l'ordre de 20,5 %, largement expliquée par les effets des IDE au Cameroun. En effet, l'économie camerounaise à l'époque est basée sur l'agriculture et la vente des produits primaires tels que le cacao, le café et le coton où les capitaux investis sont largement étrangers et les unités de production pour la plupart gérées par des cadres expatriés. La volonté du gouvernement camerounais de l'époque de créer un tissu industriel facilite le réinvestissement des profits des IDE localement sous forme de joint-venture avec l'Etat, d'où cette contribution relativement importante de 24% à la croissance.

Au Gabon, l'avènement de ce petit pays à l'indépendance et les règnes dictatoriaux qui ont précipité le rapatriement des IDE investis dans ce pays. Entre 1960 et 1972, la perte des IDE (-35%) pénalise la croissance.

Pour le Tchad et le Congo, on constate que malgré des taux de croissance annuels moyens positifs (26% pour le Congo et 3% pour le Tchad), les IDE de ces deux pays n'ont pas eu d'effets sur la croissance, vu la faible élasticité de la croissance du PIB aux IDE de ces pays.

Au total, on constate que durant la première période, l'IDE contribue positivement à la croissance du PIB dans la CEMAC, mais avec des intensités variant largement d'un pays à l'autre. Le Cameroun se place à cette époque comme l'économie où la contribution des IDE à la croissance est la plus importante. En revanche, Le Gabon connaît une perte de croissance due au départ des investisseurs étrangers.

Au cours de la deuxième période, les résultats obtenus pour tous ces pays sont édifiants.

Au niveau de la CEMAC en général, les IDE élèvent la croissance à 3% contre 0,7% par rapport à la période précédente. La contribution à la croissance passe de 20,5% à 60%. Il est donc net que l'IDE survenu dans cette région à la suite des découvertes du pétrole a eu des effets positifs dans la zone.

Au Cameroun, les effets des IDE sur la croissance sont positifs, soit 1,5% et en augmentation par rapport à la période d'avant l'ère des IDE. De même, la contribution des IDE à la croissance est passée de 24% à 50%.

Pour le Gabon, la contribution des IDE à la croissance devient positive (8,6%).

Au Congo et au Tchad, les contributions à la croissance sont nulles pour des raisons déjà évoquées, lesquelles sont liées pour le Tchad aux guerres tribales et des factions qui détruisent les rouages de l'économie et ses infrastructures, et pour le Congo non seulement aux guerres civiles (deux en moins de dix ans), mais aussi au remboursement de la dette aux institutions internationales et même aux FMN dont l'Etat est parfois l'otage.

Enfin en Guinée Equatoriale, la contribution des IDE à la croissance est significative même si elle a baissé relativement par rapport à la période précédant le boom des IDE dans ce pays (6,4% contre 12,5%). La faible contribution des IDE peut s'expliquer par la période récente du début des entrées importantes des IDE (1992), lesquels n'ont pas eu suffisamment de temps pour effectuer des effets d'entraînement dans les autres secteurs de l'économie. Pour preuve, la hausse des effets de 0,4% à 1,6% est relativement importante en pourcentage, mais ce pays aurait pu mieux faire compte tenu des IDE qui y sont entrés au cours des dix dernières années. La fuite des capitaux nés des profits réalisés sur les IDE tant décriée par le Congrès américain peut aussi être une explication à cette faible contribution à la croissance.

Tableau n°31 : Effets des IDE sur la croissance des pays de la CEMAC pendant l'ère du pétrole

	Période	(1) élasticité	(2) Taux annuel moyen de croissance des IDE (%)	Effets des IDE sur la croissance (3) = 1*2 (%)	(4)Taux annuel moyen de croissance du PIB (%)	Contribution des IDE à la croissance du PIB (5) = ¾ (%)
Cameroun	1976- 2005	0,380	4	1,5	3,3	50
Congo	1972- 2005	0,000	54	0	2,3	0
Gabon	1972- 2005	0,010	2	0,2	2,3	8,6
Guinée E.	1992- 2005	0,080	20	1,6	25	6,4
Tchad	2000- 2005	0,003	3	0	16,5	0
Cemac	1972- 2005	0,290	10,6	3	5,1	60

Source : Calculs de l'auteur à partir des précédentes estimations.

Tableau n°32 : Effets des IDE sur la croissance des pays de la CEMACentre 2000 et 2005

	Période	(1) Elasticité	(2) Taux annuel moyen de croissance des IDE (%)	Effets des IDE sur la croissance (3)= 1*2 (%)	Taux annuel moyen de croissance du PIB (4) (%)	Contribution des IDE à la croissance du PIB (5)= 3/4 (%)
Cameroun	2000- 2005	0,380	5	1,9	4,2	45
Congo	2000- 2005	0,000	5	0	4,2	0
Gabon	2000- 2005	0,010	21	0,2	0,9	22
Guinée	2000- 2005	0,080	10	0,8	27	2
Tchad	2000- 2005	0,003	-35	0	12,1	0
Cemac	2000- 2005	0,290	9,6	2,7	9,7	28,7

Source : Calculs de l'auteur à partir des précédentes estimations

Pour ce qui est de la dernière période, le rythme de croissance des IDE reste soutenu. Son apport en terme de croissance s'apparente à celui de l'ensemble de la période 1972-2005, mais la croissance a été bien plus forte (9,7% en 2000-2005 contre 5,1% entre 1972 et 2005).

En conclusion, nous pouvons dire que compte tenu de nos estimations et simulations, les effets des IDE sur la croissance dans la CEMAC sont largement positifs. Ces effets sont les plus nets au Cameroun et pratiquement nuls au Congo et au Tchad. Ainsi, les effets des IDE dans un pays sont fonction non seulement de sa performance économique mesurée par le taux de croissance, mais aussi de son poids économique, de son niveau d'infrastructures, de l'articulation des secteurs économiques. En plus, on peut se demander si une certaine croissance endogène est envisageable au-delà des IDE pour certains Etats de la CEMAC. Cette réflexion mérite d'être approfondie, car comme on le sait, la bonne tenue de la croissance de la CEMAC avant le boom d'IDE fut facilitée par une bonne tenue des termes de l'échange, et surtout parce qu'il n'existait pas de producteurs sud-américains pour certains produits tropicaux. De nos jours, les produits synthétiques remplacent les produits primaires, et certains planteurs de la CEMAC arrachent parfois les pieds de cacao et de café pour planter les cultures vivrières qui les aide à survivre.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Depuis deux décennies, les gouvernements des PVD sont entrés dans une concurrence accrue en vue d'attirer les flux d'IDE sur leurs territoires. Cet engouement des PVD envers l'IDE tient à diverses raisons : la création d'emplois, l'accumulation du capital, la promotion des exportations, la possibilité de diffusion technologique dans le tissu industriel local, etc.

Cette thèse s'est évertuée à montrer que les flux d'IDE vers la région CEMAC ne suivent pas la logique la plus courante des flux d'IDE vers les PVD mais suivent celle vers les pays les moins avancés producteurs de matières premières. L'idée centrale est que contrairement à la théorie qui veut que les IDE soient déterminés par l'ouverture économique et les facteurs localisationnels comme la taille du marché ou les coûts de production, l'IDE dans la CEMAC est déterminée plutôt par les ressources naturelles. Le deuxième point fort dans cette thèse tend à renforcer l'idée selon laquelle l'IDE contribue à la croissance économique du pays d'accueil malgré quelques zones d'ombre. C'est autour de ces points centraux que s'articulent les quatre chapitres de notre travail.

Le chapitre préliminaire donne un éclairage sur la croissance économique et sur les flux d'IDE entrant dans les pays de la CEMAC par rapport aux flux des autres PVD. On constate que globalement, les flux d'IDE vers l'Afrique centrale restent encore faibles (1% par rapport aux flux mondiaux, et ne représentent que 20 % des flux d'IDE entrant en Afrique). Les flux entrant dans la CEMAC sont restés stables à un niveau moyen de 35 millions de dollars par an et par pays entre 1960 et 1970, et ont augmenté graduellement avec la découverte du pétrole au Congo, au Gabon et au Cameroun. Cet élan s'est accentué à la fin des années 1990 avec la découverte du pétrole au Tchad et en Guinée Equatoriale, faisant de la CEMAC l'une des destinations privilégiées des IDE vers l'Afrique sub-saharienne, même si ces flux sont concentrés dans le secteur énergétique. En plus, Le Gabon qui était jadis le premier pays d'accueil des IDE en Afrique Centrale passe au quatrième rang sur cinq au profit de la Guinée Equatoriale qui devient le premier pays d'accueil devant le Tchad et le Congo.

De manière générale, 70 à 80% d'IDE vers cette région est dirigé vers l'industrie extractive (pétrole, minerais, bauxite, gaz, etc.) et l'industrie du bois, et les recettes d'exportations des pays de la CEMAC sont largement influencées par les recettes pétrolières

et minières (25% du budget au Cameroun en 2005, 65% au Gabon, 80% au Congo, 90% au Tchad et en Guinée Equatoriale), ce qui les rend particulièrement dépendantes des cours du pétrole et des matières premières.

Il faut noter que la part de l'IDE dans le PIB prend une importance particulière dans certains pays comme la Guinée Equatoriale, le Gabon ou le Congo, alors que ce pourcentage reste relativement faible au Cameroun (7% en 2004). Il est également clair que les entrées d'IDE ont changé la structure de la contribution sectorielle du PIB.

Le chapitre deux passe en revue les politiques d'attractivité des IDE dans la CEMAC par rapport à celles des autres régions du monde. On peut dire que les politiques mises en place par les autorités de la CEMAC dans les domaines politiques, économiques et monétaires se sont avérées inefficaces dans l'attractivité des IDE du secteur non pétrolier. Certes, les politiques gouvernementales en matière d'éducation, d'innovation et de formation deviennent cruciales pour générer des capacités d'absorption internes. De la même manière, les initiatives politiques visant à stimuler les efforts d'innovation et d'infrastructure ainsi que la coopération des FMN avec les acteurs locaux dans le domaine de R&D auraient pu permettre d'assurer une diffusion effective des technologies modernes vers l'économie locale. Cet échec est dû soit parce que les mesures prises (privatisation, ouverture des frontières, démocratisation, etc.) ne se sont pas traduites par des faits sur le terrain, soit parce que les mesures d'ordre institutionnel contre la corruption, les instabilités politiques et l'amélioration de la gouvernance n'ont pas toujours été l'objectif des dirigeants malgré certaines améliorations dans le domaine.

Si l'on analyse le potentiel économique capable d'attirer les IDE dans la CEMAC, il est net que les ressources naturelles tant dans le secteur pétrolier et minier que dans le secteur forestier semblent être les principaux atouts de la CEMAC, et les réserves prouvées montrent que ces pays seront encore producteurs d'ici quelques décennies.

D'un autre côté, les exportations des autres matières premières restent quantitativement importantes dans ces pays même si celles-ci n'attirent pas autant d'IDE que le pétrole. Il en est ainsi des exportations du bois au Cameroun, au Congo et au Gabon, du café et du cacao au Cameroun, et du coton au Tchad. Toutes ces matières premières ainsi que celles du secteur minéralier, continuent à bénéficier des IDE même si c'est à un faible pourcentage par rapport aux IDE du secteur pétrolier.

L'objectif du chapitre 3 est de dégager les déterminants des IDE dans la CEMAC. La revue de la littérature empirique des déterminants des IDE dans les PVD laisse comprendre

que les facteurs déterminants des IDE sont l'ouverture économique et la taille du marché, alors que la corruption et les risques politiques et économiques constituent les principaux freins aux entrées d'IDE dans les PVD. En nous inspirant de cette revue, nous avons construit un modèle gravitationnel dans lequel sont incluses toutes les variables d'attractivité et de répulsion des IDE vers la CEMAC, lequel est estimé dans un panel dynamique GMM d'Arellano-Bond (version de White).

L'estimation économétrique conduite montre que les ressources naturelles sont de loin le principal facteur d'attractivité de l'IDE vers la CEMAC. Une simulation effectuée sans la variable « ressources naturelles » montre que la taille du marché (avec pour proxy le PIB et/ou la population) ne peut constituer un facteur d'attractivité. En revanche, l'estimation montre que les facteurs d'ordre institutionnel sont les principales limites des entrées d'IDE dans cette région. Ces résultats recourent l'analyse descriptive effectuée aux chapitres un et deux, lesquelles mettent en évidence l'abondance des ressources naturelles, l'importance des IDE dans l'exploitation de ces ressources et surtout le rôle néfaste des institutions sur le degré d'attractivité des IDE dans la CEMAC.

Enfin, le chapitre 4 a pour but de déterminer les effets des IDE sur la croissance économique dans la CEMAC. La revue de la littérature nous apprend que les effets des IDE sur la croissance économique des pays d'accueil peuvent être à la fois positifs et négatifs, mais surtout directs et indirects.

Nous avons identifié sept principaux facteurs à travers lesquels les IDE des FMN seraient susceptibles d'influencer le tissu économique local des pays de la CEMAC : les importations des biens de capitaux, le revenu national par habitant, les exportations, le capital humain, l'emploi, les infrastructures et les investissements domestiques.

Ainsi, un modèle économétrique de type structurel tenant compte des limites des modèles proposés dans la littérature est construit dans le but d'analyser les effets des IDE sur la croissance de la CEMAC et les canaux à travers lesquels l'IDE influence la croissance économique. L'estimation du modèle s'est faite en deux étapes par la méthode des triples moindres carrés.

La première étape évalue les effets des IDE sur les facteurs potentiels de la croissance. Il apparaît que les IDE ont une influence positive sur les exportations, le revenu national par habitant, les infrastructures, l'importation des biens de capitaux, l'emploi et une influence négative sur les investissements domestiques (crowding out). L'effet négatif des IDE sur les investissements domestiques laisse suggérer un effet d'éviction sur les entreprises locales de

la CEMAC avec la possibilité de développement d'un effet de « mal hollandais ». Il est clair que les entreprises nationales des pays de la CEMAC ont du mal à démarrer faces à des multinationales puissantes financièrement et parfois en collusion avec des dirigeants politiques. On peut également évoquer le peu d'intérêt que les filiales des FMN accordent à l'environnement et au transfert de technologies dans leurs investissements, alors que de nombreux pays émergents tendent à insister sur ce point.

La crainte d'un syndrome hollandais est plus accentuée dans les nouveaux pays pétroliers que sont le Tchad et la Guinée Equatoriale, et les pays qui dépendent uniquement des exportations d'un ou de deux produits tels le Gabon et le Congo. La situation est si préoccupante que les économistes de la Banque mondiale craignent depuis 2006 un début de surchauffe de l'économie de la Guinée Equatoriale dû à une entrée massive des IDE et à un boom des exportations de pétrole.

La deuxième étape a consisté à estimer l'effet des variables ainsi identifiées sur la croissance. Le résultat montre qu'au final, seuls les exportations et l'emploi ont un effet significatif direct sur la croissance dans la CEMAC. Toutes les autres variables dépendant des IDE contribuent à la croissance, mais de manière indirecte à travers ces deux variables faisant apparaître différentes boucles d'amplification (résumées dans le schéma n° 2), entre investissements domestiques et infrastructures, entre le revenu national par habitant et le capital humain, entre le revenu national par habitant et l'importation de biens des capitaux. Les tests économétriques montrent également que le capital humain est le principal talon d'Achille de la CEMAC. Cette variable n'est pas reliée aux IDE et n'influence pas significativement la croissance.

Selon les pays, les effets des IDE contribuent à la croissance au Cameroun, au Congo et en Guinée Equatoriale, alors qu'ils n'ont pas d'effets ou ont très peu d'effets au Gabon et au Tchad sur l'ensemble de la période 1970-2005 tantôt pour des raisons de gouvernance évoqués plus haut (cas du Gabon), ou encore pour des raisons de guerre civile (cas du Tchad), soit simplement parce que le mécanisme de transmission des effets des IDE sur le reste de l'économie ne fonctionne pas véritablement dans ces pays. Les guerres tribales, les rébellions armées qui minent ces pays et ainsi que la corruption ne sont pas étrangères à cette situation.

Il est aussi important de constater que la CEMAC est une zone hétérogène, mais dont certains pays présentent une certaine homogénéité dans leurs résultats.

Ainsi, il apparaît d'après les simulations et les calculs effectués que les IDE ont très peu d'effets sur la croissance au Tchad, alors qu'au Congo ces effets sont pratiquement nuls. De plus, la contribution des IDE à la croissance est nulle que ce soit avant l'ère du boom pétrolier ou après dans ces deux pays. Cette situation est aberrante pour le Congo qui en plus croule sous le poids de la dette.

Un autre résultat majeur est que les IDE contribuent pour près de 50% à la croissance au Cameroun, même si ses effets sur la croissance restent faibles. Ce résultat paradoxal compte tenu du faible montant d'IDE qu'il reçoit par rapport à ses voisins ne peut s'expliquer que par son poids économique dans la région, mais surtout par son potentiel industriel qui bénéficie déjà des effets d'entraînement des IDE.

Il est également important de souligner un paradoxe qui concerne les IDE entrants dans la CEMAC. Ces IDE sont ciblés, et particulièrement volatiles dans les autres secteurs de l'économie. En revanche, les IDE du secteur pétrolier sont stables et ne souffrent d'aucun problème institutionnel. Cette région étant réputée pour être la plus instable d'Afrique, on se demande pourquoi les investisseurs (du secteur pétrolier) ne s'inquiètent généralement pas en cas de troubles sociaux ou d'instabilité politique. Il paraît ainsi clair que compte tenu des réserves pétrolières de la CEMAC et des besoins énergétiques des grandes puissances, aucune instabilité ne peut interrompre les IDE dans le secteur énergétique, même si cette situation favorise la corruption tant décriée dans cette région. Les ressources naturelles seraient donc de toute évidence le seul facteur d'attractivité dans cette zone, et les économies qui réussiront à mieux utiliser les retombées de ces ressources au profit des autres secteurs et surtout celles qui réussiront à créer un tissu industriel sont celles qui bénéficieront des entrées d'IDE.

Les particularités de la sous-région d'Afrique Centrale (zone CEMAC) mises en évidence dans ce travail en matière d'attractivité des IDE et de ses effets ouvrent de nouveaux champs d'investigations théoriques et empiriques : 1) La théorie dite du « syndrome hollandais » doit être approfondie sinon pour les pays les moins avancés ou adaptée selon les problèmes locaux rencontrés ; 2) La création d'un tissu industriel dans chacun des pays de la CEMAC doit être entreprise afin de faciliter les mécanismes de transmission des IDE dans les autres secteurs de l'économie ; 3) A partir d'un niveau seuil, plus un pays a un marché intérieur élevé, plus il est capable de mieux profiter des effets d'une entrée d'IDE. Ce point mériterait examen, rejoignant et dépassant la littérature existante à savoir que la taille du marché est non seulement un facteur d'attractivité, mais peut être un relais d'impact des IDE sur l'économie toute entière. Ainsi, une économie dont la taille du marché est élevée peut

faciliter la transmission des effets des IDE sur la croissance. Le cas du Cameroun au niveau de la CEMAC est un exemple patent ; 4) De plus, l'impact des instabilités politiques sur les IDE dans les pays mériteraient d'être examinés pour ce qui est des IDE du secteur énergétique, et un modèle particulier pour ces pays mériterait d'être étudié afin de les différencier des autres PVD dépourvus des ressources naturelles.

Au total, nous pouvons affirmer que la CEMAC est une zone particulière où l'élément d'attractivité principal ici est la ressource naturelle, suivi de la taille du marché et de la population en l'absence de ces ressources. L'IDE de la CEMAC peut-être divisé en deux catégories. 1) l'IDE hors secteur pétrolier : il est faible en pourcentage et très volatile à cause des problèmes institutionnels et des tensions permanentes dans tous les pays de la région. Cet IDE crée très peu ou aucun effet d'entraînement sur l'économie, du fait de la peur née de l'aversion pour le risque des investisseurs potentiels. Cet IDE est celui qui est susceptible de créer des emplois, de transférer le savoir-faire aux entreprises locales. Malheureusement, son pourcentage reste encore faible, car cette région n'est pas stable politiquement et demeure une zone à risque très élevé pour les investisseurs potentiels. 2) il reste l'IDE du secteur pétrolier et des autres ressources naturelles comme le gaz et le bois, de loin le plus important (entre 40 et 90% selon les pays). Cet IDE recrute moins de main-d'œuvre et ne souffre d'aucune contrainte institutionnelle. Il investit dans les infrastructures (le minimum dont il a besoin pour évacuer sa production) et transmet rarement son savoir-faire en dehors des tâches subalternes. En revanche, cet IDE génère plus de profits aux Etats, et c'est à ces Etats d'utiliser ces profits pour développer les secteurs latents de l'économie. Une utilisation de ces profits dans un premier temps pour rendre la zone autonome au point de vue alimentaire serait un point de départ appréciable, puis ensuite pour développer les industries transformatrices des produits primaires cultivés sur place. Le Cameroun le fait pour le cacao et le café, mais cela pourrait se généraliser pour le bois, et bien d'autres produits. C'est seulement à ces conditions que la CEMAC non seulement attirerait plus de flux d'IDE, mais profiterait des ses effets pour développer son économie, ce qui n'est pas le cas actuellement.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Addison, T. and Heshmati, A. (2003), "The New Global Determinants of FDI Flows to Developing Countries: The Importance of ICT and Democratization", WIDER Discussion Paper No.2003/45 (May), World Institute for Development Economics Research of the United Nations University, Helsinki.

Addison, T. & G. Mavrotas (2003), "Infrastructure and Development in Africa", paper presented at the UNU-TICAD III Expert Group Workshop, 24-25 July 2003, United Nations Center, Tokyo.

Adeolu, B.A (2005), "FDI and Economic Growth: Evidence from Nigeria"; Submitted to African Economic Research consortium.

Agosin, M. and Mayer, R., (2000), "Foreign Direct Investment In Developing Countries: Does it Crowd in Domestic Investment?" UNCTAD Discussion paper No.146.

Aliber, Robert Z. (1970), "A Theory of Foreign Direct Investment." In *The International Corporation: A Symposium*, ed. Charles P. Kindleberger, 17–34. Cambridge, MA, and London: MIT Press, Fourth Printing.

Almond, G.A., and J.S. Coleman. (1960). "The Politics of the Developing Areas". Princeton Ed.

Aitkens, G.H Hanson and Harrisson A.E (1997), "Spillovers, foreign Investment and Export Behavior", *Journal of International Economics*, 43,103-132.

Aitken, B. and Harrission A.(1999), "Do Domestic Firms Benefit From Direct Foreign Investment ? Evidence From Venezuela", *American Economic Review*, 89, pp. 605-18.

Aizerman, J. (1992). "Exchange Rate Flexibility? Volatility and The Patterns of Domestic and Foreign Direct Investment ?" NBER Working Paper. N° 3853.

Alaya, M. (2004), « L'IDE contribue-t-il réellement à la croissance économique des pays du Sud et de l'Est de la méditerranée ? », C.E.D, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

Alaya, M. (2006), "Investissement direct étranger et croissance économique : une estimation a partir d'un modèle structurel pour les pays de la rive sud de la Méditerranée. 7èmes journées scientifiques du réseau « Analyse Economique et Développement de l'AUF ».

Alaya, M., Dalila N., Rougier E. (2007), "Politique d'attractivité des IDE et dynamique de croissance et de convergence dans les pays du Sud Est de la Méditerranée", Cahiers du GRES

Alfaro, L., Chanda A., Kalemli-Ozcan, S. and Sayek S. (2003), "FDI and economic growth: The role of local financial markets", *Journal of International Economics*, Volume 64, Issue 1, 89-112.

Alvarez, J. and Arellano, M. (2003), "The time series and cross-section asymptotics of dynamic panel data estimators", *Econometrica*, 71, 1121-1159.

Ambassade de France au Cameroun (2005), « Investissements Directs Etrangers et Présence Française », *Missions Economiques dans les Pays de la CEMAC (2000-2004)*.

Amirahmadi, Hooshang and Weiping Wu (1980), "Foreign Direct Investment in Developing Countries", *Journal of Developing Areas*, 28,167-190.

Andersen, P.S and Hainaut, P. (1998), "Foreign direct Investment in the industrial countries": Working Papers N° 61, BIS.

Andreff, W. (1996), « Les multinationales globales », Paris, la Découverte, Repères, n° 187.

Andrew, K. R and Spiegel, M. M., (2003), "A Gravity Model of Sovereign Lending: Trade, Default and Credit", Working paper.

Arellano, M. and S. Bond (1991), 'Some Tests of Specification for Panel Data: Monte Carlo Evidence and an Application to Employment Equations', *Review of Economic Studies*, 58, 277-297.

Arellano, M. and S. Bover (1995), 'Another Look at Instrumental Variable Estimation of Error-component Models', *Journal of Econometrics*, 68, 29-52.

Assaf, R. (2002), "FDI flows: A critical look", NBER report.

Assiedu, E., Hadi Salehi Esfahani (2001), "The Determinants of FDI to Sub-Sahara", Mimeo.

Assiedu, E. (2002), "On the determinants of foreign direct investment to Developing countries: Is Africa Different?" *World Development*, 30, pp.107-19.

Assiedu, E. (2003 a), "Foreign Direct investment to Africa: The Role of Government Policy, Governance and Political Instability". Working Paper, University of Kansas.

Asiedu, E. (2003 b), "Policy Reform and Foreign Direct Investment to Africa: Absolute Progress but Relative Decline", mimeo, Department of Economics, University of Kansas, United States.

Aubin, C Berdot J.P, Goyeau D, et Jacques L (2005), « Le rôle des Effets de Change sur l'Investissement direct Etranger : Analyse Comparative des Investissements Américains et Européens dans les PECOS ». Communication au colloque international « les nouvelles frontières de l'Union Européenne » 16/17 mars 2005, Marrakech, Maroc.

Austin, James E. (1990), "Managing in Developing Countries: Strategic Analysis and Operating Techniques". New York: Free Press.

Backer, K.D.E. (2002), "Does Foreign Direct Investment Crowd Out Domestic Entrepreneurship?" Vlerick working paper No.14.

Balasubramanyam, V.N., Salisu M. and Sapsford D. (1996). "Foreign Direct Investment and Growth in EP and IS Countries", *Economic Journal*, 106, 92-105.

Baldwin, R.E., Braconier, H. and Forslid R. (1999), "Multinationals, Endogenous Growth and Technological Spillovers: Theory and Evidence". Discussion Paper N° 2155, Center for Economic Policy Research, London, UK.

Baliamoune, M. (2002), "Assessing the Impact of One Aspect of Globalization on Economic Growth in Africa", WIDER Discussion Paper No. 2002/91, World Institute for Development Economics Research of the United Nations University, Helsinki.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale : Rapports annuels 2002,2004.

Basu P., Chakraborty C. and Reagle D. (2003), "Liberalization, FDI, and Growth in Developing Countries: A Panel Cointegration Approach", *Economic Inquiry*, 41, 510-51.

Baltagi, Badi H., Peter Egger, and Michael Pfaffermayr. (2004), "Estimating Models of Complex FDI: Are there Third Country Effects?" Mimeo.

Basile, A. (2004), « Contraintes et Perspectives de L'investissement étranger Direct dans L'espace CEMAC ». Rapport établi sur la demande de la CNUCED, Septembre 2004, Genève.

Baniak, A., Jacet C and Jan H., (2002), « On the determinants of Foreign Direct Investment in Transition Economies » Working Paper.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale : Rapports annuels 2002.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale : Etudes et statistiques, n° 284, juin 2004. CNUCED: World Investment Report, 1999-2005.

Barney, Jay B. (1991), "Firm Resources and Sustained Competitive Advantage." *Journal of Management*, pp. 99-120.

Barro, R. Sala-i-Martin, X. (1995), « Economic growth », Mc Graw-Hill, Cambridge, MA.

Barrell, Ray and Pain, Nigel. (1996). "An Econometric Analysis of U.S Foreign Direct Investment", *Review of economics and statistics*, Vol. 78, 200-207.

Basile, A. (2004), "Contraintes et perspectives de l'investissement étranger direct dans l'espace CEMAC". Rapport CNUCED, Septembre, 2004, Genève, Suisse.

Basu, P., Chakraborty, C. and Reagle, D. (2003). "Liberalization, FDI, and Growth in Developing Countries: A Panel Cointegration Approach", *Economic Inquiry*, 41, 510-516.

Bende- Nabende, Antony, (2002), "Foreign Direct Investment in Sub-Sahara Africa: A co-integration analysis". *Economics Bulletin*. Vol.6, No.4.1-19.

- Ben Abdallah M., Drine I., Meddeb R.** (2001), « Interaction entre IDE, régime de change, capital humain et croissance dans les pays émergents » *Economica*, Paris.
- Bénassy-Quéré A., Fontagné L., and Lahrière-révil (1999)**, “Exchange Rate Strategies in the Competition for Attracting FDI”. Prepared for the ADBI/CEPII/KIEP Conference, Tokyo, Japan.
- Bénassy-Quéré A. Coupet M. Mayer T.**, (2007), « Institutional Determinants of Foreign Direct Investment », *World Economy* 30(50); 764-782.
- Bera, A. and Jarque C.** (1981). “An Efficient Large Sample Test for Normality of Observations and Regression Residuals,” *Australian National University Working Papers In Econometrics*, 40, Canberra.
- Bernard, M.G., Gries T., Willem A.N.** (2004). “Multinational Enterprises, Doreign Direct Investment and Growth in Africa: South African Perspectives”. Ed. *Physica-Verlag*.
- Bergstrand, Jeffrey H.** (1989), “The Generalized Gravity Equation, Monopolistic Competition, and the Facto-Proportions Theory in International Trade”, *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 71, No.1, pp. 143-153.
- Bergstrand, Jeffrey H. and Peter Egger.** (2004) “A Theoretical and Empirical Model of International Trade and Foreign Direct Investment With Outsourcing: Part I, Developed Countries”, *Mimeo*.
- Bhalla, A.S.** (1998), “Sino-Indian Liberalization: The Role of Trade and Foreign Investment”, *Economics Planning* 31: 151-173, Netherlands.
- Bhattacharya, Amar, Peter J. Montiel, and Sunil S.** (1997), "Private Capital Flows to Sub-Saharan Africa: An Overview of Trends and Determinants." Revised Draft. Washington, DC: International Monetary Fund and World Bank, April 15.
- BIE (1998)**, « Foreign Direct Investment: Trends And Determinants », Evaluation of the Investment Promotion and Facilitation Program, Bureau of Industrial Economics.
- Biggs, Tyler, Menu Shah, and Pradeep Srivastava.** (1995), “Technological Capabilities and Learning in African Enterprises”. *World Bank Technical Paper* 288. Washington, DC.
- Biggs, Tyler, and Pradeep Srivastava.**(1996), “Structural Aspects of Manufacturing in Sub-Saharan Africa: Findings from a Seven Country Enterprise Survey”.*World Bank Discussion Paper* 346. Washington, DC: World Bank.
- Blomström, M., Lipsey, R.E., Zejan, M.** (1994), “What explains developing country growth”, *NBER Working Paper* No. 4132.
- Blomstrom, Magnus and Ari Kokko** (1998), “Multinational Corporations and Spillovers”, *Journal of economic Surveys*, 12(3), 247-277.
- Blomström, Magnus & Ari K.** (2003), “Human capital and inward FDI”, *Working Paper, CEPR6WP*, January 2003, Stockhom, Sweden.

Blömstrom, M. and Kokko, A. (1996), "The Impact of Foreign Direct Investment on Host Countries: A Review of the Empirical Evidence", The Development Economics Research Group on International Trade, Working Paper N°1745, World Bank.

Blonigen, A.A (2005), "A review of the Empirical literature on FDI Determinants"; NBER Working Paper.

Blonigen, Bruce A. (1997). "Firm-specific Assets and the link between Exchange rates and foreign Direct Investment?" American Economic Review? Vol; 87.447-465.

Blonigen, B. A., Davies R. B., Waddell G. R. and H. Naughton (2004), 'FDI in Space: Spatial Autoregressive Relationships in Foreign Direct Investment', NBER Working Paper 10939.

Blundell, R. and S. Bond (1998), 'Initial Conditions and Moment Restrictions in Dynamic Panel Data Models', Journal of Econometrics, 87, 1, 115-143.

Bond S., Hoeffler A. and J. Temple (2001), 'GMM estimation of empirical growth models' CEPR discussion paper n. 3048.

Bosworth B.P. and S. M. Collins (2000), 'Capital Flows to Developing Economies: Implications for Saving and Investment', Brookings Papers on Economic Activity, 1,143-80. pp. 25.

Blonogne, Bruce A., Ronald B. Davies, Glen R. Waddell and Helen N.(2004). "FDI in Space: Spatial Autoregressive Lags in Foreign Direct Investment" NBER Working Paper N°. 10939.

Blough, S. (1992), "The Relationship between Power and Level for Generic Unit Root

Borenztein, E., De Gregorio J. and Lee J.-W., (1998). "How does foreign direct investment affect economic growth", Journal of International Economics, 45, 115-135.

Boukllia, H.F. et Zatl, N. (2001), «L'IDE dans le Bassin Méditerranéen : Ses Déterminants et Son Effet sur la Croissance Economique », Seconde Conférence du FEMISE, Marseille.

Braga, M. and Mendoca M. (2004), "The determinants Of Foreign Direct Investment In Developing Countries. Proceedings of The 22th Brazilian Economics Meeting.

Campa, J.M (1993): "Entry by Foreign Firms in the United States Under Exchange Rate Uncertainty", Review of Economics and Statistics, Vol.75, 614-622.

Cantwell, J. and Narula R. (2001): The Eclectic paradigm in the Global Economy, Éd. Merit, 2001.

Cantwell, J. and Piscitello L. Corpotate: Diversification, International and Location of Technological Activities by MNCs: Differences Between EU and on EU firms in the European Regions. University of Reading.

Carlo, A. et Resmini, L., (2001). « Multinational corporations as Cataclyst for Industrial Development : The Case of Poland. Working Paper. N° 368, ISLA-Bocconi University, Milan.

- Carkovic, M. and Levine, R.** (2002). "Does Foreign Direct Investment Accelerate Economic Growth", University of Minnesota, Working Paper.
- Caves, R.** (1996), "Multinational Enterprise and Economic" analysis, second edition, Cambridge University press, Cambridge.
- Caves, R.** (1996). Spillovers From Multinationals in Developing Countries: Some Mechanisms at Work. Manuscript University of Michigan, Ann Arbor, 18-19 July.
- Catin, M. et Van Huffel, C.,** (2004). "Institutions, ouverture et inégalités régionales de développement en Chine", The European Journal of Development Research, Vol.16, N°4, Winter 2004, 809-826.
- Catin, M., Van Huffel, C.** (2002b), « Investissements directs étrangers, diffusion technologique et concentration spatiale dans les pays en développement », Région et Développement, N°16, 55-84.
- Chakrabarti A.** (2001), "The Determinants of Foreign Direct Investment: Sensitivity Analysis of Cross-Country Regressions", *Kyklos*, 54, 89-114.
- Chakabarti, R. and Scholnick** (2002), "Exchange rate Expectations and FDI Flows", Faculty of business, University of Alberta, Working Paper. Edmonton, Canada.
- Cherchye, L.** (2001), "Using data envelopment analysis to asses macroeconomic policy performance"; *Journal of applied Economics*, 2001, 33,407-416. Leuven, Belgique.
- Chen, C., Chang, L. and Zhang, Y.** (1995). " The role of Foreign direct Investment in China's post-1978 economic development", *World Development*, 23(24):691-703.
- Cheng Hsiao** (2004), "Panel Data Analysis: Advantages and Challenges" Department of Economics, University of Southern California, USA.
- Cheung, K. and P. Lin** (2004), 'Spillover effects of FDI on innovation in China: Evidence from the provincial data', *China Economic Review*, 15, 25-44.
- Coughlin, C. C. and E. Segev** (2000), 'Foreign Direct Investment in China: A Spatial Econometric Study', *The World Economy*, 23, 1, 1-23.
- Choe, J. I.** (2003). "Do foreign direct investment and gross domestic investment promote economic growth?" *Review of Development Economics*, 7, 44-57.
- Chowdhury, A., Mavrotas, G.** (2003). "FDI & growth: What causes what?" Paper presented at the UNU/WIDER conference on Sharing Global Prosperity, September 2003, Helsinki, Finland.
- Chowdhury, A. and Mavrotas G.** (2005), "FDI and Growth: A causal relationship". WIDER, United Nations University.
- CNUCED** (2005), *World Investment Report*, 1999-2005.
- CNUCED** (2002), *World Development Report: Transnational Corporation and Export Competitiveness*, New York and Geneva, United Nations.

CNUCED (2005a), « Le Développement Economique en Afrique : Repenser le Rôle de l'investissement étranger direct », Nation Unies, New York et Genève.

CNUCED (2005), Foreign Direct Investment Database (on line): <http://www.unctad.org>.

Collier, P. and J. Gunning (1999), "Explaining African Economic Performance", *Journal of Economic literature*, 37(1), 64-111.

Collier, Paul and Pattillo K. (2000), "Investment and Risk in Africa". New York: St Martin's Press.

Coughlin, Cletus and Eran S. (2000), "Foreign Direct Investment in China: A Spatial Econometric Study." *The World Economy*, 23(1), 1-23.

Cushman, D.O. (1988), « Exchange-Rate Uncertainty and Foreign Direct Investment in the United States », *Weltwirtschaftliches Archive*, 124 (2), 322-336.

Dalila, N., Rougier E. (2007), Attractivité comparée des territoires marocains et tunisiens au regard des IDE », *Cahiers du GRES*.

Darmaillacq C., Perben M. (2004), «Les Investissements Directs Etrangers dans les PECO », DREE, INRA.

David, N. Goldsweig and Roger H. Cummings (1990), "International joint ventures: a practical approach to working with foreign investors in the U.S. and abroad: a case study with sample documents" 107-136. Boston American Bar Association, Section of International Law and Practice.

Davies, Ronald B. (2004), "Tax Treaties and Foreign Direct Investment: Potential Versus Performance, *International Tax and Public Finance*, 11: 775-802.

Day K., Quentin G., (2002), "Growth and the Environment in Canada: An Empirical Analysis. *Canadian Journal of Agricultural Economics*, 51, 197-216.

DE Gregorio, Bronsztein, E.J and Lee, J.W. (1998), "How Does Foreign Direct Investment Affect Growth?" *Journal of International Economics*, vol.45, No. 3.

De Mello, L.R., Jr(1997). Foreign Direct Investment in Developing Countries: A selective Survey. *Journal of Development Studies*, 34 (1), 1-34.

De Mello, L.R. (1997), "Foreign Direct Investment in Developing Countries and Growth: A Selective Survey", *Journal of Development Studies*, 34, 1-34.

De Mello, L.R. (1999), "Foreign Direct Investment-led Growth: Evidence From Time Series and Panel Data", *Oxford Economic Papers*, 51, 133-151.

Direction Nationale de la Statistique du Cameroun (2005), Balance des Paiements des pays d'Afrique Centrale (1978-2004).

Dixit, A. K. and R.S. Pindykc, (1994), "Investment Under Uncertainty" Princetown, New Jersey, Princetown University Press.

- Doornik, J. A.** (1998), "Approximations to the asymptotic distribution of cointegration tests", *Journal of Economic Surveys*, 12, 573-593.
- Dufour, J. M.**, (2003), "Causalité dans les modèles de series chronologiques multivariés. Université de Montréal, Québec, Canada.
- Dunning, J.H.**, (1970). "Studies in Direct Investment", Allen and Unwin, London.
- Dunning, J. H.**, (1979) "Explaining Changing Patterns of International Production: In Defense of the Eclectic Theory." *Oxford Bulletin of Economics and Statistics* pp. 269–295.
- Dunning, J. H.**, (1981), "International Production and the Multinational Enterprise". London: George Allen and Unwin.
- Dunning, J. H.**, (1988), "The Eclectic Paradigm of International Production: A Restatement and Some Possible Extensions." *Journal of International Business Studies* 19:1, pp.1–31.
- Dunning, J. H.**, (1995), "Reappraising the Eclectic Paradigm in an Age of Alliance Capitalism." *Journal of International Business Studies*, pp. 461–491.
- Dunning, J. H.** (1995), « The Eclectic Paradigm in an Age of Alliance Capitalism », *Journal of Business Studies*, p.463.
- Dunning, J. H.**, (1998), « Location and the Multinational Enterprise: A Neglected Factor? » Dans *Journal of International Business Studies* first-quarter 1998, p. 45-66.
- Dunning, J. H.**, (1998), « The Eclectic Paradigm of International Production: "A restatement and some Possible Extensions", *Journal of International Business Studies*.
- Dunning, J. H.**, (1998), "Multinationals, Technology and Competitiveness, Unwin Hyman.
- Dunning, J. H.**, (1998), « The Eclectic Paradigm of International Production: A Restatement and Some Possible Extensions », *Journal of International Business Studies-Spring*, 1998, 3-4.
- Dunning, J. H.** (2001), « The Eclectic (OLI) Paradigm of International Production: Past, Present and Future », *International Journal of Economics of Business*, Vol. 8, No. 2.
- Dupuch, S.** (2004), "Les investissements directs étrangers dans les nouveaux pays adhérents à l'Union européenne, *Région et Développement*, n°20, 45-64.
- Durbin, J.** (1970) "Testing for serial correlation in least squares regression when some of the regression are lagged dependent variables", *Econometrica*, 38, 410-421.
- Edwards, S** (1990), "Capital flows, foreign direct Investment and Debt Equity Swaps in Developing Countries"; NBER Working Paper N°.3497.
- Elder, J. and Kennedy P.E.**, (2001), "Testing for Unit Roots: What Should Student be Taught?" *Journal of Economic Education*.
- Easterly, W. and R. Levine** (1998), 'Troubles with the Neighbours: Africa's Problem, Africa's Opportunity', *Journal of African Economies*, 7, 120-142.

Edison, H. J., Levine R., Ricci L. and T. Slok (2002), 'International Financial Integration and Economic Growth', *Journal of International Money and Finance*, 21, 749-76.

Egger, P., Baltagi, B. and Pfaffermayr M., (2006), Estimating Models of Complex FDI: Are There Third-Country Effects ?, *Journal of Econometrics*.

Engman, M., Onodera O., Pinali E., (2007), Zones franches d'exportation: leur rôle passé et futur dans les échanges et le développement, groupe de travail des comités des échanges, OCDE.

Fabio, M. and Facoundo S. (2006), « Corruption, growth and political regimes: Cross Country evidence » *European Journal of political Economy*, Vol. 22, 82-98.

Fabry, .N et Maximin B. (1997), Les Déterminants macro-économiques des Investissements Directs Etrangers en Asie du Sud-Est: Le cas du Japon et des Etats-Unis, Editions Toubkal, L'Harmattan.

Fethi, A. et Berthomieu, C. (2006), « Les déterminants des investissements directs étrangers Européens et la gouvernance dans la région MEDA : une estimation par la méthode des moments généralisés. Papier de travail, CEMAFI.

Fischer, R.A. (1990), "Statistical methods, experimental design and scientific inference. Oxford University Press.

Fosfuri, A., Motta M. and T. Ronde (2001), 'Foreign Direct Investment and Spillovers Through Workers' Mobility', *Journal of International Economics*, 53, 205-222.

Fung K.C., Iizaka H. and S.Y. Tong (2004), 'FDI in China: Policy, recent Trend and Impact', *Global Economic Review*, 32, 2, 99-130.

Froot, Kenneth A., and Jeremy C. Stein. (1989), "Exchange Rates and Foreign Direct Investment: An Imperfect Capital Markets Approach". NBER Working Paper 2914. Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research.

Froot, Kenneth, Stein and Jeremy (1991), "Exchange Rate and Foreign Direct investment an imperfect capital markets approach", *Quarterly Journal of Economics*, Vol.196.pp.1191-1218.

Gastanaga, Victor, Jeffrey B. Nugent and Bistra P. (1998), "Host Country Reforms and FDI Inflows: How Much Difference Do They Make?" *World Development*, 26(7), 1299-1314.

George, E.O. and Mudholkar, G.S., (1983), "On the Convolution of Logistic Random Variables", *Metrika*, 30, 1-14.

Giuseppe, N., Stephen, S.G., and Hajkova, D., Mirza, D., and Kwang-Yeol, Y. (2003), "The influence of policies on trade and foreign direct investment". *OECD Economic Studies* N°. 36.

Globerman, S., Shapiro, D., Tang, Y. (2004), "Governance and Foreign Direct Investment in Emerging and Transition European Countries".

Goldberg, Linda S. and Charles D.K (1995), "Foreign Direct Investment, Exchange Rate Variability and Demand Uncertainty," *International Economic Review*, 36(4): 855-73.

Golejewska, A. (2005), "Foreign direct Investment and Employment in a Host Country: The Case of Polish manufacturing". Working Paper, University of Gdansk, Poland.

Gould, David M. and Roy J. Ruffin (1995), "Human Capital, Trade, and Economic Growth". *Weltwirtschaftliches Archiv* 131:3 (1995): 425–445.

Granger, C.W. J. (1969), "Investigating Causal Relations by Econometric Models and Cross-Spectral Methods", *Econometrica* 37, 3, 424-38.

Granger, C.W. J. (1980), "Testing for Causality: A Personal Viewpoint", *Journal of Economic Dynamics and Control* 2: 329-352.

Granger, C.W. J. (1988), "Causality, Cointegration and Control", *Journal of Economic Dynamics and Control* 12: 551-9.

Granger, C.W. J. (2003), "Some Aspects of Causal Relationships", *Journal of Econometrics* 112: 69-71.

Greene, C. (1967), "Econometric Analysis", Prentice Hall International (UK), London

Grossman, G. M. and Helpman, E. (1991), "Innovation and Growth in the Global Economy". MIT Press, Cambridge, MA.

Guerraoui D. et Richet X., (1997), « Les investissements directs étrangers : facteurs d'attractivité et de localisation ». Editions Toubkal et L' Harmattan.

Guillaumont, P., Guillaumont, S. J. et Varoudakis, A. (1999), « Politique économique et perspectives de croissance dans les économies émergentes d'Afrique », *Revue économique*-Vol. 50, N°3, p. 511-521.

Gujarati D. N. (2004), "Econométrie", eds Deboeck.

Haitit, W. et Hammoudi H. (2005) « Firms multinationales et formation de la main d'œuvre dans le pays hôte : le « tari -Jumping Argument » revisité ». ERMES, Paris II.

Hacker, R.S. and Hatemi, J.A. (2003), "Tests for causality between integrated variables using asymptotic and bootstrap distributions, Department of Statistics, Lund University, Sweden.

Hafiz, M. (2002), "Regionalisation, FDI and Poverty Reduction: Lessons from other ASEAN Countries", edited by Globalisation and poverty.

Hansen, H. and Rand, J., (2006), "On the Causal Links Between FDI and Growth in Developing Countries". Discussion Papers; Institute of Economics, University of Copenhagen.

- Hanson, J.R.** (1996), "Human Capital and Direct Investment in Poor Countries". Explorations in Economic History 33:86-106.
- Hanson, G.H.**, (2001). Should Countries Promote Foreign Direct Investment? United Nations Conference On Trade And Development, G-24 Discussion Paper 9.
- Hassane, B. H et Zatlal N.** (2001), « L'IDE dans le bassin méditerranéen, ses déterminants et son effet sur la croissance ». Synthèse du rapport de recherche, contrat FEM-REF/99/B2-04.
- Harris, R.** (1995), "Using Cointegration Analysis in Econometric Modelling", Prentice Hall/Harvester Wheatsheaf.
- Hausman, D., Woodward, J.** (1999), "Independence, Invariance and the Causal Markov Condition", British Journal for the Philosophy of Science 50: 521-83.
- Hedges, L.V. and Olkin, I.**, (1985), "Statistical methods for meta-analysis", Academic Press.
- Henrik, H., Rand, J.**, (2004), "On the Causal Link between FDI and Growth in Developing Countries" Discussion Papers, Institute of Economics, University of Copenhagen.
- Herzer, D., et al.**, (2008), "In search of FDI-led growth in developing countries: The way forward". Economic Modelling, 11.005.
- Hiroaki Chigira and Taku Yamamoto**, (2003), "The Granger Non-Causality Test in Cointegrated Vector Autoregressions", Discussion Paper N°2003-13, Graduate School of Economics, University of Hitotsubashi, Tokyo, Japan.
- Hugon, P.**, (2003), « Renouveau et évolution de l'économie du développement dans le contexte de la mondialisation » in Bekolo-Ebe, Touna ; M, Fouda S. M. « Dynamiques du développement », Paris, Montchrestien, (199).
- Hunya, G., Geishecker I.**, (2005), Employment effects of foreign direct investment in Central and Eastern Europe: Unpublished Paper.
- Hurlin, C.** (2004), "A note on causality Tests in Panel Data Models with Random Coefficients". LEO, Université d'Orléans, France.
- Holger, G., Wakelin K.**, (2001), "The Impact of Exchange Rate Variability on US Direct".
- Holtz-Eakin D., Newey W. and Rosen H.S.**, (1988). "Estimating Vector Autoregressions with Panel Data", Econometrica, 56, 1371-1395.
- Hsiao, C., Pesaran M.H. and Tahmiscioglu A.K.** (1999). "Bayes estimation of short-run coefficients in dynamic panel data models". In Analysis of Panels and Limited Dependent Variables Models, edited by C. Hsiao, L.F. Lee, K. Lahiri, and M.H. Pesaran, pp. 268-296. Cambridge University Press.
- International Monetary Fund**, (1996), International Financial Statistics Yearbook (1996). Washington, D.C.: International Monetary Fund.

International Monetary Fund, (2005): African Economic Outlook 2005 Investment; “GEP conference on FDI and Economic Integration”, University of Nottingham, NG7 2RD.

Institut de la Zone Franc, (2000): Les Investissements directs étrangers dans les pays de la Zone Franc, rapport de la réunion des ministres de la zone franc à Paris.

Institut de la zone franc (1994), « Investissement Direct et Exportations: Existe-t-il un Lien? » Bulletin de la Banque de France N°9.

Institut de la Zone Franc, (2004), « Les Investissements directs étrangers dans les pays de la Zone Franc », rapport de la réunion des ministres de la zone franc à Paris.

Jovanovic, B. et R. Rob (1989). « The growth and diffusion of knowledge”. Review of Economic Studies 56: 569-582.

Javorcik Smarzynska B. (2004), ‘Does Foreign Direct Investment Increase the Productivity of Domestic Firms? In Search of Spillovers through Backward Linkages’, American Economic Review 94, 3, 605-627.

Javorcnik, S. B. (2002), ‘Spillovers of foreign direct investment through backward linkages: Does technological gap matter?’ World Bank Working paper.

Jenkins, C., Lynne T. (2002) “Determinants, Characteristics and Implications For Economic Growth and Poverty Alleviation”, Oxford OX1 1UL Houghton St., London WC2CAE, UK.

Jérome, H. (1994), “Investissement direct et exportations: existe-t-il un lien?”, direction des études économiques et de la recherche, Bulletin de la Banque de France. N°9.

Johansen, S. (1988), “Statistical analysis of cointegration vectors”, Journal of Economic Dynamics and Control, 12, 231-254.

Johansen, S. (1991). “Estimation and hypothesis testing of cointegration vectors in Gaussian auto-regressive models” Econometrica, 59, 1551-1580.

Johansen, S. (2002). “A small sample correction of the test for cointegrating rank in the vector auto-regressive model”, Econometrica, 70, 1929-1961.

Johansen, S. (2003). “A small sample correction of the Dickey-Fuller test”, Working Paper, University of Copenhagen.

Jordan, S., Garry G. T., Fiona S., (1997). “The FDI-led growth hypothesis: further econometric evidence from China”. The Australian National University, Economics Division Working Papers.

José, I. G. and Gonzalez-Benito J. (2001), “Determinant Factors of Foreign Direct Investment: some empirical evidence”, European Business Review, Vol 13.

Kamta, M., Akbar, T. (2004), “The Effect of Foreign Capital Imports on Economic growth: Further Evidence from Four Asian Countries (1970-1998)”. Journal of Asian Economics 15(2004).pp 399-413.

Kaddour, H. (1999), "Testing for stationarity in heterogeneous panel data", Department of Economics, The University of Liverpool, Liverpool, L69 7ZA, UK.

Kasekende, L., Damoni K., Matthew M. (1998), "Capital Inflows and Macroeconomic Policy in Sub-Saharan Africa" The Jerome Levy Economics Institute.

Kasibhatla, K., and B. Sawhney (1996), "Foreign Direct Investment and Economic Growth: Evidence from Cointegration and Granger Causality Tests", *Rivista Internazionale*.

Katleen, D., Quentin G., (2002), "Growth and the Environment in Canada: An Empirical Analysis.

Klein, M., Rosengren, E., (1994), The Real Exchange Rate and Foreign Direct Investment in the United States: relative wealth versus relative wage effects. *Journal of International Economics* 36, 373-389.

Klein, M., C. Aaron and B. Hadjimichael (2001), "Foreign Direct Investment and Poverty Reduction", paper presented at the OECD Conference on New Horizons and Policy Challenges for Foreign Direct Investment in the 21st Century, Mexico City, November 26-27.

Kwiatkowski, D., Phillips, P., Schmidt, P. and Shin, Y. (1992), "Testing the Null Hypothesis of Stationarity Against the Alternative of a Unit Root", *Journal of Econometrics*, 54, 159-178.

Kyrkilis, D. et al. (2003), "Macroeconomic Determinants of Outward FDI. International" *Journal of Social Economics*, Vol. 30 No. 7, 827-836.

Lajule, C. (2000): « L'investissement direct étranger : un élément moteur de la mondialisation de l'économie », dans *Horizons en expansion : le Canada à l'échelle internationale*, Conférence Économique 2000, Ottawa.

Larsson, R., Lyhagen, J. and Löthgren, M. (2001), Likelihood-based cointegration tests in heterogeneous panels. *Econometrics Journal*, 4, 109-142.

Laura, A., Areendam C, Sebnem K, Selin S. (2004), "FDI and Economic growth: The role of local financial Markets; *Journal of International Economics*", 64, 89-112.

Leamer, E. and Stern R.M., (1970), "Quantitative International Economics", chap. 7, Boston, Allyn and Bacon, 1970. MARR, William L. and Donald G. PATTERSON. *Canada: An Economic History*, Toronto.

Lensink, R. and Morrissey, O. (2001), "Foreign Direct Investment: Flows, Volatility and growth in Developing Countries", DESG.

Les Oxley, (2000), "The "Top 10 Papers in Econometrics", 1980-2000". University of Waikato, paper presented to the New Zealand Statistical Association Meeting, University of Canterbury.

Levasseur, S., (2002), "Investissements directs à l'étranger et stratégies des firmes multinationales", département des études de l'OFCE, hors série.

Lipsey, R., (2000), "Inward FDI and Economic Growth in Developing Countries", *Transnational Corporations*, 9 (1), 67-95.

Lipsey, E.R. (2002), "Home and Host Country Effects of FDI", NBER Working paper, No.9293.

Lizondo, J. Saúl. (1991),"Foreign Direct Investment." In *Determinants and Systemic Consequences of International Capital Flows*. Occasional Paper 77, ed. International Monetary Fund, 68–82. Washington, DC: International Monetary Fund.

Loesse I. E., (2005), "Investissements directs étrangers: déterminants et influences sur la croissance économique".

Lütkepohl, H. (1991), "Introduction to Multiple Time series Analysis", Springer-Verlag, Berlin.

Maddala, G.S. and Wu, S. (1999), "A Comparative Study of Unit Root Tests with Panel Data and a New Simple Test", *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 61, 631-652.

Mafizur, M. R. (2006), "A Panel Data Analysis of Bangladesh's Trade: The Gravity Model Approach". University of Sydney, NSW 2006, Australia.

Mainguy, C. (2004). "Les investissements directs étrangers dans les pays en développement: la diversité des impacts. Région et Développement, N°20, 5-270.

Maitena, D. (2003), "Definitions of Foreign Direct Investment: a Methodology note"; CGFS Working group. Banco de Espana.

Mallampally P., K. and Sauvart (1999), "Foreign Direct Investment in Developing Countries", *Finance and Development*, Vol.36, n°1.

Markusen, J.A. Venables, Konan D., and Zhang K., (1996). "A Unified Treatment of Horizontal Direct Investment, Vertical Direct Investment and the pattern of Trade in Goods and Services". NBER Working PAPER n); 5696?

Markusen, J. R.(1995), "The Boundaries of Multinational Enterprises and the theory of International" Trade, *Journal of Economic Perspectives*, 9, 169-189.

Markusen, J.R., Anthony, J., Venables, (1999), « Foreign direct investment as a catalyst for industrial development », *European Economic Review* 43(1999) pp. 335-356.

Mark, N.H., Laszlo M. "The Econometrics of Gravity Models", Melbourne Institute of Applied Economic and Research, The University of Melbourne, Parkville, Australia.

Markusen, J., Markus, K., (1999), Discrimination among alternative theories of FDI, NBER Working Paper 7164.

Mavrotas, G. and Kelly, R. (2001), "Old Wine in New Bottles: Testing Causality Between Savings and Growth", *The Manchester School*, pp. 97-105.

Matyas, L. (1998), "The Gravity Model: Some Econometric Considerations", *The World Economy*, 21, 3, pp. 397-401.

Metwally, M.M. (2004), "Impact of EU FDI on Economic growth in Middle Eastern Countries", *The Emerald* 2004, Vol.16N°4, pp.381-389.

Michael, P.P. and Smith, J., (1997), "A monte Carlo study of the forecasting performance of empirical SETAR models", *Journal of European Econometric Society Studies*.

Mickiewicz, T, Radocevic and Varblane U. (2005), "The value of diversity: foreign direct investment and employment in Central Europe during Economic Recovery", University college London,

Mody, A. and Murshid, A. (2002). "Growing Up with Capital Flows", IMF Working Paper WP/02/75, IMF: Washington DC.

Mold, A. (2004), FDI And Poverty Reduction: A critical Reappraisal of the Arguments, *Region et Développement*, n°20, 91-122.

Morisset, J. (2000), "Foreign Direct Investment in Africa: Policies Also Matter", Policy Research Working Paper N°.2481.

Muchieli, J.-L. (1998), « Multinationale et Mondialisation », Édition du seuil, 1998, pp.27-28.

Nabil, M.D (2000), "The role of foreign direct investment (FDI) in development and growth in OIC member Countries", *Journal of Economic Cooperation* 21, 3 (2000) 27-55.

Nair-Reichert, U. and Weinhold, D. (2001). "Causality Tests for Cross-Country Panels: A New Look on FDI and Economic Growth in Developing Countries", *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 63, 153-171.

Narula, R. and Dunning, J. H (1998), *Globalisation and New Realities for Multinational Enterprise-Developing Host Country Interaction*, University of Oslo, Norway, 1998, P34
OCDE (1996) : Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux.

Ndefo, N.F (2003), « Impact des Investissements Directs Etrangers sur la croissance: quelques résultants sur les pays Africains au Sud du Sahara », notes d'études et de recherche, Banque des Etats de L'Afrique Centrale, Direction des Etudes, Cellule de Recherche.

Nelson, C.R. Schwert, G.W. (1982), "Tests for predictive variables between time series variables: a Monte Carlo investigation", *Journal of the American statistical association*, 77, 11-18.

Nelson, R. and Phelps, E. (1996), Investment in Humans, Technological diffusion and Economic growth, *American Economic Review*, 56; 59-75.

Newbold, P. (1982), "Causality Testing in Economics in O.D. Anderson," ed. *Time series Analysis: Theory and practice* 1, North-Holland, Amsterdam.

Ngouhouo, I. (2004), "Oil Production Forecasting and Cameroon's Economic Policy: An Optimal Control Approach", Working Paper, University of Ottawa, Canada.

Ngouhouo, I., Khaled El M. and Sa'adi S. (2005), "Does FDI means productivity growth For The Host Country ?" American Journal of Business and Management.

Nnadozie, E., Una, O.O. (2004). "UNECA Workshop of Financial Systems and Mobilization in Africa".

Nowak-Lehmann, Martinez-Zarzoso (2005) "Augmented Gravity Model: An empirical application to Mercosur-European Union Trade Flows" ITC, 54-56, rue de Montbrillant, 1202 Geneva, Switzerland.

OCDE (1996): Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux.

OECD (2002), "Foreign direct investment for development: Maximising benefits, minimizing costs", OECD publishing, Paris.

OCDE (2003), « l'Investissement Direct Etranger au service du développement .Optimiser les avantages, minimiser les coûts » ; l'Observateur.

OECD (2002), "Foreign direct investment for development: Maximising benefits, minimizing costs", OECD publishing, Paris.

Oguledo I.V. and MacPhee C.R. (1994), "Gravity Models: a Reformulation and an Application to Discriminatory Trade Arrangements", Applied Economics, Vol.26, pp. 107-120.

Packenham, Robert A. (2002), "The Dependency Movement: Scholarship and Politics in Development Studies". Cambridge, MA, and London, England: Harvard University Press.

Pesaran, M.H. and Smith, R. (1995), "Estimating Long-run Relationships from Dynamic Heterogeneous Panels", Journal of Econometrics, 68, 79-113.

Pedersen, K., (2001), "The Eclectic Paradigm": 25 Year anniversary, The Aarhus School of Business, Denmark.

Peridy, N. (2005), "Towards a New Trade Policy Between the USA and Middle-East Countries: Estimating Trade Resistance and Export Potential". World Economy: The Quarterly Journal.

Pierce, D.A. Haugh, L.D. (1977 a), "The characterization of instantaneous causality, a comment", Journal of Econometrics, 10, 257-259.

Pierce, D.A., Haugh, L.D. (1977 b), "Causality in temporal systems: Characterizations and survey, Journal of Econometrics, 5, 265-293.

Pigato, M. (2000), "Foreign Direct Investment in Africa: Old Tales and New Evidence", The World Bank.

Pfaffermayr, M., (1994), "Foreign Direct Investment and Exports: a time series approach", *Applied Economics*, 26:337-51.

Ramsey, J. (1969), "Test for Specification Errors in Classical Linear Least Squares Regression Analysis", *Journal of the Royal Statistical Society B*, 350-371.

Rembert, D. B. and Geert D. (2004), "Unit Root Tests For Panel Data With AR (1) Errors and Fixed T", K. U. Leuven.

Richet, X. (1997), « L'investissement Direct dans les PECO et leur Impact sur le Comportement des entreprises », Editions Toubkal, Maroc, L'Harmattan, Paris.

Rodriguez-Clare (1996), "Multinationals, Linkages, and Economic Development", *American Economic Review* vol.86 (4), 852-873.

Rodriguez, F. and Rodrik D. (2001), Trade Policy and Economic Growth: A Sceptic's Guide to Cross-National Literature, in National Bureau for Economic Research Macro Annual 2000, Bernanke B. and K. Rogoff (eds), Cambridge: Massachusetts Institute for Technology Press.

Rodriguez-Clare A. (1996), 'Multinationals, Linkages and Development', *American Economic Review*, 86, 4, 852-873.

Rodrik, D. (1999), "The New Global Economy and the Developing Countries: Making Openness Work", Overseas Development Council Policy Essay, 24, Washington, DC: Johns Hopkins University Press for the Overseas Development Council.

Rodrik, Dani (1998), "Trade Policy and Economic Performance in Sub-Saharan Africa", NBER Working Paper N°. 6562.

Root, F. R., Ahmed A. A. (1979), "Empirical Determinants of Manufacturing Direct Foreign Investment in Developing Countries". *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 27, No.4 (Jul., 1979), 751-767.

Rugman, A. (1981), "Inside the Multinationals: The Economics of Internal Markets". New York: Columbia University Press.

Rugman, A. (1980), "Internalization as a General Theory of Foreign Direct Investment: A Reappraisal of the Literature." *Weltwirtschaftliches Archiv*, Vol. 116, No. 2, 365-379.

Sachs, Jeffrey D., and Andrew Warner. (1995), "Economic Reform and the Process of Global Integration." *Brookings Papers on Economic Activity* 1 (1995): 1-118.

Sachwald, F. (2001), Réseaux contre Nations Onales au XXIe siècle, RAMSES 2001, 170.

Sadik, A. and Bolbol, A. (2001), "Capital Flows, FDI, and Technology Spillover: Evidence from Arab countries", *World Development*, vol.29, No.12, pp.2111-2125.

- Saggi, K.** (2000), Trade, Foreign Direct Investment, and International Technology Transfer, World Bank Policy Research Working Paper 2349; World Bank
- Salacuse, Jeswald W.** (1990), "Host Country Regulation and Promotion of Joint Ventures and Foreign Investment." In *International Joint Ventures: A Practical Approach to Working with Foreign Investors in the U.S. and Abroad*, Eds.
- Saltz, M.** (1992), "The Negative correlation Between Foreign direct Investment And Economic Growth in the Third World, Theory and Evidence", *Revista Di science Economiche e commerciali*, Vol.39, N°7, pp. 617-633.
- Saskia, K.S.W.** (1998), "Foreign Direct Investment And its Determinants in Emerging Economies", United States Agency for International Development Bureau for Africa, Washington, D.C.
- Schneider, Friedrich and Bruno S.F.** (1985), "Economic Performance and Political Determinants of Foreign Direct Investment", *World Development*, 13 (2), 161-175.
- Sebastian, C.,** (2005), FDI and Labour Markets in General Equilibrium, Working Paper, Universidad Catolica de Chile.
- Segerstrom, P.** [1991], "Innovation, Imitation and Economic Growth," *Journal of Political Economy*, 99, 807-827.
- Sekkat, K. and M. Veganzones-Varoudakis** (2005), « Trade and Foreign Exchange Liberalization, Investment Climate and FDI in the MENA ». Working paper DULBEA.N°5.
- Serranito, B.** (2000), « Les PME et l'innovation : implications en matière de politique technologique régionale ». Thèse de doctorat, université d'Orléans.
- Servers, L. and Solimano, A.,** (1992), "Private Investment and Macroeconomic adjustment: A Survey", *The World Bank Research Observer*, Vol. 7, N°.1, January.
- Sevestre, P.** (2002), "Econométrie des données de panel", Dunot, Paris.
- Sims, C.** (1972). "Money, Income and Causality", *American Economic Review*, 62.
- Sing, H. and Jun K.W.,** (1995), "Some New Evidence on Determinants of Foreign Direct Investment in Developing Countries", *Policy Research Working Paper N° 1531*,
- Sing, H. and Jun, K.W.,** (1996), "The Determinants of Foreign Direct Investment in Developing Countries, Transnational Corporations", Vol. 5, N°2.
- Sivakumar, V.** (2006): "The determinants of Japanese FDI in The United States and China". Southeast Asia Regional Conference.
- Hein** (1992), "Trade Strategy And Thhe Dependency Hypothesis: A Comparison od Policy, Foreign Investment And Economic Growth In Latin America". *Economic Development and Cultaural Change*. 40(3), pp. 495-521.

Singh, R. D. (1998), “ The Multinational’s Economic Penetration, Growth, Industrial Output and Economic Penetration in Developing Countries: Another Look” *The Journal Of Development Studies*, 25(1), pp.55-82.

Shan, J., Gang G.T. and Sun F, (1995), “The FDI- Led growth Hypothesis: Further Econometric Evidence From China. Economic Division Working Papers”, National Center for Development Studies, the Australia National University.

Skoundrianos, E.N. and Tzafestas, S.G. (2004), “Modelling and FDI of Dynamic Discrete Time Systems Using a MLP with a New Sigmoidal Activation Function”, *Journal of Intelligent and Robotic Systems* 41: 19-36, Netherlands.

Stein, E. et Daude Ch. (2001), « Institutions, Integration, and the Location of Foreign Direct Investment », préparé pour l’assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement, Santiago du Chili.

Stevens, G. V. G., (2000), ‘Politics, economics and investments: explaining plants and equipment spending by us direct investors in Argentina, Brazil and Mexico. *Journal of International Money and Finance*, Vol. 19, No.2, 115-135.

Stiglitz, J., 2002. *Globalisations an its Discontents*, Allen Lane, London.

Société Nationale d’Investissement du Cameroun : Rapport annuel 2003.

Soliman, M. (2003), “Foreign Direct Investment and LDCs Exports: Evidence from the MENA Region”, mimeo, University.

Solow, R.M. (1956) “A contribution to the theory of economic growth”, *Quarterly Journal of Economics*, 79, 397-416.

Somsak, N. (2005), “Benefices inégaux des IDE, (EURISCO) cahier n°2005-11, Université Paris Dauphine.

Taylor, P.M. and L. Sarno (1997), “Capital flows to Developing Countries: Long and Short-term Determinants”, *The World Bank Economic Review*, Vol.11, N°3.

Toda, H. and Yamamoto, T., (1995), “Statistical Inference in Vector Autoregressions with possibly Integrated Processes”, *Journal of Econometrics*, 66, 225-250.

Tony, A., Heshmati A.,(2003), “The New Global Determinants of DDI Flows to Developing Countries, WIDER, United Nations University.

Tsai, P. (1994), Determinants of foreign direct Investment and its Impact on Economic Growth, *Journal of Economic Development*, 19, 137-63.

UNCTAD (1999), “Foreign Direct Investment in Africa: Performance and Potential”, New York and Geneva.

United Nations (2004), “Prospects for Foreign Direct Investment and the Strategies of Transnational Corporations, 2004-2007”, New York and Geneva, 2004.

Urata, and Kawai, H. (2000), “The determinants of the location of foreign direct investment by Japanese small and medium-sized enterprises”, *Small Business Economics*, 15, 179 – 103.

Uwe Walz, (2004), “Innovation, Foreign Direct Investment and Growth” *Economica*, New series, Vol. 64, N° 253, 63-79.

Vernon, R., (1966), “International Investment and International Trade in the Product Life Cycle” dans *Quarterly Journal of Economics*, 190-207.

Wacziarg, Romain, (1998), “Measuring the Dynamic Gains from Trade”, *World Bank Working Paper*, no.2001.

Wang, Z. Q. And Swain, N., (1995), “The Determinants of Foreign Direct Investments In Transforming Economics: Empirical Evidence From Hungary and China”. *Weltwirtschaftliches Archv.* 131: 358-82.

Weinhold, D. (1999), “A Dynamic Fixed Effect Model for Heterogeneous Panel Data”, *Development Studies Institute, London School of Economics, Houghton Street, London WC2AE.*

Westerlundy, J. and Walid H. et Safarian A.E, (1999), “Modelling Links between Canadian Trade And Foreign Direct Investment”, *Perspectives On North American Free Trade. Industry Canada, Research Publications*

Westerlund, J. (2005), “Pooled Unit Root Tests in Panels with a Common Factor”, *Lund University, Working paper, Sweden.*

Wilhelmsson, F., (2006), “Estimating the gravity model without gravity using panel data”, *Working paper.*

Wilhelms, Saskia K. S. (1988), “Institutional FDI Fitness: Determinants of Foreign Direct Investment to Emerging Economies”. *PhD Thesis. Medford, MA: Fletcher School of Law and Diplomacy.*

Wissem, A.; « Lien entre IDE et commerce international: Une analyse de causalité au sens de Granger pour un Panel de pays »; *Cahier de travail ; CREFED Paris IX Dauphine*

World Bank. (1991), *Adjustment in Africa: Reforms, Results, and the Road Ahead.* New York: Oxford University Press.

World Bank. (1996), *African Development Indicators 1996.* Washington, DC: International Bank for Reconstruction and Development.

World Bank (2002). *Global Development Finance 2003*, Washington DC.

World Bank (2003), *Global Development Finance 2002*, Washington DC.

Xiaming L., Chengan W., Yingqi W (2001), “Causal Links between Foreign Direct Investment and trade in China”; *China Economic Review*, December 2001, 190-202.

Xiaoying, L. and Xiaming, L., (2005), “Foreign Direct Investment and Economic Growth: An Increasingly Endogenous Relationship”, *World Development*, vol. 33, Issue 3.

Yélé, M. B. (2005), « L’analyse des déterminants des flux d’investissements directs étrangers dans les Pays de l’UEMOA., Consortium pour la Recherche Economique en Afrique (CREA) ».

Zapata, H., Rambaldi, A. (1997)., “Monte Carlo Evidence on Cointegration and Causation”, *Oxford Bulletin of Economics and Statistics* 59: 285.298.

Zhang, K. H. (2000), “Human Capital, Country Size, and North-South Manufacturing Multinational Enterprises”, *Journal of the Institute for International Economics.*” Vol. (53) No2, 237-260.

Zhang, K. H. (2001), “Does foreign Direct Investment promote Economic Growth? Evidence-from East Asia and Latin America”; *Contemporary Economic Policy* (ISSN 1074-3529) Vol. 19, N°.2, 175-185.

Sites Web

<http://www.oecd.org/daf/cmif/fdi/method.htm>
<http://europa.eu.int/en/comm/eurostat> -
<http://www.unctad.org/en/enhome.htm>
<http://www.oecd.org/dsti/sti/stat-ana/stats/>
<http://www.izf.net/izf/Institutions/Institutions/Default.htm>
<http://www.izf.net/izf/Institutions/Integration/Default.htm>
<http://www.izf.net/izf/FicheIdentite/CEMAC.htm>
<http://www.hrw.org/>
<http://www.transparency.org/>
<http://www.beac.int/>
<http://www.unctad.org/Templates/StartPage.asp?intItemID=2068>
<http://www.banque-france.fr/>
<http://epp.eurostat.cec.eu.int/portal/page?>
<http://www.perspective.usherbrooke.ca/>
<http://unstats.un.org/unsd/default.htm>
<http://www.amnesty.fr/>
<http://www.duke.edu/~charvey/applets/CountryRisk>
http://www.transparency.org/publications/gcr/press_kit
<http://www.worldbank.org/wbi/governance/datasets.htm#dataset>
www.OECD.org
www.jetro.go.jp
www.nutek.se/analys/struktur/sm-e.htm
www.ifs.org.uk
www.bea.doc.gov/bea/ai/06-99.htm
www.bea.doc.gov/bea/ai/06-99.ht
www.icrg.com
www.izf.net
www.oecd.org
www.itd.org

ANNEXES

ANNEXE 1

Les zones franches dans la CEMAC

La création des zones franches dans la CEMAC fait partie des facteurs d'attractivité que les autorités de la CEMAC utilisent pour attirer les IDE. Trois pays de la CEMAC ont mis un cadre réglementaire pour le fonctionnement des zones franches : il s'agit du Cameroun, du Congo et du Gabon. Un groupe de travail commis par l'OCDE a mené une étude qui permet de mieux comprendre le fonctionnement de ces zones, ainsi que les problèmes liés à ces zones.

A- Fonctionnement des zones franches

Congo

Au Congo, le Gouvernement envisage de créer trois zones de développement préférentielles intégrant des zones franches à Brazzaville, Pointe-Noire et Ouessou. Ces zones seront créées par des textes réglementaires en vue de promouvoir des nouveaux investissements, de faciliter le développement des exportations et de créer de nouveaux emplois. Dans ces zones il serait appliqué un régime spécifique avec des taux d'impositions voisins de zéro. Ce régime serait accordé principalement et en priorité aux entreprises à vocation exportatrices. L'objectif des réformes envisagées est de faire du système fiscal un instrument moderne de promotion et de développement de l'entrepreneuriat.

Gabon

Au Gabon, les objectifs assignés à la zone franche sont au nombre de trois : 1) promouvoir de nouveaux investissements de type industriel, commercial et de services par l'implantation de nouvelles entreprises ; 2) faciliter le développement des exportations ; 3) créer de nouveaux emplois. Selon la loi n°10/2000 de création de la Zone Franche de Mandji, adoptée en octobre 2000, et les réflexions menées par les responsables du projet, les activités ciblées en priorité sont : 1) les industries et services para-pétroliers ; 2) la seconde transformation du bois, qui profiterait de l'essor récent des activités de sciage, tranchage, déroulage et de placage dans le pays ; 3) le stockage, assemblage, et distribution de produits ; 4) les activités de services liées aux nouvelles technologies telles que la formation, le télétravail, la promotion de nouvelles technologies. Le transfert vers la Zone Franche

d'activités déjà existantes au Gabon est interdit par la Loi. Des sociétés déjà présentes au Gabon devraient cependant pouvoir y développer de nouvelles activités. La Zone Franche de l'île Mandji offre un régime fiscal, douanier et commercial comparable à celui offert traditionnellement dans d'autres zones franches à savoir : 1) exonération fiscale totale pour les entreprises pendant 10 ans ; au-delà de cette période le taux d'imposition sur les bénéfices sera limité à 10% ; 2) incitations fiscales à l'investissement et à l'embauche ; 3) impôt sur le revenu des personnes physiques réduit, 4) exonération totale en matière de taxes douanières ; 5) absence de licence d'importation, d'exportation, de contrôle des prix ; 6) liberté des transferts financiers.

La loi exige aux entreprises qui s'y installent d'utiliser uniquement les nationaux, ou à défaut moins de 5% d'employés expatriés. La zone retenue a une surface totale de 1500 hectares et est adossée au port et à l'aéroport de Port-Gentil. A court terme, seuls 500 ha seront mis en valeur. Les concessions pourront être acquises par les entreprises sous forme de terrains nus viabilisés ou de bâtiments. Les responsables du projet prévoient de définir de la façon la plus fine possible les besoins en service et en infrastructures avec les premières entreprises désireuses de s'installer dans la zone franche.

Situation géographique de la zone franche de Port-Gentil



Source : Institut de la zone franc

La gestion de la zone franche sera confiée à une structure de droit privé, "l'autorité de gestion", dans laquelle l'Etat ne posséderait à terme que 20% du capital, sans minorité de blocage. Le rôle de l'autorité de gestion sera d'aménager la zone, d'en faire la promotion de la gérer et d'émettre un avis sur les demandes d'agrément de nouvelles entreprises. Les

entreprises installées dans la zone se partageront 55% du capital de l'autorité alors qu'un "partenaire technique" expérimenté dans l'aménagement et la gestion de zones franches sera également associé au capital de l'autorité (20%). Il n'est pas exclu que plusieurs partenaires techniques, spécialisés chacun dans un domaine d'activité de la Zone, soient aussi associés au projet. Des nationaux gabonais devraient enfin posséder 5% du capital de l'autorité.

Cameroun

Au Cameroun, les entreprises agréées peuvent soit s'installer dans une zone franche industrielle prévue à cet effet (en l'occurrence celle de Douala, sur 140 ha), soit adopter le statut de point franc. Dans la pratique, les entreprises agréées sont toutes des points francs, en raison du retard pris dans l'installation de la zone franche de Douala. Pour ce qui est des conditions d'éligibilité, les entreprises nouvellement créées seront privilégiées au détriment des entreprises déjà existantes, à condition qu'elles aient pour vocation d'exporter au moins 80 % de leur production. Les entreprises agréées seront donc autorisées à écouler jusqu'à 20 % de leur production sur le marché national, sans conditions particulières. En plus si les entreprises nouvellement agréées jouissent du statut de point franc, elles seront dans l'obligation d'utiliser une matière première locale dans leur processus industriel et de s'implanter sur le lieu d'origine de cet intrant. Il est en outre prévu un délai de cinq années pour que les entreprises déjà agréées puissent s'adapter aux nouveaux critères d'éligibilité. Si ces entreprises ont déjà rempli au moins 50 % de leurs engagements en matière d'emplois créés, de volume et de valeur d'exportation, ce délai est ramené à trois ans.

Quant aux secteurs éligibles le nouveau texte devrait accorder une place de premier plan à la transformation industrielle des matières premières locales, ainsi qu'à la diffusion de technologies modernes dans le tissu économique national. Il est également prévu que la notion d'industrie soit élargie aux activités agro-industrielles (y compris l'élevage industriel), à condition qu'elles soient exportatrices. Enfin, seront aussi éligibles les activités d'importation et de réexportation de marchandises importées en l'état, l'objectif étant de développer l'activité de redistribution des ports camerounais à l'ensemble de la zone.

Les principaux avantages fiscaux et douaniers sont : 1) exonération totale des impôts et des taxes pendant une durée de 10 ans (puis imposition à un taux global de 15 % sur les bénéfices dès la 11^e année, mais exonération à perpétuité de tous les autres impôts et taxes) ; 2) exonération à l'importation et à l'exportation des droits de douane et des taxes en vigueur par ailleurs ou à créer, ainsi que de toutes les autres taxes directes et indirectes (droits d'enregistrement et de timbre, etc.) ; 3) exemption des taxes de production et de vente sur

tous les intrants achetés sur le marché interne. Quant aux avantages comparatifs, les plus en vue sont selon Bost (2000) : 1) exonération de toutes licences, autorisations et limitations de quotas en matière d'importation et d'exportation; 2) droit d'ouvrir des comptes en devises étrangères au sein du système bancaire local ; 3) absence de restrictions sur l'achat et la vente des devises étrangères et sur les commissions de transfert de devises; 4) droit de transfert vers l'étranger des bénéfices réalisés et des capitaux investis; 5) exemption du Programme de Vérification des Importations (SGS, VERITAS); 6) non sujétion au barème des salaires définis par le Code du Travail. Les salaires peuvent être arrêtés en fonction de la productivité.

Alors que le principal point faible demeure aux dires de Bost (2000) le fait que depuis 1997, la procédure d'octroi de l'agrément est bloquée et le principe même de la zone franche est remis en question, notamment par la Banque mondiale. Un nouveau texte qui devrait apporter plus de clarté est à l'étude.

Dans les autres pays de la CEMAC que sont le Tchad, la Guinée Equatoriale et la RCA, les zones franches ne sont qu'au stade des projets.

B- Les problèmes liés au fonctionnement des zones franches

1) La situation géographique

En Afrique centrale, les pays côtiers sont préférés aux pays qui n'ont pas d'accès à la mer. Ainsi les zones franches en Afrique centrale sont généralement situées dans les pays qui ont une côte maritime. De plus, ces pays ont un avantage climatique par rapport aux pays sahéliens que sont le Tchad et la RCA.

2) L'excès de la bureaucratie

Des enquêtes sur les investisseurs mettent en lumière les obstacles aux IDE qu'entraîne une mauvaise qualité de service -douane, administration fiscale, acquisition foncière, permis de construire et d'occupation, visas et création d'une société. En plus du facteur temps, l'argent doit souvent changer de mains pour accélérer les choses ou garantir la prestation de service.

3) La qualité de la main d'oeuvre

L'Afrique est souvent accusée pour sa main d'oeuvre dont la qualité serait inférieure à celle des pays qui ont connu un développement grâce aux zones franches. Cette thèse ne tient pas debout et la BM (2001) relève avec pertinence que de très nombreux Africains effectuent des tâches complexes et sophistiquées ; enfin, dans d'autres pays qui ont enregistré des succès dans les zones franches industrielles, les qualifications professionnelles ont connu une amélioration progressive.

4) Des mesures incitatives limitées

Les pays de la CEMAC ont peu de marge de manœuvre pour décider des mesures incitatives à accorder ; cette donnée est largement dictée par la concurrence internationale. Certains bailleurs de fonds incitent les pays à remplacer les programmes d'exonération simples par des programmes complexes de remboursement des droits de douane. Il s'agit là d'une politique mal indiquée pour l'Afrique où les mesures incitatives doivent être internationalement compétitives et aussi simples que possible à mettre en œuvre.

5) Un capital humain limité en matière de gestion

La gestion des zones franches industrielles doit être en mesure de répondre aux besoins des entrepreneurs. En Afrique Centrale, les responsables des zones franches sont des fonctionnaires habitués à la lenteur administrative. Les zones franches industrielles sont trop ambitieuses dans leur conception, entraînant des surcoûts qui nécessitent des subventions gouvernementales. En Afrique, la sagesse veut que l'on mette l'accent sur la gestion privée des zones franches industrielles.

ANNEXE 2**Les mesures juridiques et institutionnelles favorisant les IDE****A- Une politique volontariste en matière d'IDE dans la CEMAC****Cameroun**

Doté d'un marché local égal à celui de tous les autres pays de la CEMAC, le Cameroun veut être à travers sa politique d'IDE un exemple aux autres pays de la zone. Le Cameroun est membre de l'Union africaine et fait partie prenante des accords CEE-ACP avec l'Union européenne et bénéficie avec les Etats-Unis d'Amérique d'un accord privilégié de « African Growth and Opportunity Act²⁸ » ; il est également éligible à la convention de Lomé, et de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Le Cameroun est aussi l'un des six pays au sud du Sahara dont la politique commerciale fut revue dans le mécanisme de révision des politiques commerciales de l'OMC. Dans le but de rassurer les investisseurs qui, le plus souvent ont peur de la volatilité des monnaies des pays en développement, le Cameroun a rejoint depuis son indépendance les pays africains de la Zone Franc (PAZF) et en tant que membre, il bénéficie de la parité fixe entre sa monnaie le FCFA et l'euro. Il est signataire du traité de 1998 entre les pays de la zone franc dont le but était d'harmoniser le droit des affaires en Afrique et membre de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, de plusieurs conventions qui requièrent un arbitrage international en matière de conflits d'affaires ou de souveraineté. Toute cette batterie d'accord vise à assurer les éventuels investisseurs dont le code des investissements du Cameroun est pour eux un guide précieux.

Ainsi, pour être éligible, toute entreprise qu'elle soit nationale ou étrangère, et d'après le code des investissements de 1984 modifié par les ordonnances de novembre 1990 et complété par les décrets de Mai 1991 et de janvier 1994, doit exercer ses activités dans l'un des domaines suivants : la production d'un bien fini ou semi-fini, la transformation des matières qui aboutit à l'extraction et la transformation des ressources minières sous certaines réserves, la transformation des hydrocarbures également sous certaines réserves ; l'exploitation forestière assortie de la transformation du bois, la confection ; la transformation des produits agricoles, animaux et halieutiques ; les activités de stockage et de

²⁸ Accord de privilège commercial entre les Etats-Unis et quelques Pays Africains dont le Cameroun qui permet à ce dernier d'exporter certains produits aux Etats-Unis en franchise douanière.

conservation des produits alimentaires, la fabrication des matériaux nécessaires aux bâtiments et travaux publics, la construction des bâtiments et la réalisation des travaux publics, la maintenance des équipements industriels axée sur la fabrication des pièces de rechange à réparation navale, les activités de recherches technologiques et la gestion des données.

Le Cameroun offre également des garanties et des avantages aux entreprises nationales et étrangères qui investissent dans le pays, et ceci en fonction du régime²⁹ choisi. Parmi les mesures d'incitations qu'on peut relever, on note comme garanties : 1) liberté d'exercer une activité économique au Cameroun à toute personne physique ou morale camerounaise ou étrangère ; 2) la jouissance dans le respect des lois et règlements en vigueur des droits de toute nature en matière de propriété, de concessions et d'autorisations administratives à toute personne physique ou morale quel que soit sa nationalité ; 3) le bénéfice de la pleine protection du droit camerounais à tout investisseur étranger. A cet égard, il reçoit un traitement égal à celui réservé aux personnes morales et physiques camerounaises dans le respect des dispositions légales et réglementaires concernant l'établissement des étrangers et des dispositions des traités et accords conclus par le Cameroun avec les États dont ils sont ressortissants et du traité instituant l'Agence Multilatérale de Garantie investissements garantis (MIGA) par le Cameroun ; 4) le libre transfert hors du territoire des revenus de toute nature provenant des capitaux investis ; 5) la liberté d'entreprendre une activité économique au Cameroun ; 6) le libre choix de la procédure judiciaire d'arbitrage et de règlements des conflits ; 7) la libre conclusion et exécution des contrats utiles pour les intérêts de l'investisseur en matière financière et commerciale.

De même, pour les entreprises à vocation exclusivement exportatrices, il existe le régime de la zone franche qui est régi par des textes particuliers. Les avantages prévus dans le code sont à la fois économique, fiscal-douaniers et prennent en compte la charte d'investissement de la CEMAC et de l'OHADA.

Pour ce qui est des avantages économiques et dans le cadre de la CEMAC, il existe un Tarif Extérieur Commun (TEC) assez incitatif dans la mesure où il prévoit les taux de douane modérés sur les équipements de production (10 %) avec une Taxe sur le Chiffre d'Affaires (TCA) égale à zéro, ainsi que sur les matières premières entrant directement dans la fabrication des produits finis. En plus, pour éviter la concentration des unités industrielles dans les grands centres urbains, le législateur a prévu également des dispositions visant à

²⁹ Le Code des Investissements prévoit 4 régimes privilégiés et octroie aussi bien des avantages fiscaux qu'économiques aux entreprises qui remplissent les conditions d'éligibilité aux dits régimes (voir l'annexe n°7)

encourager les entreprises qui vont s'installer en zone éloignée, à avoir une réduction du revenu imposable d'un montant non reportable égal à 50 % des transports et utilités supportés, lorsque l'entreprise agréée est implantée en dehors des centres urbains.

Quant aux avantages fiscaux ils diffèrent selon que l'investisseur choisi le régime de base, le régime des petites et moyennes entreprises (PME), le régime des entreprises stratégiques ou celui du réinvestissement (annexe 7): dans le régime de base, les avantages dont bénéficie l'investisseur sont pour les trois premières années: 1) l'exonération de la plupart des droits d'enregistrements usuels, à l'exclusion des droits résultant de la constitution de la société, restriction compensée en fait par la possibilité de réaliser des augmentations de capital en franchise de droits ; 2) la réduction de 50% de l'impôt sur les sociétés (IS), à partir de la première année d'imposition ; 3) l'exonération de droits d'enregistrement et de mutation.

Il faut souligner que l'entreprise doit fournir en garantie du respect de ses obligations pendant cette phase une caution d'un montant égal à celui des droits et taxes que l'obtention du régime a permis d'éviter. En plus lors de la phase d'exploitation qui dure cinq ans, les principaux avantages sont :1) la réduction de 50% de l'IS, de l'impôt BIC et de la taxe proportionnelle sur les revenus des capitaux mobiliers ; 2) le report sur les résultats des 5 exercices suivants, du déficit résultant de l'imputation des amortissements normalement comptabilisés pendant les trois premiers exercices ;3) la réduction du revenu imposable d'un montant non reportable égal à 0,5% de la valeur FOB des produits manufacturés ;4) l'exonération de la taxe sur les contrats d'assurance.

Pour ce qui est des avantages accordés aux PME, lors de la phase du démarrage, ils sont identiques à ceux accordés aux entreprises du régime de base. Par contre lors de la phase d'exploitation (7 ans), en plus des avantages du régime de base elles bénéficient de la possibilité de déduire du revenu imposable de l'entreprise 25% de la masse salariale versée aux salariés de nationalité Camerounaise au cours de l'exercice considéré.

Quant aux avantages accordés aux entreprises stratégiques ils sont identiques à ceux des PME avec en plus leur durée d'exploitation qui est de douze ans.

Les avantages du régime de réinvestissement quant à eux sont pour la phase de démarrage les suivants :1) les avantages accordés par le Code Général des Impôts dans le cadre du régime du réinvestissement (réduction d'impôts sur le revenu égale à 50% des réinvestissements) ; 2) l'exonération des droits d'enregistrement des actes d'augmentation du capital ; 3) l'exonération des droits d'enregistrement des baux d'immeubles à usage exclusivement professionnel faisant partie intégrante du programme d'investissement retenu par l'entreprise.

La politique d'IDE au Cameroun est aussi basée sur un programme de libéralisation de l'économie qui a pour corollaire la privatisation des entreprises publiques et para-publiques. Il convient également de signaler que l'environnement général des affaires demeure très difficile (corruption, dysfonctionnement juridique et judiciaire, harcèlement fiscal, poids de l'informel, contrebande et fraude, coût des facteurs...) et impropre à encourager l'investissement, des PME en particulier. Par ailleurs, en raison de l'échec de la 5ème phase du programme FRPC (revue FMI/Banque mondiale) et du recul consécutif du point d'achèvement de l'initiative PPTE (2002), il faudra compter une année de plus sans les bénéfices du programme d'allègement de la dette camerounaise, ni les effets induits attendus sur l'investissement.

Tableau A1 : Les régimes du code d'investissement camerounais

Libellé	Durée	Critères d'éligibilité
Régime de Base	8 ans	<ul style="list-style-type: none"> - création d'emplois permanents pour les Camerounais à concurrence d'au moins un emploi par tranche de 10 millions de FCFA d'investissements programmés par l'entreprise, - activités annuelles d'exportation à concurrence d'au moins 25% du chiffre d'affaires hors taxes de l'entreprise, - utilisation des ressources naturelles nationales, exception faite des ressources énergétiques, et/ou de biens et services produits au Cameroun, à concurrence d'au moins 25% de la valeur des intrants.
Régime PME	10 ans	<ul style="list-style-type: none"> - création d'emplois permanents pour les Camerounais à concurrence d'au moins un emploi par tranche inférieure ou égale à 5 millions de FCFA d'investissements programmés par l'entreprise - niveau d'investissement inférieur ou égal à 1,5 milliard FCFA. - participation au capital des Camerounais ou d'une personne morale de droit camerounais au moins égale à 35% (cette personne morale doit être effectivement contrôlée par des nationaux camerounais).
Régime entrepris stratégique	17 ans	<ul style="list-style-type: none"> - activité prioritaire du plan directeur d'industrialisation - activités annuelles d'exportation à concurrence soit d'au moins 50% du chiffre d'affaires hors taxes, soit du chiffre d'affaires en devises convertibles hors Zone Franc d'au moins 25% de son chiffre d'affaires hors taxes, - création d'emplois permanents pour les Camerounais à concurrence d'au moins 1 emploi par tranche de 20 millions FCFA d'investissements programmés - utilisation des ressources naturelles nationales, exception faite des ressources énergétiques, et/ou de biens et services produits au Cameroun, à concurrence d'au moins 50% de la valeur des intrants.
Régime réinvestissement	3 ans	<ul style="list-style-type: none"> - entreprises exerçant dans le droit commun et/ou le régime spécial est arrivé à expiration - agrément au code général des impôts - programme d'investissement assurant un accroissement de la productivité, une augmentation de production des biens et services ou celle du personnel permanent camerounais de 20% au moins par rapport à son état au moment de la demande.

Source : Banque des Etats de l'Afrique Centrale et Institut de la Zone Franc

Congo

La politique d'IDE au Congo est résumée dans la charte nationale des investissements et appliquée par la commission nationale des investissements et par certains décrets qui renforcent la privatisation de l'économie. Le décret n° 2004/30 fixant les modalités d'agrément des entreprises fut publié le 18 février 2004, en application de la loi n°6/2003 du 18 janvier 2003 portant charte des investissements. Cette charte définit les dispositions

d'ordre légal ou réglementaire sur les conditions et les critères d'éligibilité, les régimes des entreprises (avantages et mesures d'incitations), et les procédures d'agrément (annexes 8 et 8 bis) ainsi que les sanctions. L'IDE n'a pas une charte particulière et l'investissement que les autorités congolaises définissent comme une opération qui vise à créer ou à acquérir des biens d'équipement en vue de maintenir ou d'accroître la capacité de production et d'améliorer la productivité peut être prise au sens large (incluant les IDE). Le code local distingue d'une manière explicite deux types d'investissements à savoir, l'investissement ordinaire défini comme une opération qui vise à créer ou à acquérir des biens d'équipement en vue de maintenir ou d'accroître la capacité de production et d'améliorer la productivité et l'investissement à caractère social et culturel qui relève du domaine de l'éducation, de la santé, du sport, de la culture et de tout autre domaine jugé par la commission nationale des investissements susceptible d'améliorer le niveau et la qualité de vie des populations de la collectivité dans laquelle l'entreprise est installée. La même charte définit également les dispositions d'ordre légal ou réglementaire sur les conditions et les critères d'éligibilité, les régimes des entreprises (avantages et mesures d'incitations), et les procédures d'agrément ainsi que les sanctions. L'IDE n'a pas une charte particulière et est considéré par la commission nationale des investissements comme un investissement ordinaire sous certaines restrictions. La question essentielle est de savoir quels sont les champs d'applications de ces mesures, les critères d'éligibilités de ces entreprises, les régimes et mesures d'incitations, ainsi que les procédures administratives.

Pour ce qui est du champ d'application, la voie est ouverte à toute entreprise désireuse de développer une activité en République du Congo, à l'exclusion des activités tels le courtage, le négoce et la fabrication d'armes de guerre, l'importation ou le traitement des déchets toxiques et assimilés ou à toute nouvelle activité donnant lieu à une unité de production distincte et une comptabilité séparée de l'entreprise mère.

Quant aux critères d'éligibilité, il est demandé aux entreprises de respecter les points ci-après : 1) inscription au registre du commerce ; 2) création d'emplois permanents qui s'exercent au moins 280 jours par an ; 3) capital social égal ou supérieur à 1/5 des investissements ; 4) valorisation des matières premières locales nécessaires à la fabrication du produit fini ou semi fini, à conditions égales de prix, de qualité et de délai de livraison par rapport à l'extérieur pour les cas des industries ; 5) plus grand recours aux services des entreprises locales, à conditions égales de qualité, de prix, de délai de réalisation par rapport aux prestations des entreprises extérieures, pour le cas des entreprises de service ; 6) Immatriculation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale(CNSS), 7) ouverture d'un compte

bancaire ou dans tout autre établissement financier, d'épargne et de crédit dûment établi ; 8) priorité à la main d'oeuvre locale, à compétences égales par rapport à la main d'oeuvre étrangère.

Les mesures d'incitation qu'on retrouve également dans le code Congolais vont des incitations à l'exportation (au moins 20 % de la production de l'entreprise), au réinvestissement des bénéfices, à l'implantation dans les zones enclavées et à l'investissement à caractère social et culturel.

Les régimes privilégiés d'investissements quant à eux sont des avantages octroyés aux sociétés qui ont rempli les critères d'éligibilité : il s'agit du régime général **G** et du régime spécial **S**.

Dans le régime général, l'investissement doit être supérieur ou égal à 100 millions de FCFA, ce qui donnera droit aux avantages suivants : 1) Pendant la période d'installation³⁰ et les trois premiers exercices d'exploitation, on doit appliquer les dispositions du code des douanes CEMAC relatives aux mécanismes du perfectionnement actif pour les activités tournées vers l'exportation, suspendre les droits de douane sous forme d'admission temporaire ou d'entrée en franchise pour les activités de recherche en matière de ressources naturelles et réduire de 50 % des droits d'enregistrement pour la création d'entreprise, les augmentations de capital, les fusions de sociétés, les mutations des actions et des parts sociales.

2) Pendant les trois premiers exercices d'exploitation, l'entreprise est totalement exonérée soit de l'impôt soit sur les bénéfices des sociétés, soit de celui sur le revenu des personnes physiques, ou encore peut procéder à des amortissements dégressifs ou accélérés ou reporter les résultats négatifs sur les trois exercices suivants et appliquer au taux zéro la taxe sur la valeur ajoutée sur les produits à l'exportation.

Pour ce qui est du régime spécial qui concerne les investissements compris entre 30 et moins de 100 millions de F CFA (ancien régime PME : Investissement supérieur à 10 millions de FCFA) ; pendant la période d'installation et les trois premiers exercices d'exploitation, les entreprises bénéficient des avantages du régime G en plus de la modération des droits d'enregistrement pour la création d'entreprise, les augmentations de capital, les fusions de sociétés, les mutations des actions et des parts sociales. Cette modération est accordée par arrêté du ministre en charge de l'économie et des finances, après décision de la commission nationale des investissements.

³⁰ Période d'installation : à compter de la date officielle de notification de l'agrément à l'entreprise jusqu'à sa première vente de sa production ou le premier service sur le marché national ou à l'extérieur.

Un troisième régime dénommé Régime de la Zone de développement préférentielle concerne les zones franches. L'institution, l'organisation et le fonctionnement de la zone de développement préférentielle font l'objet de textes spécifiques.

Gabon

La politique d'IDE au Gabon repose sur le code d'investissement de la loi n°15/98 du 23 juillet 1998, laquelle abroge toutes les dispositions antérieures portant sur le code des investissements. Les autorités gabonaises s'alignent dans une stratégie de développement économique et social basé sur le secteur privé. L'Etat intervient désormais comme partenaire du secteur privé et un mécanisme est mis en place pour favoriser l'investissement et l'expansion et le développement des activités individuelles sans discrimination ni de l'origine de l'investisseur ni du secteur d'activité dans lequel il entend opérer. Certains secteurs clés de l'activité économique ou sociale font l'objet d'un texte particulier comme les secteurs des ressources naturelles et de l'eau. Pour être en phase avec la charte communautaire, la charte est mise en conformité avec le code OHADA et la charte des investissements de la CEMAC même si cette charte n'a pas encore été ratifiée. Du point de vue institutionnel, les textes législatifs et réglementaires ont été adaptés pour atteindre l'objectif de modernisation, de simplification et de clarté devant faciliter l'activité économique et assurer sa régulation de façon transparente et équitable. Ainsi les textes régissant la création d'entreprises, les textes définissant les principes fiscaux, sur la protection des IDE, et sur les litiges entre investisseurs et l'Etat ont été adaptés aux normes internationales.

Pour ce qui est des formalités de création d'entreprises, l'agence de promotion des entreprises fut créée en 2000 et abrite un guichet unique. C'est en fait un centre unique dans lequel les promoteurs accomplissent des formalités de création des entreprises. Pour les activités ne relevant pas des codes spécifiques et de professions réglementées, les promoteurs sont soumis à un régime de simple déclaration de création d'activité. Dans ce cas, le guichet unique se charge de communiquer, le jour de son dépôt, cette déclaration aux administrations concernées qui disposent de quarante-huit heures pour formuler une éventuelle opposition. Le numéro d'immatriculation au registre du commerce ainsi que l'identifiant statistique nationale sont alors communiqués aux promoteurs à l'issue de ce délai. Par contre pour les entreprises relevant de codes spécifiques, l'agrément est prononcé par le ministre de tutelle sectorielle sur avis d'un comité décisionnel regroupant les administrations concernées, chargé de l'instruction du dossier de projet soumis par l'investisseur, dans un délai maximum de trente jours après le dépôt du dossier au guichet.

Quant aux activités relevant de professions réglementées, l'agrément à l'exercice de l'activité est prononcé par l'organisme ou l'ordre professionnel concerné dans un délai maximum de quinze jours après le dépôt du dossier au guichet. Sur cette base préalable, pour les deux derniers cas, les formalités de création de l'entreprise sont exécutées par le guichet unique sur demande du promoteur.

Les principes fiscaux mis en place sont basés sur des principes d'équité entre les contribuables et de modération, de manière à couvrir au moindre coût les missions d'administration, d'investissement de l'Etat et d'incitation à une gestion rationnelle des ressources du pays. Le prélèvement fiscal sur les entreprises s'applique sur le revenu des investissements et non sur l'investissement lui-même, et dans des proportions comparables à celles pratiquées au niveau international. Pour atteindre ces objectifs et respecter ces principes, les dispositions en vigueur dans le cadre du code des douanes, du code général des impôts directs et indirects et du code de l'enregistrement, du revenu sur les valeurs mobilières et du timbre, s'articulent autour des points ci-après : 1) pour les douanes, l'application des droits de douane modérés harmonisés dans le cadre du tarif extérieur commun de la CEMAC ; 2) la suspension des droits de douane sous forme d'admission temporaire ou d'entrée en franchise pour les activités de recherche en matière de ressources naturelles, dans le cadre des codes spécifiques; 3) la suspension des droits de douane sous forme d'admission temporaire ou d'entrée en franchise et de mécanisme de perfectionnement actif pour les activités tournées vers l'exportation.

Pour les contributions directes et indirectes les points qui suivent sont pris en compte: 1) l'application généralisée de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) assurant ainsi une fiscalité indirecte simplifiée et neutre pour l'entreprise; 2) l'application au taux nul de la taxe sur la valeur ajoutée sur les productions exportées permettant le remboursement de la TVA acquittée sur les investissements et les dépenses d'exploitation des entreprises exportatrices; 3) l'application de dispositifs équivalents à la suspension de règlement de la taxe sur la valeur ajoutée sur les investissements dans le cadre des codes spécifiques; 4) l'exemption de l'impôt sur les sociétés au cours des trois premiers exercices d'exploitation; 5) la possibilité de procéder à des amortissements dégressifs et l'autorisation du report des résultats négatifs sur les exercices ultérieurs pour améliorer le cash flow des entreprises dans leur phase de montée en régime; 6) l'application de dispositifs de crédits d'impôts visant à favoriser la recherche technologique, la formation professionnelle, la protection de l'environnement suivant les codes spécifiques ; 7) l'application de dispositifs de crédits d'impôts, de compensation ou primes d'équipement en contrepartie des investissements et

charges de fonctionnement engagées par les entreprises en zone rurale en matière de services sociaux correspondent aux missions courantes de l'Etat, au cas où ce dernier ne serait pas en mesure de les assurer ; 8) le maintien des impôts fonciers à un niveau correspondant au service rendu par les collectivités locales et l'Etat en matière d'infrastructures urbaines et de services publics ;

Quant aux domaines et enregistrement, la modération des droits d'enregistrement pour la création d'entreprises, les augmentations de capital, les fusions, les mutations des actions et parts sociales la charte des investissements offre les garanties suivantes : 1) égal traitement des firmes quelque soit leur nationalité ; 2) liberté de transfert des capitaux ; 3) liberté d'établissement, de gestion, de circulation signataires de convention suivantes : ACP-EU, CIRDI, AMGI, OHADA, CEMAC, COBAC, CIMA, CIPRES.

Pour protéger les IDE, le Gabon a adhéré à l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA) et au Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI). De même, des accords bilatéraux de protection des investissements ont été signés avec plusieurs pays, à l'occasion de la négociation d'accords de coopération. Par contre, aucun accord n'a été signé en la matière entre la France et le Gabon, comme avec chacun des pays de la Zone Franc. En cas de litige entre l'investisseur et l'Etat, un recours à l'arbitrage international est généralement malvenu et le Gabon préfère un règlement à l'amiable ou en fonction des clauses contractuelles élaborées entre les parties. Cette dernière clause qui fait l'objet de beaucoup de critiques sera revue par l'Agence de promotion des Investissements dont une des missions sera la surveillance des mesures et procédures afin de faciliter les relations entre entreprises et l'administration.

Guinée Equatoriale

La politique du pays est celle d'ouverture et d'attraction de l'IDE malgré des pratiques souvent abusives et arbitraires. La Guinée dispose comme es autres pays d'Afrique Centrale d'un code d'investissement mis en vigueur en 1992 et en cours de révision dans le cadre de la réforme fiscal-douanière UDEAC et de la charte communautaire d'investissement adoptée en décembre par les pays de la CEMAC. Observateur à l'OMC, la Guinée Equatoriale applique le principe de non-discrimination entre pays étrangers contenu dans la clause de la nation la plus favorisée (NPF) ainsi que le principe de traitement national, dans la limite des règlements de la EMAC et réserve à ces pays un traitement préférentiel. Un accord multilatéral sur les investissements entre les pays membres de la zone franc et la France dénommé accord régional d'investissement (ARI) est en cours de négociation. Le projet

d'accord prévoit une première série de dispositions traitant des mesures de protection réciproque des investissements, lesquelles sont celles qu'on retrouve habituellement dans les accords bilatéraux de protection réciproque des investissements : 1) garantie d'un traitement non moins favorable que celui accordé aux nationaux de l'autre partie ou celui de la nation la plus favorisée ; 2) garantie d'un libre transfert des revenus (au sens large) liés à un investissement ; 3) garantie d'indemnisation en cas d'expropriation et interdiction des expropriations pour des causes autres que d'utilité publique ; 4) garantie procédurale de recours à l'arbitrage, soit du CIRDI, soit d'une cour arbitrale ad hoc en cas de différend.

Un second pilier pourrait concerner les mesures destinées à promouvoir l'accès des investisseurs aux marchés locaux. Un troisième volet pourrait porter sur l'adoption des recommandations visant à promouvoir des normes appropriées de conduite des affaires.

Pour ce qui est des conditions d'éligibilité de entreprises, le code stipule qu'il faut : 1) créer une société en Guinée Équatoriale ; 2) participer à la constitution d'une société locale ; 3) pour une personne physique ou morale étrangère : exercer une activité directoriale en Guinée Équatoriale par le biais de la création de succursales ou d'autres établissements ; 4) participer à toute autre forme d'entreprise non définie ci-dessus avec l'autorisation du Ministère de la Planification.

Parmi les avantages issus de ce code, on relève entre autres : les exonérations de taxes et d'impôt sur les sociétés, à toute entreprise naissante créant des emplois nationaux, offrant des formations professionnelles, développant les exportations de produits dits non traditionnels, contribuant au développement de zones défavorisées. Ainsi 1) dans le cadre de création d'emplois au profit des nationaux, il existe une déduction de la base de l'impôt sur le bénéfice de 50% de la masse salariale correspondante ; 2) dans le cadre de la formation de personnel national il existe également une déduction dans les mêmes conditions de 200% du coût de la formation à l'exception des coûts salariaux ; 3) dans le cadre de la réalisation d'exportations non traditionnelles, l'entreprise bénéficie de crédits d'impôt de 15% de la valeur des exportations ; 4) si l'entreprise contribue au développement de certaines zones défavorisées, elle bénéficie de l'amortissement total des frais d'infrastructures, de l'exonération de toute obligation fiscale à l'exception de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les ventes, des droits douaniers ou autres applicables à toute activité en zone éloignée ; 5) la participation des capitaux Equato-Guinéens dans une entreprise implique une réduction de la base imposable de l'impôt sur le revenu, du montant obtenu en appliquant un coefficient de 1% sur le dépassement de 50 % de participation des Equato-Guinéens au capital social ; 6) les

entreprises sont exemptées de toute formalité de licence pour l'importation ou l'exportation, et toute taxe " ad hoc " sur les importations ou les exportations.

Les garanties qu'offre le code d'investissement Equato-Guinéen sont les mêmes que celles des autres pays de la CEMAC à savoir un égal traitement des firmes quelle que soit leur nationalité, la liberté de transfert des capitaux, la liberté d'établissement, de gestion et de circulation et ainsi que la signataire de la convention : ACP-EU.

Ici, la politique d'attractivité n'a pas assez évolué à cause du programme de privatisation qui est stagnant compte tenu de la capacité financière du pays. Le programme de privatisation devrait concerner les sociétés nationales d'électricité, de transport maritime, de gestion des ports et des télécommunications, la distribution de l'eau potable. Ces privatisations ne représenteront toutefois qu'un faible volume d'IDE du fait de l'étroitesse du marché national, rendant ces sociétés peu attractives pour les grands groupes internationaux. En vertu de la réglementation d'avril 2000 sur les changes dans la CEMAC, les mouvements de capitaux entre la Guinée Équatoriale et l'étranger sont libres dès lors qu'ils n'enfreignent pas les lois en vigueur. Il en est de même pour les transferts de bénéfices et de fonds provenant de cession et de cessation d'activité. S'agissant des IDE, ils sont libres et soumis à la seule vérification des banques pour les montants inférieurs à 100 MFCFA (152 450 €). Au delà, une déclaration au Ministère de l'Économie et des Finances est obligatoire.

Tchad

Au Tchad comme dans d'autres pays de la CEMAC, la politique d'IDE est basée sur le code des investissements, renforcée par quelques décrets sur la libéralisation économique. Le code des investissements tchadien résulte de l'ordonnance n° 025/PR/87 du 08 décembre 1987. Outre le régime de droit commun, la nouvelle réglementation prévoit au bénéfice des investissements privés, quatre régimes privilégiés. Il s'agit des régimes A, B C et D.

Le régime A est encore appelé régime des PME à capital social national majoritaire. Pour être éligible à ce régime, l'entreprise doit remplir les conditions suivantes : 1) investir dans un secteur éligible ; 2) créer un investissement dont le capital est compris entre 15 et 50 millions de FCFA ; 3) en cas d'extension, l'investissement plus la valeur initiale des immobilisations brutes doivent être inférieurs à un milliard ; 4) elle doit réduire le coût de création d'emplois et garantir la formation professionnelle ; 5) utiliser en priorité les produits locaux ou des pays de la CEMAC. Pour ce qui est des avantages que confère le régime A, on note entre autres: 1) l'exonération ou la réduction des droits de sortie ; 2) l'exonération de L'IS, du minimum fiscal, de L'IR des personnes physiques, de la patente, de la taxe sur les valeurs locatives,

déduction de 50% (pour le calcul de l'IS) des bénéfices affectés au Tchad ou à certains réinvestissements, report possible sur les résultats des 3 exercices suivant les amortissements normalement comptabilisés pendant les périodes d'exemption ; 3) l'exonération temporaire en matière de contribution foncière ; 4) l'attribution prioritaire des marchés publics. Le régime A est accordé pour une période maximale de 10 ans, 15 ans pour les entreprises situées dans les zones à faible concentration industrielles.

Pour ce qui est des conditions d'éligibilité du régime « B » (entreprise dont l'activité est limitée au territoire national), il faut : 1) investir dans le secteur d'éligibilité ; 2) les investissements cumulés pendant la durée du régime doivent se situer entre 500 millions et 2.5 milliards de FCFA. Quant à ses avantages, il y a une déduction pour le calcul des impôts de la moitié du bénéfice affecté au Tchad et à certains réinvestissements, l'exemption pendant cinq ans de l'IR, de l'IS et du minimum fiscal, l'exemption des contributions foncières (cinq à dix ans), l'exemption de la contribution de patente et TVLP sur 5 ans pour les usines nouvelles, le report possible des amortissements normalement comptabilisés pendant les périodes d'exemption sur les résultats des trois exercices suivants. Le régime B est accordé pour une durée maximale de 10 ans, alors que pour le régime « C » (entreprises installées au Tchad et dont les activités s'étendent à au moins deux Etats de la CEMAC), la condition d'éligibilité est qu'il faut investir dans un secteur éligible. Les avantages de ce régime sont les mêmes avantages fiscaux que le régime B, sauf qu'il a pour une durée maximale de 10 ans (15 pour les entreprises installées dans les zones faiblement industrialisées). Les entreprises du régime D (entreprises mettant en jeu des investissements élevés), les conditions d'éligibilité sont au nombre de deux : 1) il faut être dans un secteur éligible ; et 2) avoir un capital de plus de 2,5 milliards de FCFA. Les avantages liés à ce régime sont : l'octroi d'un régime fiscal de longue durée, la stabilité des impôts, la contribution, les taxes fiscales et droits fiscaux de toutes natures applicables à l'entreprise à la date de la mise en application de la convention d'établissement. La durée du régime D ne peut excéder 20 ans.

Même si le code tchadien ne prévoit explicitement aucun article sur les IDE, il faut tout de même noter qu'il n'existe aucune discrimination entre les investisseurs nationaux et expatriés. Le principal organisme en charge des investissements étrangers dans le pays est le bureau de la promotion industrielle du Tchad (OPIT). En fait le Tchad est favorable aux investissements étrangers et ne place aucune limite aux investissements étrangers, sauf que tous les investissements doivent être approuvés par le gouvernement. Les résidents et les non Tchadiens ont la possibilité de garder un peu de devises avec l'accord du gouvernement. Les transactions des capitaux, les paiements et les transferts vers certains pays sont libres, alors

que d'autres sont sujets aux contrôles gouvernementaux. La procédure est bureaucratique, mais ne fait pas de distinction entre nationaux Tchadiens et étrangers, raison pour laquelle le Tchad peut être considéré à ce point de vue comme un bon endroit où investir par les étrangers.

Pour ce qui est des secteurs éligibles on peut citer entre autres: la transformation industrielle des matières premières, la recherche, l'extraction et l'exploitation des ressources minières et pétrolières, la production d'énergie, la fabrication et le montage d'articles de consommations courantes, le tourisme, le BTP et la maintenance des équipements industriels. Quant aux garanties que le code des investissements octroie aux entreprises nous pouvons citer : 1) égal traitement des firmes quelles que soit leur nationalité ; 2) liberté de transferts des capitaux ; 3) stabilisation des régimes.

Toute entreprise agréée ou considérée comme prioritaire dans le plan du Tchad peut passer avec le gouvernement une convention d'établissement lui accordant certaines garanties.

De même, pour accélérer le processus de libéralisation de son économie, le Tchad fait partie de plusieurs organisations régionales : il est membre de la CEMAC, de la zone franc et est éligible au traité du marché préférentiel entre les Etats-Unis et un certain nombre de pays africains défavorisés ; le Tchad fait partie de plusieurs est également membre de l'AGOA, de l'accord ACP-UE et bien d'autres encore.

Au lendemain des indépendances des pays Africains de la zone franc, la législation française en matière d'affaire fut adoptée et cette politique quoique revue et corrigée en France est restée figée face aux mutations internationales et surtout face à la globalisation. La création d'un cadre juridique pour l'harmonisation des affaires vit naître en 1993 l'OHADA.

B- Un cadre juridique et réglementaire rassurant : l'OHADA

Le traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique est entré en vigueur en septembre 1995 avec pour objectif de garantir la sécurité juridique au sein des pays membres, tout en favorisant le retour des investisseurs tant nationaux qu'étrangers. Les missions et les moyens de l'OHADA sont: 1) l'unification du droit des affaires par la promulgation d'Actes Uniformes applicables dans tous les pays; 2) la promotion de l'arbitrage pour le règlement des différends, par l'institution d'une Cour Commune de Justice et d'Arbitrage; 3) la formation des magistrats et des auxiliaires de justice, par l'ouverture de l'École Régionale Supérieure de la Magistrature à Porto Novo.

En attendant l'adoption de l'acte uniforme relatif au droit du travail actuellement en chantier et celui relatif à l'harmonisation du droit des contrats, les actes uniformes de l'OHADA entrés en vigueur concernent les points suivants : 1) Acte uniforme relatif au droit commercial général ; 2) Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ; 3) Acte uniforme portant organisation des sûretés. 4) Acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution ; 5) Acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif ; 6) Acte uniforme sur le droit de l'arbitrage dans le cadre du traité OHADA, 7) Acte uniforme relatif au droit comptable ; 8) Acte uniforme sur le contrat de transport de marchandises par route.

Le système de l'OHADA est caractérisé du point de vue organique par une suprématie de ses institutions sur celles des Etats membres. En effet, l'OHADA s'est doté d'un Conseil des ministres, doté d'un pouvoir législatif, d'une cour Commune de Justice et d'Arbitrage qui assure la censure des décisions rendues et l'interprétation des normes communautaires et d'une Ecole Supérieure de la Magistrature chargée de parfaire la formation initiale et continue des magistrats et auxiliaires de justice des Etats membres. En fait, tout le système doit à terme rénover l'environnement juridique des entreprises et renforcer la protection du crédit. Par la rénovation de l'environnement juridique des entreprises, l'OHADA a mis en place le droit commercial général en élaborant un statut du commerçant, en créant un registre du commerce et du crédit mobilier, en mettant en place la rédaction du bail commercial et la mise en place d'un fond de commerce, ainsi que les intermédiaires de commerce et la vente commerciale. Dans le même ordre d'idées, l'acte uniforme a prévu l'institution de la procédure d'alerte prévue pour le commissaire aux comptes et les associés pour tout fait de nature à compromettre la continuité de l'exploitation. Par le renforcement de la protection du crédit, l'OHADA a pour souci : 1) l'organisation du droit des sûretés : elle est marquée par un souci de simplification des règles et de transparence dans les rapports entre les débiteurs et les créanciers. En matière de cautionnement, et dans un souci de clarté et de transparence, l'acte uniforme a renforcé l'obligation d'information entre les parties. Il exige que le montant du cautionnement en principal, accessoires et frais soit clairement précisé par la caution par une mention manuscrite. 2) La diversification et la rénovation des procédures de recouvrement : On a constaté l'introduction de procédures accélérées de délivrance des titres exécutoires appelées procédures simplifiées de recouvrement à côté des voies d'exécution classiques enrichies par de nouvelles procédures (procédures d'injonction de payer et procédure d'injonction de délivrer).

ANNEXE 3

Le risque d'instabilité politique

Tableau A2 : Notation du risque d'instabilité politique dans la CEMAC

PAYS	Quatre facteurs d'instabilité politique:				Note finale
	Homogénéité socio-politiqu.	Stabilité du gouvernement	Risque de renversement	Risque de guerre	Instabilité politique
Pondération	30%	20%	30%	20%	(en 7 classes de risque)
Cameroun	3.4	4.8	5.4	4.6	5 (risque modéré)
Congo	2.8	3.2	3.4	3.0	3 (risque élevé)
Gabon	3.8	4.7	5.3	5.0	5 (risque modéré)
Guinée Equat.	3.4	4.5	4.0	3.4	4 (risque asse élevé)
R.C.A.	2.8	2.5	2.7	2.3	2 (risque très élevé)
Tchad	2.9	3.2	3.3	3.5	3 (risque élevé)
Bench-marking:	Homogénéité socio-politique.	Stabilité du gouvernement	Risque de renversement	Risque de guerre	(moyenne pondérée)
Moyenne UEMOA	3.6	3.4	3.6	4.0	3.6
Moyenne CEMAC	3.2	3.8	4.0	3.6	3.7
Moyenne Afrique	3.5	3.9	3.7	3.6	3.7
Moyenne 100 PED	3.9	4.1	4.1	3.9	4.0

La notation du risque pays élaboré par l'ICRG s'appuie sur une base de données regroupant, depuis 1981, plus d'une centaine de critères sur 110 pays.

Méthodologie :

Le tableau A3 précédent montre le risque « instabilité politique » au moyen des quatre facteurs suivants :

Homogénéité sociopolitique :

- (1) équilibre/déséquilibre ethnique, racial et/ou religieux ;
- (2) répartition des revenus et dualisme socio-économique ;
- (3) importance des classes moyennes ;
- (4) conflits sociaux larvés/ouverts.

Stabilité du gouvernement en place :

- (1) nature du régime (personnel/collégial/institutionnalisé) ;
- (2) cohésion du gouvernement ;
- (3) soutien du gouvernement parmi les élites ;
- (4) soutien du gouvernement dans le reste de la population.

Risque de renversement du régime :

- (1) clarté/opacité du processus de succession du régime en place ;
- (2) expression pacifique ou violente de l'opposition hors système ;
- (3) rôle stabilisateur/déstabilisateur de l'armée ;
- (4) nombre de renversements de régimes depuis quarante ans.

Risque de guerre :

- (1) existence ou risque grave d'un conflit armé ;
- (2) fréquence et intensité constatées des conflits militaires ;
- (3) soutien politique et/ou militaire d'une grande puissance ;
- (4) qualité des relations avec la France.

Le risque d'instabilité politique est un des éléments à prendre en compte dans une décision d'investissement, mais il ne mesure pas en tant que tel le risque d'atteinte à la propriété (confiscation, expropriation ou nationalisation) qui compose ce que les assureurs appellent le risque politique.

Sources : Banque des Etats de l'Afrique Centrale et Institut de la Zone Franc

ANNEXE 4

Production et exportation du bois dans la CEMAC

Tableau A3 : Superficies (millions d'ha) et production de grumes (millions de m3)

Pays	Millions d'ha	Millions de m3
Cameroun	17.5	3.9
R.C.A.	3.4	0,40
Congo	14.0	0.51
Gabon	20,4	3.0
Guinée Equatoriale	2,2	0.7
Tchad	2.2	

Tableau A4 : Volumes (en m3) et essences exportés en 1996/1997

Pays	Formes				Essences
	Grumes	Sciages	Contre-plaqués	Placages déroulés	
Cameroun	2.000.000	200.000	8.000	15.000	Oukoumé, Obèche, Sapéli, Ayous, Iroko,
R.C.A.	127.500	7.000	400	ND	Azobé, Eucalyptus,
Congo	250.000	28.000	ND	36.000	Andoung, Ebène,
Gabon	2.700.000	20.000	100.000	30.000	Acajou
GuinéeEquat.	650.000	ND	ND	17.000	

ANNEXE 5

Procédure de surveillance multilatérale

La procédure de surveillance multilatérale dans la CEMAC s'appuie sur des critères quantitatifs relatifs au déficit budgétaire ainsi que sur un ensemble d'indicateurs macroéconomiques permettant de suivre et d'interpréter les évolutions économiques et financières des Etats membres. Un déficit public est qualifié d'excessif notamment lorsqu'il n'est pas compatible avec les objectifs de la politique monétaire, en particulier en ce qui concerne son financement et le taux de couverture extérieure de l'émission monétaire. Le respect de certains de ces critères devrait intervenir selon un calendrier couvrant une période indicative de trois ans en tenant compte de la position spécifique des pays membres par rapport aux seuils retenus.

Le non-respect par un Etat membre des critères de convergence ou des Grandes Orientations de Politiques Economiques (GOPE) édictées par la Communauté peuvent entraîner des sanctions allant de l'adoption par le Conseil des Ministres de l'UEAC d'une directive à l'adresse de l'Etat concerné, à la publication d'un communiqué, éventuellement assorti d'informations sur la situation de cet Etat membre.

1. Les critères de la surveillance multilatérale

Les nouveaux critères de la surveillance multilatérale adoptés par le Conseil des Ministres de l'UEAC le 03 août 2001 à Douala sont au nombre de quatre. Ils sont entrés en vigueur à partir de janvier 2002 :

- i) Solde budgétaire de base (hors dons) rapporté au PIB nominal positif ou nul : ce critère mesure la capacité de l'Etat à couvrir avec ses ressources propres l'ensemble de ses dépenses courantes et en capital financées sur ressources internes. Il prend en compte la charge des intérêts, sachant qu'une bonne gestion budgétaire doit éviter une alimentation de l'endettement public par le paiement des intérêts. Il exclut les dons et les investissements financés sur ressources extérieures, postes généralement soumis à des variations exogènes à la politique budgétaire de l'Etat.
- ii) Taux d'inflation annuel moyen inférieur ou égal à 3 % : ce critère vise essentiellement, dans le cadre de la politique monétaire commune, à minimiser les écarts d'inflation entre les pays membres en vue d'éviter un désalignement des taux de change réel.
- iii) Taux d'endettement public (intérieur et extérieur) inférieur à 70 % du PIB: ce critère participe de la nécessité pour les Etats membres de mener une politique d'endettement qui soit

à la fois soutenable à moyen terme et compatible avec l'exigence de la stabilité de la monnaie commune.

iv) Non-accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère vise l'assainissement des circuits de financement des économies des Etats membres et vient compléter ceux relatifs au solde budgétaire de base et au taux d'endettement public, en vue d'une gestion saine des finances publiques.

2. Les indicateurs macroéconomiques de la surveillance multilatérale

Les indicateurs macroéconomiques de la surveillance multilatérale permettent de porter un diagnostic plus complet sur l'évolution économique et financière d'un Etat membre. Il s'agit de critères indicatifs devant faire l'objet d'un suivi rigoureux du fait du rôle déterminant qu'ils jouent dans la réalisation de l'objectif de viabilité interne et externe des économies.

On distingue trois types d'indicateurs :

i) les indicateurs généraux de performance :

- Taux de croissance du PIB réel ;
- Solde du compte extérieur courant rapporté au PIB ;
- Taux de couverture extérieure de la monnaie supérieur ou égal à 20 % ;
- Avoirs extérieurs bruts (en mois d'importations).

ii) les indicateurs analytiques :

- Taux d'investissement par rapport au PIB (total, public, privé) ;
- Ratio de la masse salariale rapportée aux recettes budgétaires totales, hors dons 26 ;
- Compétitivité extérieure (taux de change effectif réel, coût unitaire de production, etc.) ;
- Exportations de biens et services non facteurs sur PIB ;
- Importations de biens et services non facteurs sur PIB.

iii) les indicateurs de politique économique :

- Agrégats budgétaires (solde primaire sur recettes totales, solde primaire sur PIB, solde budgétaire global sur PIB, encours de la dette extérieure sur recettes budgétaires, encours de la dette extérieure sur exportations de biens et services non facteurs, etc.) ;

iv) Non-accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère vise l'assainissement des circuits de financement des économies des Etats membres et vient compléter ceux relatifs au solde budgétaire de base et au taux d'endettement public, en vue d'une gestion saine des finances publiques.

- Agrégats monétaires (masse monétaire, crédits à l'économie, créances nettes sur l'Etat).

Au niveau de la Zone Franc, la surveillance multilatérale des politiques économiques s'effectue dans le cadre du Comité de Convergence de la Zone Franc. Cette instance, qui se

réunit deux fois par an, a pour rôle d'analyser les résultats de la surveillance multilatérale dans les deux Sous-régions de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Elle comprend des représentants du Trésor français, de la Banque de France, de la Commission de l'UEMOA, de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), de la Banque Centrale des Comores, du Secrétariat Exécutif de la CEMAC, de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) et de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Le Comité de Convergence apprécie l'état de la convergence dans la Zone Franc et les facteurs pouvant contribuer à son renforcement, à travers notamment l'examen approfondi de thèmes ayant une incidence sur la qualité de la surveillance exercée par les organes communautaire

ANNEXE 6

Surveillance des indicateurs macroéconomiques dans la CEMAC

Tableau 2 : Evolution de quelques indicateurs de surveillance 2001-2005

Libellés	2001	2002	2003	2004	2005 Prév.
Taux de couverture extérieure de la monnaie, en% (avoirs extérieurs sur engagements à vue = 20)					
CEMAC	63,4	66,6	64,9	73,8	81,2
Cameroun	38,2	49,0	46,4	51,9	59,6
République Centrafricaine	98,3	98,0	95,8	85,6	92,4
Congo	32,2	19,6	16,4	29,3	58,8
Gabon	17,0	37,7	44,0	61,8	67,5
Guinée Equatoriale	96,7	99,1	100,0	100,2	99,8
Tchad	78,5	84,5	73,2	71,4	75,2
Solde budgétaire primaire positif (en % du PIB)					
CEMAC	7,4	5,4	7,0	7,1	9,0
Cameroun	5,3	6,3	6,2	4,5	4,6
République Centrafricaine	0,3	0,7	-2,1	-2,4	-0,2
Congo	6,8	1,2	6,7	11,4	21,6
Gabon	13,4	7,0	11,7	11,9	13,4
Guinée Equatoriale	23,4	21,9	23,5	26,4	21,0
Tchad	-1,4	-2,4	-1,5	1,9	1,2
Taux de pression fiscale (en % du PIB)					
CEMAC	21,7	20,4	20,1	20,5	21,5
Cameroun	16,8	16,8	15,9	14,8	15,9
République Centrafricaine	7,0	8,9	6,9	7,0	7,1
Congo	30,1	26,9	28,9	31,6	38,3
Gabon	33,3	28,9	29,0	28,3	28,1
Guinée Equatoriale	27,0	27,7	27,7	30,5	24,4
Tchad	6,3	7,1	7,8	9,0	8,8
Variation masse salariale et recettes budgétaires (masse salariale/recettes budgétaires)					
CEMAC	-	1,8	0,5	-2,2	-5,1
Cameroun	-	1,0	1,8	3,5	-7,0
République Centrafricaine	-	-4,8	22,3	-2,3	-5,2
Congo	-	2,3	-1,1	-3,3	0,1
Gabon	-	3,0	0,2	-1,5	-3,4
Guinée Equatoriale	-	1,3	-0,4	-1,9	-0,2
Tchad	-	-3,8	-1,1	-15,1	-3,1
Solde extérieur courant de la BdP (en % du PIB)					
CEMAC	-7,9	-10,1	-8,7	-4,8	6,1
Cameroun	-6,5	-6,6	-6,7	-6,5	-3,7
République Centrafricaine	-4,9	-5,3	-6,5	-6,8	-13,1
Congo	-1,6	11,5	17,0	12,0	26,0
Gabon	10,4	5,2	6,7	9,1	25,8
Guinée Equatoriale	-49,0	-13,5	-41,2	-23,9	7,3
Tchad	-27,0	-90,7	-48,2	-12,9	-9,8
Service de la dette extérieure/Exportations (en %)					
CEMAC	21,7	18,5	14,8	12,3	9,7
Cameroun	30,1	28,7	29,3	25,0	20,3
République Centrafricaine	21,9	23,8	29,4	26,8	26,8
Congo	23,6	24,8	15,8	16,6	15,6
Gabon	28,0	18,9	16,4	17,9	12,3
Guinée Equatoriale	0,8	0,5	0,4	0,3	0,3
Tchad	9,2	8,5	12,5	13,1	14,3

Source : BEAC et Administrations nationales

Tableau 2.: Evolution des critères de convergence 2002-2006

Libellés	2002	2003	2004	2005 Est.	2006 Prév.
Taux d'inflation (en % ; critère : = 3)					
CEMAC	3,0	1,3	0,6	2,9	5,2
Cameroun	2,8	0,6	0,3	1,9	4,8
République Centrafricaine	2,3	4,2	-2,1	2,9	6,6
Congo	3,8	-1,3	3,6	2,8	5,5
Gabon	0,2	2,3	0,4	-0,2	3,9
Guinée Equatoriale	7,6	7,3	4,2	5,0	5,0
Tchad	5,2	-1,8	-5,3	7,9	8,1
Nombre de pays ayant respecté le critère	3	4	3	4	0
Solde budgétaire de base (en % du PIB ; critère : = 0)					
CEMAC	2,1	4,3	4,9	9,0	11,7
Cameroun	3,7	3,9	2,8	4,9	5,4
République Centrafricaine	-0,5	-3,4	-4,0	-4,6	-1,5
Congo	-7,2	1,0	5,0	17,4	23,7
Gabon	2,6	7,4	7,9	9,4	9,8
Guinée Equatoriale	12,9	13,0	11,6	21,2	26,1
Tchad	-3,2	-1,7	2,1	0,2	3,3
Nombre de pays ayant respecté le critère	3	4	5	5	5
Solde budgétaire de base structurel (en % du PIB ; critère : = 0)					
CEMAC	2,5	3,2	3,9	3,8	5,4
Cameroun	3,4	2,5	2,6	3,1	3,7
République Centrafricaine	-2,1	-1,6	-0,7	-1,4	-2,5
Congo	2,6	3,7	4,9	5,7	7,5
Gabon	3,6	5,7	6,3	5,7	6,2
Guinée Equatoriale	5,8	7,5	9,0	9,3	11,9
Tchad	-0,4	0,0	0,0	-0,3	0,5
Nombre de pays ayant respecté le critère	3	4	5	5	5
Taux d'endettement public (en % du PIB ; critère : = 70)					
CEMAC	83,5	77,5	64,6	48,2	32,6
Cameroun	65,3	58,9	54,6	48,5	20,7
République Centrafricaine	99,7	107,0	105,9	79,2	67,9
Congo	239,7	245,7	185,4	127,7	99,8
Gabon	67,8	60,3	51,2	38,8	30,4
Guinée Equatoriale	12,2	10,4	6,1	2,7	1,9
Tchad	51,5	49,0	48,9	28,8	26,6
Nombre de pays ayant respecté le critère	4	4	4	4	4
Arriérés (int. et ext.) gestion courante (en milliards ; critère : retard de paiement = 120 jours)					
CEMAC	495,1	341,0	48,7	20,5	25,3
Cameroun	0,0	0,0	12,7	0,0	0,0
République Centrafricaine	26,3	24,3	20,9	16,9	18,9
Congo	211,3	171,2	6,9	3,6	6,3
Gabon	246,9	143,7	0,0	0,0	0,0
Guinée Equatoriale	4,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Tchad	6,2	1,8	8,1	0,0	0,0
Nombre de pays ayant respecté le critère	1	2	5	3	3

Source : BEAC et Administrations nationales

1. mesuré par l'indice des prix à la consommation, 2. recettes totales (hors dons) - dépenses totales + investissements financés sur ressources extérieures,
3. dette publique extérieure et intérieure à partir de 2002 pour tous les pays, sauf la Guinée Equatoriale

ANNEXE 7

Tableau A8 : Récapitulatif des étapes de développement³¹

	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5
Niveau D'IDE	Avantages L limités : Peu ou pas d'entée d'IDE. Peu de firmes locales avec des avantages « O ». Pas d'IDE sortant.	Avantages génériques : l'IDE entrants en augmentation. Augmentation des firmes locales dans les secteurs secondaires.	L'épargne des avantages L se développent. Les IDE entrants se développent. L'IDE sortant augmente De fortes industries locales se forment	Les avantages L augmentent l'épargne. Les taux d'épargne O des firmes locales augmentent et les IDE sortant augmentent plus que les IDE entrant	Comme au niveau 4, les IDE entrants et sortants fluctuent autour de zéro.
Motifs D'IDE	Investissements en quête de ressources Nouvelles (avantages L limités aux dotations en ressources naturelles)	IDE orienté vers la recherche des ressources naturelles, mais avec les avantages L croissant particulièrement. Les travailleurs non qualifiés et les infrastructures attirent les industries qui utilisent une forte main-d'œuvre. La recherche du marché est en augmentation.	L'IDE en quête de marché, augmentation en efficacité des IDE dans les industries au fur et à mesure que les avantages « L » augmente créant une base d'épargne	IDE en quête de marchés et d'efficacité et IDE qui élargit l'épargne des FMN.	

³¹ Source: Narula et Dunning, 1998, p.34

ANNEXE 8

International Country Risk Guide (ICRG)

L'ICRG a été créé en 1980 pour l'évaluation du risque économique, financier et politique par les rédacteurs de Political Risk Services. L'analyse des risques est faite pour répondre aux besoins des investisseurs étrangers dans leurs choix d'investissement. Les rédacteurs ont créé un modèle statistique d'évaluation des risques et l'ont accompagné d'analyses qui expliquent les notes et examinent ce que les notes ne montrent pas. Le résultat est un système large qui permet aux divers types de risque d'être mesuré et comparé entre différents pays. Les experts de l'IRG ont des données qui vont de 1984 à 2005. Ces indices sont calculés suite à une combinaison des variables, on trouve des variables qui portent sur l'annulation de contrats par le gouvernement (échelle de 0 à 10), le risque d'expropriation (0-10), la corruption au sein du gouvernement (0-6), la loi et l'ordre/régime de droit (0-6) et la qualité bureaucratique (0-6). Ces critères déterminent l'impartialité et la transparence juridiques et administratives et donc les déterminants fondamentaux de l'adaptation institutionnelle à l'IDE.

L'évaluation du Guide de Risque Pays International (ICRG) repose sur 22 variables classées dans trois sous-catégories de risque : risque politique, risque financier et risque économique. Un index est créé pour chacune des sous-catégories. L'index de risque politique est fondé sur 100 points, le risque financier sur 50 points et le risque économique sur 50 points (voir tableau suivant). Les points totaux des trois indices sont divisés par deux pour produire et inclure les coefficients de ces derniers dans le score total de risque pays composé (ICRGC). La note composée de zéro à 100, une note de 80 à 100 signifie un risque très bas et une note de zéro à 49,5, signifie un risque très élevé. L'ICRG, fournit des évaluations pour 140 pays sur une base mensuelle. Un avantage du modèle ICRG, consiste en ce qu'il permet aux utilisateurs de faire leurs propres évaluations des risques et même le modèle selon leurs besoins. Si des facteurs de risque particuliers ont un impact très significatif pour des affaires ou des investissements, l'évaluations du risque peut être recalculée en ajustant le poids relatif de ces facteurs. Le modèle ICRG peut déterminer comment le risque financier, économique et politique pourrait affecter leur environnement d'affaire et d'investissements présent et futur. Le système est fondé sur un ensemble de 22 critères groupés dans trois catégories principales de risque : risque économique (avec cinq composantes), risque financier (avec cinq composantes) et risque politique (comprenant 12 composantes).

Tableau A9 : Système de notation de l'ICRG (1997-2003)

Facteur	Points/200	% du total des points
Politique		
1- Stabilité du gouvernement	12	6
2- Conditions socioéconomiques	12	6
3- Profil d'investissement	12	6
4- Conflit interne	12	6
5- Conflit externe	12	6
6- Corruption	6	3
7- Implications des militaires dans la politique	6	3
8- Implication des organisations religieuses dans la politique	6	3
9- La tradition de respect de la loi et l'état de droit	6	3
10- tensions ethniques	6	3
11- responsabilité démocratique	6	3
12- qualité de la bureaucratie	6	3
Points politiques totaux	100	50
Financier		
1- Dette étrangère en % du PIB	10	5
2- Service de la dette étrangère en % des exportations des biens et des services	10	5
3- Balance courante en % des exportations des biens et services	15	7.5
4- Liquidité nette internationale (couverture en mois d'importation)	5	2.5
5- Stabilité du taux de change	10	5
Points financiers totaux	50	25
Economique		
1- PIB par tête	5	2.5
2- Croissance du PIB réel	10	5
3- Taux d'inflation annuel	10	5
4- Balance budgétaire en % du PIB	10	5
5- Balance courante en % du PIB	15	7.5
Points économiques totaux	50	25
Total des points	200	100

Notation du Risque Composite de l'ICRG :

CPFER (pays X) = 0.5 (PR + FR +ER) avec CPFER, PR, FR et ER représentent respectivement le rating politique financier économique composite, le rating politique, le rating financier et le rating économique.

ANNEXE 9

Analyse statistique des déterminants des IDE

Tableau A10 : Matrice des corrélations

	IDE	DIS	CO	DUA	LTE	OUV	Yi	YJ	Ni	Nj	RN	RP	CH	INT	INF
IDE	1														
DIS	-0,25	1													
CO	0.38	-0,53	1												
DU	0.29	-0,18	0.11	1											
LT	0.83	-0,58	0.57	0.28	1										
OU	0.09	-0,11	0.06	-0,3	0.21	1									
Yi	0.69	-0,52	0.60	0,4	0,82	-0,03	1								
Yj	0.45	-0,32	0.94	0,25	0,52	-0,04	0.64	1							
Ni	0.68	-0,52	0.60	0,4	0,82	-0,03	0.99	0.64	1						
NJ	0.43	-0,32	0.94	0,25	0,52	-0,05	0.64	0.99	0,64	1					
RN	0.56	-0,62	0.91	0,33	0,73	0,01	0.76	0.88	0,76	0.87	1				
RP	0.17	-0,09	0.66	0,23	0,51	0,12	0.39	-0.44	0,40	-0.44	0.69	1			
CH	-0,37	-0,32	0	-0,24	-0,47	0,08	-0,62	-0,98	-0,62	-0,98	-0,84	-0,44	1		
INT	0.12	-0,03	0	0	0,12	0,15	-0,04	-0,02	-0,04	-0,03	0,08	0,07	0.1	1	
INF	-0,15	-0,05	0.00	0,03	-0,12	-0,07	-0,01	-0,02	-0,01	-0,01	0,00	0,07	0.0	-	1

Tableau A11: Statistiques descriptives

	COR	DIS	DUA	LTE	OUV	PIB	PIBJ	POP	POPJ	RNAT	RP	TCH	TINT	TINF
Moy.	2.59	3.78	0.71	17.10	83.13	19.77	50.63	13.93	14.38	9.36	1.59	2.19	11.82	6.50
Med.	2.20	3.73	1.00	10.81	76.38	9.74	30.09	6.95	9.23	9.20	1.75	2.45	10.87	5.00
Max	5.00	3.95	1.00	85.63	815.75	48.67	209.93	33.68	51.08	12.56	1.97	2.86	57.42	42.49
Min	1.70	3.70	0.00	0.04	4.73	8.00	28.20	5.27	9.11	7.36	1.07	0.00	0.28	-6.80
Eca.	1.03	0.09	0.45	18.12	60.12	16.76	51.90	11.81	12.83	1.29	0.34	0.89	9.26	6.46
Ske.	1.63	0.87	0.97	1.76	7.75	0.96	2.09	0.96	2.08	1.13	11.82	1.10	1.50	2.62
Kur.	4.29	2.12	1.93	6.55	92.11	1.93	5.40	1.93	5.35	3.72	1.80	5.03	6.70	13.22

ANNEXE 10

Tests de spécification

Tests d'égalité des moyennes et tests statistiques

Ce test tout sert à donner une idée de l'état individuel de chacune des variables. La matrice des corrélations ainsi que le test d'auto corrélation et de corrélation partielle montrent l'évidence de l'existence d'auto-corrélation des résidus et d'hétéroscédasticité de groupe. Les méthodes de Parks-Kmenta et Beck-Katz sont des estimateurs valides et efficaces qui servent à résoudre ces problèmes aisément à l'aide du logiciel e-views5.1 utilisé dans cette estimation.

Robustesse du modèle

Pour contrer une présence quelconque d'hétéroscédasticité et d'auto-corrélation, nous utilisons l'estimateur de White et Newey-West. Cette méthode est généralement valide dans le cas d'une loi asymptotiquement normale.

L'avantage ici est qu'elle nous épargne l'utilisation du test de Breusch-Pagan (1980) qui optimise une statistique Q utilisant le multiplicateur de Lagrange (LM)³² teste en fait l'existence d'hétérogénéité individuelle, c'est-à-dire si le test des moindres carrés des sections croisées est le modèle approprié ou non.

Le test du choix du modèle ou test de spécification de Hausman

Le test de Hausman est le test classique qui sert à déterminer quel modèle utilisé dans l'analyse entre les modèles à effet fixe et à effet aléatoire. La question est de savoir s'il existe une corrélation entre l'effet spécifique individuel aléatoire et les variables explicatives. Si

$$^{32} LM_{BP} = \frac{nT}{2(T-1)} \left[\frac{\sum_{i=1}^n (\sum_{t=1}^T e_{it})^2}{\sum_{i=1}^n \sum_{t=1}^T e^2_{it}} - 1 \right]^2 ; \quad \text{Il teste en fait l'existence}$$

d'hétérogénéité individuelle, c'est-à-dire si le test de moindre carré des sections croisées est le modèle approprié ou non. Les hypothèses de ce test se présentent de la manière suivante :

$$H_0 : \sigma_\alpha^2 = 0$$

$$H_1 : \sigma_\alpha^2 \neq 0$$

cette corrélation n'existe pas, le modèle à effet aléatoire serait plus approprié ; par contre s'il existe une corrélation, le modèle à effet fixe serait choisi.

Le test consiste à comparer la matrice des covariances des variables explicatives dans les deux cas, L'hypothèse nulle étant l'absence de corrélation. S'il n'existe pas une différence substantielle dans la matrice des covariances des deux modèles, les corrélations de la matrice des covariances des effets aléatoires sont statistiquement insignifiantes. Le test d'Hausman suit un χ^2 avec $K-1$ degré de liberté (avec K étant le nombre de variables explicatives). La principale différence entre le modèle à effet aléatoire et le modèle à effet fixe est celle de savoir s'il existe une corrélation entre l'effet individuel et les variables explicatives. Nous nous sommes servis du test de Hausman³³ (1978) sur la différence entre les tests à effets fixes et aléatoires à l'aide des hypothèses suivantes :

H_0 : α_i n'est pas corrélé avec les variables explicatives

H_1 : α_i est corrélé avec les variables explicatives

Sous l'hypothèse nulle, l'estimateur du modèle à effet aléatoire ($\hat{\beta}_{RE}$) est consistant et efficient, alors que celui du modèle à effet fixe ($\hat{\beta}_{FE}$) est consistant, mais non efficient. Sous l'hypothèse alternative, l'estimateur à effet fixe est consistant et efficient, mais l'estimateur à effet aléatoire est maintenant inconsistant. Il n'existe donc pas de grande différence entre les deux estimateurs et le test précédant revient donc à tester:

$$H_0 : (\hat{\beta}_{FE} - \hat{\beta}_{RE}) = 0$$

$$H_1 : (\hat{\beta}_{FE} - \hat{\beta}_{RE}) \neq 0$$

³³ Le test statistique d' Hausman s'écrit : $HT = (\hat{\beta}_{FE} - \hat{\beta}_{RE})' \hat{S}^{-1} (\hat{\beta}_{FE} - \hat{\beta}_{RE}) \sim \chi^2_{k-1}$ avec S qui peut être calculé à l'aide des matrices de covariance estimées du modèle « within » et de l'estimateur des moindres carrés généralisé. Sous l'hypothèse nulle, HT suit une distribution asymptotique χ^2_{k-1} .

Test d'Hausman

Tableau A12 :

Correlated Random Effects - Hausman Test				
Equation: Untitled				
Test cross-section random effects				
Test Summary		Chi-Sq. Statistic	Chi-Sq. d.f.	Prob.
Cross-section random		0.000000	11	1.0000
* Cross-section test variance is invalid. Hausman statistic set to zero.				
** Warning: robust standard errors may not be consistent with assumptions of Hausman test variance calculation.				
Cross-section random effects test comparisons:				
Variable	Fixed	Random	Var (Diff.)	Prob.
OUV	-0.692800	-0.439971	0.039589	0.2038
LTE	0.049551	0.091920	0.000301	0.0146
RNAT	0.323951	0.462576	0.017450	0.2940
RP	-0.570931	-2.537192	2.936221	0.2512
TCH	0.791180	0.800380	-0.005576	NA
TINF	0.004334	0.002232	-0.000008	NA
TINT	-0.004638	-0.012176	-0.000017	NA
PIBI	-4.287087	-2.451220	0.794239	0.0394
PIBJ	0.593500	-0.005207	0.084001	0.0389
POPI	21.847146	18.347551	24.963797	0.4837
POPJ	1.906934	-0.015549	0.361967	0.0014

Tableau A12 : Test d'Hausman (suite du tableau précédent)

Cross-section random effects test equation:				
Dependent Variable: IDE				
Method: Panel Least Squares				
Date: 07/02/07 Time: 16:49				
Sample: 1970 2004				
Cross-sections included: 7				
Total panel (balanced) observations: 245				
White cross-section standard errors & covariance (d.f. corrected)				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-181.6082	56.87639	-3.193033	0.0016
OUV	-0.692800	0.409731	-1.690867	0.0922
LTE	0.049551	0.019825	2.499438	0.0131
RNAT	0.323951	0.197970	1.636363	0.1031
RP	-0.570931	2.010609	-0.283959	0.7767
TCH	0.791180	0.652096	1.213288	0.2263
TINF	0.004334	0.008516	0.508950	0.6113
TINT	-0.004638	0.004992	-0.929126	0.3538
PIBI	-4.287087	1.130379	-3.792609	0.0002
PIBJ	0.593500	0.388187	1.528901	0.1277
POPI	21.84715	6.826752	3.200226	0.0016
POPJ	1.906934	0.602890	3.162985	0.0018
Effects Specification				
Cross-section fixed (dummy variables)				
R-squared	0.865196	Mean dependent var	1.466119	
Adjusted R-squared	0.855101	S.D. dependent var	1.840826	
S.E. of regression	0.700722	Akaike info criterion	2.197221	
Sum squared resid	111.4597	Schwarz criterion	2.454456	
Log likelihood	-251.1595	F-statistic	85.70164	
Durbin-Watson stat	1.062758	Prob(F-statistic)	0.000000	

ANNEXE 11

Estimation des déterminants des IDE

Il faut noter que dans un premier temps, et afin de tester la significativité globale du modèle, nous avons procédé à une estimation préliminaire par la méthode des MCO en supposant la nullité de l'effet individuel. Les résultats des trois modèles (M1, M2 et M3) sont donnés dans le tableau A13. Tous les modèles sont globalement significatifs selon les valeurs du coefficient de détermination et du test de Fisher. Les modèles M1, M2, et M3 présentent des coefficients de détermination ajustés respectifs de 82%, 81%, et 80% avec un test de Fisher respectifs de 88, 88,5 et 113.

Les variables relatives à la taille du marché sont significatives dans les modèles M1 et M2 où elles sont incorporées. Cependant, dans le modèle M1 où ces variables sont incorporées avec les ressources naturelles, on constate que les ressources naturelles ont un coefficient plus élevé, confirmant l'assertion selon laquelle les IDE vers l'Afrique subsaharienne sont les IDE destinés vers les ressources naturelles. Une variation de la taille du marché de la CEMAC (que ce soit le PIB ou la Population) entraînera une variation des IDE entrants dans le même sens). De même, plus un pays est peuplé (ou possède un PIB élevé), plus les investisseurs de ce pays ont tendance à investir dans la CEMAC.

La variable ouverture économique est très faiblement significative dans les modèles M2 et M3 (5 et 10%) alors qu'elle ne l'est pas dans le modèle M1.

Les infrastructures tout comme dans le modèle GMM sont fortement significatifs dans les trois modèles et sont liées positivement à l'IDE

L'endettement (variable dummy) est significatif avec un signe positif.

On note également que les ressources naturelles sont de loin la cause principale des entrées d'IDE dans la CEMAC. Cela se traduit par des coefficients directement reliés à l'IDE (+0.62 et 0.32) et un test hautement significatif (le test de student est de 5.04 avec une probabilité nulle). On peut dire ici que dans ce modèle (M1), les ressources naturelles et la taille du marché concourent particulièrement à l'attractivité des IDE. Ce résultat est du reste confirmé par l'analyse du modèle GMM.

L'effet distance est négatif : moins la distance est élevée (c'est-à-dire moins les coûts d'installation et d'implantation sont importants), plus les investisseurs sont incités à s'implanter dans la CEMAC.

Dans le même ordre d'idées, le risque pays est lié négativement aux entrées d'IDE : c'est à dire que plus la CEMAC présente des signes de risque aux investisseurs, moins ceux-ci sont enclins à s'installer dans la CEMAC. Ce résultat justifie la situation que nous avons largement décrite au chapitre 2 à savoir que les investisseurs sont en général très sensibles à la gouvernance dans les pays en développement.

Les variables monétaires (taux de change, taux d'intérêt, taux d'inflation) ont globalement les signes attendus : la divergence de significativité serait due à un problème de corrélation existant dans le modèle des MCO par rapport au modèle GMM (voir tableau 22).

De plus, pour prendre en compte l'hétérogénéité des données, les modèles à effets fixes et à effets aléatoires sont mieux appropriés mais les hypothèses sur la nature des effets spécifiques diffèrent d'un modèle à l'autre. Le test de spécification de Hausman (voir détails au tableau 43 permet de tester laquelle de ces deux hypothèses est appropriée à nos données. Ce test est basé sur l'écart quadratique entre les paramètres estimés du modèle avec effets aléatoires et ceux du modèle avec effets fixes. La statistique de Fisher est alors interprétée : si elle est en deçà de 10%, le modèle à effet fixe est choisi, dans le cas contraire, il faut pousser l'analyse plus loin en voyant les coefficients obtenus avant de choisir. Certains logiciels (par exemple Stata vous donne la statistique de Hausman, d'autres (par exemple (E-views) penchent plus sur la statistique de Fisher. Notre choix s'est porté sur cette dernière. Dans les deux cas, la statistique de Fisher est au dessus de 10% de même que celle de Hausman donnée par Greene (1993, p.480). Pour chacun des cas, on ne peut différencier le modèle à effets fixes du modèle à effets aléatoires. Or les résultats obtenus lors des estimations des deux catégories de modèles justifient largement l'utilisation du modèle à effets aléatoires pour les PI et les PC

Pour mémoire, l'estimation des modèles M1, M2, M3, en supposant qu'il s'agit de modèles à effets fixes (voir annexe 13), les coefficients de détermination R^2 (within) sont tous significatifs : 81% avec un test de Fisher qui teste la significativité des variables explicatives hautement significatif de 59 pour M1, 85% avec un test de Fisher de 85 pour M2 et 77% avec un test de Fisher de 61 pour M3. De même la statistique relative au test de Fisher qui teste la significativité conjointe des effets fixes introduits s'avère aussi significative (au seuil de 1%). Cela confirme l'existence d'effets spécifiques ou individuels. La question étant de savoir s'il s'agit d'effets fixes ou d'effets aléatoires. Cela

étant, nous avons procédé à l'estimation des modèles M1, M2, M3 en supposant l'existence d'effets aléatoires (voir tableau 23).

Tableau A13 : Résultats des estimation des modèles M1, M2 et M3 par les MCO, avec pour variable dépendante Ln (IDE_{ij}).

	Modèle: M1	Modèle: M2	Modèle: M3
Constante			
C	-100.6610 (-2.1716)**	-161.8534 (-3.5648)***	1.0818 (0.1625)
Ln (OUV)	0.3775 (0.7481)	0.7413 (1.6850)**	0.6566 (1.4888)*
Ln (LTE)	0.0947 (12.858)***	0.0895 (11.9318)***	0.0806 (13.9586)***
Ln (DIS)	-7.3611 (-2.9800)***	-0.0023 (-0.0013)	-1.2922 (-0.7787)
Ln (DUM)	0.8566 (4.4776)***	0.4251 (2.5672)***	0.4948 (3.0531)***
Ln (Y _i)	1.9410 (2.3331)***	2.0444 (2.3778)***	
Ln (Y _j)	0.6280 (3.0314)***	0.6293 (2.9380)***	
Ln (N _i)	17.0903 (2.9396)***	21.028 (3.5465)***	
Ln (N _j)	0.0306 (1.7712)**	0.0269 (2.5498)***	
Ln (RNAT)	0.6235 (4.1240)***		0.3294 (3.6214)***
Ln (RP)	-4.2164 (1.4465)*	-1.1541 (-2.6531)***	-2.6482 (-5.2931)***
Ln (TCH)	-0.7435 (-4.9404)***	-1.1806 (-2.270)***	-1.4005 (-3.7410)***
Ln (TINF)	-0.0009 (-0.1109)	-0.0004 (-0.0541)	-0.0063 (-0.7456)
Ln (TINT)	-0.0108 (-1.5649)*	-0.0144 (-2.0335)**	-0.0069 (-1.0654)
R ²	83%	82%	81%
R ² ajusté	82%	81%	80%
F(Fisher)	88	88.5	113

Les valeurs entre parenthèses désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Tableau A14 : Résultats des estimations par la méthode des effets aléatoires avec pour variable dépendante ln (IDE_{ij})

Constante	Modèle: M1	Modèle: M2	Modèle: M3
C	-139.0902 (-3.8870)***	-146.75 (-4.0626)***	-2.1019 (-1.2458)
Ln (OUV)	0.4399 (1.2283)	0.0895 (9.5901)***	-0.2979 (-0.905)
Ln (LTE)	0.0909 (9.5822)***	0.6334 (1.8482)**	-0.0942 (12.7209)***
Ln (Y _i)	2.5122 (3.5251)***	(2.5049) (-3.6339)***	
Ln (Y _j)	0.0052 (0.0201)	0.2246 (0.8054)	
Ln (N _i)	18.3475 (3.944)***	19.337 (4.1064)***	
Ln (N _j)	0.0155 (0.4001)	0.0050 (0.1558)	
Ln (RNAT)	0.4625 (3.1371)***		0.4163 (1.9421)*
Ln (RP)	-2.5371 (-2.4121)***	-1.8146 (-2.2753)***	-2.7650 (-2.6983)***
Ln (TCH)	0.8003 (-1.2194)	0.9037 (1.3919)*	1.2222 (2.2800)***
Ln (TINF)	-0.0022 (-0.2491)	-0.0024 (-0.2666)	(-0.0003) (-0.0462)
Ln (TINT)	-0.01217 (-1.8767)**	-0.0120 (-1.7887)**	-0.0084 (-1.4795)*
R ²	71%	71%	69%
R ² ajusté	69%	70%	68%
F(Fisher)	52	58	78

Les valeurs entre parenthèses désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Le modèle à effet aléatoire est significatif selon le test global de Wald (annexe12) et le coefficient de détermination R² (between) qui mesure la part de la variabilité inter-individuelle de la variable dépendante expliquée par celles des variables explicatives. Le test de Wald rejette l'hypothèse nulle selon laquelle les erreurs idiosyncratiques originelles sont non corrélées. En plus, les valeurs des coefficients obtenues sont moins réalistes que dans le cas des MCO, d'où l'utilisation du modèle GMM connu pour sa robustesse, laquelle nous a aidé à améliorer la qualité des résultats (voir texte, chapitre 3).

Au total, l'estimation nous montre à travers les différents modèles (M1, M2, M3) que les ressources naturelles sont de loin le déterminant le plus significatif des IDE dans la CEMAC. On constate aussi qu'en dehors des ressources naturelles, la population peut aussi jouer le rôle de déterminant des IDE lorsque ces deux variables sont associées. Par contre, en

l'état actuel de la taille du marché de la CEMAC, cette zone aurait du mal à attirer les IDE en cas d'absence totale des ressources naturelles. Il faut également noter que les institutions représentées ici par le risque pays sont un facteur déterminant des IDE dans la CEMAC comme dans tous les PVD, car il est significatif dans tous les modèles et dans toutes les méthodes utilisées. Dans la même lignée, les infrastructures jouent un rôle primordial dans l'attractivité des IDE, sans doute à cause du boom de la téléphonie mobile souligné plus haut. Enfin, les variables monétaires sont en général « passives » peut-être à cause de l'appartenance de la CEMAC à la zone franc qui fait d'elle un exécutant d'une politique monétaire qu'elle ne maîtrise pas qu'un décideur indépendant de sa politique monétaire.

Tableau A15 : Test de Wald

Test de Wald:			
Equation: Untitled			
Test Statistic	Value	Df	Probability
F-statistic	9.373150	(5, 218)	0.0000
Chi-square	46.86575	5	0.0000
Null Hypothesis Summary:			
Normalized Restriction (= 0)	Value	Std. Err.	
C(4)	0.241701	0.077358	
C(5)	0.026736	0.010797	
C(6)	0.001826	0.000327	
C(11)	-0.000122	0.004848	
C(12)	-0.000731	0.005039	
Restrictions are linear in coefficients.			

ANNEXE 12

Analyse statistique des effets des IDE sur la croissance économique dans la CEMAC

Tableau A16 : statistiques descriptives et matrices de corrélation

	CRO	DUM	EDU	EMP	EPT	IDE	IMP	INV	RNH
Moyenne	0.4486	0.2888	5.1666	3.5520	7.5757	0.5301	7.2747	9.5542	3.7903
Médiane	0.4629	0.0000	5.1123	3.4960	7.3823	0.4483	7.0813	9.5999	4.0159
Maximum	0.8311	1.0000	5.4816	4.0339	9.3085	1.5069	9.0075	9.8988	4.3718
Minimum	0.0000	0.0000	4.3556	3.1821	4.7001	0.0000	4.3991	9.1361	3.0318
Ecart-type	0.1596	0.4583	0.2285	0.2876	1.0136	0.3330	1.0136	0.2126	0.4237
Skewness	-0.7077	0.9315	-	0.8301	0.3220	0.0523	1.1526	0.0523	-0.3385
Kurtosis	4.4965	1.8677	4.4773	1.8206	3.0573	4.6842	3.0573	2.2078	1.9654
Jarque-Bera	7.9565	9.2609	8.9119	3.3857	0.0267	15.283	0.0267	2.0363	6.9316
Probabilité	0.0187	0.0097	0.0116	0.1839	0.9867	0.0004	0.9867	0.3612	0.0312
Somme	20.188	13.000	232.49	159.84	340.90	23.858	327.36	429.94	170.56
Som. éc.typ.	1.1216	9.2444	2.2974	3.6403	45.208	4.8793	45.208	1.9896	7.9005
Observations	45	45	45	45	45	45	45	45	45

Tableau A17 : Matrice des corrélations des effets des IDE dans la CEMAC

	CRO	IDE	EPT	RNH	INV	IMP	EDU	LTE	EMP
CRO	1								
IDE	-0,3728	1							
EPT	-0,2258	0,5411	1						
RNH	-0,7696	0,1155	-0,092	1					
INV	-0,9244	0,3034	0,2994	0,7753	1				
IMP	0,8477	-0,3896	-0,433	-0,7353	-0,958	1			
EDU	-0,1471	-0,0191	-0,384	0,2327	0	0,1136	1		
LTE	0,5452	-0,696	-0,263	-0,2193	-0,386	0,3391	-2374	1	
EMP	-0,1976	-0,6019	0,5634	-0,2136	0,1041	-0,0801	0,2241	0,6613	1

ANNEXE 13

Revenu per capita dans la CEMAC

Tableau A18 : Evolution du revenu per capita dans le CEMAC, 1960-2006(en millions de dollars US)

année	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée	Tchad	cemac
1960	136	104	271	41	109	21,8
1961	140	105	265	45	106	21,2
1962	138	115	260	43	108	21,6
1963	135	129	270	45	111	22,2
1964	145	139	290	47	115	23
1965	165	136	310	49	120	24
1966	155	150	390	48	110	22
1967	175	135	410	50	102	20,4
1968	186	140	450	56	105	21
1969	188	155	520	57	109	21,8
1970	192	199	566	58	110	22
1971	208	214	646	61	118	23,6
1972	250	251	709	61	120	24
1973	336	315	1157	83	130	26
1974	358	375	2449	94	148	29,6
1975	444	423	3359	123	210	42
1976	467	419	4636	134	193	38,6
1977	544	408	4163	153	192	38,4
1978	680	486	3243	209	224	44,8
1979	861	630	3794	234	196	39,2
1980	1061	860	5806	244	199	39,8
1981	969	1006	5053	216	166	33,2
1982	946	1031	4632	237	155	31
1983	971	975	4159	246	151	30,2
1984	984	996	4278	229	161	32,2
1985	987	914	4252	256	176	35,2
1986	1202	792	3909	310	176	35,2
1987	1242	906	3671	349	186	37,2
1988	1164	820	3513	361	230	46
1989	1035	841	3611	303	215	43

Tableau n°1 (suite)

1990	1178	942	5027	353	252	50,4
1991	1034	913	4938	341	266	53,2
1992	1065	978	4481	417	260	52
1993	946	846	4516	421	218	43,6
1994	526	525	3317	284	169	33,8
1995	650	483	3730	390	204	40,8
1996	671	543	4176	528	218	43,6
1997	619	578	3925	1052	204	40,8
1998	644	510	3225	915	221	44,2
1999	626	545	2950	804	187	37,4
2000	562	702	3210	1634	167	33,4
2001	571	596	2787	1862	197	39,4
2002	653	643	3041	1619	218	43,6
2003	830	789	3738	2547	247	49,4
2004	979	809	4262	6014	391	78,2

ANNEXE 14

Résultats des tests de stationnarité des pays de la CEMAC

Tableau A19 : Cameroun

Pays	Variables	ADF	Probabilité ADF	Ordre d'intégration	Décision de la stationnarité
CAMER					
	CSM	-4.050473	0.0029	I(1)	OUI
	IDE	-5.386997	0.0000	I(0)	OUI
	EPT	-7.238029	0.0000	I(1)	OUI
	IMP	-4.384487	0.0001	I(2)	OUI
	DUM	-6.557439	0.0000	I(1)	OUI
	RNH	-5.378372	0.0001	I(1)	OUI
	INV	-2.233073	0.0262	I(2)	OUI
	EMP	-8.222426	0.0000	I(0)	OUI
	CRO	-2.825742	0.0629	I(0)	OUI
	EDU	-5.747519	0.0000	I(0)	OUI

Tableau A20 : Congo

Pays	Variables	ADF	Probabilité ADF	Ordre d'intégration	Décision de la stationnarité
CONGO					
	CSM	-7.437657	0.0000	I(1)	OUI
	IDE	-11.07710	0.0000	I(0)	OUI
	EPT	-6.347185	0.0000	I(0)	OUI
	IMP	-3.550589	0.0465	I(1)	OUI
	DUM	-6.543735	0.0000	I(1)	OUI
	RNH	-4.865968	0.0016	I(1)	OUI
	INV	-4.180346	0.0102	I(1)	OUI
	EMP	-2.954376	0.0042	I(0)	OUI
	CRO	-4.785207	0.0019	I(0)	OUI
	EDU	-8.085491	0.0000	I(1)	OUI

Tableau A21 : Gabon

Pays	Variables	ADF	Probabilité ADF	Ordre d'intégration	Décision de la stationnarité
GABON					
	CSM	-6.890065	0.0000	I(1)	Oui
	IDE	-7.820957	0.0000	I(0)	Oui
	EPT	-2.997704	0.0429	I(0)	Oui
	IMP	-5.877849	0.0001	I(1)	Oui
	DUM	-6.543735	0.0000	I(1)	Oui
	RNH	-4.379090	0.0060	I(1)	Oui
	INV	-6.993590	0.0000	I(1)	Oui
	EMP	-3.680349	0.00358	I(0)	Oui
	CRO	-5.198625	0.0006	I(0)	Oui
	EDU	-6.893871	0.0000	I(1)	Oui

Tableau A22: Guinée Equatoriale

Pays	Variables	ADF	Probabilité ADF	Ordre d'intégration	Décision de la stationnarité
GUINEE					
	CSM	-6.852682	0.0000	I(1)	OUI
	IDE	-6.991585	0.0000	I(1)	OUI
	EPT	-6.929031	0.0000	I(1)	OUI
	IMP	-5.841967	0.0001	I(1)	OUI
	DUM	-6.543735	0.0000	I(1)	OUI
	RNH	-5.701240	0.0001	I(1)	OUI
	INV	-5.488238	0.0003	I(1)	OUI
	EMP	-2.719058	0.0080	I(2)	OUI
	CRO	-4.204110	0.0094	I(0)	OUI
	EDU	-5.495335	0.0003	I(1)	OUI

Tableau A23: Tchad

Pays	Variables	ADF	Probabilité ADF	Ordre d'intégration	Décision de la stationnarité
TCHAD					
	CSM	-5.983880	0.0001	I(1)	OUI
	IDE	-6.9373309	0.0000	I(1)	OUI
	EPT	-3.977260	0.0168	I(0)	OUI
	IMP	-5.109528	0.0008	I(1)	OUI
	DUM	-6.543735	0.0000	I(1)	OUI
	RNH	-4.860301	0.0016	I(1)	OUI
	INV	-5.071287	0.0012	I(1)	OUI
	EMP	-3.767703	0.00306	I(2)	OUI
	CRO	-5.145857	0.0007	I(0)	OUI
	EDU	-7.049979	0.0000	I(0)	OUI

Tableau A24: CEMAC

Pays	Variables	ADF	Probabilité ADF	Ordre d'intégration	Décision de la stationnarité
CEMAC					
	CSM	-4.805848	0.0019	I(1)	OUI
	IDE	-7.996747	0.0000	I(1)	OUI
	EPT	-2.816504	0.0645	I(2)	OUI
	IMP	-2.817013	0.0060	I(2)	OUI
	DUM	-6.543735	0.0039	I(1)	OUI
	RNH	-3.941062	0.00039	I(1)	OUI
	INV	-5.544151	0.0000	I(1)	OUI
	EMP	-2.719049	0.0080	I(2)	OUI
	CRO	-4.052273	0.0139	I(0)	OUI
	EDU	-4.476764	0.0046	I(0)	OUI

ANNEXE 15**Estimation des effets des IDE sur la CEMAC**

Comme dans le cadre de la CEMAC, le même procédé a été suivi c'est-à-dire chercher dans un premier temps l'effet des variables explicatives sur la croissance, sélectionner ensuite ceux qui ont une valeur significative et les tester dans une équation de croissance réduite sans IDE comme variable explicative. Nous donnons à la fin des tableaux de chaque pays les fonctions de croissance issues des mécanismes explicatifs et le résultat de la simulation pour le pays en question.

Les différentes fonctions à simuler :**Cameroun:**

$$\text{CRO} = f(\text{EPT}, \text{INV}, \text{IMP}, \text{LTE}, \text{EMP})$$

De cette estimation, seule les exportations, l'emploi et les infrastructures sont significatives. On obtient donc la fonction simulée :

$$\text{CRO} = f(0,38\text{IDE})$$

Gabon:

$$\text{CRO} = f(\text{RNH}, \text{EDU}, \text{EMP})$$

Après l'estimation, seule la variable « revenu national par habitant » est significative et l'équation simulée donne :

$$\text{CRO} = f(0,01\text{IDE})$$

Guinée Equatoriale :

$$\text{CRO} = f(\text{RNH}, \text{IMP})$$

Après l'estimation, les deux variables sont significatives et l'équation simulée donne :

$$\text{CRO} = f(0,08\text{IDE})$$

NB : Toutes les variables sont non significatives dans l'estimation du modèle du Congo.

Cameroun

Tableau A25 : Equation des exportations

Variable dépendante : EPT				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
constante	29.56810	16.59663	1.781573	0.0764**
Ept(-1)	0.242948	0.182081	1.334283	0.1837*
ide	1.693842	0.680414	2.489430	0.0137***
Cro	1.611049	1.627183	0.990085	0.3234
IMP	-1.622373	1.257676	-1.289976	0.1986
RNH	0.059112	0.471975	0.125244	0.9005
INV	-5.262829	3.777689	-1.393135	0.1652*
EDU	0.037298	0.046300	0.805578	0.4215
EMP	2.908429	1.192095	2.439763	0.0156***
TCH	1.903127	0.930884	2.044430	0.0423**
R-squared	0.17	Mean dependent var		6.46
Adjusted R-squared	0.65	S.D. dependent var		0.36
S.E. of regression	0.47	Sum squared resid		4.97
Durbin-Watson stat	2.04			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Cameroun

Tableau A26 : Equation des importations des biens de capitaux

Variable dépendante : IMP				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-9.978191	7.201011	-1.385665	0.1675*
Imp(-1)	0.736998	0.605540	1.217094	0.2251
IDE	-0.116062	0.201672	-0.575499	0.5656
CRO	0.906353	0.523775	1.730425	0.0852**
EPT	0.514790	0.172616	2.982291	0.0032***
INV	-0.381492	0.146115	-2.610894	0.0098***
RNH	0.792965	0.190191	4.169317	0.0000***
EDU	0.995198	1.550886	0.641697	0.5219
LTE	-0.008026	0.012376	-0.648519	0.5174
EMP	1.120224	0.490523	2.283734	0.0235**
R-squared	0.85	Mean dependent var	6.54	
Adjusted R-squared	0.79	S.D. dependent var	0.29	
S.E. of regression	013	Sum squared resid	0.40	
Durbin-Watson stat	1.67			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Cameroun

Tableau A27 : Equation de l'emploi

Variable dépendante : EMP				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
constante	6.120233	4.866998	1.257497	0.2101
Emp(-1)	0.411967	0.314655	1.309266	0.1920
Emp(-2)	0.077079	0.213506	0.361015	0.7185
Lte	0.006867	0.008877	0.773656	0.4401
Edu	-0.889890	0.679227	-1.310151	0.1917
Imp	0.250880	0.255644	0.981366	0.3277
Inv	0.062235	0.087812	0.708730	0.4794
Rnh	0.301873	0.207007	1.458274	0.1464*
Ept	0.170493	0.128265	1.329225	0.1854*
Ide	0.168362	0.109339	1.539821	0.1253*
cro	0.194842	0.291453	0.668520	0.5046
R-squared	0.88	Mean dependent var		4.04
Adjusted R-squared	0.82	S.D. dependent var		0.15
S.E. of regression	0.06	Sum squared resid		0.08
Durbin-Watson stat	1.87			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Cameroun

Tableau A28 : Equation du capital humain

Variable dépendante : EDU				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
constante	1.667849	1.486829	1.121749	0.2634
Imp	0.058052	0.072383	0.802018	0.4236
Edu(-1)	0.835071	0.191354	4.364018	0.0000***
Ide	0.063742	0.053324	1.195380	0.2334
Inv	0.022646	0.032751	0.691466	0.4901
Ept	-0.068670	0.052487	-1.308314	0.1924
Rnh	-0.141043	0.127329	-1.107705	0.2694
Lte	-0.109187	0.074131	-1.472889	0.1425**
Emp	-4.31E-05	0.003204	-0.013452	0.9893
Cro	-0.160869	0.131989	-1.218805	0.2244
R-squared	0.93	Mean dependent var	4.89	
Adjusted R-squared	0.90	S.D. dependent var	0.08	
S.E. of regression	0.02	Sum squared resid	0.01	
Durbin-Watson stat	1.92			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Cameroun

Tableau A29 : Equation du revenu national par habitant

Variable dépendante : RNH				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-4.808592	3.947463	-1.218147	0.2247
Rnh(-1)	0.968249	0.159056	6.087454	0.0000***
Ide	-0.024259	0.129191	-0.187775	0.8513
Cro	0.210201	0.271680	0.773706	0.4401
Imp	-0.065762	0.196416	-0.334812	0.7381
Ept	-0.038806	0.121088	-0.320480	0.7490
Inv	-0.011662	0.075195	-0.155091	0.8769
Edu	0.873493	0.604265	1.445545	0.1500*
Lte	-0.012162	0.006698	-1.815781	0.0710**
Emp	0.403718	0.334384	1.207349	0.2288
R-squared	0.89	Mean dependent var		2.88
Adjusted R-squared	0.85	S.D. dependent var		0.15
S.E. of regression	0.05	Sum squared resid		0.07
Durbin-Watson stat	2.12			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Cameroun

Tableau A30 : Equation des investissements domestiques

Variable dépendante : INV				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	10.25255	13.15547	0.779338	0.4368
Inv(-1)	2.123298	1.091938	1.944524	0.0533**
Inv(-2)	-0.646553	1.525420	-0.423852	0.6722
Ide	-0.273376	0.728884	-1.375061	0.7080
Cro	-0.554923	1.590467	-0.348906	0.7276
Imp	-1.988647	0.691071	-2.877632	0.0045***
Ept	-0.186463	0.368458	-0.506063	0.6134
Rnh	0.524693	0.939095	0.558722	0.5770
Edu	1.271947	3.030592	0.419703	0.6752
Lte	-0.040915	0.029076	-1.407202	0.1610*
Emp	1.865974	1.113438	1.675866	0.0954**
Tinf	0.009538	0.010423	0.915120	0.3613
Tint	-0.003543	0.009698	-0.365367	0.7152
R-squared	0.81	Mean dependent var	9.17	
Adjusted R-squared	0.70	S.D. dependent var	0.38	
S.E. of regression	0.21	Sum squared resid	0.85	
Durbin-Watson stat	1.75			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Cameroun

Tableau A31: Equation des infrastructures

Variable dépendante : LTE				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-28.8133	20.8781	-1.437445	0.1523*
Imp	-20.19046	9.456385	-2.135114	0.0340***
Edu	53.33171	30.85078	1.728699	0.0855**
Ide	10.35180	6.563405	1.577200	0.1164*
Lte(-1)	0.209229	0.149165	1.402670	0.1624*
Rnh	21.49656	8.530599	2.519936	0.0126**
Ept	10.91859	6.673984	1.635993	0.1035**
Cro	3.507148	10.93751	0.320653	0.7488
Inv	-4.854587	3.382271	-1.435304	0.1529*
Emp	22.71839	16.50467	1.376482	0.1703*
R-squared	0.22	Mean dependent var	9.55	
Adjusted R-squared	0.09	S.D. dependent var	4.09	
S.E. of regression	4.29	Sum squared resid	405.86	
Durbin-Watson stat	1.75			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Cameroun

Tableau A32 : Equation de la croissance

Dependent Variable: CRO				
Method: Least Squares				
Date: 02/29/08 Time: 11:48				
Sample: 1 45				
Included observations: 45				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
EPT	0.119083	0.067002	1.777310**	0.0831
INV	0.016771	0.030276	0.553954	0.5827
IMP	0.078513	0.064451	1.218182	0.2303
LTE	0.030551	0.011331	2.696218**	0.0102
EMP	0.054630	0.016461	3.318718***	0.0019
R-squared	0.334752	Mean dependent var		0.380120
Adjusted R-squared	0.268227	S.D. dependent var		0.111149
S.E. of regression	0.095081	Akaike info criterion		-1.763740
Sum squared resid	0.361614	Schwarz criterion		-1.563000
Log likelihood	44.68415	Durbin-Watson stat		0.881873

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Congo

Tableau A33 : Equation des exportations

Variable dépendante : EPT				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
constante	12.98028	4.950749	2.621883	0.0095***
Ept(-1)	0.360208	0.252400	1.427133	0.1552*
ide	-0.078812	0.049841	-1.581264	0.1155*
Cro	-0.068901	0.114016	-0.604306	0.5464
IMP	-0.405458	0.187598	-2.161313	0.0319**
RNH	-0.622462	0.205437	-3.029941	0.0028**
INV	0.095746	0.038466	2.489078	0.0137**
EDU	0.047170	0.013057	3.612548	0.0004**
EMP	-0.449715	0.609214	-0.738188	0.4613
TCH	-0.024845	0.113092	-0.219689	0.8264
R-squared	0.86	Mean dependent var		6.26
Adjusted R-squared	0.81	S.D. dependent var		0.20
S.E. of regression	0.08	Sum squared resid		0.16
Durbin-Watson stat	2.27			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Congo

Tableau A34 : Equation des importations des biens de capitaux

Variable dépendante : IMP				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-4.926495	7.084589	-0.695382	0.4877
Imp(-1)	0.172707	0.181953	0.949184	0.3437
IDE	0.126515	0.134377	0.941495	0.3477
CRO	0.985272	0.411443	2.394673	0.0176**
EPT	1.381719	0.739142	1.869355	0.0631**
INV	1.016666	0.343919	2.956118	0.0035***
RNH	-0.276968	0.294195	-0.941442	0.3477
EDU	0.030481	0.070883	0.430026	0.6677
LTE	-0.050891	0.023091	-2.203911	0.0287***
EMP	-1.100290	1.163872	-0.945370	0.3457
R-squared	0.62	Mean dependent var	6.43	
Adjusted R-squared	0.45	S.D. dependent var	0.13	
S.E. of regression	0.20	Sum squared resid	0.94	
Durbin-Watson stat	1.69			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Congo

Tableau A35 : Equation de l'emploi

Variable dépendante : EMP				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	0.031845	0.062090	0.512880	0.6086
Emp(-1)	1.327363	0.578049	2.296280	0.0228**
Emp(-2)	-0.341855	0.574028	-0.595538	0.5522
Lte	-2.87E-05	0.000137	-0.209188	0.8345
Edu	0.000255	0.000592	0.431100	0.6669
Imp	-0.000930	0.002356	-0.394896	0.6934
Inv	0.000627	0.002293	0.273495	0.7848
Rnh	-0.003875	0.002206	-1.756340	0.0807**
Ept	0.011883	0.004437	2.678110	0.0081***
Ide	-0.001478	0.000710	-2.080484	0.0388***
Cro	0.003145	0.002080	1.512217	0.1322
R-squared	0.99	Mean dependent var		5.99
Adjusted R-squared	0.99	S.D. dependent var		0.12
S.E. of regression	0.003	Sum squared resid		2.01
Durbin-Watson stat	1.98			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Congo

Tableau A36 : Equation du capital humain

Variable dépendante : EDU				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
constante	-80.08991	26.14525	-3.063268	0.0025**
Imp	2.257212	2.264002	0.997001	0.3200
Edu(-1)	-0.005703	0.176660	-0.032282	0.9743
Ide	-0.349143	0.577849	-0.604211	0.5464
Inv	1.326722	2.229284	0.595134	0.5525
Ept	2.798870	3.997836	0.700096	0.4847
Rnh	-3.118317	1.750828	-1.781052	0.0765**
Lte	2.681698	1.397552	1.918854	0.0565**
Emp	-0.105167	0.126678	-0.830196	0.4075
Cro	5.931607	4.544315	1.305281	0.1934*
R-squared	0.82	Mean dependent var		4.03
Adjusted R-squared	0.75	S.D. dependent var		1.39
S.E. of regression	0.69	Sum squared resid		0.10
Durbin-Watson stat	2.21			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Congo

Tableau A37: Equation du revenu national par habitant

Variable dépendante : RNH				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	14.00198	5.129263	2.729823	0.0069***
Rnh(-1)	0.675548	0.167699	4.028342	0.0001***
Ide	0.164097	0.081817	2.005653	0.0463**
Cro	0.399642	0.230818	1.731421	0.0850**
Imp	-0.400494	0.268126	-1.493677	0.1369*
Ept	0.298878	0.482351	0.619627	0.5363
Inv	-0.217273	0.306088	-0.709839	0.4787
Edu	0.095299	0.043046	2.213872	0.0280**
Lte	0.010880	0.015545	0.699898	0.4849
emp	-1.877314	0.624073	-3.008161	0.0030***
R-squared	0.59	Mean dependent var		2.82
Adjusted R-squared	0.43	S.D. dependent var		0.14
S.E. of regression	0.11	Sum squared resid		0.26
Durbin-Watson stat	2.12			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Congo

Tableau A38 : Tableau de l'équation des investissements domestiques

Variable dépendante : INV				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	7.342615	7.053755	1.040951	0.2992
Inv(-1)	0.235464	0.373580	0.630291	0.5293
Inv(-2)	-0.245232	0.330804	-0.741323	0.4594
Ide	-0.163415	0.097891	-1.669349	0.0967**
Cro	-0.730194	0.320099	-2.281147	0.0237***
Imp	0.730674	0.274562	2.661239	0.0085***
Ept	-0.914335	0.825360	-1.107801	0.2694
Rnh	0.125429	0.300450	0.417470	0.6768
Edu	-0.011459	0.077473	-0.147913	0.8826
Lte	0.044498	0.016872	2.637434	0.0091***
Emp	0.367527	1.275102	0.288233	0.7735
Tinf	-0.000569	0.001439	-0.395342	0.6930
Tint	-0.000244	0.001482	-0.164379	0.8696
R-squared	0.63	Mean dependent var		8.94
Adjusted R-squared	0.40	S.D. dependent var		0.23
S.E. of regression	0.18	Sum squared resid		0.62
Durbin-Watson stat	1.67			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Congo

Tableau A39 : Tableau de l'équation des infrastructures

Variable dépendante : LTE				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-126.6133	151.4030	-0.836267	0.4041
Imp	-11.27330	7.194875	-1.566851	0.1188*
Edu	-0.646055	1.413329	-0.457116	0.6481
Ide	1.575467	1.294822	1.216744	0.2252
Lte(-1)	0.259513	0.299232	0.867263	0.3869
Rnh	-0.238054	5.000687	-0.047604	0.9621
Ept	21.21065	9.126859	2.323981	0.0212**
Cro	11.59218	6.093224	1.902471	0.0586**
Inv	14.34377	4.944205	2.901128	0.0042***
Emp	-8.992536	15.43406	-0.582642	0.5608
R-squared	0.50	Mean dependent var		14.02
Adjusted R-squared	030	S.D. dependent var		3.13
S.E. of regression	2.62	Sum squared resid		151
Durbin-Watson stat	1.87			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Congo

Tableau A40 : Equation de la croissance

Dependent Variable: CRO				
Method: Least Squares				
Date: 02/29/08 Time: 11:51				
Sample: 1 45				
Included observations: 45				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
EPT	-0.204753	0.276164	-0.741417	0.4627
RNH	0.038846	0.183423	0.211782	0.8333
INV	0.023231	0.079619	0.291770	0.7719
EMP	0.223708	0.305188	0.733018	0.4677
R-squared	0.033468	Mean dependent var	0.389963	
Adjusted R-squared	0.031254	S.D. dependent var	0.140617	
S.E. of regression	0.143212	Akaike info criterion	-0.964290	
Sum squared resid	0.840901	Schwarz criterion	-0.803697	
Log likelihood	25.69651	Durbin-Watson stat	1.414466	

Gabon

Tableau A 41 : Equation des exportations

Variable dépendante : EPT				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
constante	-2.620714	4.463924	-0.587088	0.5578
Ept(-1)	0.892760	0.148455	6.013684	0.0000***
ide	-0.267569	0.199910	-1.338450	0.1824*
Cro	0.175209	0.099600	1.759123	0.0802**
IMP	0.239513	0.133112	1.799339	0.0736**
RNH	0.135442	0.143618	0.943071	0.3469
INV	-0.098179	0.172545	-0.569005	0.5700
EDU	0.005007	0.003399	1.473130	0.1424*
EMP	-0.038562	0.719814	-0.053573	0.9573
TCH	0.261173	0.071463	3.654665	0.0003***
R-squared	0.92	Mean dependent var		6.56
Adjusted R-squared	0.88	S.D. dependent var		0.14
S.E. of regression	0.04	Sum squared resid		0.04
Durbin-Watson stat	2.31			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Gabon

Tableau A 42 : Equation des importations des biens de capitaux

Variable dépendante : IMP				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-3.720617	2.464522	-1.509671	0.1328*
Imp(-1)	0.375921	0.140536	2.674910	0.0081***
IDE	0.119292	0.163385	0.730133	0.4662
CRO	0.249640	0.089433	2.791372	0.0058***
EPT	0.027850	0.105276	0.264545	0.7916
INV	0.360658	0.084565	4.264872	0.0000***
RNH	0.263078	0.145488	1.808241	0.0722**
EDU	0.043477	0.130015	0.334397	0.7385
LTE	0.001142	0.003201	0.356872	0.7216
EMP	0.561051	0.507943	1.104556	0.2708
R-squared	0.91	Mean dependent var		6.57
Adjusted R-squared	0.88	S.D. dependent var		0.10
S.E. of regression	0.03	Sum squared resid		0.02
Durbin-Watson stat	2.52			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Gabon

Tableau A43 : Tableau de l'équation des investissements domestiques

Variable dépendante : INV				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	56.45989	20.66278	2.732445	0.0069***
Inv(-1)	-1.256498	0.643273	-1.953288	0.0523*
Inv(-2)	-0.328294	0.214439	-1.530946	0.1275*
Ide	-0.124389	1.543395	-0.080595	0.9359
Cro	-1.057776	0.726401	-1.456187	0.1470*
Imp	3.196628	1.153413	2.771452	0.0061***
Ept	-0.655059	1.425432	-0.459551	0.6464
Rnh	-1.998133	1.118697	-1.786126	0.0757**
Edu	0.231518	1.078855	0.214596	0.8303
Lte	-0.052958	0.032292	-1.639971	0.1027**
Emp	-7.650715	2.512045	-3.045612	0.0027***
Tinf	0.001290	0.007942	0.162439	0.8711
Tint	0.002060	0.007131	0.288865	0.7730
R-squared	0.51	Mean dependent var		9.18
Adjusted R-squared	0.21	S.D. dependent var		0.15
S.E. of regression	0.13	Sum squared resid		0.35
Durbin-Watson stat	1.622			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Gabon

Tableau A44 : Equation de l'emploi

Variable dépendante : EMP				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	1.674120	0.327309	5.114802	0.0000***
Emp(-1)	0.051244	0.090208	0.568070	0.5707
Emp(-2)	0.656230	0.070723	9.278891	0.0000***
Lte	-0.000409	0.000284	-1.438302	0.1520*
Edu	0.062294	0.012539	4.968010	0.0000***
Imp	0.043212	0.027660	1.562237	0.1199*
Inv	-0.023880	0.017986	-1.327694	0.1859*
Rnh	0.034824	0.011612	2.998912	0.0031***
Ept	-0.064616	0.012215	-5.289856	0.0000***
Ide	-0.062287	0.015491	-4.020780	0.0001***
Cro	0.010680	0.011476	0.930644	0.3532
R-squared	0.98	Mean dependent var	5.57	
Adjusted R-squared	0.98	S.D. dependent var	0.03	
S.E. of regression	0.004	Sum squared resid	0.004	
Durbin-Watson stat	2.14			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Gabon

Tableau A45 : Equation du capital humain

Variable dépendante : EDU				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
constante	-6.238353	4.348307	-1.434662	0.1530*
Imp	-0.515046	0.319895	-1.610050	0.1091*
Edu(-1)	0.752231	0.148361	5.070268	0.0000**
Ide	0.388670	0.208441	1.864652	0.0638**
Inv	0.210521	0.204660	1.028642	0.3050
Ept	0.282701	0.129330	2.185891	0.0301***
Rnh	-0.336827	0.125706	-2.679477	0.0080***
Lte	0.093686	0.158637	0.590565	0.5555
Emp	0.002631	0.003174	0.828924	0.4082
Cro	1.136691	0.806057	1.410187	0.1601*
R-squared	0.82	Mean dependent var		3.44
Adjusted R-squared	0.75	S.D. dependent var		0.10
S.E. of regression	0.05	Sum squared resid		0.06
Durbin-Watson stat	1.94			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Gabon

Tableau A46 : Equation du revenu national par habitant

Variable dépendante : RNH				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-18.94740	10.17858	-1.861498	0.0642*
Rnh(-1)	0.995180	0.316937	3.139991	0.0020***
Ide	0.265246	0.480308	1.552240	0.0814*
Cro	0.123589	0.310967	0.397434	0.6915
Imp	-0.968915	0.805746	-1.202506	0.2307
Ept	-0.242311	0.337866	-0.717180	0.4742
Inv	0.982546	0.460979	2.131434	0.0344***
Edu	0.120889	0.366121	0.330187	0.7416
Lte	0.012776	0.009681	1.319760	0.1885*
emp	3.141757	1.783531	1.761537	0.0798**
R-squared	0.33	Mean dependent var		3.57
Adjusted R-squared	0.06	S.D. dependent var		0.12
S.E. of regression	0.12	Sum squared resid		0.31
Durbin-Watson stat	1.93			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Gabon

Tableau A47 : Tableau de l'équation des investissements domestiques

Variable dépendante : INV				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C(58)	56.45989	20.66278	2.732445	0.0069***
C(59)	-1.256498	0.643273	-1.953288	0.0523*
C(60)	-0.328294	0.214439	-1.530946	0.1275*
C(61)	-0.124389	1.543395	-0.080595	0.9359
C(62)	-1.057776	0.726401	-1.456187	0.1470*
C(63)	3.196628	1.153413	2.771452	0.0061***
C(64)	-0.655059	1.425432	-0.459551	0.6464
C(65)	-1.998133	1.118697	-1.786126	0.0757**
C(66)	0.231518	1.078855	0.214596	0.8303
C(67)	-0.052958	0.032292	-1.639971	0.1027**
C(68)	-7.650715	2.512045	-3.045612	0.0027***
C(69)	0.001290	0.007942	0.162439	0.8711
C(70)	0.002060	0.007131	0.288865	0.7730
R-squared	0.51	Mean dependent var		9.18
Adjusted R-squared	0.21	S.D. dependent var		0.15
S.E. of regression	0.13	Sum squared resid		0.35
Durbin-Watson stat	1.622			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Gabon

Tableau A48 : Equation des infrastructures

Variable dépendante : LTE				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-123.6729	283.9218	-0.435588	0.6636
Imp	-54.62019	24.13819	-2.262812	0.0248***
Edu	7.212757	11.98948	0.601591	0.5482
Ide	10.75481	18.43307	0.583452	0.5603
Lte(-1)	0.373253	0.306564	1.217536	0.2249
Rnh	-2.725813	12.87183	-0.211766	0.8325
Ept	-12.58393	10.85406	-1.159375	0.2478
Cro	-3.181444	19.23207	-0.165424	0.8688
Inv	16.48666	16.99328	0.970187	0.3332
Emp	71.27175	53.20316	1.339615	0.1820*
R-squared	0.72	Mean dependent var		2.09
Adjusted R-squared	0.61	S.D. dependent var		6.78
S.E. of regression	4.19	Sum squared resid		387
Durbin-Watson stat	2.38			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Gabon

Tableau A49 : Equation de l'emploi

Variable dépendante : EMP				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	1.674120	0.327309	5.114802	0.0000***
Emp(-1)	0.051244	0.090208	0.568070	0.5707
Emp(-2)	0.656230	0.070723	9.278891	0.0000***
Lte	-0.000409	0.000284	-1.438302	0.1520*
Edu	0.062294	0.012539	4.968010	0.0000***
Imp	0.043212	0.027660	1.562237	0.1199*
Inv	-0.023880	0.017986	-1.327694	0.1859*
Rnh	0.034824	0.011612	2.998912	0.0031***
Ept	-0.064616	0.012215	-5.289856	0.0000***
Ide	-0.062287	0.015491	-4.020780	0.0001***
Cro	0.010680	0.011476	0.930644	0.3532
R-squared	0.98	Mean dependent var	5.57	
Adjusted R-squared	0.98	S.D. dependent var	0.03	
S.E. of regression	0.004	Sum squared resid	0.004	
Durbin-Watson stat	2.14			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Gabon

Tableau A50 : Equation de croissance

Dependent Variable: CRO				
Method: Least Squares				
Date: 02/29/08 Time: 11:54				
Sample: 1 45				
Included observations: 45				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
RNH	0.040313	0.026322	1.531528*	0.1331
EDU	-0.017908	0.117994	-0.151771	0.8801
EMP	0.091716	0.080211	1.143437	0.2593
R-squared	0.044053	Mean dependent var		0.313959
Adjusted R-squared	0.001469	S.D. dependent var		0.070773
S.E. of regression	0.070825	Akaike info criterion		-2.392873
Sum squared resid	0.210679	Schwarz criterion		-2.272429
Log likelihood	56.83964	Durbin-Watson stat		1.625310

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à * coefficient significatif au seuil de 10%.

Guinée Equatoriale

Tableau A51 : Equation des exportations

Variable dépendante : EPT				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
constante	15.68415	24.27639	0.646066	0.5190
Ept(-1)	0.576253	0.119926	4.805080	0.0000***
ide	0.075902	0.125447	0.605049	0.5459
Cro	0.405505	0.142161	2.852436	0.0048***
IMP	-0.121140	0.240631	-0.503425	0.6152
RNH	-0.123915	0.185113	-0.669406	0.5040
INV	-0.425267	0.682837	-0.622795	0.5342
EDU	0.009094	0.050585	0.179787	0.8575
EMP	-2.447520	4.338833	-0.564096	0.5733
TCH	0.220250	0.130259	1.690856	0.0925**
R-squared	0.82	Mean dependent var		3.44
Adjusted R-squared	0.75	S.D. dependent var		0.10
S.E. of regression	0.05	Sum squared resid		0.06
Durbin-Watson stat	1.94			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Guinée Equatoriale

Tableau A52 : Equation des importations des biens de capitaux

Variable dépendante : IMP				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-35.17190	29.43827	-1.194768	0.2337
Imp(-1)	1.125257	0.422893	2.660858	0.0085***
IDE	0.431290	0.267235	1.613901	0.1082**
CRO	0.840894	0.340285	2.471144	0.0143***
EPT	-0.017023	0.191971	-0.088677	0.9294
INV	-0.271430	0.350829	-0.773681	0.4401
RNH	-0.806831	0.504177	-1.600293	0.1112**
EDU	-3.001835	0.916620	-3.274895	0.0013***
LTE	0.145363	0.053957	2.694041	0.0077***
EMP	8.471904	5.515502	1.536017	0.1262*
R-squared	0.889	Mean dependent var		6.978
Adjusted R-squared	0.862	S.D. dependent var		0.253
S.E. of regression	0.093	Sum squared resid		0.290
Durbin-Watson stat	1.622			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Guinée Equatoriale

Tableau A53 : Equation de l'emploi

Variable dépendante : EMP				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	13.26746	3.600568	3.684825	0.0003***
Emp(-1)	-1.350434	0.639230	-2.112595	0.0359***
Lte	-0.006603	0.009462	-0.697818	0.4861
Edu	-0.053615	0.076715	-0.698885	0.4855
Imp	0.044315	0.060037	0.738124	0.4613
Inv	-0.005559	0.031276	-0.177727	0.8591
Rnh	0.012309	0.034556	0.356211	0.7221
Ept	-0.027726	0.033720	-0.822246	0.4120
IDE	0.037492	0.032888	1.139986	0.2557
CRO	0.025745	0.032514	1.125356	0.1123
R-squared	0.889	Mean dependent var		6.978
Adjusted R-squared	0.862	S.D. dependent var		0.253
S.E. of regression	0.093	Sum squared resid		0.290
Durbin-Watson stat	1.622			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Guinée Equatoriale

Tableau A54 : Equation du capital humain

Variable dépendante : EDU				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
constante	1.001817	9.308350	0.107626	0.9144
Imp	-0.096444	0.146828	-0.656848	0.5121
Edu(-1)	0.704613	0.228345	3.085735	0.0023***
Ide	0.054320	0.051469	1.055384	0.2926
Inv	0.063197	0.080232	0.787681	0.4319
Ept	0.100568	0.088960	1.130479	0.2597
Rnh	0.030466	0.080744	0.377313	0.7064
Lte	-0.008397	0.090670	-0.092616	0.9263
Emp	-0.002767	0.028125	-0.098396	0.9217
Cro	-0.098215	1.680530	-0.058443	0.9535
R-squared	0.889	Mean dependent var		6.978
Adjusted R-squared	0.862	S.D. dependent var		0.253
S.E. of regression	0.093	Sum squared resid		0.290
Durbin-Watson stat	1.622			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Guinée Equatoriale

Tableau A55 : Equation du revenu national par habitant

Variable dépendante : RNH				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-26.47132	27.97302	-0.946316	0.3452
Rnh(-1)	1.089566	0.247880	4.395541	0.0000***
Ide	0.053054	0.181260	2.292692	0.0031***
Cro	0.748098	0.269212	2.778843	0.0060***
Imp	1.076407	0.429607	2.505565	0.0131**
Ept	-0.840654	0.271780	-3.093143	0.0023***
Inv	-0.354768	0.213952	-1.658169	0.0989**
Edu	0.552325	0.821184	0.672595	0.5020
Lte	-0.098766	0.067981	-1.452835	0.1479**
emp	4.671765	5.043563	0.926283	0.3555
R-squared	0.72	Mean dependent var		2.09
Adjusted R-squared	0.61	S.D. dependent var		6.78
S.E. of regression	4.19	Sum squared resid		378
Durbin-Watson stat	2.38			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Guinée Equatoriale

Tableau A56 : Tableau de l'équation des investissements domestiques

Variable dépendante : INV				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-11.10671	33.97803	-0.326879	0.7441
Inv(-1)	0.382002	0.216723	1.762630	0.0796**
Inv(-2)	0.501293	0.202453	2.476096	0.0141***
Ide	0.064683	0.086859	0.744690	0.4574
Cro	0.093140	0.206995	0.449961	0.6532
Imp	-0.235981	0.238502	-0.989429	0.3237
Ept	0.607670	0.224238	2.709931	0.0073***
Rnh	-0.262832	0.219655	-1.196565	0.2330
Edu	0.344824	0.406700	0.847858	0.3976
Lte	-0.044645	0.057522	-0.776135	0.4386
Emp	1.737963	5.954286	0.291884	0.7707
Tinf	-0.001554	0.003244	-0.478992	0.6325
Tint	0.003686	0.002503	1.472516	0.1425*
R-squared	0.98	Mean dependent var		5.57
Adjusted R-squared	0.98	S.D. dependent var		0.03
S.E. of regression	0.004	Sum squared resid		0.0004
Durbin-Watson stat	2.14			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Guinée Equatoriale

Tableau A57 : Equation des infrastructures

Variable dépendante : LTE				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-114.0537	70.83259	-1.610187	0.1090**
Imp	0.266228	1.054331	0.252509	0.8009
Edu	4.787469	2.021319	2.368487	0.0189***
Ide	0.227709	0.401285	0.567448	0.5711
Lte(-1)	0.606206	0.142169	4.263985	0.0000***
Rnh	0.422530	0.756691	0.558391	0.5772
Ept	0.339988	0.661221	0.514183	0.6077
Cro	1.424728	0.562209	2.534161	0.0121***
Inv	-0.883250	0.589900	-1.497286	0.1360*
Emp	18.16870	12.87776	1.410858	0.1599*
R-squared	0.889	Mean dependent var		6.978
Adjusted R-squared	0.862	S.D. dependent var		0.253
S.E. of regression	0.093	Sum squared resid		0.290
Durbin-Watson stat	1.622			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Guinée Equatoriale

Tableau A58 : Equation de la croissance

Dependent Variable: CRO				
Method: Least Squares				
Date: 02/29/08 Time: 11:30				
Sample: 1 35				
Included observations: 35				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
RNH	0.514464	0.202839	2.536318**	0.0161
IMP	0.384087	0.107054	3.587783***	0.0011
R-squared	0.450059	Mean dependent var		0.526807
Adjusted R-squared	0.433394	S.D. dependent var		0.282366
S.E. of regression	0.212546	Akaike info criterion		-0.203870
Sum squared resid	1.490804	Schwarz criterion		-0.114993
Log likelihood	5.567722	Durbin-Watson stat		1.687610

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1% et ** au seuil de 5%.

Tchad

Tableau A 59: Equation des exportations

Variable dépendante : EPT				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
constante	18.80143	14.84132	1.266830	0.2063
Ept(-1)	0.408935	0.149097	2.742741	0.0065***
ide	0.065378	0.038809	1.684611	0.0932**
CRO	0.056613	0.105687	0.535663	0.5926
IMP	-0.076927	0.171686	-0.448067	0.6544
RNH	0.011617	0.105153	0.110479	0.9121
INV	0.057342	0.089271	0.642336	0.5212
EDU	0.002011	0.001724	1.166552	0.2444
EMP	-2.897639	2.665585	-1.087055	0.2779
TCH	0.027518	0.107384	0.256260	0.7979
R-squared	0.889	Mean dependent var		6.978
Adjusted R-squared	0.862	S.D. dependent var		0.253
S.E. of regression	0.093	Sum squared resid		0.290
Durbin-Watson stat	1.622			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Tchad

Tableau A60: Equation des importations des biens de capitaux

Variable dépendante : IMP				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	16.77594	19.26812	0.870658	0.3847
Imp(-1)	0.741118	0.232796	3.183546	0.0016***
IDE	0.098149	0.037699	2.603492	0.0097***
CRO	0.377813	0.442479	0.853855	0.3939
EPT	-0.274025	0.287200	-0.954124	0.3408
INV	0.073196	0.178099	0.410985	0.6814
RNH	-0.297248	0.236889	-1.254802	0.2106
EDU	0.189599	0.137858	1.375315	0.1701*
LTE	0.003718	0.001614	2.304067	0.0219**
EMP	-2.647764	3.367412	-0.786290	0.4324
R-squared	0.889	Mean dependent var		6.978
Adjusted R-squared	0.862	S.D. dependent var		0.253
S.E. of regression	0.093	Sum squared resid		0.290
Durbin-Watson stat	1.622			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Tchad

Tableau A61 : Equation de l'emploi

Variable dépendante : EMP				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	11.19473	0.001276	8771.462	0.0000***
Emp(-1)	-0.999987	0.000230	-4344.662	0.0000***
Lte	3.49E-07	1.28E-07	2.716872	0.0070***
Edu	9.49E-06	1.06E-05	0.898802	0.3695
Imp	-5.55E-05	1.42E-05	-3.904579	0.0001***
Inv	1.01E-05	9.47E-06	1.067571	0.2866
Rnh	4.20E-05	1.38E-05	3.043611	0.0026***
Ept	6.39E-05	2.44E-05	2.623540	0.0092***
Ide	1.16E-05	3.51E-06	3.293613	0.0011***
Cro	5.26E-05	2.72E-05	1.931309	0.0545**
R-squared	0.889	Mean dependent var		6.978
Adjusted R-squared	0.862	S.D. dependent var		0.253
S.E. of regression	0.093	Sum squared resid		0.290
Durbin-Watson stat	1.622			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Tchad

Tableau A62 : Equation du capital humain

Variable dépendante : EDU				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
constante	-49.29144	41.51632	-1.187279	0.2361
Imp	0.499282	0.465540	1.072478	0.2844
Edu(-1)	0.095311	0.155080	0.614592	0.5393
Ide	0.078620	0.116895	0.672571	0.5018
Inv	-0.253017	0.327667	-0.772177	0.4407
Ept	0.280373	0.813851	0.344502	0.7307
Rnh	-1.278076	1.084227	-1.178790	0.2395
Lte	0.126352	0.518137	0.243858	0.8075
Emp	-0.000199	0.004388	-0.045459	0.9638
Cro	9.109674	7.239107	1.258397	0.2093
R-squared	0.889	Mean dependent var		6.978
Adjusted R-squared	0.862	S.D. dependent var		0.253
S.E. of regression	0.093	Sum squared resid		0.290
Durbin-Watson stat	1.622			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Tchad

Tableau A63 : Equation du revenu national par habitant

Variable dépendante : RNH				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	-7.717706	9.953526	-0.775374	0.4388
Rnh (-1)	0.865662	0.096958	8.928265	0.0000***
Ide	-0.018016	0.028757	-0.626491	0.5315
Cro	-0.181711	0.208050	-0.873398	0.3832
Imp	0.364942	0.118608	3.076871	0.0023***
Ept	-0.082978	0.204897	-0.404972	0.6858
Inv	-0.085220	0.070918	-1.201673	0.2305
Edu	-0.065224	0.086800	-0.751424	0.4530
Lte	-0.000668	0.001026	-0.651228	0.5154
emp	1.325097	1.755608	0.754779	0.4510
R-squared	0.889	Mean dependent var		6.978
Adjusted R-squared	0.862	S.D. dependent var		0.253
S.E. of regression	0.093	Sum squared resid		0.290
Durbin-Watson stat	1.622			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Tchad

Tableau A64 : Tableau de l'équation des investissements domestiques

Variable dépendante : INV				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	15.49123	28.81080	0.537688	0.5912
Inv(-1)	0.139483	0.218867	0.637294	0.5245
Ide	-0.196688	0.062582	-3.142872	0.0019***
Cro	-2.010512	0.868175	-2.315791	0.0213***
Imp	1.043478	0.343365	3.038973	0.0026***
Ept	0.354464	0.502013	0.706086	0.4807
Rnh	-0.340444	0.282994	-1.203006	0.2300
Edu	0.106999	0.252673	0.423467	0.6723
Lte	-0.007104	0.002079	-3.417713	0.0007***
Emp	-2.681827	4.983210	-0.538173	0.5909
Tinf	0.000574	0.003908	0.146794	0.8834
Tint	-0.011684	0.006907	-1.691539	0.0918***
R - squared	0.889	Mean dependent var		6.978
Adjusted R-squared	0.862	S.D. dependent var		0.253
S.E. of regression	0.093	Sum squared resid		0.290
Durbin-Watson stat	1.622			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Tchad

Tableau A65 : Equation des infrastructures

Variable dépendante : LTE				
Nombre d'observations : 377				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
Constante	647.1796	1985.978	0.325875	0.7448
Imp	59.44496	20.63767	2.880410	0.0043**
Edu	-17.86352	16.53040	-1.080647	0.2808
Ide	-7.308274	6.550925	-1.115610	0.2655
Lte(-1)	0.513652	0.209366	2.453365	0.0148***
Rnh	-11.21023	22.52111	-0.497766	0.6190
Ept	11.97273	39.08683	0.306311	0.7596
Cro	-96.01548	45.15876	-2.126176	0.0344**
Inv	-43.53580	13.20230	-3.297593	0.0011***
Emp	-97.26807	346.4499	-0.280757	0.7791
R-squared	0.889	Mean dependent var		6.978
Adjusted R-squared	0.862	S.D. dependent var		0.253
S.E. of regression	0.093	Sum squared resid		0.290
Durbin-Watson stat	1.622			

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à *** coefficient significatif au seuil de 1%, ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

Tchad

Tableau A66 : Equation de croissance

Dependent Variable: CRO				
Method: Least Squares				
Date: 02/29/08 Time: 11:35				
Sample: 1 45				
Included observations: 45				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
EPT	-0.133573	0.127343	-1.048927	0.3004
INV	-0.154843	0.063034	-2.456504**	0.0184
IMP	0.205033	0.076008	2.697516**	0.0101
EMP	0.205107	0.124973	1.641217*	0.1084
R-squared	0.242526	Mean dependent var		0.329374
Adjusted R-squared	0.187101	S.D. dependent var		0.083641
S.E. of regression	0.075411	Akaike info criterion		-2.247031
Sum squared resid	0.233162	Schwarz criterion		-2.086439
Log likelihood	54.55820	Durbin-Watson stat		2.096556

Les valeurs étoilées désignent les tests de student estimés à ** coefficient significatif au seuil de 5% et * au seuil de 10%.

ANNEXE 16

Tableau A67 : Evolution du taux de croissance du PIB dans la CEMAC, 1960-2005

Année	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée	Tchad	Cemac
1960	3,1	3,2	2,9	2,3	1,2	2,2
1961	4,2	4,8	2,8	2,0	1,2	2,3
1962	4,1	4,9	3,02	2,3	2,3	2,4
1963	4	4,5	3,1	2,1	2,1	2,5
1964	4	5,3	3,2	2,3	2,1	2,1
1965	5,1	5,3	3,3	2,4	2	3
1966	5,0	5,4	3,2	2,5	1,9	3,1
1967	5,0	5,5	3,3	2,6	1,8	3,2
1968	5,0	5,6	3,4	2,7	1,6	4
1969	5,0	5,7	3,5	2,8	1,7	4,2
1970	4,3	9,0	4,9	4,2	1,8	4,8
1971	1,4	4,1	8,3	2,2	-6,8	1,8
1972	4,4	17,3	7,0	7,3	-4,8	6,2
1973	5,1	-0,8	6,6	3,0	13,6	5,5
1974	1,9	-0,8	6,9	6,5	17,2	6,3
1975	5,6	4,7	39,4	0,2	-1,5	9,7
1976	5	-7,3	-20,7	7,3	-7,4	-4,6
1977	5,9	6,0	-27,5	-5	-0,4	-4,1
1978	9,9	11,2	-0,7	-4,9	-21,4	-1,1
1979	17,0	12,6	0	4,8	-6,0	5,7
1980	7,5	21,2	-4	5,7	1,0	6,3
1981	6,8	23,5	4,1	2,2	5,3	9,4
1982	7,4	5,6	2	5	15,6	7,1
1983	8,1	7,2	4,9	1,0	2,0	4,6
1984	6,7	-1,1	5,8	1,9	21,7	7,0
1985	-2,1	-6,8	-2,1	-3,7	-4,0	-3,8
1986	-7,8	0,1	- 3	7,4	-2,3	-1,0
1987	-1,7	1,7	-0,5	5,2	15,4	4,0
1988	1	1,7	-0,4	-2,7	4,8	0,8
1989	-6,2	0,9	8,5	1,6	-4,1	0,1

(Suite tableau 4)

1990	-3,7	2,3	5,1	1,5	8,5	2,7
1991	-3,0	1,6	6,1	2,6	8	3,0
1992	-1,4	-0,9	-3,2	13,6	-1,7	1,2
1993	-3,2	-5,4	2,3	2,6	5,6	0,4
1994	3,1	2,1	3,7	11,6	1,2	4,3
1995	4,9	4,3	5	34,6	1,6	10,1
1996	5,1	-0,4	5,1	95,2	6,0	22,2
1997	5	3,7	5,3	17,6	5,2	7,4
1998	4,4	-3,2	2	23,1	-0,1	5,2
1999	4,1	8,0	2	14,2	-0,3	5,2
2000	5,3	2,9	-1,9	65,5	8,7	16,1
2001	6,5	5,4	2	20,8	9,7	8,8
2002	4,5	0,7	-0,3	16,4	11,9	6,6
2003	4,8	4,0	2,1	13,6	31	11,1
2004	4,3	6	1,5	14,1	13	7,5
2005	2,4	8,4	3,0	8,2	8,4	6,0

Source : Service des statistiques de l'université de Sherbrooke et des Nations Unis.

Tableau A68 : Quelques données macroéconomiques de la CEMAC (2000-2005)

Pays	IDE	PIB en millions De \$	POP en millions d'hab.	IDE/HAB	PIB/HAB	TX CRO	IDE en % de la FBCF	TX INF	INV en % du PIB
Cameroun									
2000	31	-	15	2,06	627,6	5,3	-	1,0	33,5
2001	67	7122,6	15,5	4,32	686,6	4,7	-	4,6	28,9
2002	86	7595,4	15,9	5,4	840,4	4,1	-	2,8	30,1
2003	215	7951,1	16,3	13,19	946,8	4,5	-	0,6	27,1
2004	275	8434,2	16,7	4,99	984	4,4	-	1,0	25,7
2005	75	8963,6	16,4	1,09		2,4		1,6	27,1
Congo									
2000	166	2292,6	3,0	55,33	1085,2	4,6	-	-0,3	38,9
2001	77	2048,3	3,1	24,83	915,5	3,8	-	0,4	23,4
2002	137	2103,0	3,1	44,19	964,2	4,6	-	3,8	35,8
2003	323	2069,8	3,2	100,93	1109,6	0,8	-	-1,2	26,1
2004	668	2231,4	3,3	202,42	1266,5	3,6	-	1,4	26,3
2005	402	2564,7	3,4	118,23	1428,0	7,5		2,3	28,7
Gabon									
2000	-43	3573,4	1,2	-35,8	4185,2	-1,9	-	0,5	25,2
2001	-89	3363,7	1,2	-74,16	3723,3	2,0	-	2,1	21,6
2002	30	3345,7	1,3	23,07	3802,8	-0,3	-	0,2	28,8
2003	206	3448,1	1,3	158,46	4586,9	2,1	-	2,0	30,5
2004	323	3833,2	1,3	248,46	5404,1	1,4	-	0,5	26,2
2005	300	4157,3	1,4	214,28	5755,4	2,2		2,0	24,9
Tchad									
2000	115	990,3	7,2	15,97	193,9	-0,7	36,9	3,8	23,2
2001	460	1233,7	7,4	62,16	228,6	10,0	64	12,4	46,2
2002	924	1388,5	7,5	123,2	264,5	10,2	73,6	5,2	66,6
2003	713	1505,7	7,7	92,59	336,2	11,7	49,7	-1,8	57,3
2004	478	2261,9	7,9	60,50	535,9	33,6	45,2	-5,4	29,4
2005	705	2707,1	8,1	87,03	630,7	7,7		5,0	24,6
Guinée Equat.									
2000	108	865,5	0,4745	227,6	2569,2	13,1	21,4	4,6	61,3
2001	945	1302,2	0,4873	1939,2	3645,9	67,8	189,9	8,8	69,9
2002	323	1523,7	0,5015	644,06	4363,2	20,2	62,6	7,6	30,3
2003	1431	1729,5	0,5160	2773,2	5773,9	13,6	247,7	7,3	57,3
2004	1664	2757,4	0,5310	3133,7	9717,6	33,1	254,8	4,2	37,1
2005	1860	3313,5	0,5464	3404,09	11422,4	14,1		6,0	29,1
CEMAC									
2000	377	-	26,8745	53,03	-		-	1,3	36,42
2001	1460	15070,5	27,6873	406,1	544	6,4	-	4,4	38
2002	1500	15956,3	28,3015	167,9	569	4,1	-	3,0	38,32
2003	2888	16704,3	29,0160	627,6	576	4,3	-	1,2	39,66
2004	3216,4	19518,1	29,7310	730	673	6,8	-	0,3	28,94
2005	3285	21706,2	29,4864	764,9	748	4,0	-	2,5	21,06

Sources : Nations Unies et BEAC.

(-) non disponible

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

Sommaire.....	9
Introduction générale.....	13
Définition des IDE.....	13
Problématique et plan de la thèse.....	14

CHAPITRE UN

EVOLUTION DES IDE ET DE LA CROISSANCE DANS LA CEMAC

Introduction.....	20
Section 1. Evolution des IDE dans la CEMAC.....	22
1.1- Les flux d'IDE entrant dans les pays en développement.....	22
1.2- Les origines des IDE de la CEMAC.....	32
1.3- Répartition sectorielle des IDE dans la CEMAC.....	35
1.4- La localisation des IDE	41
Section 2. La croissance dans la région CEMAC.....	43
Conclusion.....	51

CHAPITRE DEUX

L'ATTRACTIVITE DE LA CEMAC

Introduction.	53
---------------------------	-----------

Section 1. : Les politiques d’attractivité.....	54
1.1- Le cadre juridique, réglementaire et institutionnel.....	54
1.2- Les politiques économiques.....	57
1.3- La politique monétaire.....	59
1.4- Les infrastructures.....	62
Section 2. Les ressources naturelles.....	64
2.1- Le pétrole et le gaz.....	65
2.2- Les autres ressources naturelles.....	68
Section 3. Les obstacles à l’entrée des IDE dans la CEMAC.....	72
3.1- La corruption.....	72
3.2- Le risque pays.....	75
3.3- Les coups d’Etat et l’instabilité politique.....	76
Conclusion.....	77

CHAPITRE TROIS

LES DETERMINANTS DES IDE DANS LA CEMAC : ANALYSE EMPIRIQUE

Introduction.....	81
Section 1 : Les déterminants des IDE dans les PVD : Revue de la littérature.....	82
1.1 – Les enquêtes sur les déterminants des IDE	82
1.2 – Les déterminants d’ordre institutionnels des IDE dans les modèles empiriques.....	83
1.3 – Les déterminants d’ordre économique des IDE dans les modèles empiriques.....	86
Section 2. Un modèle gravitationnel	90
2.1 – Le modèle	90
2.1.1 - Modèle gravitationnel de base.....	90

2.1.2 - Modèle gravitationnel modifié.....	92
2.2 – Les variables.....	94
2.2.1 – Les variables dépendantes.....	94
2.2.2 – Les variables explicatives.....	94
2.3 - Les données statistiques.....	98
2.4 – Méthode statistique d’estimation.....	100
2.5 – Procédure.....	102
Section 3. Résultats	104

CHAPITRE QUATRE

LES EFFETS DES IDE SUR LA CROISSANCE DE LA CEMAC

Introduction.....	1
Section 1. Revue de la littérature.....	112
1.1- Les analyses de causalité IDE-croissance.....	112
1.2- Les retombées des IDE dans les pays d’accueil.....	114
1.2.1 - Effets sur l’emploi.....	115
1.2.2 - Effets sur la distribution des revenus.....	116
1.2.3 - Effets sur le transfert des technologies.....	117
1.2.4 - Effets sur le capital humain.....	118
1.2.5 - Effets sur les investissements domestiques.	120
1.2.6 - Effets sur le commerce extérieur.....	122
1.3 - Le choix des méthodes d’analyse.....	124
Section 2. Modèle économétrique.....	125
2.1 - Le modèle : un système d’équations simultanées.....	126
2.2 - Les variables.....	128
2.2.1 - Les variables endogènes.....	128
2.2.2 - Les variables exogènes	130

2.3 - Les données statistiques.....	130
2.4 - Méthode statistique d'estimation.....	131
2.5 – Procédure d'estimation.....	132
Section 3. Résultats.....	133
3.1- Effets indirects des IDE sur la croissance de la CEMAC.....	133
3.1.1 - Effets des IDE sur les exportations	134
3.1.2 - Les effets des IDE sur l'importation des biens de capitaux	135
3.1.3 - Effets des IDE sur l'emploi	137
3.1.4 – Les effets des IDE sur le capital humain	139
3.1.5 - Les effets des IDE sur le revenu par habitant	140
3.1.6 - Les effets des IDE sur les investissements domestiques	142
3.1.7 - Les effets des IDE sur les infrastructures.....	144
3.2 - Les effets des IDE sur les facteurs potentiels de la croissance.....	146
3.3 - Les variables de croissance.....	149
3.4 – Les effets des IDE sur la croissance : mécanismes explicatifs	150
3.4.1- Les influences positives des IDE sur la croissance dans la CEMAC.....	150
3.4.2 - Les influences négatives des IDE sur la croissance :	
« crowding out » et dutch disease ».....	152
3.5- Une mesure des effets globaux des IDE.....	156
3.5.1 – Sensibilité de la croissance du PIB par rapport aux entrées d'IDE.....	156
3.5.2 – La contribution des IDE à la croissance des pays de la CEMAC	
entre 1960 et 2005.....	159
Conclusion générale.....	165
Bibliographie.....	173
ANNEXES.....	197
Table des matières.....	293

Résumé

Depuis plus de trois décennies, les investissements directs étrangers deviennent de plus en plus incontournables dans le processus de développement des nations. Que se soient les pays développés ou les PVD, la course aux IDE est devenue l'objectif majeur de la politique économique des Etats, lesquels rivalisent d'idées dans l'attractivité envers les FMN. Après plus d'une décennie de croissance négative entre 1985 et 1995, les Pays de la CEMAC retrouvent une croissance positive avec une particularité pour la Guinée équatoriale dont le taux annuel moyen de croissance entre 2000 et 2005 était de 27%, alors que la moyenne de la zone se situait autour de 9,7%. Cette croissance particulière est due à la découverte du pétrole en Guinée équatoriale et au Tchad, à l'augmentation des gisements du pétrole marin au Cameroun et à un afflux exceptionnel des IDE dans ce secteur. Cette thèse analyse l'impact des IDE sur l'économie des pays d'Afrique Centrale (zone CEMAC) à travers trois objectifs principaux : 1) analyser l'évolution de la croissance et des flux d'IDE entrant dans la CEMAC, 2) faire ressortir l'ensemble des principaux déterminants des IDE de la zone CEMAC, 3) étudier les effets des IDE sur la croissance économique de chacun des pays de la CEMAC. Le chapitre 1 fait une analyse descriptive des flux d'IDE entrants et du taux de croissance du PIB dans la CEMAC entre 1960 et 2005. Il ressort de cette analyse que les flux d'IDE cumulés représentent environ 40% du PIB de la CEMAC (inégalement répartis entre les pays), même si la CEMAC ne compte que pour moins d'un pour cent de l'IDE mondial. On constate également que les périodes d'afflux massifs d'IDE sont suivies d'un regain de croissance dans le pays bénéficiaire. Le chapitre deux essaie de montrer les atouts dont dispose la CEMAC pour attirer les IDE. Ainsi, les politiques d'attractivités (économiques, monétaires et institutionnelles) mises en place sont passées en revue, de même que les abondantes ressources naturelles de la région pour lesquelles les investisseurs peuvent s'intéresser. Il est aussi fait cas des problèmes qui limitent les entrées d'IDE dans la région tels la corruption et l'instabilité politique. Le chapitre trois recherche les déterminants des IDE dans la zone : pour ce faire, un modèle gravitationnel enrichi est construit et testé dans un panel dynamique GMM. Les résultats obtenus montrent que les IDE vers la CEMAC sont des IDE qui privilégient les ressources naturelles, avec une orientation particulière vers le secteur pétrolier où les investissements atteignent parfois plus de 90% des IDE totaux du pays concerné comme en Guinée Equatoriale et au Tchad. Il est également net que les problèmes institutionnels constituent les principales limites aux flux d'IDE dans cette zone. Enfin, le chapitre quatre analyse les effets des IDE sur les économies des pays de la CEMAC à l'aide d'un modèle structurel estimé par la méthode des triples moindres carrés. Le résultat obtenu montre que l'IDE contribue positivement à la croissance dans CEMAC prise comme entité économique. Toutefois, les simulations montrent que l'effet de l'IDE sur la croissance du PIB est plus sensible au Cameroun, faible au Gabon et en Guinée Equatoriale, nulle au Congo et au Tchad. Il est à craindre dans l'avenir un effet de « syndrome hollandais » dans la plupart des économies de la région si les autorités de la CEMAC ne prennent pas les mesures adéquates pour le contrer. Une diversification de la production par l'usage des recettes pétrolières au développement des secteurs à la traîne est une solution pérenne.